« Le Monde des livres » : Proust et l'expérience intérieure

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14768 – 7 F

VENDREDI 10 JUILLET 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Priorité trompeuse pour la Russie

PRÉSENTÉE dans l'improvisation et sans beaucoup de réflexion, la proposition de M. George Bush d'admettre le président russe comme huitième membre du groupe des pays industrialisés méritait tout de même plus d'attention qu'elle n'en n'a reçue. En refusant de la prendre au sérieux, les participants à la conférence de Munich n'ont pas voulu voir la réalité en face. Ils en ont oublié que, sans la visite de M. Boris Eltsine, leur réunion, fût-elle au sommet, serait passée pour un « non-événement » ! Comme l'écrivait récemment le « Financial Times », c'est seulement par contraste avec le « fier mendiant » venu de Moscou que les sept chefs d'Etat et de gouvernement peuvent se rengorger.

MAIS l'extrême faiblesse montrée par la Russie était, sans chercher le paradoxe, une raison solide pour retenir la suggestion du président américain, sous la forme, par exemple, d'une promesse conditionnelle. L'essentiel, c'est d'obtenir à terme rapproché une ouverture de l'économie russe. L'objectif sera encore plus difficile à atteindre si les plus grandes puissances du monde industrialisé à économie de marché se referment sur leurs prérogatives. La politique « russe » de l'Occident est-elle la bonne ? Munich n'a, hélas, pas dissipé les doutes. M. Mitterrand était pourtant fondé à répondre au journaliste sceptique qui l'interrogeait sur l'adéquation des concours promis ou annoncés aux besoins immenses de l'immense Russie : « Vingt-quatre milliards de dollars sur une période de deux ou trois ans, c'est déjà pas si mal ! ».

Les Sept n'ont pas tort, non plus, de poser leurs conditions. L'objection n'est pas qu'elles soient trop sévères. D'une certaine façon, elles ne le seront jamais assez. Le besoin vital qu'a la Russie d'apports d'argent frais rend par avance impardonnable de sa part le gâchis. La question est de savoir si les conditions formulées sont adaptées aux circonstances. Tout subordonner, comme on le fait, à l'application rigoureuse par Moscou d'un programme en trois étapes conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) souligne assez leur caractère presque exclusivement financier et monétaire.

CERTES, il est essentiel de freiner l'inflation galopante en cours. On n'y parviendra pas sans le rétablissement des finances publiques à la dérive. Mais la manière dont on pose le problème supprime presque toutes chances de le résoudre. Le FMI s'apprête à donner pour instruction à M. Egor Gaïdar, premier ministre russe par intérim, de ramener le déficit budgétaire de 17 % à 5 % du produit national brut. Dans le cas de la Russie, cette dernière notion n'a aucun sens. Impossible de mettre fin à la débâcle financière si, d'abord, le problème économique ne reçoit pas un début de solution. La vraie priorité, c'est de partager les terres, favoriser l'éclosion des petites et moyennes entreprises, leur accorder des avantages contre l'obligation pour elles de payer de modiques impôts pour alimenter un Trésor public exsangue. Les premières rentrées fiscales, liées à la reconstitution (par des moyens d'incitation économique) des circuits officiels, sonneraient le début du renouveau.

Lire les articles de HENRI DE BRESSON et ERIC LE BOUCHER page 3 et l'article de PAUL FABRA page 15

M 0147 - 0710 0 - 7,00 F



La fin du sommet du G7 et la réunion d'Helsinki

La CSCE veut prévenir les conflits en Europe

Le sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui regroupe cinquante-deux pays, s'est ouvert jeudi 9 juillet à Helsinki. La CSCE, qui veut prévenir les conflits en Europe, doit étudier la possibilité de mener d'éventuelles opérations de maintien de la paix en faisant appel à l'OTAN ou à l'UEO. Mercredi, les dirigeants du G 7, réunis à Munich, avaient promis au président Eltsine une aide portant notamment sur l'aménagement de la dette russe.

HELSINKI

de notre envoyée spéciale

De Munich à Helsinki, de sommet des Sept en sommet des Cinquante-Deux, le thème dominant reste le même : comment enrayer le chaos dans l'est du continent ? La CSCE, comme toutes les institutions européennes, a besoin de se transformer. Les dirigeants de la cinquantaine d'Etats existants aujourd'hui sur le continent (à l'exception de la Yougoslavie), ainsi que ceux des Etats-Unis et du Canada, réunis jeudi et vendredi dans la capitale finlandaise, sont censés lui fixer de nouvelles orientations. Depuis que ce rendez-vous a été pris lors du sommet de Paris en novembre 1990, la CSCE n'a guère démontré son efficacité pour ce qui devrait être désormais sa vocation première : la prévention et la gestion des conflits nationalistes et inter-ethniques dans les pays anciennement communistes. Saisie de la crise yougoslave à son début, elle a très vite démissionné et elle essaie depuis quatre mois, sans succès, de mettre sur pied une conférence de paix à propos du Haut-Karabakh.

La question est donc de savoir aujourd'hui s'il n'y a plus rien à attendre du « processus d'Helsinki » né en pleine guerre froide ou si, au contraire, comme on l'espérait il y a un an et demi, on peut en faire une sorte d'annexe régionale de l'ONU.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 3

Réuni en congrès extraordinaire

Le PS propose un « partenariat » aux écologistes

Le Parti socialiste réunit à Bordeaux, du 10 au 12 juillet, un congrès extraordinaire destiné à adopter ses « premières propositions pour un contrat de législature » en vue des élections de mars 1993. Les socialistes souhaitent ouvrir un débat avec ceux qui pourraient être leurs « partenaires » pour ces élections, à commencer par les écologistes. Ce congrès est affecté par le contexte que créent les procédures judiciaires engagées contre des élus socialistes.

par Patrick Jarreau

« *Les socialistes ont besoin d'une cure d'opposition* » : interrogés par la SOFRES pour *le Nouvel Observateur* (1), 44 % des Français adhèrent à cette formule, seuls 28 % d'entre eux estimant qu'il vaut mieux éviter le retour de la droite au pouvoir.

Une campagne sur le thème : « *Au secours ! La droite revient* », telle que celle que les socialistes avaient menée il y a six ans, reste possible pour les élections législatives de mars 1993 – d'autant plus que la droite qui « reviendrait » ne s'est pas guérie des incohérences qui avaient entraîné sa perte en 1988, – mais la question que se posent beaucoup de socialistes est de savoir s'ils ont, tout simplement, envie de livrer cette bataille. L'idée d'une « cure d'opposition » est aussi dans la tête de plus d'un parmi eux.

Le congrès extraordinaire qui les réunit à Bordeaux du 10 au 12 juillet se présente comme une manifestation intemporelle, à laquelle M. Laurent Fabius lui-même semble avoir quelque peine à donner un sens.

(1) Sondage effectué du 30 juin au 2 juillet auprès de 1 000 personnes.

Lire la suite et l'article d'ALAIN ROLLAT page 6

M. Van Ruymbeke a décidé d'inculper M. Emmanuelli

A la demande du conseiller Renaud Van Ruymbeke, chargé de diverses instructions sur l'activité de bureaux d'études liés au PS, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a décidé d'inculper M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, en tant qu'ancien trésorier national du PS, de juillet 1988 à janvier 1992.

Cette inculpation devrait lui être officiellement notifiée dans le courant du mois d'août, les magistrats rennais ayant attendu la fin de la session parlementaire, le mercredi 8 juillet à minuit, pour adresser une convocation aux fins d'inculpation à M. Emmanuelli qui, cependant, ne l'avait pas encore reçue jeudi matin ; intervenant à la veille de leur congrès, cette décision est ressentie comme une manœuvre politique par les dirigeants socialistes.

Lire page 20 l'article de ROLAND-PIERRE PARINGAUX et EDWY PLENEL

Fausse relève en Algérie

En quête de changement, le pouvoir a curieusement nommé premier ministre M. Belaïd Abdesslam, qui incarne un passé largement récusé

par Jacques de Barrin

Des mots, si percutants soient-ils, réussiront-ils à convaincre les Algériens qu'à son tour M. Sid Ahmed Ghozali est, aujourd'hui, obligé de baisser pavillon devant « *les forces du mal les plus nocives et les plus dévastatrices* » ? Celles-là même qui auraient commandité l'assassinat, il y a dix jours, de Mohamed Boudiaf.

Boudiaf, Ghozali, même combat ? L'hommage posthume que rend, dans sa lettre de démission, l'ancien premier ministre au président défunt du Haut Comité d'Etat (HCE), qualifié d'« *homme de la rupture, de l'espoir, de la jeunesse* », se présente, à tout le moins, comme une tentative d'accréditer l'idée que l'un et l'autre partageaient une même vision des choses et des vues identiques sur les moyens de la concrétiser. Pourtant, la réalité a semblé assez différente. Les rumeurs de démission du premier ministre qui, à plusieurs reprises, ces dernières semaines, ont agité la classe politico-médiatique algérienne n'étaient pas toutes le fruit de spéculations plus ou moins malveillantes. Elles reflétaient aussi de réelles tensions au sein de l'équipe dirigeante, notamment entre le président du HCE et le chef du gouvernement. Même si le partage des tâches avait été ainsi fait qu'il n'aurait pas dû y avoir de frictions entre les deux hommes, le premier s'attelant à la normalisation de la vie politique, le second à la remise en marche de la machine économique.

Lire la suite et nos informations page 4

Le rapport annuel d'Amnesty International

LE NOUVEAU RAPPORT D'AMNESTY !

JE LE LIRAI PENDANT LES VACANCES...

PANCHO

Lire nos informations page 5

Affrontements entre Palestiniens à Gaza

L'armée israélienne a imposé, mercredi 8 juillet, le couvre-feu sur une partie de la bande de Gaza, après deux nuits de combats de rue entre les militants du Fath et ceux du mouvement islamiste Hamas. Ces affrontements, qui ont fait un mort et quarante-quatre blessés, révèlent de profondes divergences entre Palestiniens dans les territoires occupés au sujet du processus de paix et du projet d'autonomie que la victoire électorale des travaillistes israéliens vient de relancer.

Lire page 4 l'article de PATRICE CLAUDE

Airbus Industrie vend 50 A-320 à United Airlines

United Airlines annonce un contrat avec le consortium européen Airbus Industrie portant sur l'achat de 50 biréacteurs A-320 et autant d'options. Le contrat, qui serait de l'ordre de 2 milliards de dollars pour les commandes fermes, constitue un revers pour Boeing. United Airlines, qui avait préféré jusqu'alors l'avionneur de Seattle à son concurrent européen, devient le huitième client américain d'Airbus Industrie.

Lire page 14 l'article de MARTINE LARONCHE

Accord entre les AGF et l'assureur allemand AMB

Après deux années de conflit, les Assurances générales de France (AGF) et Aachener und Muenchener Beteiligungs (AMB) ont conclu, mercredi 8 juillet, un accord permettant à la compagnie française d'avoir les droits de vote correspondant à sa participation dans le capital de l'assureur allemand. Pour M. Michel Albert, président des AGF, c'est la mise en œuvre du projet d'alliance et de participations croisées préparé en 1990.

Lire page 14 l'article de FRANÇOIS BOSTNAVARON

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 20

LE MONDE DES LIVRES

■ Découverte d'un grand écrivain catalan : Josep Pla ■ Proust et l'expérience intérieure ; la recherche d'Albertine ■ La méthode de Paul Bénichou ■ Les mauvais comptes du Groupe de la Cité ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : Cyril Connolly ■ La chronique de François Bott : Balzac ■ « D'autres mondes », par Nicole Zand : « Méditerranée, notre mer intérieure. »

pages 21 à 28

Les manifestations continuent d'être perturbées par les intempéries et les mouvements sociaux. Néanmoins Montpellier a pu accueillir Liat Dror et Nir Ben Gal, chorégraphes venus d'Israël. Ringo Starr, le batteur des Beatles, est passé par Paris avant de filer sur Montreux. Les expositions d'arts plastiques sont plus sûres. On peut voir Lacalmontie à Nantes, Kirili à Saint-Etienne et Chen Zhen à Grenoble. *Depardon, enfin, expose* ses travaux photographiques sur les Jeux olympiques d'hiver, à Albertville.

page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Parti socialiste

« Quant aux libertés... »

par Francis Terquem

« *QUANT aux libertés, il appartenait à la gauche française, qui s'est toujours battue pour elles, de leur donner une dimension nouvelle* », prévenait François Mitterrand dans sa préface à l'ouvrage collectif *Liberté, libertés*, publié en 1976.

Le désintérêt croissant du politique pour le champ des libertés et, surtout, pour l'instrument qui permet d'en assurer le respect, à savoir la justice, se mesure tout à la fois à l'aune du budget que la nation a continué de consacrer, depuis dix ans, à cette administration, et à l'indigence programmatique en la matière.

Le Parti socialiste voulait changer la vie. Ce changement avait deux volets : il s'agissait de changer les rapports économiques et de changer les rapports civils à l'intérieur de la société. Si la renonciation sur le premier objectif a pu être admise, l'abandon du second est inacceptable, et il ne faut pas chercher plus loin les causes de la désertification qui frappe le Parti socialiste, constatée par ses dirigeants eux-mêmes, qui prétendent savoir que *« certains se sont éloignés, déçus, ou qu'ils ne nous ont pas rejoints, notamment chez les jeunes et chez les salariés »*.

Faute d'idées et d'ambition, il reste au Parti socialiste pour se structurer l'instinct de survie, qui derrière de grands desseins affichés – « exclure l'exclusion », la belle originalité ! – l'amène à quelques renoncements démagogiques de poids, bien plus dommageables sur le plan politique qu'une quelconque démission tonitruante. Le programme-contrat qui doit être adopté par le Parti socialiste à son prochain congrès de Bordeaux est éminemment révélateur de l'absence d'imagination politique, du renoncement à toute ambition.

Cinq « engagements », cinq « repères » sont proposés à la sagace réflexion des prochains congressistes, pour servir de pierre angulaire au contrat de législature à venir.

« On espérait également sans doute [sic] *de nous plus d'audace dans le domaine de la démocratie (...)*

» Nous avons également parfois [re-sic] *donné le sentiment de négliger les pouvoirs régaliens premiers de l'Etat, la sécurité et la justice.*

» Tout cela a commencé d'être corrigé ou doit l'être. »

En effet...

Deux de ces cinq engagements portent donc sur les libertés et les sécurités, mariage historiquement cahoteux, que le pluriel ne suffira sans doute pas à rendre plus heureux. Cependant, on est très rapidement surpris de ne pas trouver les engagements relatifs à la justice dans le chapitre des libertés, qui s'attache à vouloir développer, pour les familles, les mesures de garde des enfants jusqu'à dix ans, et à encourager des modes de production agricole plus extensifs..., mais dans la deuxième partie du chapitre consacré aux sécurités, et sous le titre : « Garantir la sûreté *[le joli mot !]* des personnes et des biens ».

Les objectifs sont clairs :

– Améliorer les relations entre la police, cette incomprise, et les citoyens, par la création du conseil supérieur de l'activité policière, tellement désirée par tous les ministres de l'intérieur successifs qu'il fallait bien le soutien explicite du PS pour que ce projet aboutisse, sans être édulcoré...

– Répondre à la petite délinquance des mineurs pour mettre fin au sentiment de quasi-impunité qui se développe dans certains quartiers.

– Mettre en place une coopération européenne pour la maîtrise des flux, tant il semble évident que c'est ce manque qui rend indispensable la précédente exigence.

– Rendre, enfin, la justice plus accessible par la création d'un « guichet unique de la justice », et des procédures de conciliation.

Une telle indigence intellectuelle est inégalable. Ainsi donc, la grande promesse – exclure l'exclusion, garantir l'égalité de tous devant la loi et la justice – s'accompagnerait d'engagements tellement droitiers tels qu'une politique de répression de jeunes, ou bêtement démagogiques, tels que le guichet unique, comme si la justice était un guichet de la Sécu (victimes de bavures, parlez dans l'hygiaphone, SVP) ! Dix ans de pouvoir interdisent-ils à ce point au Parti socialiste de lire correctement la société française, et lui imposent-ils de mésestimer autant l'impérieux besoin de justice, réclamée à cor et à cri par tous les exclus ?

Sur le plan social, en dix ans, la durée moyenne de résolution d'un litige prud'homal est passée de deux ans à deux ans et demi. Il est grand temps de doter ce pays d'une justice sociale digne de ce nom, composée de magistrats professionnels sachant dire le droit, même s'ils sont assistés d'assesseurs élus, débarrassée de cette inutile procédure de conciliation dont l'échec est patent, aidée d'un personnel administratif efficace et donc correctement rémunéré. Voilà une sécurité que les travailleurs veulent.

Pour que rien ne change

Sur le plan commercial, jamais l'opacité n'a autant régné dans les tribunaux de commerce et les procédures de faillite, dominés par l'establishment bancaire à Paris, par des notables, aux intérêts locaux, en province. Il est urgent d'échevinner ces juridictions, ne serait-ce que pour les rendre crédibles aux yeux de nos partenaires européens. Voilà une sécurité que les commerçants souhaitent.

Sur le plan pénal, est-il besoin de souligner l'état de délabrement de la justice ? Les flagrants délits, que les intellectuels ont désertés, existent toujours et condamnent autant de jeunes, de pauvres et d'étrangers. La police, comme l'indique le récent rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme, adopte des comportements de plus en plus inquiétants, et les vociférations dénégatoires du ministre de l'intérieur suffiront à prouver qu'il n'est que le ministre de ses fonctionnaires, lui aussi. La justice et, notoirement, le parquet lui ont largement abandonné toutes prérogatives, de telle sorte que l'ordre naturel et démocratique des choses est totalement inversé. Il est indispensable d'avoir la volonté politique de le rétablir. Voilà une sécurité que les jeunes exigent.

Faute de s'atteler à cette tâche, l'idée qu'en dix ans de gauche au pouvoir l'Etat de droit aura régressé ne sera plus interdite. Cette histoire sera marquée par une grande conquête symbolique – l'abolition de la peine de mort – comme le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing avait été marqué par la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse. Les réformes timides, maladroites, subies plus que désirées – aide judiciaire, procédure pénale – sont autant d'aveux de l'absence d'une vision globale et d'un projet cohérent, ou pis encore, la pâle copie de la politique giscardienne que l'on résumait ainsi : « Que faut-il réformer pour que rien ne change ? »

Cela justifie qu'aujourd'hui soient prises toutes les initiatives pour créer un cadre politique où puisse se développer une réflexion ambitieuse et libre sur ces sujets. Une transaction aussi médiocre du Parti socialiste avec ses principes, toujours révélatrice de graves désordres dans l'histoire de la social-démocratie, terminera, s'il ne corrige rapidement le tir, de l'expulser de la scène politique – par le « guichet unique » du prochain scrutin législatif – si Léon Blum avait raison, qui prédisait : *« Toute classe dirigeante qui ne peut maintenir sa cohésion qu'à la condition de ne pas agir, qui ne peut durer qu'à la condition de ne pas changer, qui n'est capable ni de s'adapter au cours des événements ni d'employer la force fraîche des générations montantes, est condamnée à disparaître de l'Histoire. »*

► Mᵉ Francis Terquem, avocat, est membre du groupe des experts du Parti socialiste.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux
et publications, nᵒ 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

OTAN

Inutile psychodrame

par François de Rose

SI MM. Mitterrand et Bush ont effectivement dissipé, à Munich, certains des malentendus qui empoisonnent les relations franco-américaines depuis plusieurs mois, on dira seulement qu'il était temps. Ces malentendus avaient en effet atteint la dimension d'un psychodrame concrétisé par cette question posée à l'issue d'une visite de notre ministre des affaires étrangères à son collègue américain : *« La France est-elle avec ou contre les Etats-Unis ?* (1) », Washington soupçonnant Paris de vouloir l'évincer d'Europe, et Paris suspectant Washington de vouloir compenser la diminution d'influence due à la fin de la menace soviétique par une ingérence accrue dans les affaires du Vieux Continent. Les nuages dissipés au niveau des suspicions, reste que le cœur du débat porte sur l'avenir de l'Alliance atlantique et sur le rôle et la place de l'entité européenne de défense, pilier de l'Alliance ou cheval de Troie d'une construction anti-américaine. Question qui prend le relais, entre les deux capitales, de la querelle sur le concept de défense de l'Europe, devenue sans objet depuis l'adoption à l'unanimité d'un nouveau concept au sommet de Rome sonnant le glas de la « riposte graduée » de l'OTAN et de la doctrine française d'avertissement par une frappe nucléaire unique et massive.

Concrètement, si l'on abandonne les procès d'intention pour s'en rapporter aux textes, la question est de savoir s'il y a contradiction entre cette même déclaration de Rome quand elle dit que *« l'affirmation d'une identité européenne de sécurité et de défense montrera que les Européens sont prêts à prendre une plus grande part de responsabilités et aidera à renforcer la solidarité transatlantique »* et l'ambition européenne de créer une union politique dont un des objectifs est *« la définition d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune »*. Une réponse est déjà donnée par la disposition du traité de Maastricht, stipulant que la politique de défense de l'Union européenne *« est compatible avec la politique commune de sécurité et défense arrêtée dans le cadre de l'Alliance »*.

Toute possibilité paraît donc écartée que l'Union adopte des orientations contraires à celles de l'OTAN. Il en va de même de son « bras armé », l'UEO, aux termes mêmes du traité de Bruxelles qui en est la charte.

Quant au corps franco-allemand, on ne voit pas pourquoi il suscite tant d'énervement au Pentagone. Il constitue une de ces unités multinationales dont M. Bush a approuvé la création lors du sommet de Londres de 1990.

La vraie question est de savoir si la formation de cette unité entraînera un rapprochement de sa composante française vis-à-vis de l'OTAN ou un éloignement de son contingent allemand. M. Joxe a dissipé toute équivoque dans sa déclaration au *Jane's Defense Weekly* du 17 juin, précisant que ce corps *« opérera sous l'autorité de l'OTAN en cas d'agression »* (2). Quant aux interventions, au titre humanitaire, de gestion des crises et de maintien de la paix, elles se placeront sous l'égide de l'UEO, suivant les dispositions convenues à la réunion des ministres de cette organisation de Petersberg (3).

Sur ces bases, les rapports entre Union européenne et Alliance devraient être dégagés de bon nombre des causes de suspicion et méfiance. Un problème subsiste pourtant pour la France, qu'il lui appartient, et à elle seule, de régler si elle le souhaite. En cas d'agression appelant l'intervention des alliés atlantiques, les dispositions rappelées plus haut engageraient le corps franco-allemand, et sans doute aussi le reste de nos forces pour ne pas sombrer dans l'incohérence, à prendre part à des actions s'inscrivant dans le cadre d'une politique « arrêtée » par l'OTAN. C'est-à-dire par des instances où nous ne siégeons pas.

Notre dépendance à l'égard de l'Alliance, par le jeu de ces appartenances, sera plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui où les opérations prévues pour nos forces résultent d'accords conclus entre les commandements français et alliés. Pour mettre fin à ce paradoxe, il nous faut reprendre nos places à Bruxelles, au comité des plans de défense, au comité d'état-major et, avant tout, au Conseil atlantique siégeant au niveau des ministres de la défense.

(1) *Le Monde* du 6 juin 1992.
(2) *Le Monde* du 18 juin 1992.
(3) *Le Monde* daté 21-22 juin 1992.

► François de Rose est ambassadeur de France.

REVUES — FRÉDÉRIC GAUSSEN

La France dans le monde

La France a-t-elle encore les moyens d'être une puissance mondiale ? Cette question prend une acuité particulière, au moment où certains voient dans le traité de Maastricht une menace pour sa souveraineté

L'ENTRÉE *dans l'Europe*, accélérée par le traité de Maastricht, consacre-t-elle le déclin de la France en tant que puissance autonome ayant une vocation internationale ? Cette question, que ne manquent pas de poser avec insistance les partisans du « non », est certainement présente à l'esprit de bien des Français à la veille du référendum. Le fait que les partisans de l'Europe n'osent pas l'aborder de front, se gardant de préciser la façon dont ils envisagent l'avenir de la Communauté – confédération, fédération ou intégration ? – ne contribue pas à apaiser les craintes, ni à fournir une ambition de rechange à ceux qui craignent la dilution de la nation française dans un ensemble flou et bureaucratique.

Cette question de *« la place de la France dans le monde »* ne peut pourtant être éludée, dans un pays marqué par une tradition nationaliste à laquelle le gaullisme a donné une dimension quasi mythique et qui a encore été réaffirmée par François Mitterrand lors de la guerre du Golfe. C'est pourquoi la revue *Politiques* lui consacre tout un dossier, à la fois varié et équilibré.

Jean Chesnaux rappelle les différents éléments qui donnent à la France la qualité très particulière de *« puissance mondiale moyenne »* : la présence dans les départements et territoires d'outre-mer, l'existence de 34 millions de francophones et d'un million et demi de Français à l'étranger où ils exercent généralement des activités de haut niveau, une présence militaire, technologique et scientifique particulièrement active, une influence constante en Afrique matérialisée par la zone franc, des interventions diplomatiques nombreuses et prestigieuses, un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU... Ce dispositif impressionnant, indique Jean Chesnaux, est l'héritage d'un passé colonial, mais aussi d'une tradition « régalienne » et volontariste, reposant sur la notion de souveraineté et sur une politique de présence militaire, technologique et économique et de soutien aux programmes d'investissement des grandes firmes françaises, publiques ou privées.

Une puissance moyenne

Ces atouts internationaux résultent d'une politique constante de l'Etat français, de la monarchie à la Vᵉ République. Tout cela suffit-il à constituer une stratégie cohérente ou faut-il y voir le résultat d'une accumulation d'actions disparates menées en ordre dispersé par des départements ministériels, des groupes de pression et des multinationales poursuivant d'abord leur propre intérêt ? Et surtout la France a-t-elle encore les moyens d'une politique mondiale, maintenue artificiellement par l'idéologie gaulliste ?

Pour Jean Chesnaux, la réponse ne fait guère de doute et il est tenté de voir dans le maintien de cet appareil mondialiste une phase de transition entre l'empire de jadis et la réalité de demain. *« Il se pourrait bien*, écrit-il, *que la « puissance mondiale moyenne » en tant que catégorie géopolitique soit contradictoire dans ses termes comme dans ses ambitions et qu'elle ne soit donc qu'une formulation transitoire, une tentative de différer la nécessaire réévaluation de la position réelle de la France dans le monde, et par conséquent la nécessaire transition de l'authentique puissance mondiale à la puissance moyenne qu'elle est devenue* nolens volens. »

Bien des signes montrent en effet que la France a de plus en plus de mal à assurer sa présence sur les nombreux fronts où elle souhaite se maintenir et qu'elle est déchirée entre la crainte de décevoir les peuples qui continuent de lui faire confiance et la nécessité de faire des choix. Or ceux-ci sont radicalement modifiés par la nouvelle donne internationale, issue de l'effondrement du bloc soviétique et de la reconstruction européenne. Ainsi Pascal Chaigneau, dans le même numéro de *Politiques*, s'inquiète des raisons qui pourraient pousser la France à se détourner de son « pré carré » qu'est le continent africain : sous-développement croissant, multiplication des crises internes, fin de la menace soviétique... Estimant qu'il faut résister à *« l'afropessimisme »*, Pascal Chaigneau affirme que *« l'Afrique est désormais le seul continent qui permette encore à la France d'être une grande puissance en termes de rayonnement et d'aptitude à jouer un rôle d'envergure mondiale »*.

Autre continent où l'influence de la France, traditionnellement importante, a tendance à s'estomper : l'Amérique latine. Dans un dossier que *Relations internationales et stratégiques* consacre à ce sujet, Jean-Jacques Kourliansky observe que les positions de la France dans ces pays s'est dégradée au cours de la « décennie perdue » des années 80. *« La France est passée à côté de la relance chilienne et mexicaine. Elle a perdu sur ces marchés en 1990 huit et seize points. »* La situation s'est redressée depuis, mais sans qu'on puisse discerner de grands mouvements. *« La lecture de la politique suivie ces dernières années invite à la prudence. Il n'y a plus de grands desseins. »*

Moins d'emprise sur l'Allemagne

Alors que le journaliste Edouard Bailby note un désintérêt croissant des médias français pour l'Amérique latine, Mauricio Jimenez, correspondant en France d'un journal de Bogota, souligne à quel point la Colombie aurait besoin de la coopération de la France, dans le domaine économique et politique, mais aussi militaire et policier dans la lutte contre les trafiquants de drogue (pour l'aider à concilier répression et démocratie).

Contrainte à un repli stratégique, la France doit-elle réinvestir sur l'Europe l'énergie « missionnaire » dont elle ne peut plus faire bénéficier l'ensemble de la planète ? Tel est le message implicite des hommes politiques – de la majorité comme de l'opposition – qui expliquent à leurs concitoyens que l'Europe est pour la France une « nouvelle chance ». Cette vision mobilisatrice n'est toutefois pas partagée par le journaliste et politologue britannique Anthony Hartley, qui explique, dans *Commentaires*, que, si la construction européenne a jusqu'à présent consacré le *leadership* français, c'est maintenant l'Allemagne qui en sera la principale bénéficiaire. L'ouverture de l'Europe de l'Est lui offre un espace économique et politique immense et la chute de l'Union soviétique libère ses initiatives et lui donne l'autonomie diplomatique qui lui manquait. *« On ne peut plus exercer de pression sur l'Allemagne en exploitant le besoin qu'elle aurait d'un soutien contre l'Union soviétique. Par conséquent la France n'a plus aucune emprise, sinon culturelle et sentimentale, sur l'activité de l'Allemagne »*, écrit-il sévèrement.

La France aurait-elle autant de difficulté à maintenir sa place en Europe que dans le monde ? La proposition est évidemment trop schématique et son rôle en Europe dépend largement du rang qu'elle saura conserver dans le monde. Mais ces interrogations montrent qu'elle ne pourra éviter certains choix difficiles. Le débat stratégique impliqué par la construction communautaire et la recomposition européenne ne fait que commencer.

► *Politiques*, nᵒ 3, été 1992. Quai Voltaire, 100F.

► *Relations internationales et stratégiques*, nᵒ 6, été 1992. L'Harmattan, 90 F.

► *Commentaires*, nᵒ 58, été 1992, Plon, 100 F.

La fin du sommet de Munich

Les Sept ont accueilli avec prudence les promesses du président russe

Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays les plus industrialisés du monde ont achevé, mercredi 8 juillet, à Munich, leurs trois jours de travaux en assurant le président russe, qui les avait rejoints la veille, de leur solidarité dans la difficile phase de transformation que traversent les pays de l'ancien bloc communiste. *« Cette rencontre ouvre la voie d'une coopération globale entre le G 7 et la Russie »*, a souligné le chancelier Kohl, en clôturant, aux côtés du président Boris Eltsine, le sommet du groupe des Sept. Un programme d'aide en dix points a été annoncé.

MUNICH

de nos envoyés spéciaux

Aider la Russie et les Républiques de l'ex-Union soviétique n'est pas une mince affaire. Si tant est qu'elle existe, la bonne volonté de leurs dirigeants de transformer radicalement les structures de leurs sociétés pour rejoindre le camp de la démocratie et de l'économie de marché suppose des sacrifices énormes de la part des populations.

On voit bien en Allemagne les difficultés de tous ordres, financières mais aussi psychologiques, auxquelles s'est heurté le gouvernement du chancelier Kohl pour remettre à flot l'ancienne Allemagne de l'Est. Sans une puissance financière comparable à celle des Allemands, sans les hommes formés dont l'Allemagne peut se prévaloir, les dirigeants des nouvelles démocraties de l'Est ne peuvent que compter sur la solidité de leurs nerfs pour imposer ces sacrifices. Bailleurs de fonds et receveurs, tout le monde est conscient de marcher sur des œufs, avec, au bout du compte, l'espoir d'éviter le pire.

Qu'on l'aime ou pas, le président russe, avec ses qualités et ses défauts, a fait preuve jusque-là d'une remarquable constance dans ses objectifs. On lui pardonne beaucoup pour cela. Les effusions auxquelles il s'est livré mercredi à l'égard de l'Allemagne, lors de la conférence de presse de clôture – ce pays, a-t-il affirmé, est le seul capable de comprendre l'ampleur du problème, – ne feront pas oublier aux Allemands, les principaux fournisseurs d'aide, que tout ce que dit M. Eltsine n'est pas d'or.

Les Sept ont accueilli avec satisfaction et prudence la promesse de M. Eltsine de procéder, dans un délai raisonnable, au retrait des troupes de l'ancienne armée rouge des pays baltes. Le dirigeant russe a assorti cette promesse, que l'on exigeait de lui, du souhait de voir les Baltes prendre eux aussi leur part financière de la réinstallation des militaires en Russie.

Le tempo des réformes

M. Eltsine n'a pas raté une occasion de souligner que son pays entendait être traité en grande puissance, et quels que soient ses besoins, qu'il ne se laisserait pas dicter la marche de ses affaires. Au nom des Sept, M. Kohl a reconnu qu'il appartenait aux nouveaux Etats de *« définir eux-mêmes le rythme et le tempo des réformes »*, qu'il était indispensable de s'assurer de *« leur acceptation par les hommes et les femmes qui subissent les limitations et les sacrifices »*.

Mais il a souligné aussi que le soutien des Occidentaux aux réformes n'avait de chance de réussir que si celles-ci correspondaient de l'autre coté à une volonté bien réelle. M. Eltsine et son homme orchestre, le premier ministre Egor Gaïdar, ont brossé devant les Sept un tableau *« sans concession et cru »*, selon le porte-parole francais, de l'actuelle situation en Russie. M. Kohl a indiqué les trois grands axes prioritaires attendus des Russes : une stricte politique financière et monétaire, la mise en place des structures d'une économie de marché et des conditions pour attirer l'investissement étranger. Au nom des Sept, le chef du gouvernement allemand a annoncé un programme d'action en dix points. Il prévoit notamment *« un temps de répit élargi »* sur la dette russe, le déblocage des crédits promis à l'exportation et des facilités pour les exportations russes. Les Occidentaux souhaitent aussi fournir une aide technique par l'envoi d'experts pour aider à mettre en place les structures d'une économie de marché, dans les administrations mais aussi dans les entreprises. Ils ont promis d'encourager les investissements privés, notamment dans le secteur de l'énergie, et offert une coopération approfondie dans les secteurs sensibles comme l'espace, la transformation des industries d'armement, la protection de l'environnement.

La sécurité des cinquante-sept centrales nucléaires de l'Est, dont quinze sont de type Tchernobyl, auraient dû constituer l'un des domaines prioritaires de l'aide technique occidentale. M. Kohl considérait le problème comme *« urgent »* et la France en avait fait une priorité du sommet. Un groupe de travail avait conclu à la nécessité de créer un fonds spécial multilatéral de 700 millions de dollars. Les Américains et les Japonais, longtemps réticents, ont finalement cédé.

Rapprochement sur le GATT

Un « mécanisme » sera mis en place mais sans que son financement soit décidé et avec une gestion qui risque de se révéler difficile par la Banque européenne de reconstruction et de développement et le G 24, organe chargé de coordonner l'aide à l'Est. Le renforcement de la sécurité des centrales restera donc l'objet principal de la Communauté européenne, qui y a consacré 300 millions de dollars pour trois ans.

Les Sept ne sont pas parvenus non plus à s'entendre sur les moyens de renforcer la reprise économique mondiale. La déclaration finale publiée mercredi souligne un engagement des participants *« à adopter des politiques axées sur la création d'emploi et la croissance »*. M. Bush a évoqué un *« solide consensus entre les Sept »*. Mais le tout est resté vague. Les deux pays à qui l'on avait demandé un effort, l'Allemagne, dont les Américains dénonçaient les taux d'intérêt, et le Japon, dont ils voulaient qu'ils relancent sa consommation interne, ressortent confortés dans leurs politiques. Le communiqué donne raison à l'Allemagne en soulignant la nécessité de *« soutenir la reprise sans relancer l'inflation »*.

Curieusement, c'est peut-être au sujet du GATT que le sommet a été le plus utile. Les efforts du chancelier Kohl et ceux du président de la Commission de Bruxelles, M. Jacques Delors, ont permis un rapprochement des positions dans le différend agricole entre l'Europe et les Etats-Unis. M. Mitterrand campe encore sur le principe qu'après la réforme de la politique agricole commune, suffisamment douloureuse pour les agriculteurs européens, c'est aux Américains de bouger.

Le président francais a bénéficié de la compréhension de ses partenaires. Les risques de répercussions politiques en France de la signature d'un accord les ont convaincus qu'il serait maladroit de brusquer les choses. Le chancelier Kohl comme le président Bush ne s'en sont pas cachés. *« La France*, a affirmé ce dernier, *sera dans une meilleure disponibilité après son référendum sur le traité de Maastricht. »* Les Sept ont néanmoins suffisamment rapproché leurs positions pour pouvoir prévoir un accord en 1992. *« Je ne suis pas seulement optimiste*, a assuré le chancelier allemand ; *je suis réellement persuadé que nous atteindrons enfin cet objectif avant la fin de l'année, parce que l'économie mondiale a besoin d'un succès du GATT. »*

HENRI DE BRESSON et ÉRIC LE BOUCHER

Lire également page 15 l'article de Paul Fabra

CANADA : après l'accord entre les provinces anglophones

Le Québec est invité à accepter de nouvelles propositions constitutionnelles pour dénouer la crise

Deux ans presque jour pour jour après l'échec de l'accord dit du lac Meech, qui aurait permis au Québec d'adhérer à la Constitution du Canada, les premiers ministres des neuf provinces anglophones du pays sont parvenus, dans la nuit du mardi 7 au mercredi 8 juillet, à s'entendre sur un projet de réforme susceptible de dissuader la province francophone d'organiser, d'ici au 26 octobre, un référendum sur sa souveraineté *(nos dernières éditions du 9 juillet)*. Le dénouement de la crise constitutionnelle dépend dorénavant de la réaction du gouvernement québécois, qui s'est donné un temps de réflexion.

MONTRÉAL

correspondance

Après plusieurs discussions marathons auxquelles ont participé, durant les quatre derniers mois, les chefs de gouvernement des provinces anglophones, le ministre fédéral des affaires constitutionnelles, M. Joseph Clark, a annoncé la conclusion d'un compromis, qu'il n'a pas hésité à qualifier d'*« historique »*.

L'entente, verbale pour le moment, devrait, d'ici le milieu de la semaine prochaine, être entérinée lors d'une nouvelle réunion pour permettre à Ottawa de présenter, comme prévu, le 15 juillet à la Chambre des communes, un projet global de réforme constitutionnelle. Le premier ministre de la seule province francophone du pays, M. Robert Bourassa, attendait en effet des *« offres acceptables »* pour décider de les soumettre à la population québécoise lors d'un référendum à organiser avant le 26 octobre, à défaut de quoi la consultation aurait porté sur la souveraineté de la province.

La balle est donc maintenant dans le camp du gouvernement québécois, dont le chef a prudemment décidé de prendre une journée de réflexion, avant de répondre à l'invitation qui lui a été faite de participer à des négociations constitutionnelles qu'il boude depuis deux ans.

Le compromis de mardi donne satisfaction aux provinces de l'ouest sur la réforme du Sénat, principale pierre d'achoppement des discussions des dernières semaines. Le premier ministre de l'Ontario, M. Bob Rae, a permis un déblocage en acceptant l'idée d'un Sénat doté de pouvoirs accrus, dont les membres seraient élus au scrutin proportionnel (et non plus nommés par l'exécutif fédéral) et dans lequel chaque province aurait un nombre égal de sièges. A titre de compensation, les quatre provinces dont le poids démographique et économique est nettement plus important (Ontario, Québec, Alberta et Colombie-Britannique) obtiendraient quelques sièges supplémentaires aux Communes.

L'entente sur cette réforme a permis de dégager un consensus sur la future formule d'amendement à la Constitution, le Québec – et du même coup l'ensemble des provinces – obtenant le droit de *veto* qu'il demandait depuis longtemps sur toute réforme des institutions fédérales.

Un statut « distinct »

La question de la reconnaissance du caractère *« distinct »* de la société québécoise serait également réglée, les premiers ministres des provinces anglophones s'étant engagés à inclure une telle clause dans la Constitution. C'est parce que deux petites provinces – le Manitoba et Terre-Neuve – avaient refusé d'accepter cette clause que l'accord du lac Meech, signé en 1987, n'avait pu être ratifié en 1990.

Les groupes amérindiens ont, par ailleurs, eu gain de cause sur leurs principales revendications, en obtenant la reconnaissance de leur *« droit inhérent à l'autonomie gouvernementale »*. L'entente prévoit enfin un renforcement de l'union économique entre les provinces, avec l'abolition de nombreuses barrières commerciales.

Echaudés par les précédents déboires constitutionnels, les Canadiens – au premier rang desquels le premier ministre fédéral, M. Brian Mulroney – se sont bien gardés de crier victoire. M. Mulroney, qui assistait au sommet du G7 à Munich, s'est déclaré *« modérément enthousiaste »*, se contentant d'estimer *« encourageants »* les résultats obtenus. Pressant Montréal de revenir à la table des négociations, le premier ministre de l'Ontario a, quant à lui, estimé que le Québec avait fait *« des gains énormes »* grâce à une *« réelle générosité »* des autres provinces, tandis que son collègue de Terre-Neuve, M. Clyde Wells, laissait entendre que l'accord était à prendre ou à laisser.

A Québec, seul M. Bernard Landry, vice-président du Parti québécois (PQ, ardent défenseur de la souveraineté de la province), a réagi, assimilant l'entente *« à une offensive du Canada anglais destinée à enlever au Québec des pouvoirs et à diminuer son poids politique »*. – *(Intérim)*

□ **COLOMBIE : plusieurs affrontements ont fait une quinzaine de morts.** – Huit personnes ont été tuées, mercredi 8 juillet, à Medellin et cinq autres à Bogota. Les enquêteurs attribuent le premier incident à des milices populaires qui luttent contre le trafic de drogue, tandis que le second serait le résultat d'un règlement de comptes entre trafiquants. Par ailleurs, les corps criblés de balles de deux syndicalistes de Medellin, MM. Fabio Giraldo et Albeiro Rua, militants de l'Union populaire (UP, gauche), ont été retrouvés le même jour. Ces assassinats portent à 2 114 le nombre de membres de l'UP tués depuis 1984. – *(Reuter, UPI, AFP.)*

□ **GUATEMALA : le médiateur se retire des négociations de paix.** – Mgr Rodolfo Quezada Toruno, médiateur dans les négociations de paix au Guatemala, a annoncé, mercredi 8 juillet, qu'il ne participerait plus à aucune négociation tant que le gouvernement et les rebelles d'extrême gauche ne seraient pas parvenus à un accord sur les droits de l'homme. C'est sur cette question qu'achoppent les pourparlers entamés en avril 1991 pour mettre fin à trente et un ans de conflit armé. – *(Reuter.)*

La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

D'Helsinki à Helsinki

A partir de son premier sommet dans la capitale finlandaise en 1974, la CSCE a fourni, pendant la guerre froide, le seul cadre à une concertation Est-Ouest associant tous les pays intéressés à la sécurité du continent, à savoir tous les Etats européens (sauf l'Albanie jusqu'en 1991), ainsi que les Etats-Unis et le Canada en tant que parties prenantes à l'OTAN.

En échange de principes (sur l'inviolabilité des frontières, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats,...) interprétés à l'époque, par Moscou notamment, comme une reconnaissance de l'immuabilité du bloc communiste, les Occidentaux avaient obtenu dans « l'Acte final » d'Helsinki que le respect des droits de l'homme fût reconnu comme l'un des éléments contribuant à la sécurité générale.

Ce que l'on appelait la « troisième corbeille » (celle des droits de l'homme) allait demeurer pendant longtemps le chapitre le plus intéressant, du point de vue des Occidentaux et des dissidents de l'Est, de ce « processus d'Helsinki » qui rassemblait dans des conférences souvent longues les représentants des pays de l'OTAN, des pays du pacte de Varsovie et des pays européens neutres et non alignés. Ce forum paneuropéen produisait des documents, adoptés à l'unanimité, qui engageaient en principe politiquement les Etats mais n'avaient pas valeur juridique de traités internationaux.

Dans la seconde moitié des années 80, alors que les premiers signes d'émancipation en Europe centrale se faisaient jour et que la perestroïka faisait sentir en URSS ses premiers effets, le désarmement devint le chapitre fort du « processus ». Dans le cadre de la CSCE, les pays de l'OTAN et du pacte de Varsovie avaient ouvert à Vienne une négociation dont l'objectif était, pour les Occidentaux, de parvenir à la parité dans certaines catégories d'armements conventionnels, c'est-à-dire d'en finir avec la supériorité dont jouissait le pacte de Varsovie et de le priver des moyens de lancer une *« attaque surprise de grande envergure »* en Europe.

Ils y parvinrent finalement. L'accord sur la réduction des forces conventionnelles en Europe (CFE) allait être solennellement signé lors du sommet de la CSCE de novembre 1990 à Paris, alors même que le pacte de Varsovie était déjà en voie de dissolution. L'URSS, cependant, existait encore ; son éclatement allait ensuite retarder la ratification et la mise en œuvre de cet accord de désarmement.

Les Républiques issues de l'URSS se sont enfin entendues en mai sur la répartition entre elles des réductions d'armements prévues par le traité CFE. Elles ne l'ont cependant pas encore ratifié, et son application (sur quarante mois après l'entrée en vigueur) n'a donc pas encore commencé. Le traité a entre-temps été complété par un accord sur les effectifs qui fixe pour chaque pays un plafond (en général à peu près équivalent au niveau actuel) à ne pas dépasser.

Le sommet de Paris avait aussi ébauché un début d'institutionnalisation du « processus », en décidant notamment de rencontres régulières au niveau ministériel entre pays membres, de la création d'un centre de prévention des conflits et de mécanismes devant également contribuer à prévenir les crises.

C. T.

Prévenir les conflits

Suite de la première page

Plus perfectionnée, cette « annexe » réagirait perfectionnée, qui réagisse plus vite sur des conflits plus localisés, étant entendu qu'il s'agirait de prévention de crises ou de maintien de la paix, seules les Nations unies ayant la légitimité nécessaire pour décréter des sanctions ou des opérations militaires contre un Etat.

La France, dans la foulée du sommet de Paris, avait voulu faire de cette institution où les Etats s'expriment sur un pied d'égalité, un élément porteur de ce que l'on appelait alors *« la future architecture de l'Europe »*. C'est elle qui depuis dix-huit mois a formulé les propositions les plus ambitieuses, trop ambitieuses sans doute car plusieurs ont été repoussées.



Paris avait d'abord lancé l'idée de conclure entre les Etats membres un « traité de sécurité » donnant valeur juridique aux principes énoncés par la CSCE (non agression, respect des frontières, respect de minorités, etc.) et prévoyant qu'en cas de violation de ces normes, les autres Etats s'engageaient à intervenir par des moyens qui étaient à déterminer. C'était trop : Paris a rencontré sur son projet peu d'appuis (celui de la Russie et quelques autres), et beaucoup d'hostilité, à commencer par celle des Etats-Unis. On en est venu plus modestement à l'idée d'un « code de conduite » édictant les normes de comportement entre Etats, mais qui, en prétendant transformer lui aussi des engagements jusqu'ici politiques en engagements juridiques, s'est à son tour heurté à l'hostilité américaine.

Enfin, la France a défendu jusqu'à ces derniers jours dans les instances préparatoires au sommet d'Helsinki l'idée de créer une cour européenne de conciliation et d'arbitrage qui pourrait traiter notamment des conflits mettant aux prises des nationalités ou des minorités et dont les sentences seraient exécutoires. M. Badinter a travaillé avec des juristes de onze pays à l'élaboration de ce projet qu'il est allé défendre dans de nombreuses capitales et qui jouit du soutien de l'Allemagne et de plusieurs pays d'Europe de l'Est, notamment.

M. Mitterrand y tenait beaucoup et l'a fait savoir dimanche dernier au président Bush avec qui il dînait à Munich. Le débat n'est pas définitivement tranché : les pays membres de la CSCE ont décidé de ne pas écarter cette idée sans toutefois prendre de décision définitive lors de ce sommet.

Les Etats-Unis, qui pendant longtemps n'ont pas fait grand cas de la CSCE, ont malgré tout aujourd'hui à son égard une attitude plus ambiguë. Ils y voient notamment un moyen de redonner à l'OTAN une nouvelle utilité. La proposition selon laquelle la CSCE pourrait à l'avenir se tourner vers l'Alliance atlantique pour réaliser des opérations de maintien de la paix va dans ce sens. Elle sera entérinée à Helsinki. Un compromis a finalement été trouvé selon lequel c'est la CSCE, non l'OTAN (dominée par les Américains), qui gardera la responsabilité de telles opérations.

L'autre grand chapitre du document qui sortira du sommet d'Helsinki, porte sur les suites à donner au processus de désarmement. Là non plus la situation n'est pas aussi favorable qu'on l'imaginait fin 1989. L'accord sur la réduction de certains armements conventionnels signé à ce moment là avec M. Gorbatchev n'a pas encore été ratifié dans les Républiques de la CEI.

Il a été complété récemment par un accord sur le maximum d'effectifs militaires, aux ambitions beaucoup plus modestes puisque chaque pays a fixé le plafond qu'il s'engage à ne pas dépasser à peu près au niveau de ses troupes actuelles. Les représentants des pays membres de la CSCE devraient être chargés par les chefs d'Etat d'élaborer le mandat de nouvelles négociations de désarmement englobant notamment les pays neutres européens qui jusque-là n'y participaient pas.

CLAIRE TRÉAN

□ **M. Douglas Hurd au Parlement européen.** – Le Parlement européen s'est montré très critique à l'égard du programme de la présidence britannique de la CEE présenté, mercredi 8 juillet, par M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office. A telle enseigne que, contrairement aux usages établis, l'Assemblée devait adopter jeudi une résolution relevant les insuffisances de la politique du Royaume-Uni dans la construction européenne. A l'inverse, la reconduction pour deux ans de M. Jacques Delors à la tête de la Commission de Bruxelles a été approuvée à une écrasante majorité : 276 voix pour, 13 contre et 9 abstentions.

AFRIQUE

ALGÉRIE : le changement de premier ministre

M. Sid Ahmed Ghozali

Le disciple de son successeur

Son éternel nœud papillon pouvait le faire passer pour l'homme de la modernité, acquis aux vertus du changement. Trompeuse impression : M. Sid Ahmed Ghozali, cinquante-cinq ans, ne s'était rallié que par simple pragmatisme aux vertus de l'économie de marché. Cet ingénieur, diplômé de l'école des ponts et chaussées de Paris, n'a-t-il pas été formé par un patron de choc, en la personne de M. Belaïd Abdesslam, à qui il cède, aujourd'hui, son fauteuil de premier ministre ? C'est ce chantre de l'industrialisation lourde au temps du président Houari Boumediène qui lui mit le pied à l'étrier.

Après l'avoir appelé à la direction des mines et des carburants, il le poussa, en 1966, à la présidence de la Sonatrach, la toute-puissante société d'Etat chargée des hydrocarbures, qui fait rentrer le gros des devises. M. Ghozali y resta une dizaine d'années avant d'être nommé, en 1977, ministre de l'énergie et des industries pétrochimiques. Son franc-parler lui valut ensuite une longue traversée du désert, interrompue par sa nomination, en 1984, comme ambassadeur en Belgique, accrédité auprès de la Communauté européenne, où il noua de solides amitiés.

Après les sanglantes émeutes d'octobre 1988, M. Ghozali fut appelé à prendre le portefeuille des finances, puis celui des affaires étrangères. En juin 1991, en pleine tourmente islamiste, il succéda à M. Mouloud Hamrouche à la tête du gouvernement. Les deux hommes ne cessèrent, ensuite, de s'accuser des pires vilenies. M. Ghozali ne réussit pas mieux que son prédécesseur à contenir le péril intégriste. Sa promesse d'élections *« propres et loyales »* aboutit à un fiasco : à la mi-janvier, il se rangea à l'avis de l'armée, qui obtint la démission du président Chadli et imposa l'interruption du processus démocratique en cours.

Assailli de doutes

Rompu au jeu politique, *M. Ghozali adopta alors un profil* bas, s'en tenant à la seule gestion des dossiers économiques, sans vraiment réussir à briser la méfiance des investisseurs étrangers. Il modifia son gouvernement à deux reprises, une première fois pour y faire entrer le général Larbi Belkheir comme ministre de l'intérieur, puis une seconde pour y accueillir deux transfuges du Front islamique du salut (FIS).

Tout récemment encore, M. Ghozali étonnait ses visiteurs en défendant la mémoire, pour ne pas dire la politique, de Houari Boumediène. Il donnait l'impression d'être désorienté, assailli de doutes – peut-être de remords, – et d'avoir perdu ses repères. Comme beaucoup de ses compatriotes.

J. de B.

M. Belaïd Abdesslam

Un orthodoxe des années Boumediène

En choisissant M. Belaïd Abdesslam comme premier ministre, le Haut Comité d'Etat n'a pas craint de donner une impression de retour au passé, tant cet homme de soixante-quatre ans, dignitaire du FLN, continue d'incarner l'orthodoxie des années Boumediène. Sorte de statue du Commandeur, malgré des années de disgrâce, il ne s'est jamais départi de la doctrine des premiers jours, rappelant à plusieurs reprises au cours de la dernière décennie son opposition farouche à tout ce qui pouvait, de près ou de loin, remettre en cause l'héritage de la révolution algérienne.



Petit et corpulent, austère et rigoureux, l'homme, que l'on dit doué d'une grande capacité de travail, s'était rendu célèbre par une petite phrase qu'il assena comme un leit-motiv lors de son « règne » au puissant ministère de l'énergie et de l'industrie, de 1965 à 1977 : *« Il faut semer du pétrole pour récolter de l'industrie. »*

Pétrole et industrie, cet ancien étudiant en médecine à Grenoble, y crut, comme deux remèdes puissants, administrés à haute dose afin de conduire l'Algérie vers une réelle indépendance économique. Leader du mouvement indépendantiste estudiantin de 1951 à 1955, collaborateur des ministres du gouvernement provisoire de la république algérienne (GPRA) à Tunis de 1958 à 1961, M. Belaïd Abdesslam fut nommé à la tête de l'Office algérien des hydrocarbures au lendemain des accords d'Evian. Négociant aussi bien avec les pays européens, de l'Ouest comme de l'Est, qu'avec les Américains, il fut l'homme des grandes nationalisations lorsque, nommé, en 1965, par le colonel Boumediène, ministre de l'industrie, il créa de nombreuses entreprises d'Etat dont le modèle demeure la SONATRACH (Société nationale des hydrocarbures), dont il confia la direction à un certain Ahmed Ghozali.

Avocat de ce qu'on appelait à l'époque *« l'industrie industrialisante »*, cet idéologue tempéré de pragmatisme, soucieux avant tout d'efficacité, s'est pourtant vu reprocher d'avoir conduit une politique dogmatique, privilégiant les complexes sidérurgiques et pétrochimiques pharaoniques, tournant à 30 % de leur capacité, aux dépens de l'industrie légère et de l'agriculture. Le père de l'industrialisation lourde ne résista pas au changement, en 1978, à la tête de l'Etat, tant son nom était étroitement associé à celui de Houari Boumediène.

Ce baron du régime, suspendu du comité central du FLN en 1981, se contenta alors de sa pension d'ancien ministre, vivant dans un modeste appartement d'Alger, usant de sa liberté de parole pour critiquer sévèrement l'abandon par M. Chadli Bendjedid, au début des années 80, de son projet de valorisation du gaz naturel. M. Abdesslam s'opposa également à la politique de libéralisation de l'économie décidée sous le gouvernement de M. Abdelhamid Brahimi de 1984 à 1988, et notamment aux restructurations des entreprises publiques sur lesquelles il avait fondé toute sa politique de développement.

S'il réintégra le comité central du FLN en 1989, M. Abdesslam en démissionna deux ans plus tard, marquant son opposition à la nouvelle direction de l'ex-parti unique. Récemment, il s'était déclaré partisan d'une *« économie de guerre »* pour sortir le pays de la crise. Adversaire du rééchelonnement de la dette extérieure, il avait prôné une rigoureuse politique d'austérité fondée sur la limitation de la consommation, notamment celle des produits importés.

D. L. G.

Fausse relève

Suite de la première page

Lorsqu'il était arrivé au pouvoir, en janvier, Mohamed Boudiaf s'était vu imposer le maintien en fonction de M. Ghozali, qui n'avait pas alors jugé bon de présenter sa démission pour marquer la rupture avec l'état des choses ancien. Il avait été ainsi contraint de cohabiter avec un homme dont il disait avec mépris, quelques jours seulement avant d'accepter de reprendre du service en Algérie, qu'il appartenait à ce *« personnel issu du magma du FLN »*. Il est vrai que M. Ghozali avait exprimé des réserves sur la création d'un Rassemblement patriotique national (RPN) dont le président du HCE avait fait le leitmotiv de son discours politique. Il est vrai aussi que ce nostalgique du *« Boumediènisme »* triomphant, s'était engagé sans aucun enthousiasme sur le chemin de la libéralisation économique, refusant, par exemple, pour des raisons quasiment idéologiques, l'idée d'un rééchelonnement de la dette extérieure.

Qu'importe les différences de politique et de tempérament qui l'opposaient à Mohamed Boudiaf, un homme d'une autre génération, M. Ghozali n'en hésite pas moins, aujourd'hui, à se réclamer de lui, d'autant plus que la mort violente l'a sanctifié auprès de l'opinion publique. Son retrait du comité central du FLN, qui ne s'est pas réuni depuis les événements du mois de janvier dernier, puis, dans la foulée, sa démission de son poste de premier ministre, signifient-ils qu'il jette l'éponge, qu'il se retire définitivement de la vie politique ?

Economie de guerre

L'avenir dira s'il ne s'agit pas, au contraire, d'une manœuvre qui se veut habile, pour se mettre en réserve de la République, dans l'attente de l'échéance de la future élection présidentielle qui devrait, en principe, être organisée avant la fin de l'année 1993. Si Mohamed Boudiaf s'était déjà placé dans cette perspective-là, qui débordait la simple période de transition pour laquelle il avait été appelé à exercer le pouvoir, son successeur à la tête du HCE, M. Ali Kafi, et ses quatre coéquipiers, ont fait savoir, samedi, *« qu'aucun d'entre eux n'envisage de poser sa candidature à la magistrature suprême »*. Porte est donc laissée ouverte à d'autres candidats. Et Dieu sait s'il n'en manque pas, surtout parmi les hommes du passé...

C'est précisément à l'un de ceux-ci, M. Belaid Abdesslam, que vient d'être confiée, de manière surprenante, la succession de M. Ghozali. Tous les observateurs, en effet, avaient retenu l'engagement solennel pris par le HCE, dans son dernier communiqué, de *« confier le flambeau aux jeunes élites capables d'assurer la relève et d'engager résolument le pays dans la voie du progrès et de la modernité »*, jugeant que la *« génération de novembre »* 1954 avait accompli son devoir historique. Or le nouveau premier ministre, dont M. Ghozali fut l'un des *« poulains »*, représente, aux yeux de beaucoup, une politique économique trop ambitieuse, et surtout trop dirigiste, dont l'Algérie n'a pas encore fini de payer les erreurs.

Rien n'indique que l'ancien ministre de l'industrie et de l'énergie de Houari Boumediène soit revenu à de meilleurs sentiments. Face à la gravité de l'heure, il prône, aujourd'hui, une *« économie de guerre »*, dont on distingue encore assez mal les contours. Dans sa première adresse à la nation, M. Kafi n'avait pas été beaucoup plus explicite en la matière, invitant seulement ses compatriotes à compter sur eux-mêmes et pas sur *« un miracle ou une solution qui viennent de l'extérieur, quelles que soient les bonnes volontés des pays à coopérer avec nous »*.

Une certaine cohérence

MM. Kafi et Abdesslam, ces anciens *« barons »* du FLN, avec lequel ils sont, aujourd'hui, en rupture de ban, sont-ils en mesure de préparer les voies de l'ouverture politique et du redressement économique, en clair d'un changement radical avec le passé ? Déjà, la classe politique avec laquelle Mohamed Boudiaf était dans les plus mauvais termes avait choisi, ces derniers jours, de *« draguer »* le HCE comme l'écrivait joliment le quotidien *le Matin*, de lui forcer la main pour l'engager sur le chemin de la réconciliation nationale. Le pouvoir semblait ne vouloir prendre aucune initiative dans la précipitation et la confusion, donnant la priorité, comme l'exigeait l'opinion publique profondément remuée par *le drame d'Annaba*, aux conclusions de la commission d'enquête, chargée de faire toute la lumière sur l'assassinat de Mohamed Boudiaf. M. Abdesslam appellera-t-il à ses côtés des hommes neufs ? Et pour faire quelle politique ?

L'équipe au pouvoir a au moins, pour elle, une certaine cohérence, dans la mesure où elle réunit deux hommes, MM. Kafi et Abdesslam, qui ont une même lecture politique des réalités algériennes et dont la détermination est à même de plaire à une armée soucieuse d'un rétablissement de l'ordre entendu au sens large du terme. Le premier volet de cette politique passe par la restauration de l'autorité de l'Etat, le second, qui est son corollaire, par la remise en marche de la machine économique.

L'Algérie entre en guerre, une guerre sur tous les fronts intérieurs, une guerre que ses dirigeants veulent totale. Mais la question reste posée de savoir si ceux qui ont conduit le pays à sa perte, sont, aujourd'hui, les mieux placés pour voler à son secours.

J. de B.

PROCHE-ORIENT

La lutte pour le pouvoir dans le territoire de Gaza

Violents affrontements entre Palestiniens islamistes et partisans du processus de paix

Pour tenter de mettre un terme aux affrontements sanglants qui opposent depuis plusieurs jours, dans la bande de Gaza, les militants du mouvement islamiste Hamas à ceux du Fath, principale composante de l'OLP, celle-ci a appelé, mercredi 8 juillet, les Palestiniens des territoires occupés à *« préserver l'unité nationale face à l'ennemi »* et à placer l'Intifada *« au-dessus de toute forme de divergence »*.

GAZA

de notre envoyé spécial

« Si l'escalade se poursuit, cela pourrait bien dégénérer en guerre civile. » Dans le petit salon de sa vaste demeure, à Gaza, le Dr Hayder Abdel Chafi, président du Croissant-Rouge local et chef de la délégation palestinienne aux négociations de paix, ne cherche plus à dissimuler sa *« profonde inquiétude »*. Entre les militants laïques du Fath de M. Yasser Arafat et les « barbus » islamistes de Hamas, les couteaux sont tirés. Enjeu de la bataille en cours : le pouvoir incertain dans le régime d'autonomie promis aux Palestiniens *« dans les six à neuf mois »* par les travaillistes israéliens.

En quarante-huit heures, les échauffourées qui ont éclaté mardi 7 juillet ont dégénéré en combats de rue d'une ampleur et d'une violence sans précédent. Pour la première fois, des pistolets, couteaux, machettes, massues et lance-pierres ont été utilisés dans des affrontements entre Palestiniens. Une dizaine de personnes ont été blessées par balle, une quarantaine d'autres ont dû recevoir des soins dans diverses cliniques et dispensaires privés. Blessé mardi d'une balle dans la jambe, un jeune homme de dix-sept ans, réputé proche du Fath, est décédé la nuit suivante. *« Poignardé sur son lit d'hopital »*, affirment des proches.

La rivalité entre Hamas et le Fath ne date pas d'aujourd'hui. Elle remonte à la création du mouvement islamiste il y a cinq ans. Pour des raisons en apparence mystérieuses, elle s'est aggravée ces dernières semaines, après la révélation – sans preuve – d'un prétendu complot mijoté par le Fath pour éliminer les cadres de Hamas. Dans une guerre de communiqués et de tracts vengeurs, les uns et les autres se sont accusés de trahison, de collaboration avec l'*« ennemi sioniste »*, puis de tentative d'assassinat. Aux paroles se sont bientôt joints les gestes, jusqu'à l'explosion *de ces dernières quarante-huit* heures.

Toute la journée de mercredi, le vieux communiste palestinien qui avait su émouvoir l'opinion publique internationale l'an dernier à Madrid, a tenté de ramener le calme, de trouver un compromis entre les factions, de leur faire signer une cinquième trêve en deux mois. Peine perdue. Mercredi à 16 heures, après avoir entendu les récriminations des frères ennemis, le Dr Abdel Chafi nous a confié à la fois son découragement et son espoir de parvenir *« plus tard »* à une sorte de cessez-le-feu. Une heure après, l'ennemi commun des deux factions, à savoir l'armée israélienne, accusée de part et d'autre d'attiser les dissensions, décidait d'imposer le couvre-feu sur certaines des zones les plus touchées par les affrontements.

Le chaudron des camps

Dans les huit camps misérables où sont entassés plus du tiers des huit cent mille résidents de la bande de Gaza – l'un des endroits les plus surpeuplés de la Terre, avec 46 km de long sur 6 à 10 de large, – la tension reste très vive. Un incident parmi d'autres dans le camp de Chati, qui jouxte la ville de Gaza : une poignée de militants fondamentalistes, attaqués à coups de pierre, par un petit groupe de leurs adversaires du Fath, se réfugient dans la mosquée. De crainte de se trouver pris dans des échauffourées dont ils sont l'enjeu et parfois les acteurs, les cinquante mille résidents du camp ne sont guère sortis de la journée.

A la mosquée, un barbu assiégé et affolé s'est saisi du microphone réservé au muezzin pour appeler les fidèles à la prière. *« A l'aide ! A l'aide !* s'écrie-t-il. *Ici Hamas. Le Fath, collaborateur de la Shabak israélienne, nous attaque ! »*. L'appel a résonné dans tout le camp. Des centaines de *chabab*, les jeunes militants des deux camps, se répandent en courant dans les ruelles. Direction la mosquée. Bientôt la bataille, à coups de pierres et de massue, fait rage. Des femmes hurlent et des gamins s'enfuient. Sur ce, les militaires israéliens surgissent. Une douzaine de jeeps chargées de soldats guère plus âgés que les combattants foncent sur l'objectif.

Divergences sur l'autonomie

Comme par enchantement, l'affrontement entre Palestiniens s'arrête en quelques minutes. Les frondes se tournent vers l'ennemi commun. Lequel lâchera quelques rafales, blessant légèrement un jeune à la jambe. Incident exemplaire du quotidien dans le chaudron de Gaza. *« Nous sommes tous unis dans la lutte contre l'occupant »*, nous avait dit, un peu plus tôt dans la journée, le Dr Ahmed Elyazji, chirurgien, dirigeant local du Fath et, lui aussi, membre des délégations palestiniennes au processus de paix. La question est évidemment de savoir si les Palestiniens pourront rester unis quand – et si – l'occupant se retire.

« La période de transition que nous vivons actuellement, ajoutait notre interlocuteur, *est très critique. »* Selon lui, l'épreuve de force engagée par *« nos frères de Hamas »* n'aurait qu'un seul motif : *« Ils sentent que l'autonomie est peut-être proche, ils veulent leur part du gâteau, c'est tout. »* Le Dr Abdel Aziz Rantisi – il y a beaucoup de médecins dans la lutte palestinienne – rejette bien entendu cette lecture des faits. Membre fondateur de Hamas, il reconnaît tout de même l'évolution de son mouvement à l'égard de l'autonomie. *« Nous la rejetons,* dit-il avec force, *car elle nous coupe la route d'une véritable indépendance »*.

Rien de changé sur ce point, Hamas est opposé depuis le début au processus de paix en cours. Les élections inter-palestiniennes, qui devraient précéder l'autonomie promise sont en revanche beaucoup plus alléchantes pour une organisation qui a finalement assez peu de moyens financiers et qui dispose d'un soutien évalué, à Gaza, à près d'un tiers de la population. L'ambition – pas encore déclarée mais presque – de ce mouvement, dont les dirigeants sont réputés pour leur probité (ce qui n'est pas le cas de nombre de notables proches de l'OLP), est de devenir, à tout le moins, l'opposition légale et si possible puissante d'un futur et éventuel « parlement » palestinien.

« Comme nos frères algériens du FIS, expliquait le Dr Rantisi, *nous avons perdu confiance dans les pouvoirs et les structures laïques. »* L'espèce de course à la légitimité et à la surenchère révolutionnaire et indépendantiste qui a lieu en ce moment entre le Fath et Hamas ne vise rien d'autre que le contrôle des futures voix palestiniennes. *« Que deviendrions-nous,* demandait récemment un militant de Hamas dans une conversation privée, *si, demain, des policiers du Fath pouvaient légalement, dans le cadre de l'autonomie bon marché qui est offerte par les Israéliens, nous interdire ? »* Tout est là, ou presque. Les « barbus » palestiniens peuvent bien prétendre, comme le Dr Rantisi que *« Rabin et Shamir sont les deux faces d'une même pièce »* et que *« l'autonomie est un leurre »*, ils croient beaucoup plus sérieusement que d'autres aux promesses du nouveau premier ministre israélien. *« La paix est un combat »*, dit le docteur Elyazji. Il vient de commencer.

PATRICE CLAUDE

□ **LIBYE : un pilote de chasse se réfugie en Grèce.** – Un avion de combat libyen, de type MIG 23, a effectué, mercredi 8 juillet, un atterrissage forcé sur l'aérodrome de Maleme, dans le nord-ouest de l'île de Crète, a annoncé un porte-parole officiel grec. Le pilote, un sous-lieutenant âgé de vingt-huit ans, qui a atterri *« de son propre gré »* et sans informer la tour de contrôle, a demandé l'asile politique, a-t-on indiqué de source militaire grecque. – *(AFP.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : mille huit cent six morts en six mois dans les ghettos noirs.** – Durant le seul mois de juin, trois cent soixante-treize personnes ont été tuées dans le pays, victimes des violences politiques : c'est ce qui ressort de l'étude, publiée mardi 7 juillet, à Johannesburg, par la commission des droits de l'homme. Selon cette étude, mille huit cent six personnes ont été tuées au cours des six premiers mois de l'année, soit 34 % d'augmentation par rapport à la même période, en 1991. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ANGOLA : une Française assassinée près de Luanda.** – Une Française, Mme Monique Mitchell, épouse d'un ingénieur britannique travaillant pour la société Elf-Aquitaine en Angola, a été tuée, lundi 6 juillet, à environ 17 km au sud de Luanda, a annoncé, mercredi, l'agence portugaise Lusa. Mme Mitchell a été atteinte par une rafale de fusil automatique, tirée par un inconnu, a-t-on précisé de même source. Sept ressortissants portugais avaient été assassinés par des inconnus dans la banlieue de Luanda, le 25 avril. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE : les opérations de secours

« Le pont aérien n'est pas la solution »

estime la présidente du Haut Commissariat pour les réfugiés

Dix jours après le début du pont aérien humanitaire vers Sarajevo, la présidente du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), réclame une extension des opérations de secours à l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine . Après des entretiens, mercredi 8 juillet dans la capitale bosniaque, avec les dirigeants des factions serbes et musulmanes, Mme Sadako Ogata a souligné que *« le pont aérien n'est pas la solution »* .

Tout en se félicitant de l'arrivée de neuf cents tonnes de ravitaillement à Sarajevo *depuis* la prise de contrôle de l'aéroport par la Force de protection des Nations unies (FOPRONU), elle a ajouté que *« le plus gros effort devait concerner les convois terrestres car Sarajevo n'est pas le seul endroit qui a besoin d'aide »*. Mme Sadako Ogata a demandé une augmentation du nombre de camions disponibles pour mener à bien une telle opération.

De son côté, M. Radovan Karadzic, le chef de la communauté serbe de Bosnie, a indiqué, mardi, qu'il ordonnerait à ses forces de se retirer des abords de l'aéroport, si leurs adversaires s'engageaient à ne pas prendre leur place. Dans un message envoyé au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, il a également dit qu'il était prêt à apporter son aide à l'ouverture d'un corridor terrestre vers le centre de la capitale bosniaque.

Des négociations à ce sujet, entamées lundi par la FOPRONU avec les parties rivales, n'ont pas encore abouti. En revanche, les Serbes, qui contrôlent les points stratégiques autour de la « cuvette » de Sarajevo, ont continué, mercredi, à rassembler leurs armes lourdes sous la supervision d'observateurs de l'ONU. Cette mesure constitue l'un des points centraux de l'accord conclu le 28 juin entre les Nations unies et les belligérants pour la réouverture de l'aéroport de la capitale bosniaque. – *(AFP, UPI, Reuter.*

La France envoie des hélicoptères à Sarajevo

A bord du transport de chalands de débarquement *la Foudre*, qui quittera Toulon le mercredi 15 juillet, la France doit acheminer vers le port croate de Rijeka un détachement de son aviation légère de l'armée de terre, qui se rendra ensuite à Sarajevo pour la protection de l'aéroport et des mouvements aériens d'approvisonnement qui y ont lieu. Ce détachement comprend cent quarante-quatre hommes, qui servent neuf hélicoptères Puma, venus de Nancy-Essey, et quatre hélicoptères Gazelle, venus d'Etain. Il devrait être déployé le lundi 20 juillet.

Avec quelque deux mille trois cent cinquante hommes, la France est la nation la plus représentée au sein de la force provisoire des Nations unies dans la zone.

A l'issue du Sommet de Munich

M. Mitterrand défend l'idée d'une conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie

MUNICH

de notre envoyée spéciale

M. François Mitterrand s'est assez longuement exprimé sur ses positions dans la crise yougoslave lors de la conférence de presse qu'il a donnée, mercredi 8 juillet, à Munich à l'issue du sommet des sept pays les plus industrialisés.

Il s'est félicité du soutien recueilli par la proposition française de mettre sur pied une conférence internationale sous l'égide de l'ONU, du type de celle qui s'est tenue sur le Cambodge. Il s'agirait d'accroître la pression internationale en vue d'un règlement politique à tous les problèmes provoqués par la dislocation de l'ex-Fédération yougoslave. Ce forum serait un cadre plus large et plus solennel que celui de la « conférence Carrington ». Il associerait à la recherche d'un règlement tous les Etats voisins de l'ex-Yougoslavie, y compris, probablement, la Russie.

M. Mitterrand a rappelé, d'autre part, que la menace d'un éventuel recours à la force, formulé successivement à Lisbonne par les Douze puis à Munich par les Sept, ne vise qu'à protéger ceux qui acheminent ou accompagnent l'aide humanitaire; *« Nous n'avons pas parlé d'autre chose, c'est-à-dire de présence militaire sur le terrain lui-même »*, a-t-il précisé.

Le droit des minorités

Dans la salle de presse voisine, M. Bush déclarait lui aussi que, ni les Etats-Unis ni l'OTAN n'avaient l'intention d'intervenir militairement, et M. Major affirmait que *« le langage de Munich »* n'avait pas été *« plus guerrier que celui de Lisbonne »*. Des experts des pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) devaient se réunir, *jeudi, à Helsinki*, pour dresser la liste des mesures militaires envisageables pour garantir l'acheminement des secours aux populations de Bosnie.

Au-delà de ces considérations immédiates, M. Mitterrand a fait, sur les origines et la nature du conflit, un exposé qui montre que, sur le fond, il n'a pas varié. Il continue de penser que les Européens s'y sont mal pris, que l'Etat unitaire yougoslave avait ses vertus, que la reconnaisance de l'indépendance des Républiques, hormis pour la Slovénie *« à population homogène »*, a été prématurée : *« J'aurais préféré*, a-t-il dit, *qu'on définisse le droit des minorités avant de reconnaître les souverainetés. »*

Le chef de l'Etat a même donné l'impression de regretter la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine, comme si elle faisait aujourd'hui obstacle à une solution possible au conflit qui la déchire. Evoquant les *« initiatives fâcheuses »* auxquelles se livrent sur le territoire bosniaque la Serbie et aujourd'hui la Croatie, il s'est demandé : *« La solution se trouvera-t-elle dans un partage* [entre Serbie et Croatie] *? Je n'en sais rien mais* a priori *non, puisque la Bosnie a été reconnue. »*

« Nous sommes là devant un produit de l'Histoire qui a fait que pendant des siècles ces populations se sont combattues », a encore dit M. Mitterrand, confirmant ainsi que dans son esprit la guerre dans les Républiques yougoslaves est une fatalité et non l'effet de l'agression de l'une des parties contre les autres. D'autres régions, d'autres peuples d'Europe, sont et seront soumis à cette fatalité historique, qu'ont enrayée pendant plus d'un demi-siècle les Etats unitaires communistes, et à laquelle M. Mitterrand ne voit qu'un seul moyen de s'opposer : le droit.

« Le Serbe de Croatie pouvait se sentir menacé, mais il se sentait aussi protégé par un pouvoir fédéral, a expliqué le président. *Il était yougoslave. Dans une Croatie indépendante, il devient croate. Comme la protection des minorités n'est plus assurée par un pouvoir central, ou du moins le pense-t-il, il faut créer un pouvoir supérieur qui impose le droit. »* C'est le sens de la proposition faite par la France dans le cadre de la CSCE, visant à créer une cour d'arbitrage et de conciliation, que M. Mitterrand s'apprêtait encore à défendre, jeudi à Helsinki.

C. T.

RUSSIE : en marge du « procès » de l'ancien parti communiste

Polémique autour des rumeurs de coup d'Etat

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Bien que grand absent du « procès » du parti communiste soviétique, auquel il avait été pourtant convoqué – et dont la deuxième journée s'est déroulée mercredi 8 juillet à Moscou – M. Mikhaïl Gorbatchev, a tenu à faire connaître son avis. *« Tout le monde est perdant dans ce procès*, a-t-il ainsi déclaré dans une interview publiée mercredi dans la *Literatournaïa Gazeta*, *parce que tout ce qui s'y passe mène au schisme, à l'affrontement. Qu'est ce que cela signifie, mettre au banc des accusés soixante-dix ans de notre histoire ? »* s'est encore demandé l'ancien secrétaire général.

Désaccord dans l'équipe de M. Eltsine

En marge de ce « procès », l'éventualité d'un coup d'Etat d'extrême-droite continue d'alimenter discussions et polémiques. Un désaccord semble maintenant évident au sein même de l'équipe de Boris Eltsine tant sur la réalité de cette menace que sur la manière de l'évoquer vis à vis de l'extérieur. Le président russe a ainsi, à plusieurs reprises, réfuté les propos tenus par son propre ministre des affaires étrangères M. Andreï Kozyrev, qui avait notamment déclaré, le 30 juin dernier, que *« ce qui se passe aujourd'hui chez nous est comparable à ce qui s'est passé en 1933 en Allemagne »*. M. Kozyrev avait aussi fait allusion à une possible perte de contrôle par l'Etat des *« structures fortes »*, à savoir l'armée et le KGB.

D'autres proches de M. Boris Eltsine avaient, eux aussi, évoqué ce danger. M. Sergueï Chakhraï, ancien conseiller juridique du président russe avait ainsi déclaré que le *« renversement »* du président russe était *« possible dès la fin de cette année »* .

M. Eltsine a sèchement remis les choses au point. Dressant un parallèle avec la démission de M. Edouard Chevardnadze, qui avait quitté, en décembre 1990, son poste de ministre des affaires étrangères après une mise en garde contre *« l'avancée de la dictature »*, le président russe aurait dit, selon la *Literatournaia Gazeta*, que *« si M. Kozyrev voulait ressembler à M. Chevardnadze, il n'avait qu'à donner sa démission »*. Pour le chef de l'Etat, aucun homme n'aurait aujourd'hui l'envergure et la base sociale suffisantes pour mener à bien un coup de force. *« L'armée est à nous, elle est russe »*, a-t-il ainsi déclaré, précisant que le ministre de la défense, le général Pavel Gratchev, était *« un démocrate acquis aux réformes »* .

De hauts responsables des ministères de la défense et de la sécurité ont tenu, à leur tour, à démentir les informations selon lequelles ils prépareraient un *« coup d'Etat anti-démocratique »*. *« Il n'y a vraiment pas besoin d'inquiéter les gens avec de telles affirmations »*, a déclaré, mercredi à Moscou au cours d'une conférence de presse, le général Alexandre Gourov, porte-parole du ministère de la sécurité.

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **IRLANDE DU NORD : un groupe paramilitaire protestant revendique l'assassinat d'un catholique à Belfast.** – Un enseignant catholique à la retraite, M. Cyril Murray, a été tué par balles chez lui, dans un quartier protestant de Belfast, au cours de la nuit du mardi 7 au mercredi 8 juillet. Cet assassinat, qui porte à cinquante-deux morts le bilan de la violence politique dans la province depuis le début de l'année, a été revendiqué mercredi par un groupe paramilitaire protestant interdit, les Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF). – *(AFP.)*

□ **ITALIE : une soixantaine de réfugiés albanais interceptés par la marine.** – La marine militaire italienne a annoncé qu'elle avait intercepté, mercredi 8 juillet, une embarcation militaire albanaise, avec à son bord une soixantaine de réfugiés. Ces derniers auraient contraint l'équipage à quitter le port de Saseno, en Albanie, pour gagner l'Italie. Après que les réfugiés eurent refusé de faire demi-tour, les autorités italiennes ont décidé de faire escorter le bateau jusqu'à Brindisi, où il était attendu mercredi en fin de journée. – *(AFP.)*

EUROPÉENS AVANT L'HEURE

Jacqueries sardes

PLOAGHE (Italie)

de notre envoyée spéciale

Au lever du soleil, sur les pentes nues de Ploaghe, Michele, bouche édentée et cheveux blancs, tond son troupeau avec huit autres bergers. *Tradition d'entraide.* Sans l'ombre d'un arbre à l'horizon, les hommes, le dos courbé, suent à manier la tondeuse de barbier sur l'échine des bêtes bêlantes. L'engin est alimenté par un groupe électrogène : le village n'a ni eau ni électricité. A la nuit arrivent femmes et enfants pour le repas sarde finement cuisiné. D'un geste, Michele montre le tas de laine de l'an passé, celui d'il y a deux ans. Monceaux roussis à l'abandon, sous le regard sans illusion. *« Notre laine est trop rêche pour la peau du consommateur européen. »*

« Sans un coup de fusil »

Le désespoir a envahi les campagnes sèches de Sardaigne. Il y a un an, les bergers en rage « descendirent » de leurs montagnes sur Cagliari... Lancées à bout portant sur la façade du *Palazzo Regionale*, leurs brebis sanglantes s'écrasèrent et moururent. Toute la ville s'indigna d'une telle sauvagerie. Qui pouvait comprendre ? *« La brebis, c'est notre outil de travail. Il n'y a pas place pour votre sensiblerie d'ami des bêtes ! »* hurlèrent les manifestants du Movimento Pastori Sardi à la face de leur capitale. *« La politique agricole commune nous a condamnés au désert. »*

Ici, selon ce mouvement né de la crise en dehors des syndicats, en dix ans le prix du lait payé à l'éleveur n'a pas bougé. Le fromage pecorino ne se vend plus, supplanté sur le marché par un rival argentin. *« Les Anglais préfèrent la viande coriace d'un mouton néo-zélandais à la chair tendre de nos agneaux sardes »*, remarque-t-on avec ironie, la bouche esquissant une grimace de dégoût.

C'est qu'en Sardaigne la brebis est un symbole, c'est *« sa louve romaine »*. Et son élevage *« un droit culturel »* pour le Movimento. Depuis des siècles, l'île vivait en tribu, nomade au rythme des traites et des pâtures. *« Ce monde s'écroule, oublié de Bruxelles qui a programmé sa mort depuis longtemps. »* Quarante mille obstinés s'accrochent à leur troupeau. Regardent-ils vers la pétrochimie développée sur la côte ? *« Déjà ferment les premières usines. »* L'industrie du tourisme subventionnée par la CEE ? *« Les clubs français ou allemands ne font travailler que des étrangers. Les Corses les ont foutus dehors. A coups de bombes, eux savent se faire respecter de leur gouvernement. »* Une heure de bac sépare les deux îles. De rares essais de collaboration naissent autour de productions haut de gamme. *« Ces frères, on les connaît trop. »*

Alors seuls ceux possédant au moins quatre cents têtes, comme Michele, accèdent à la mécanisation intensive imposée par les normes européennes de productivité. Dans ce bourg du nord de la Sardaigne, à quarante-cinq ans et depuis l'enfance, il travaille de l'aube au crépuscule et par tous les temps. *« A ce prix, l'activité pastorale peut vivre. »* Il vient de racheter les parcelles de ses frères, *« sans un coup de fusil ! »* Fréquents, les litiges pour le partage des terres sont parfois mortels.

DANIELLE ROUARD

DROITS DE L'HOMME

Dans son rapport annuel

Amnesty International dénonce le double jeu de certains pays

142 pays, sur les 178 que comptent les Nations unies, ont été passés au crible par Amnesty International dans son rapport annuel pour 1992.

L'effondrement du communisme a très sensiblement fait diminuer les abus de pouvoir, mais toutes ses séquelles n'ont pas disparu. En outre, les violences inter-ethniques apportent chaque jour leurs lots d'enlèvements, d'arrestations arbitraires, de tortures et de morts.

La Yougoslavie en est l'un des exemples les plus criants depuis un an. Toutefois, Amnesty souligne le fait que, en une décennie, la question des droits de l'homme s'est imposée à un certain nombre de gouvernements qui ne souhaitaient pas, jusqu'alors, en entendre parler. La mise en place de nouvelles institutions traduit ce changement d'état d'esprit. L'idée selon laquelle on ne peut, sans avoir fait preuve de son respect des droits de l'homme, faire partie de certaines instances internationales, – et donc recevoir à la fois reconnaissance internationale et aides financières – s'est répandue ces dernières années.

Compte tenu de cette évolution, les violations ont tendance à changer de terrain et à ne pas toujours apparaître d'une façon aussi claire que par le passé. Ainsi certains pays prennent des mesures apparemment draconiennes pour être irréprochables sur le plan des droits de l'homme, engagent des actions en justice pour poursuivre les responsables de violences présentes ou passées, mais font preuve, par la suite, d'une irrépressible somnolence pour faire déboucher concrètement ces actions ou pour juger certaines pratiques du passé à la lumière des droits de l'homme. Bref, certains pays s'affirment d'autant plus vertueux qu'ils sont peu disposés à aller jusqu'au bout de leur logique.

C'est le cas dans plusieurs pays d'Afrique, comme le Bénin et le Togo, où l'impunité accordée à certains responsables a eu pour effet d'éluder toute réflexion approfondie sur les systèmes qui portaient atteinte aux droits de l'homme. L'organisation cite le cas de M. Kérékou, l'ancien président béninois, *« le responsable africain le plus haut placé à avoir été officiellement exempté de poursuites en 1991 »*.

Amnesty regrette que dans certains pays africains, même après un changement de gouvernement, les enquêtes avancent avec une telle lenteur que *« les autorités finissent par renoncer à traduire en justice les auteurs de violations de droits de l'homme »*. L'Ethiopie, où les anciens responsables gouvernementaux sont en prison, mais ne sont pas traduits en justice, et le Tchad, où le nouveau régime a ouvert des enquêtes sur l'ère précédente, tout en continuant à violer les droits de l'homme, sont ainsi mis à l'index.

Disparitions et mutilations

A propos de la Turquie, le rapport note également ce double comportement. La libération en avril de *« tous les prisonniers d'opinion connus »* d'Amnesty a été suivie par de nombreuses autres arrestations. D'autre part, *« aucun des projets de loi visant à protéger les détenus contre la torture n'a été suivi d'effet »*, tandis que *« la torture et les mauvais traitements ont continué à être systématiquement infligés, tant aux prisonniers politiques qu'à ceux de droit commun »*.

Dans d'autres pays, les violations sont encore plus patentes. Qu'il s'agisse de la Syrie, de l'Arabie saoudite, de la Libye ou d'autres pays du Proche-Orient ou du Maghreb, les tortures et exécutions « extrajudiciaires » ou à l'issue de procès « inéquitables », sont le lot des détenus, souvent opposants présumés des régimes en place.

La palme en la matière revient toutefois à l'Irak où sont notamment signalées *« des centaines, voire des milliers »* de disparitions. Des témoins ont fait état de mutilations (énucléations, membres sectionnés, personnes arrosées d'essence et brûlées vives) avant les exécutions. Femmes et enfants ne sont pas épargnés. Amnesty lance un appel aux Nations unies pour l'instauration d'un mécanisme de contrôle de la situation des droits de l'homme dans ce pays.

Le Koweït ne fait pas non plus dans la dentelle : tribunaux d'exception, procès *« inéquitables »*, *« recours systématique »* à la torture, *« disparition »* en détention d'au moins quatre-vingts Irakiens et Palestiniens, *« grand nombre d'exécutions extra-judiciaires »*. Le comportement d'Israël dans les territoires occupés est lui aussi sévèrement critiqué : les Palestiniens sont *« systématiquement torturés ou maltraités »* au cours des interrogatoires. Quatre-vingt-dix Palestiniens environ ont été abattus par les forces israéliennes, *« souvent dans des circonstances que rien ne semblait justifier »*.

A un bien moindre niveau, sont épinglés pour mauvais traitements à détenus, voire pour des tortures de la part de membres des forces de l'ordre, la Grèce, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. La Grande-Bretagne est également mentionnée pour l'annulation de plusieurs verdicts de culpabilité rendus il y a quelques années de façon expéditive et pour le comportement de la police et de l'armée en Irlande du Nord. La France se trouve une nouvelle fois désignée pour son attitude vis-a-vis des témoins de Jéhovah qui refusent de revêtir l'uniforme. En Asie et en Amérique du Sud, les disparitions d'« opposants » demeurent habituelles. Au Brésil, mais également dans d'autres pays (Colombie, Guatemala, Pérou), se développe la disparition organisée, et définitive, d' « enfants des rues » et d'adultes. En Asie, Amnesty admet que dans certains pays (la Corée du Nord *communiste par exemple*), il est bien difficile de savoir ce qui se passe vraiment.

Ainsi, compte tenu de cette opacité, la Corée du Sud, où il est en revanche plus facile d'enquêter, pourrait passer – à tort – pour un pays moins protecteur des droits de l'homme que la Corée du Nord... La Chine figure toujours en bonne place sur la liste d'Amnesty : plusieurs milliers de prisonniers politiques ont été maintenus en détention. Les condamnations à mort se sont multipliées.

Enfin, Amnesty confirme son intention d'élargir son mandat aux violations commises par les groupes d'opposition. L'organisation s'est penchée depuis plusieurs années sur la torture et le meurtre de prisonniers détenus par des groupes d'opposition. Désormais, elle s'opposera également *« aux autres meurtres délibérés et arbitraires, ainsi qu'à la prise d'otages par des groupes armés d'opposition politique »*.

P. S.

► Amnesty International. Rapport 1992. En vente auprès des sections et groupes d'Amnesty. Ce rapport peut être commandé à Amnesty International, BP 1148, 10, rue de Lanterne, 69203 Lyon Cedex 01 (95 FF + 25 FF de port). Il est en vente également dans les librairies et à la section française d'Amnesty : 4, rue de la Pierre-Levée, 75553 Paris Cedex 11.




POLITIQUE

Le congrès du PS à Bordeaux

Quand M. Frêche se « mouille »

Le maire de Montpellier est partisan d'un gouvernement « d'union nationale » pour « remettre la France sur les rails »

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Il y a du bouteur en M. Georges Frêche. Quand cet homme s'est fixé un objectif, il va droit à l'essentiel. A grands coups de colère ou de rire, selon les obstacles, toujours à grands coups de gueule, mais sans s'embarrasser de fioritures. Il ne le faisait pas, à l'époque où sa ville de Montpellier contemplait tellement le nombril de son glorieux passé qu'elle en était devenue neurasthénique. Ses propres amis socialistes le considéraient comme un incontrôlable marginal. Il le fait encore moins aujourd'hui après avoir métamorphosé Montpellier en « eurocité » de référence. Son bilan a légitimé son style, ses amis prêtent désormais à son franc-parler une oreille plus attentive : ce n'est pas maintenant qu'il va changer de ligne.

Ce n'est donc pas la peine de lui demander ce qu'il pense des différents textes soumis aux votes des militants du PS dans la perspective du congrès extraordinaire de Bordeaux. Depuis le congrès de Metz, en 1979, qui avait marqué le début de sa longue brouille avec M. François Mitterrand, M. Frêche, maire de Montpellier, député de l'Hérault, ne lit plus les documents de son parti : « *A l'époque*, avoue-t-il, *je les lisais parce que j'y croyais. Depuis, j'ai compris qu'on faisait voter des textes, puis que chacun faisait ce qu'il voulait. J'ai maintenant le calme des vieilles troupes...* »

Du reste, ce congrès de Bordeaux ne revêt, à ses yeux, qu'une importance toute relative : « *Je n'en attends rien. On ne pouvait faire qu'un congrès de façade, c'est ce qu'on a fait et bien fait. C'est un moindre mal.* » Il jure qu'il se montrera discipliné, bien que, en fidèle « jospiniste », il n'ait jamais débordé d'affection pour M. Laurent Fabius. « *Moi, je serai socialiste jusqu'à ma mort. Je ne suis pas socialiste pour faire plaisir à Fabius, Mauroy, Chevènement, Rocard ou Mitterrand. Je me situe souvent dans l'opposition à l'intérieur du parti. Quand la cavalerie charge, ce n'est pas grave qu'il y ait deux ou trois types, à droite ou à gauche, qui sabrent dans les fourrés. Mais quand l'infanterie avance, alors là, il faut que tout le monde se rassemble. Fabius, on peut l'aimer ou pas, mais c'est un homme intelligent, brillant, qui ne traîne pas de casserole et qui a gouverné plutôt bien que mal. Il est tout à fait capable de nous mener aux législatives dans les meilleures conditions possibles. Moi, j'avais voté Mauroy ; Mauroy a passé les rênes à Fabius. Je suis cohérent : je ne me range pas derrière Fabius, je me range derrière le nouveau premier secrétaire. Mon mot d'ordre, aujourd'hui, est clair : tout le monde derrière Mitterrand, Bérégovoy et Fabius !* »

Car le maire de Montpellier n'est pas du genre à désespérer : « *En ce moment, la politique, en France, c'est un combat de nègres dans un tunnel. On ne sait pas qui est le meilleur. Ce sont les moins mauvais qui gagnent ! J'aurais tendance à parier qu'on ne va être battus que de peu, mais, si Chirac et les autres continuent à être aussi mauvais, on va gagner par surprise ! « Béré » fait un peu « teuf-teuf-teuf », mais il ne fait pas d'erreur et, comme la tortue, il peut, à la fin, battre les lièvres.* » C'est également à la hussarde que M. Frêche mènera campagne en faveur du « oui » au traité de Maastricht sur l'Union européenne. « *Notre société a perdu ses repères*, affirme-t-il, *il y a du flottement dans les rangs parce que notre monde traverse une phase de désidéologisation comme l'Histoire en a plusieurs fois connu, par exemple à la fin de l'Empire perse ou de l'Empire byzantin, et cela ne se décantera pas avant un quart de siècle. C'est une raison supplémentaire pour dire « oui » à Maastricht. Ce n'en est que plus difficile, mais ce n'en est que plus nécessaire.* » Et il le fera en plaidant pour le droit d'expression de la minorité : « *La sagesse commande de laisser jouer la clause de conscience en faveur de Jean-Pierre Chevènement. Il faut canaliser les tendances, mais aussi les maintenir. Les tendances, c'est peut-être mauvais, mais, quand il n'y en a plus, on a le centralisme démocratique... Au moment où le socialisme totalitaire s'effondre à l'Est, le PS ne va tout de même pas devenir le dernier parti bolchevique !* »

« Mitterrand a fait du de Gaulle »

Pour M. Frêche, l'essentiel, aujourd'hui, n'est plus là, mais dans la fragmentation de la société française que révèle la montée des corporatismes, dont la « *jacquerie médiévale* » des routiers n'est qu'un symptôme parmi d'autres. Il apparaît dans la crise d'autorité qui se manifeste désormais, chaque fois qu'il y a un conflit social, par un réflexe d'unanimité contre le pouvoir d'Etat. Il se situe dans les dysfonctionnements des services publics que traduit le scandale de la transfusion sanguine, etc.

Le maire de Montpellier, qui assimile la vocation contemporaine de sa ville à celle de Florence sous la Renaissance, parle de « *mal governo* », et son jugement résonne comme un réquisitoire : « *La France n'est plus en état de marche. La plupart des ministres ne savent pas ce que c'est de gouverner parce qu'ils ne sont pas habitués à gérer la vie quotidienne des gens. Ils ne savent pas contrôler l'administration et ils me font penser, devant elle, à des mecs aux ongles rongés en train de gratter du diamant pour y laisser des traces ! L'Etat ne sait plus communiquer avec les citoyens, alors qu'avec le développement des médias nous sommes revenus à l'époque de l'agora grecque : il s'agit de dialoguer directement avec les citoyens. L'Etat est devenu une montgolfière qui va s'écraser parce qu'elle ne lâche pas de lest. Il faut moins d'Etat, mais mieux d'Etat. Cela, François Mitterrand ne l'a pas compris, comme il n'a pas compris que la structure départementale était devenue obsolète. J'aurais aimé qu'il soit aussi un grand homme d'Etat à l'intérieur de notre pays, qu'il prenne des décisions stratégiques. Je l'estime infiniment, mais après avoir écrit* le Coup d'Etat permanent, *il n'a pas touché à l'Etat ; il a fait du de Gaulle... Même de Gaulle, dans les conditions actuelles, ne tiendrait pas dix ans...* »

La France serait-elle donc vouée au pire des destins ? M. Frêche, qui a réponse à tout, soumet une suggestion à la réflexion de ses camarades : « *La démocratie ne peut plus fonctionner comme ça ! Il faut refaire la France à l'anglo-saxonne, en sortant du droit romain... Au point où nous en sommes, je crois que ce qu'il faudrait, pour remettre la France sur les rails – je me mouille, – c'est, pendant un an, un gouvernement d'union nationale, rassemblant les socialistes, les écologistes, le RPR, l'UDF...* » Sans exclure, bien entendu, les communistes, parce que, cela va de soi, le paradoxal maire socialiste de Montpellier-la-diva « *aime mieux un ouvrier stalinien qu'un bourgeois international* ». Cela prouve au moins que même un bouteur tout terrain peut tracer des arabesques...

ALAIN ROLLAT

Les idées de la Gauche socialiste

M. Mélenchon et l'« indicateur de développement humain »

La Gauche socialiste, née de la fusion entre le courant de Mme Marie-Noëlle Lienemann, ex-« néo-rocardienne », et celui de MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, « tontonmaniaques » avérés, n'avait pas tardé à faire parler d'elle après avoir reçu la consécration que représentait l'entrée d'un de ses chefs de file dans le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Mme Lienemann n'était pas ministre délégué au logement et au cadre de vie depuis beaucoup plus d'un mois qu'elle pressait le PS, dans un entretien publié le 13 mai dernier par *le Parisien*, de « *faire le ménage* » parmi ses élus, en désignant lui-même ceux d'entre eux qui auraient succombé à une « *corruption éventuelle* ».

Plaidant depuis longtemps pour ce qu'ils appellent la « *belle alliance* » des « rouges » (les communistes), des « roses » (les socialistes) et des « verts » (les écologistes), les animateurs de la Gauche socialiste se veulent les ingénieurs de ce qui pourrait devenir la nouvelle stratégie du PS. « *Chaque époque produit les idées qui permettent de la comprendre* », explique M. Mélenchon, qui est, des trois, le plus féru d'idéologie. « *Aujourd'hui*, dit-il, *c'est l'écologisme qui met en évidence les limites du modèle de développement capitaliste. Si l'on en reste à ce modèle, on ne pourra tenter de réduire l'écart entre les pauvres et les riches qu'en saccageant la planète. Les socialistes, pour qui la question sociale est prioritaire, doivent donc se tourner vers la recherche d'un « éco-développement » durable. Sinon, ils abandonnent tout l'espace de la critique du capitalisme aux écologistes.* »

« *On ne peut pas continuer à apprécier la politique d'un gouvernement socialiste en fonction de critères qui ne sont pas ceux des socialistes*, affirme le sénateur de l'Essonne. *Il faut dire quels objectifs nous poursuivons, qui nous distinguent de la droite. C'est pourquoi nous proposons l'idée d'un « indicateur de développement humain », évaluant l'avancement d'une société en fonction de la valeur fondamentale à nos yeux : l'épanouissement de la personne.* » Au congrès de Bordeaux, la Gauche socialiste se battra pour faire prendre en compte cette notion et pour rétablir dans le programme du PS la réforme fiscale et l'objectif des trente-cinq heures de travail hebdomadaire, qui en ont disparu, ainsi qu'un paragraphe consistant sur l'alliance avec le PCF.

P. J.

Après l'analyse des votes des militants

Socialisme et République estime que la « crise » du parti est « grave »

Le courant Socialisme et République, qu'anime M. Jean-Pierre Chevènement, a rendu publique, mardi 7 juillet, son analyse des votes des militants socialistes en vue du congrès extraordinaire qui doit se réunir à Bordeaux le 10 juillet. « *Quant 65 % des adhérents du Parti socialiste ne se déplacent même plus pour le congrès de leur parti, quand un votant sur cinq refuse le texte de la direction, c'est que la crise est grave* », estime Socialisme et République, ajoutant que « *la réunion de Bordeaux où ne sera représenté qu'un tiers des militants n'est pas un vrai congrès* ».

M. Chevènement et ses amis affirment que « *le programme et la stratégie d'alliance avec une partie de la droite déroutent les militants qui n'acceptent pas cette dérive du parti d'Epinay* ». Ils appellent ceux des socialistes « *qui n'acceptent pas ce retournement d'alliances, ni cette conversion au libéralisme, à faire naître l'urgent mouvement de renouveau* ».

Avec l'adoption de plusieurs textes en navette entre les deux Assemblées

La session extraordinaire du Parlement s'est achevée

La session extraordinaire du Parlement, ouverte le 1er juillet, s'est achevée, jeudi 8 juillet, par la lecture du décret de clôture signé par le président de la République depuis Munich où il assistait au sommet des sept pays les plus industrialisés. Les dernières séances ont permis l'adoption définitive de plusieurs textes en navette entre les deux Assemblées.

□ **Dispositions relatives à l'éducation nationale.**

Les députés ont adopté définitivement le projet de loi sur la validation d'acquis professionnels pour la délivrance des diplômes et portant diverses dispositions relatives à l'éducation professionnelle. Ce texte, qui n'a pas fait l'objet d'un accord en commission mixte paritaire (CMP), formée de députés et de sénateurs, comporte notamment la traduction législative de l'accord intervenu, le 13 juin, entre l'Etat et l'enseignement catholique, apurant le contentieux sur le forfait d'externat. Seul le PS a voté pour. L'opposition UDF-RPR-UDC s'est abstenue tandis que le PC a voté contre.

□ **Adaptation du revenu minimum d'insertion (RMI).**

Les députés ont adopté définitivement le projet de loi portant adaptation de la loi du 1er décembre 1988 sur le revenu minimum d'insertion (RMI) et relatif à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle. Ce texte, sur lequel députés et sénateurs n'ont pu trouver un accord en CMP, vise notamment à renforcer le dispositif d'insertion et à généraliser la gratuité des soins médicaux. Seul le PS a voté pour. L'opposition UDF-UDC-RPR et le PC se sont abstenus.

□ ***Création du plan d'épargne en actions.***

Les députés ont adopté définitivement le projet de loi créant le plan d'épargne en actions (PEA). Visant à encourager les ménages à constituer une épargne longue et à orienter celle-ci vers les entreprises, ce texte n'avait pas fait l'objet d'un accord en CMP. Seul le PS a voté pour. Le PC a voté contre et l'opposition UDF-UDC-RPR s'est abstenue.

□ **Apprentissage et formation professionnelle.**

Les sénateurs ont adopté définitivement le projet de loi relatif à l'apprentissage et à la formation professionnelle qui avait fait l'objet d'un accord en commission mixte paritaire. Le texte fixe notamment au 1er septembre 1992 l'harmonisation des rémunérations des apprentis. Le projet a été adopté par la droite et le PS. Seul le groupe communiste a voté contre.

□ **Harmonisation de la TVA.**

Le projet de loi relatif à l'harmonisation au sein de la communauté de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a été adopté définitivement par les sénateurs. Seuls les communistes ont voté contre le projet qui avait fait l'objet d'un accord en commission mixte paritaire.

□ **Assurance et crédit.**

Les sénateurs ont adopté définitivement le projet de loi modifiant la législation en matière d'assurance et de crédit pour le marché unique européen. Le projet de loi, qui a fait l'objet d'un accord en commission mixte paritaire, précise notamment l'appartenance au secteur public des société d'assurances. Seul le groupe communiste a voté contre.

F. B.

□ **Rectification de vote.** – M. Gérard Gouzes (PS), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, nous indique que c'est par erreur qu'il a été compté parmi les députés socialistes qui n'ont pas pris part au vote sur le livre II du projet de loi réformant le code pénal pour protester contre le maintien de l'incrimination d'auto-avortement. M. Gouzes précise qu'il souhaitait voter pour le projet.

Le PS propose un « partenariat » aux écologistes

Suite de la première page

Les « *trois tâches majeures* » de ces assises sont, selon les propos du premier secrétaire dans *Vendredi* (daté 3 juillet) la mobilisation pour le « oui » au référendum sur l'Union européenne, le programme et la stratégie pour les élections législatives et, « *à long terme* », la rénovation « *du PS et de toute la gauche* ». Or, M. Fabius sait bien que le calendrier électoral rend pratiquement impossible de mener à bien, de front, ces trois tâches. Les socialistes ne pourront se préparer pour les élections législatives qu'une fois passé le référendum du 20 septembre, qui brouille les contours des alliances imposées par le scrutin majoritaire. Quant à la rénovation de la gauche, elle dépend d'échéances ultérieures. Pour M. Lionel Jospin, qui l'écrit dans le bulletin de son courant, *Idées-Forces*, ce débat-là « *viendra en son temps* », c'est-à-dire... pas maintenant.

L'offensive politique des magistrats

S'agissant du programme du PS, M. Fabius précise, d'ailleurs, que « *du congrès sortira un nouveau texte, qui devra ensuite être resserré, résumé et renforcé pour pouvoir être largement diffusé dans l'opinion publique* ». Autant dire que la « *réunion de Bordeaux* », selon l'expression condescendante des amis de M. Jean-Pierre Chevènement, pourra difficilement représenter davantage qu'une étape dans l'élaboration des propositions du PS. Faute d'y arriver en ayant en poche la garantie d'un accord avec les écologistes pour les élections législatives, le premier secrétaire ne peut espérer donner à son premier congrès dans cette fonction la dimension stratégique escomptée.

La propre tâche de M. Fabius, à Bordeaux, se révèle d'autant plus délicate que, comme il était prévisible, l'ouverture du congrès coïncide avec une nouvelle phase dans l'action de la justice sur les affaires de financement du parti et de ses campagnes électorales. Ayant rencontré le juge Renaud Van Ruymbeke sur sa route dès le premier jour – le magistrat rennais était venu perquisitionner au PS quelques heures après la passation des pouvoirs entre M. Pierre Mauroy et M. Fabius, le 14 janvier dernier, – il le retrouve six mois plus tard. Le PS n'est pas, aujourd'hui, mieux armé qu'il ne l'était alors pour faire face au soupçon qui pèse sur ses élus, alors même que, selon la SOFRES, 48 % des Français placent au premier rang des événements qui pourraient leur rendre le PS moins antipathique « *la condamnation en justice des personnalités politiques impliquées dans les « affaires »*.

M. Fabius a fait adopter par le comité directeur, fin mai, la mise en place d'une commission interne, présidée par M. Daniel Mayer, ancien président du Conseil constitutionnel, pour étudier les problèmes posés par la mise en cause d'élus du parti dans des procédures judiciaires. La conclusion qu'il en tire est qu'une telle commission ne peut aller au-delà de la définition d'une déontologie interne, qui, actuellement, n'est pas écrite et qui, à l'avenir, pourra être invoquée dans des procédures internes à l'encontre d'un militant. Dans l'immédiat, il est impossible au PS d'anticiper sur la marche de la justice et de désigner lui-même à l'opinion d'éventuelles « brebis galeuses », c'est-à-dire des élus soupçonnés – et seulement soupçonnés – d'avoir profité des mécanismes de financement de leur parti pour s'enrichir personnellement.

Pour les autres, qui ont appliqué les consignes de leur parti à l'époque où le recours aux bureaux d'études était le passage obligé pour faire face aux dépenses de campagne, M. Fabius, comme il l'avait précisé devant le comité directeur fin mai, entend faire jouer la solidarité du PS. Cela implique que leur défense soit assurée politiquement, face à ce que les socialistes considèrent comme une offensive de nature politique des magistrats. Dans l'hypothèse où M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, serait inculpé en tant qu'ancien trésorier du PS, il paraît exclu qu'il se démette de sa fonction. A la différence de M. Bernard Tapie, en effet, le président de l'Assemblée serait poursuivi en raison de son action au service du PS, et non à la suite d'un différend dans des *affaires privées*.

La « double appartenance »

Le contexte créé autour du congrès extraordinaire de Bordeaux n'est manifestement pas favorable à ce que ces assises revêtent un grand éclat. Anticipant sur cette morosité – et sur une audience encore affaiblie par rapport au congrès de décembre dernier, – M. Jean-Pierre Chevènement et ses amis, partisans du « non » au référendum sur le traité de Maastricht, ont simplement appelé à voter contre le projet de programme proposé par la majorité du comité directeur, position qui a été approuvée par 8,5 % des militants ayant exprimé un vote. M. Jean Poperen a, lui, voté pour ce texte, mais il a fait savoir dès le début de la semaine (*le Monde* du 8 juillet) qu'il n'attend pas grand-chose du congrès. L'un comme l'autre regardent vers d'autres horizons pour contribuer à la « *recomposition de la gauche* » qu'ils appellent de leurs vœux. Estimant que la position minoritaire de M. Chevènement n'est pas de nature à altérer la perception de l'engagement européen du PS par l'opinion, M. Fabius n'envisage pas de procédure d'exclusion contre le courant Socialisme et République.

Le premier secrétaire a précisé, en revanche, que toute « double appartenance » serait inacceptable. Cet avertissement vaut pour l'ancien ministre de la défense et ses amis, qui évoquent la création d'un mouvement baptisé « Gauche citoyenne », et pour la Gauche socialiste en raison de l'annonce par M. Harlem Désir de la création du « *Mouvement* ». Or, le président de SOS-Racisme a des amis dans ce courant, qu'anime notamment M. Julien Dray, ancien vice-président de l'organisation antiraciste. Les autres dirigeants de la Gauche socialiste, Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie, et M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur de l'Essonne, écartent clairement, quant à eux, toute rupture avec le PS.

La Gauche socialiste, qui a opposé son propre projet de programme à celui de la majorité du comité directeur en vue du congrès de Bordeaux (*le Monde* daté 5-6 juillet), constate qu'avec un score qui devrait se situer au-dessous de 8 % des mandats, elle a légèrement progressé, certes, par rapport au congrès extraordinaire de décembre dernier (6,76 %), mais que les courants majoritaires et, principalement, celui de M. Laurent Fabius, lui ont chichement mesuré l'oxygène. Les résultats obtenus dans les fédérations fabiusiennes du Pas-de-Calais, de la Seine-Maritime et des Bouches-du-Rhône n'inspirent pas à ses dirigeants un vif désir de s'intégrer à la direction « resserrée » que M. Fabius souhaite mettre en place après le congrès.

Le débat sur le programme peut être alimenté, à Bordeaux, par le désir de M. Fabius de définir quelques mesures que le PS pourrait demander au gouvernement de prendre à l'automne – la prise en charge du risque que représente la grande dépendance pour les personnes âgées, la sanction financière du linenciement des salariés de cinquante-cinq ans et plus, voire la pérennisation des exonérations de charges pour le premier emploi – et par les efforts de la Gauche socialiste pour inscrire dans ce texte des *éléments de « programme commun »* avec les écologistes. A défaut d'être le congrès d'un progrès stratégique décisif, Bordeaux pourrait être celui d'un début de « dialogue idéologique » avec les partenaires que le PS rêve d'attirer *à lui*.

PATRICK JARREAU

Lire également page 20 l'article de Roland-Pierre Paringaux et Edwy Plenel : M. Renaud Van Ruymbeke a décidé d'inculper M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale.

POLITIQUE

L'affaire de Port-Fréjus

Le procureur de Draguignan serait prêt à témoigner en faveur de M. Léotard

LYON

de notre bureau régional

Entre Fréjus – dont M. François Léotard est le maire démissionnaire – et Lyon, où l'ancien ministre a été inculpé, le 29 juin, d'*« ingérence, trafic d'influence et corruption »*, une heure avant l'annonce de sa renonciation à *« tous ses mandats électifs »*, le dossier de Port-Fréjus a fait, mercredi 8 juillet, un détour par... Draguignan.

Confronté avec les cinq autres inculpés, MM. Gilbert Lecat, Michel Hamaide, Marc Mascherpa, Henry Meyer et André Vecchini, en présence du magistrat instructeur, M. Henry Blondet, aux trois habitants de Fréjus, M. René Espanol et les frères Gori et Séverin Milanello, qui par leurs plaintes ont porté l'affaire sur la place publique, M. Léotard a produit un témoin surprise : le procureur de la République de Draguignan, M. Jean Ory.

Selon l'ancien président d'honneur du Parti républicain, ce magistrat aurait de lui-même, quarante huiheures avant cette confrontation, appelé la mairie de Fréjus pour proposer de témoigner en faveur de M. Léotard à propos de l'achat controversé d'une partie du domaine de Sainte-Croix, acheté en 1986 par M. Léotard à M. Meyer. D'après Me Patrick Devedjian, par ailleurs député RPR des Hauts-de-Seine, qui assistait mercredi Me Jean-Marc Varaut, l'avocat du maire de Fréjus, M. Ory se serait proposé pour raconter au magistrat instructeur lyonnais comment, la première fois qu'il s'était rendu à une invitation à dîner chez M. Léotard, il avait cru s'être trompé d'adresse devant l'*« état de vétusté »* de cette demeure.

S'il était confirmé, ce témoignage pourrait effectivement abonder dans le sens de la défense de M. Léotard qui, pour avoir acquis cette propriété au prix de 1,2 million de francs, est accusé par ses détracteurs d'avoir offert en échange à M. Meyer une entrée d'un bon rapport financier dans les opérations immobilières du site de Port-Fréjus dont ils furent eux mêmes expropriés ou exclus. M. Léotard, dans le « Mémoire concernant l'acquisition de la maison de Sainte-Croix » rendu public au lendemain de son inculpation, se défendait de cette accusation en arguant du fait que cette maison était dans un état de vétusté avancé lorsqu'il l'avait achetée.

Le procureur de Draguignan étant actuellement en vacances, les indications fournies par Me Devedjian n'ont pour l'instant pas été confirmées par l'intéressé.

M. Espanol en colère

L'avocat de M. Espanol, le promoteur à l'origine de la première des plaintes qui ont abouti à l'inculpation de M. Léotard, s'est indigné de l'intervention annoncée du procureur de Draguignan dans la mesure où c'est M. Ory qui avait pris, dans les péripéties précédentes de l'affaire, les réquisitions qui avaient abouti à l'incarcération de M. Espanol et au refus de sa remise en liberté, en février 1991, alors que le fils du promoteur *« était agonisant »*. M. Espanol était alors emprisonné pour avoir tenté de s'opposer physiquement à son expropriation. M. Espanol s'est montré encore plus virulent en déclarant *« ne plus s'étonner que* [ses] *plaintes déposées pour coups et blessures »* à Draguignan *« n'aboutissent pas »*. Me Devedjian préférait, mercredi après-midi, insister sur le fait que les *« accusations de M. Espanol s'effondrent une à une »* plutôt que sur le témoignage du procureur de Draguignan qu'il estimait *« normal, comme celui de tout citoyen qui aurait des informations à donner à la justice »*.

Quant à M. Léotard, à l'issue des onze heures de confrontation, il apparaissait décontracté à la sortie du palais de justice de Lyon. Dans une courte déclaration il a repris les déclarations de son avocat selon lequel *« il avait fallu toute la malice d'un ancien garde des sceaux* [NDLR : M. Henri Nallet] *pour prendre au sérieux les élucubrations de M. Espanol »* avant d'affirmer que ce dossier relevait d'une *« véritable manipulation juridique de cette affaire par le pouvoir pour des raisons de fausse symétrie »*. L'ancien ministre s'est de nouveau déclaré certain de bénéficier d'un non-lieu *« en toute transparence »* et prêt à se représenter la tête haute devant ses électeurs.

ROBERT MARMOZ

La lutte contre la corruption

La responsabilité des politiques

par Thierry Bréhier

LA corruption est un cancer. Il n'y a donc pas de remède miracle pour guérir une société de ce mal. Rendu public le mercredi 8 juillet, le rapport de la commission de prévention de la corruption, créée par M. Pierre Bérégovoy (*le Monde* du 9 juillet), le démontre clairement. D'où, peut-être, la déception de ceux qui espéraient qu'elle préconiserait l'intervention chirurgicale qu'ils jugent indispensable. Mais quand la maladie est ancienne, il ne suffit pas de pratiquer l'ablation d'une tumeur pour empêcher une nouvelle prolifération. En tout état de cause, c'est le rôle de la justice, pas celui d'une commission administrative. Celle-ci devait uniquement formuler un diagnostic et proposer des remèdes susceptibles d'éviter la propagation du mal.

La tâche était ardue. Car la corruption n'est ni une nouveauté, ni probablement aussi étendue que la récente multiplication des affaires, ou plus exactement la place médiatique qui leur est accordée, pourrait le laisser croire. Comme l'explique un des membres de cette commission, la corruption est *« comme le gaz »* : elle se répand dans toutes les infractuosités, mais il n'y a plus en France de grosses fuites dans les canalisations, seulement quelques trous. C'est pour tenter de les colmater que la commission a proposé soixante-quinze *« rustines »*.

Son travail aurait été certainement mieux apprécié s'il avait été effectué il y a deux ans. Aujourd'hui, sa description des mécanismes rendant possible la corruption n'apprend pas grand-chose, tant quelques « affaires » ont déjà permis de les mettre au jour. Surtout, ce travail ne paraît pas à la mesure des attentes de l'opinion. Celle-ci ne veut voir que la corruption politique, et la commission n'aborde pas le délicat dossier du financement des partis. Elle peut faire valoir, il est vrai, que le premier ministre lui avait justement demandé de s'attaquer à l'ensemble du problème – et donc de montrer que le mal touche aussi le monde économique, – et qu'une commission d'enquête parlementaire, ponctuée par un volumineux et pertinent rapport, a déjà sérieusement étudié la façon dont la classe politique se procurait l'argent dont elle pensait avoir besoin.

Malheureusement, le bilan du sérieux travail de cette commission administrative n'est pas à la mesure du mal. Les citoyens ont perdu confiance dans leurs élus, et, pour la sauvegarde de la démocratie, il est indispensable de la rétablir. Quelques décisions spectaculaires sont donc indispensables. Dans le catalogue des mesures proposées, certaines peuvent, peut-être, y contribuer. C'est le rôle du gouvernement, et tout particulièrement de son chef, de les sélectionner et de convaincre le Parlement de les voter.

La faute de quelques élus, l'incapacité des autres à réagir rapidement et clairement, sont en cause dans le degré de gravité atteint par ce fléau. Peuvent-ils continuer à se défausser sur les magistrats et sur quelques hauts fonctionnaires de la tâche de le combattre pour en guérir la collectivité nationale ? Le temps semble venu pour les politiques de prendre leurs responsabilités.

Les sociétés d'économie mixte sur la sellette

Au-delà du dossier particulier relatif aux conditions dans lesquelles M. Léotard a acquis le domaine de Sainte-Croix, l'affaire de Port-Fréjus met en évidence les effets pervers du recours par les collectivités locales à la constitution de sociétés d'économie mixte (SEM) pour la réalisation d'opérations d'aménagement. C'est parce qu'ils sont soupçonnés d'avoir tiré des profits personnels de leurs fonctions d'administrateurs de la Société d'économie mixte de l'aire de Fréjus (SEMAF) que le maire de Fréjus, deux autres élus locaux et trois promoteurs ont été inculpés d'ingérence (*le Monde* du 2 juillet).

Or, dans son rapport au premier ministre, la commission de prévention de la corruption souligne, justement, sans remettre en cause l'existence des SEM (au nombre de 966 en 1990), que, d'une façon générale, *« les risques de corruption, et plus généralement d'agissements délictueux qui en découlent, méritent d'être analysés »*.

« Les possibilités de malversations découlent en premier lieu de la nature des missions réalisées par les SEM, indique ce rapport. *Les opérations d'aménagement et de construction constituent des enjeux financiers considérables et présentent un intérêt évident pour les intervenants privés. Dans ce cadre, et à chaque phase du projet d'aménagement (études préalables, dossier de réalisation, mise en œuvre...), les dirigeants de la SEM disposent du pouvoir de choisir leurs partenaires privés (bureaux d'études, maîtres d'œuvre, puis promoteurs). Les masses financières ainsi engagées sont rarement négligeables. Il est donc évident que les sociétés susceptibles d'emporter des parts de marché seront tentées de corrompre les dirigeants de la SEM mais également les élus et fonctionnaires de la collectivité de rattachement afin d'obtenir des contrats. Le risque est accru du fait que les SEM ne sont pratiquement jamais soumises aux règles de passation des marchés publics (...) »*

« Il serait inéquitable et inopportun, ajoute le rapport, *de jeter l'opprobre sur l'ensemble de ces sociétés. Cependant, l'on ne peut esquiver le constat selon lequel ces secteurs d'activités, à la rencontre de l'intérêt général et de l'intérêt privé, largement financés sur des fonds d'origine publique, ne peuvent qu'attirer des convoitises, lesquelles aboutissent parfois à placer les décideurs publics devant des tentations de corruption ou d'ingérence. »*

« Un domaine privilégié de moralisation »

Le rapport relève également que *« le droit auquel sont soumises les SEM permet difficilement de prévenir ces phénomènes, notamment parce que le contrôle systématique de ces sociétés n'est pas aisé »*, d'autant moins que *« le défaut de communication par les SEM de leurs comptes et documents de gestion n'est assorti d'aucune sanction »* et que *« le préfet, qui ne dispose plus depuis 1983 de représentants aux conseils d'administration de ces sociétés, n'est souvent informé qu'imparfaitement de leur fonctionnement »*.

La commission en conclut que *« les SEM pourraient constituer un domaine privilégié de la moralisation de la vie publique »* et elle préconise *« d'améliorer les procédures de contrôle externe dans le cadre d'une procédure d'alerte »*, en instituant par exemple *« un censeur auprès des conseils et assemblées des SEM »*, et de *« renforcer la transparence au bénéfice des élus et des habitants des collectivités locales. »*

DÉFENSE

La France instaure un commandement des opérations spéciales

Par arrêté du ministre de la défense, paru au *Journal officiel* du jeudi 9 juillet, il est créé un commandement des opérations spéciales sous l'autorité du chef d'état-major des armées. Cette décision était attendue (*le Monde* du 2 avril), mais c'est une « première » en France où, jusqu'à présent, les unités chargées de telles actions relevaient des états-majors propres à chacune des trois armées et à la gendarmerie.

En principe, le commandement des opérations spéciales doit être confié au général de brigade Maurice Le Page, qui avait été chargé de concevoir le projet. Il consiste à coordonner, sous la responsabilité d'un état-major unique, le travail de soldats dits d'élite qui, en période de crise et à plus forte raison en temps de guerre, procèdent à des actions spéciales comme les opérations sur les arrières de l'ennemi, la prise ou la libération d'otages, des missions secrètes hors de France. Ce commandement ne dispose pas à l'avance de forces affectées en permanence. Il puiserait le cas échéant parmi des unités existantes, essentiellement le 1er régiment parachutiste d'infanterie de marine (à Bayonne), les commandos de la marine ou les commandos de recherche et d'action dans la profondeur (CRAP) de la 11e division parachutiste.

□ **Le général français Robert Rideau au Cambodge.** – Le général de brigade Robert Rideau, adjoint au général de division Bernard Janvier, qui commande la 6e division légère blindée (DLB) à Nimes, a été nommé au poste de commandant en second de la force internationale des Nations unies au Cambodge. Il succède au général de brigade Michel Loridon, qui vient de recevoir sa troisième étoile (*le Monde* du 7 juillet) et qui prend, à la fin de son mandat de six mois au Cambodge, le poste d'adjoint au général commandant les forces françaises en Allemagne.

L'instruction du dossier d'ABCE est confiée à la chambre d'accusation d'Angers

Le dossier de fausses factures instruit par le juge d'instruction Thierry Jean-Pierre concernant les activités de la société ABCE, filiale du GIFCO, groupement d'intérêt économique proche du PCF, et dans lequel quatre élus du Cher sont *« susceptibles d'être inculpés »* d'abus de biens sociaux, a été confié, mercredi 8 juillet, à la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Angers par la chambre criminelle de la Cour de cassation.

La chambre d'accusation d'Angers prendra donc le relais du juge Manceau pour instruire cette affaire qui concerne des collectivités locales de toutes tendances politiques dont notamment les villes de Vierzon, Bourges, Orléans, Tours, Clermont-Ferrand, Nevers, Auxerre, Châteauroux, Montluçon, Aurillac, les départements de l'Allier, du Loiret, du Puy-de-Dôme et du Cher, ainsi que les régions Auvergne et Centre (*le Monde* du 7 juillet).

La préparation du référendum sur le traité d'Union européenne

Les partisans du « non » conduiront des campagnes séparées

Les partisans du « non » au référendum du 20 septembre au sein de l'opposition parlementaire ont lancé séparément, mercredi 8 juillet à Paris, leur campagne contre la ratification du traité de Maastricht. MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin (RPR) ont présenté leur Rassemblement pour le non au référendum (RPNR). De son côté, M. Philippe de Villiers (UDF) a rendu public sa Coordination pour l'Europe des nations.

MM. Charles Pasqua et Philippe Séguin ont présenté, mercredi 8 juillet à Paris, l'association intitulée Rassemblement pour le non au référendum (RPNR), qui aura, selon ses promoteurs, une *« existence limitée dans le temps »*. Elle cessera son activité au lendemain de la consultation référendaire du 20 septembre destinée à autoriser le président de la République à ratifier le traité de Maastricht.

« La campagne de l'association ne sera pas agressive à l'égard de ceux qui votent oui au RPR », a affirmé M. Pasqua en se défendant de conduire une *« opération personnelle ou fractionniste »*, car il ne s'agit pas, en la circonstance d'un *« problème de lutte de pouvoir »* au sein du parti néo-gaulliste. S'interdisant de *« contester l'autorité de Jacques Chirac »*, qui s'est prononcé pour le « oui », à titre personnel, en laissant la liberté de vote dans son mouvement, le président du groupe RPR du Sénat a lancé un appel en faveur du « non » à *« tous ceux qui se reconnaissent dans la démarche gaulliste en ce qui concerne l'Europe »*. Assurant que *« ce non n'est pas un non à l'Europe »*, mais que *« c'est un non à une Europe divisée »*, M. Séguin a affirmé que le peuple français va avoir une *« responsabilité historique à assumer »*, car *« il détient entre ses mains non seulement l'avenir du pays, mais aussi celui de la construction européenne »*. Le député des Vosges a donné connaissance d'un *« manifeste »* qui va lui servir de base pour sa campagne.

M. Séguin : des « sillons parallèles »

Intitulé *Non à Maastricht, une chance pour la France, un espoir pour l'Europe*, ce texte de quatre pages indique que le traité d'Union européenne, *« à l'évidence, ne répond pas aux enjeux de l'Europe d'aujourd'hui »*. Il affirme que *« la création à marche forcée d'une monnaie unique (...) agira entre les pays européens et à l'intérieur de ceux-ci comme une centrifugeuse »* et que traité établit une *« technocratie souveraine, indépendante des gouvernements, donc de la sanction des électeurs »*. Soutenant que le rejet *« ouvrirait la voie d'une nouvelle négociation »*, ce *« manifeste »* propose sept axes pour un nouveau traité : création d'une monnaie unique, élaboration d'un système de sécurité collective, soutien au développement des pays de l'Est en vue de leur association à l'espace économique européen, fixation des règles d'un grand marché commun européen, création d'une haute autorité de l'environnement, rétablissement de la règle de l'unanimité au sein de la CEE et de l'autorité des Parlements nationaux, établissement de la liste précise des compétences de la Commission de Bruxelles *« pour stopper toute dérive vers la bureaucratie »*.

Interrogés sur l'hypothèse d'une campagne commune avec d'autres partisans du « non », notamment M. Philippe de Villiers, député (app. UDF) de Vendée, M. Pasqua a rejeté sa participation à un *« quelconque cartel des non »* et M. Séguin s'est dit favorable à des *« sillons parallèles »*. Il semble acquis, cependant, que les deux hommes tiendront un meeting commun, le 12 septembre à Paris, avec le fondateur de Combat pour les valeurs.

M. de Villiers a présenté une Coordination pour l'Europe des nations composée de parlementaires UDF et RPR (1). Son *« plan d'action »* prévoit la mise sur pied d'une *« coordination UPF pour le non »* avec d'autres représentants du RPR, le lancement, dès le 16 juillet, d'une opération *« 5 000 réunions Tupperware »*, la publication d'un *vademecum* sur *« les septs raisons de voter non »*, un symposium européen, début septembre, réunissant représentants de pays européens de l'Ouest et de l'Est. *« La France,* a déclaré M. de Villiers, *est entrée dans un grand débat. Toutes les positions sont honorables à condition qu'elles soient désintéressées. Nous sommes européens, mais nous n'acceptons pas le piège dans lequel François Mitterrand a voulu enfermer la France. » « Si, en censurant Bruxelles, on censure aussi Mitterrand,* a-t-il ajouté, *il n'y a pas de mal à cela. »* Estimant à 40 % le pourcentage des partisans du non au sein de l'UDF, M. de Villiers a indiqué qu'il avait le matin même adressé un courrier à M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, pour s'inquiéter de la part qui lui sera réservée dans la cadre de la campagne officielle de la confédération.

Cette demande a été considérée comme *« une plaisanterie »* par M. Yves Galland. Le président du Parti radical a souligné en substance que la position officielle de l'UDF en faveur du oui interdisait toute faveur vis-à-vis de M. de Villiers. M. Galland a annoncé une mobilisation de son parti *« pour répondre aux arguments des partisans du non »*. Une brochure va être diffusée à trois millions d'exemplaires. Les 12 et 13 septembre, les radicaux valoisiens tiendront leur congrès afin de *« solenniser »* leur engagement.

O. B. et D. C.

(1) La Coordination pour l'Europe des nations est pour l'instant composée de MM. Michel Poniatowski (sénateur UDF du Val-d'Oise), Bernard Seillier (sénateur UDF de l'Aveyron), Mme Christine Boutin (député UDC des Yvelines), MM. Louis de Broissia (député RPR de Côte-d'Or), Pierre Mauger (député RPR de Vendée), Alain Griotteray (député UDF du Val-de-Marne), Louis Moinard (sénateur Union centriste de Vendée), Bernard Barbier (sénateur UDF de Côte-d'Or), Jean Kiffer (député app. RPR de Moselle), François d'Aubert (député UDF de Mayenne), Alain Mayoud (député UDF du Rhône), Henri de Raincourt (sénateur UDF de l'Yonne) et Jean-Luc Préel (député UDF de Vendée).

Une association des maires pour Maastricht

M. Charles Gautier, maire socialiste de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), et M. Bernard Frau, maire de Grand-Couronne (Seine-Maritime), porte-parole de Génération Ecologie, viennent de créer l'Association des maires pour Maastricht et l'Union européenne (AMMUE). Ils ont expliqué, mardi 7 juillet, à Paris, qu'ils souhaitent *« dépasser les clivages politiques »* dans le but de *« fédérer, pour le référendum du 20 septembre, les actions d'élus locaux des diverses familles et tendances politiques, d'inciter les maires à jouer leur rôle naturel de relais auprès des citoyens pour leur faire partager la construction de l'Union européenne, et de devenir un interlocuteur potentiel du Parlement européen »*.

Cette nouvelle association tiendra une première réunion des maires intéressés le 1er septembre à Saint-Herblain et elle envisage d'organiser, le 15 septembre, une série de réunions publiques à travers tout le pays.

□ **Selon un sondage BVA, le « non » au référendum progresse.** – Selon un sondage BVA publié dans le numéro de *Paris-Match* daté du 8 juillet, 42 % des Français sûrs d'aller voter, se prononceront en faveur du « oui » au référendum sur la ratification du traité de l'Union européenne, soit une baisse de six points par rapport au mois de juin, contre 32 % qui voteront « non » (contre 26 % le mois dernier). 26 % des personnes interrogées ne se prononcent pas, voteront blanc ou nul. En suffrages exprimés, les résultats donnent 57 % en faveur du « oui » (contre 65 % en juin) et 43 % pour le « non » (35 % en juin). Ce sondage a été réalisé les 3 et 4 juillet auprès d'un échantillon de 969 personnes.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris

La débandade et l'aveu

La reconnaissance par le docteur Michel Garretta, ancien directeur général du Centre national de la transfusion sanguine (CNTS), de certaines de ses «erreurs» dans la politique suivie à l'égard des hémophiles – dont 256 sont morts et 1 200 sont contaminés par le virus du sida – a dominé les débats du mercredi 8 juillet, devant la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. La tension propre à ce procès n'en reste pas moins très vive.

Doucement, lentement, le procès a «craqué» comme un ciel d'orage après une journée lourde et moite. Et l'on ne fut pas trop surpris lorsque le docteur Michel Garretta, la moustache défaite, se lança dans un *mea-culpa* à sa mesure : *«J'ai commis une erreur, je l'assumerai»*, dit-il d'une voix légèrement vibrante et comme tremblée.

Alors qu'il venait de reconnaître avoir tous les éléments en sa possession, en avril 1985, pour mesurer les dangers encourus par les hémophiles consommateurs de concentrés sanguins non chauffés, le docteur Garretta a donc plié pour la première fois : *«Je comprends bien aujourd'hui que j'ai commis une erreur. Je n'ai pas su dire au ministère de la santé :* «il faut importer massivement des produits chauffés.» *Je n'ai pas su dire au Laboratoire national : «Je n'attends pas votre autorisation.» Eh bien, je n'ai pas su le faire ! Je n'ai pas su être hors la loi ! Je n'ai pas su être hors norme ! Mais je n'ai pas pris ma décision par indifférence. Je l'ai prise parce que je pensais que c'était la moins mauvaise solution, le meilleur compromis. Je me suis peut-être trompé.»*

Tout le personnage éclatait dans cet aveu restrictif et sans regrets, cette confession amendée aussitôt que consentie : *«Je me rends compte que toutes les critiques pèsent sur moi. Mais, dans les jours qui suivent ma décision, tous les responsables, à tous les niveaux, prennent les mêmes décisions. Il faudra bien expliquer pourquoi tout le monde commet les mêmes erreurs !»*

On se rappelait alors la sortie de Me François Morette, l'un de ses conseils, qui brossait le portrait d'un prévenu traqué : *«Je vous interdis de l'injurier. Il a été forcé comme un sanglier. On s'étonne de son cynisme quand il répond brièvement, on le qualifie de fuyant quand il répond longuement !»* On se rappelait tous les démentis, toutes les dénégations, et les affirmations, et les assurances, et les serments des jours précédents...

Un roman noir

Crevé, l'orage grondait encore. Et il allait revenir à Me Michael Zaoui, partie civile, de provoquer un nouvel éclair de vérité : *«Docteur Garretta, vous avez écrit qu'attendre le 1er juillet 1985 pour «basculer» des produits non chauffés aux produits chauffés vous semblait le meilleur compromis entre les impératifs de la santé publique et les contraintes économiques. Vous êtes médecin. Comment pouvez-vous mettre en balance ces impératifs et ces contraintes-là ?*

– Quand on est confronté à une réalité complexe, il faut tout prendre en compte. Bien sûr, aujourd'hui, tout le monde dit que je me suis trompé, et je sais que j'ai fait une erreur. Il est évident que, si j'avais été capable d'acheter des tests de dépistage du sida aux Etats-Unis, nous aurions pu éviter la contamination de plusieurs centaines de malades.»

Le docteur Garretta se rassoit, lutteur sonné, laissant ses avocats muets. Trop de faits imparables, de documents et de témoignages s'étaient accumulés depuis trois semaines pour qu'il puisse tenir ferme dans son fortin. Trop d'accusations, d'abord insinuées, puis assenées par ses trois honorables confrères et co-inculpés, ont sapé la fiction dans laquelle il s'est drapé : directeur général sans fautes et sans reproches, prince immaculé de la transfusion sanguine à la française...

Mercredi 8 juillet, toutes ses fortifications, ou peu s'en faut, ont cédé les unes après les autres. Et le président Jean-Louis Mazières s'est contenté, avec la précision nécessaire, de tourner les pages de ce roman noir.

Début mai 1985, le docteur Garretta sait en effet que 50 % des quatre mille hémophiles français sont déjà contaminés par le virus du sida. Mais il peut aussi chiffrer l'évolution prévisible de l'épidémie si rien n'est fait. Bien conscient qu'il faudrait endiguer la contamination des hémophiles, il écrit les 7 et 9 mai, à l'intention du Laboratoire national de la santé, de la direction générale de la santé et de son ministre de tutelle, que *«trois mois de retard signifient, à terme, la mort de cinq à dix hémophiles et d'un certain nombre de leurs proches»*. Il est, ajoute-t-il, d'une *«urgence absolue d'interrompre la propagation»* du mal.

Or, vingt jours plus tard, le docteur Garretta dirige une réunion interne du Centre national de la transfusion sanguine. Les experts présents confirment l'ampleur du danger : *«Tous nos lots sont contaminés...» Ce qui n'empêche* pas le directeur général du CNTS de conclure *«au non blocage et au non rapatriement* a posteriori *des lots de produits finis, sachant que le calcul statistique démontre malheureusement que tous nos pools sont actuellement contaminés»*.

«Je ne suis pas un surhomme»

Pourquoi ne pas avoir choisi d'interdire la distribution des concentrés contaminés, lui demande le président. *«Ce n'était matériellement pas possible de retirer tous les produits...»*, articule maladroitement le docteur Garretta. Ainsi est-il passé de la proclamation d'une *«urgence absolue»* d'agir à une capitulation en rase campagne, avant même d'avoir croisé le fer avec les pouvoirs publics... Ainsi commence-t-il à se perdre dans ses propres contradictions.

Sans doute faut-il chercher une explication plus forte et vraisemblable à sa politique, durant le printemps 1985, dans ces lignes qui résument le faux dilemme des dirigeant du CNTS à la date du 29 mai : *«C'est aux autorités de tutelle de prendre leurs responsabilités sur ce grave problème et d'éventuellement nous interdire de céder des produits, avec les conséquences financières que cela représente.»*

«Quelles sont les contraintes économiques qui autorisent le docteur Garretta à prendre le risque de contaminer 20 % des hémophiles ?», interroge Me Georges Holleaux, partie civile. Le docteur ne répond pas. Alors le substitut, Mme Michèle Bernard-Requin, évoque à sa place les produits sanguins en stock au CNTS et leur *«poids» financier*, quelque 10 millions de francs.

Alors s'effondre la deuxième ligne de défense du docteur Garretta. Car comment justifier que des produits sanguins réputés *«semi-finis»*, qualifiés par l'ancien directeur général du CNTS de résidus – des *«échecs du chauffage»*, – puissent se voir imputer une valeur financière ? Comment, surtout, après avoir eu l'inconscience de leur conférer une valeur marchande, oser les mettre en vente ?

A ce point, les réponses du docteur Garretta, encore assurées dans la forme, ne sont plus, sur le fond, que des balbutiements : *«Nous faisions ce que nous pouvions...», «Je ne suis pas un surhomme.» «Je n'ai pas su le faire, et puis c'est tout...» «Personne ne nous dira de faire autrement. Il faudra expliquer pourquoi tout le monde s'est trompé.»*

Inertie et absence de courage

Au fait, oui, pourquoi ? Parce qu'à l'évidence il y eut, dans la sphère administrativo-politique en charge de ce dossier, une faillite et une démission sans freins. Peut-être le docteur Garretta n'a-t-il pas tort lorsqu'il s'étonne de se retrouver «seul» sur le banc des prévenus, où il aurait volontiers accepté la compagnie des médecins soignants des hémophiles et des *«deux cents»* responsables de la transfusion sanguine française. Peut-être...

Mais en quoi sa responsabilité personnelle en aurait-elle été diminuée ? *«Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre,* lance sans aménité excessive le docteur Jean-Pierre Allain, son ancien collaborateur et actuel co-inculpé. *Je n'étais absolument pas d'accord avec lui et, dans le contexte de sa prise de pouvoir au CNTS, il cherchait à éliminer ses opposants. J'ai un certain nombre de pièces qui me permettent d'affirmer qu'il voulait m'écarter.»*

Et le docteur Robert Netter, ancien directeur du Laboratoire national de la santé, autre inculpé, se défausse tout aussi vivement de ses responsabilités : *«Je n'étais pas un fonctionnaire d'autorité. J'ai fait ce que j'ai pu à l'époque. Je n'avais pas le pouvoir d'arrêter la distribution de ces produits. Le docteur Garretta m'a écrit pour me dire qu'il chauffait tous les concentrés en Autriche. Je n'avais pas lieu de soupçonner un industriel de mettre en vente des produits potentiellement contaminés.»*

Cette débandade devant les juges donne une idée de ce que purent être l'inertie et l'absence de courage devant un problème majeur de santé publique. Comme si devait correspondre à la fuite devant les responsabilités de sa charge une culpabilité volatile...

Aujourd'hui accablé, cerné, devenu le triste emblème de la déroute d'une partie de l'élite médicale, le docteur Garretta paye son ancienne gloire imméritée. N'était-il pas le patron sans partage du CNTS ? Ne disposait-il pas du *monopole de l'importation pour* la France des produits sanguins ? Ne pouvait-il pas, enfin, se prévaloir du titre envié de conseiller technique du ministre de la santé en matière de transfusion sanguine ?

LAURENT GREILSAMER

Le docteur Rossignol condamné à dix-huit mois de prison

La troisième chambre du tribunal correctionnel de Toulouse a condamné, mercredi 8 juillet, le docteur Georges Rossignol, urologue à la clinique Saint-Jean-Languedoc de Toulouse, à dix-huit mois de prison ferme pour complicité de faux et usage *(le Monde* du 18 juin). Le docteur Rossignol, qui est privé de ses droits civiques, civils et de famille pour dix ans, devra également verser 190 000 F de dommages et intérêts aux parties civiles. Poursuivie pour faux en écriture privée, la secrétaire du docteur Rossignol, Christine Vuillemin, a été condamnée à cinq mois d'emprisonnement avec sursis.

En 1988, un commerçant toulousain, M. Michel Dufour, avait porté plainte contre X... après avoir échappé, grâce à la sagacité de son médecin de famille, à une cystectomie radicale (ablation de la vessie) préconisée par le docteur Rossignol. Le diagnostic de tumeur cancéreuse grave qu'avait délivré le chirurgien avait en effet été démentie par tous les autres spécialistes consultés par le malade. Le document d'analyse qui était supposé avoir justifié le diagnostic du docteur Rossignol était en fait un faux, dénoncé aussitôt par le laboratoire de la clinique Saint-Jean. L'ancienne secrétaire de M. Rossignol a reconnu l'avoir fabriqué elle-même à la demande, a-t-elle affirmé, de l'urologue. Le docteur Rossignol avait cependant toujours nié.

□ **L'ancien PDG de l'entreprise constructrice du télésiège de Luz-Ardiden condamné à deux ans de prison avec sursis.** – Le tribunal correctionnel de Tarbes (Hautes-Pyrénées) a condamné, jeudi 9 juillet, à deux ans de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende, M. Victor Mautino, l'ancien PDG de la société Montaz-Mautino, le constructeur du télésiège de Luz-Ardiden, dont l'effondrement avait coûté la vie à six skieurs, le 1er mars 1987. Le tribunal a aussi condamné à deux ans de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende M. Yves Estebenet, responsable du suivi des travaux et employé par la société CETESO (Centre d'études thermiques et électriques du Sud-Ouest).

Pour les neuf inculpés qui avaient comparu lors du procès en juin *(le Monde* du 12 juin), le procureur de la République avait requis des peines de six mois à deux ans de prison, assorties d'un sursis partiel ou total laissé à l'appréciation du tribunal, ainsi que trois relaxes.

SCIENCES

Dans l'Essonne

La totalité des déchets radioactifs entreposés au Bouchet pourraient être évacués

Le projet de réhabilitation du site du Bouchet (Essonne), sur lequel sont entreposés quelque 30 000 mètres cubes de déchets miniers contenant des résidus radioactifs, va peut-être connaître un début de concrétisation. Le préfet de l'Essonne devrait prendre une décision, jeudi 9 juillet, à l'occasion de l'examen de ce dossier par le comité départemental d'hygiène (CDH) du département.

Il n'est, bien sûr, pas question pour le CDH de laisser ce site en l'état. Bien que les dépôts soient constitués de déchets miniers faiblement radioactifs résultant du traitement des minerais d'uranium, il y a dans ces résidus des quantités notables de radium. En particulier sur certains «points chauds» où le niveau de radioactivité atteint les 5 millions de becquerels par kilo contre quelques dizaines, voire quelques centaines de becquerels sur d'autres zones du site.

Si les mesures effectuées à l'extérieur du site montrent que les eaux superficielles et profondes ne sont pas chargées en radium, si les émissions de radon, gaz radioactif résultant de *la décroissance du radium, sont, sauf* en un point, inférieures aux normes, celles faites à l'intérieur du site du Bouchet font apparaître des dépassements (entre 10 et 50 fois pour le radon) ainsi qu'une certaine contamination de la flore et de la faune au niveau des os.

Fort de ce bilan, le CDH pourrait proposer jeudi que le Commissariat à l'énergie atomique, responsable du site, recouvre temporairement le terrain d'argile et de terre pour piéger le radon et réduire ses émanations ; continue de surveiller radiologiquement l'intérieur et l'extérieur du site ; enlève enfin la totalité des résidus dès que, comme l'a proposé M. Jean-Yves Le Déaut, député socialiste de Meurthe-et-Moselle, un lieu de stockage national aura été mis en place pour ces déchets radifères (1).

Ce *dernier problème, qui montre* bien qu'à chaque type de déchets radioactifs doit correspondre une filière de gestion, est d'autant plus important que d'autres producteurs de ces matières gênantes, comme l'usine *de terres rares de Rhône-Poulenc à la* Rochelle, ne savent actuellement où entreposer leurs déchets, sinon de manière provisoire sur le centre nucléaire de Cadarache.

(1) Il pourrait être demandé que les déchets des points chauds soient tout de suite conditionnés et évacués vers un stockage provisoire.

ILE-DE-FRANCE

Construit par l'entreprise Bouygues

Un réseau de transports souterrain traversera les Hauts-de-Seine

M. Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, a présenté, mercredi 8 juillet, son projet de réseau souterrain de circulation qui reliera la Défense à Issy-les-Moulineaux, à l'ouest de Paris. Une ligne de transports en commun sera ajoutée aux voies à péage destinées aux voitures particulières.

MUSE (Maille urbaine souterraine expresse) devait être à l'origine un réseau routier souterrain concédé à péage. Il est devenu un projet non seulement routier, mais aussi de transports *en commun* puisque *le tunnel* prévoit, outre deux niveaux pour les voitures particulières, un troisième niveau réservé à une ligne de transports collectifs, soit VAL (métro léger automatique), soit système de bus articulé, soit métro automatique sur coussins d'air.

La principale colonne vertébrale du *projet traversera le* département en épousant sa forme de haricot du nord au sud, mettant en relation la Défense et Orly. Quatre branches, l'une vers l'est, trois vers l'ouest, innerveront le département. Il est évidemment prévu *de pouvoir raccorder MUSE aux* autres projets de transport régionaux, ainsi qu'aux différentes lignes SNCF, de métro et de RER.

Le département voit dans ce réseau l'occasion de combler le manque d'un *réseau de transports en commun* desservant entre elles les communes des Hauts-de-Seine. Actuellement, 86 % des déplacements à l'intérieur du département se font en voiture individuelle. Ses techniciens présentent comme une économie pour la collectivité l'ajout de la ligne de transports en commun au réseau routier initial : 2 kilomètres de tunnel pour les voitures seules coûtent 744 millions de francs et 930 millions si l'on ajoute la voie de transport en commun. Le réseau est évalué à 40 milliards de francs. A l'origine, le tunnel routier concédé devait être intégralement financé par le péage. Au nom de la ligne de transports en commun, par définition service public, le département annonce qu'il consacrera 4 milliards de francs aux travaux, pour financer la première tranche (19 *milliards au total) qui serait mise en* service en 1999.

L'entreprise Bouygues, lauréate de la consultation internationale lancée en avril 1991, déjà chargée de la réalisation de «l'université Pasqua» *(le Monde du 25 juin)*, sera l'*entreprise* leader pour la construction du réseau, six autres groupements d'entreprises intervenant ponctuellement.

Le président du conseil général des Hauts-de-Seine et le maire de Paris *n'ont pas fait la démonstration d'une* grande concertation en présentant leur projet à quarante-huit heures d'intervalle : lundi 6 juillet, M. Jacques Chirac dévoilait le projet de réseau souterrain de Paris *(le Monde* daté 5-6 juillet).

JOSÉE POCHAT

REPÈRES

ESPACE

Le lancement de la fusée japonaise H-2 est reporté d'un an

L'Agence spatiale japonaise (NASDA) a décidé de reporter d'un an le lancement de sa future fusée H-2, après un nouvel échec survenu le mois dernier dans la mise à feu expérimentale de son moteur principal LE-7. Rapporté par l'ensemble de la presse nationale, mercredi 8 juillet, ce contretemps porte un nouveau coup dur au programme spatial japonais, dont l'ambition est de concurrencer l'Europe et les Etats-Unis sur le marché des lanceurs de satellites.

La fusée H-2 a été conçue pour placer en orbite géostationnaire des charges de deux tonnes. – *(AFP.)*

HANDICAPÉS

Le Conseil économique et social dénonce le manque d'établissements spécialisés

Le Conseil économique et social a adopté, mercredi 8 juillet, un rapport sur les handicapés profonds, qui a été présenté par *M. Michel Creton.* Ce texte attire l'attention sur la situation particulièrement difficile des personnes atteintes simultanément de plusieurs handicaps moteurs et mentaux, ainsi que sur les autistes, qui restent, selon M. Creton, *«les grands oubliés du handicap»*. Mal identifiés, ils sont mal comptabilisés. Les estimations font état d'environ quarante mille enfants et adultes fréquentant un établissement spécialisé. Mais on ignore combien restent dans leurs familles. En tout cas, les foyers pouvant les accueillir sont en nombre insuffisant. Aussi, le Conseil *économique et social propose-t-il* de multiplier les *«petits établissements d'accueil»* et même de reconvertir certains hôpitaux actuellement sous-occupés. Les conseillers demandent que le problème de la prise en charge de cette catégorie d'infirmes soit enfin clarifié entre l'Etat, le département et la Sécurité sociale. Ils suggèrent que les familles des polyhandicapés soient également mieux accueillies, informées et soutenues.

IMMIGRATION

Le maire de Vincennes juge «insupportable» la présence de familles européennes et maliennes «sur le même palier»

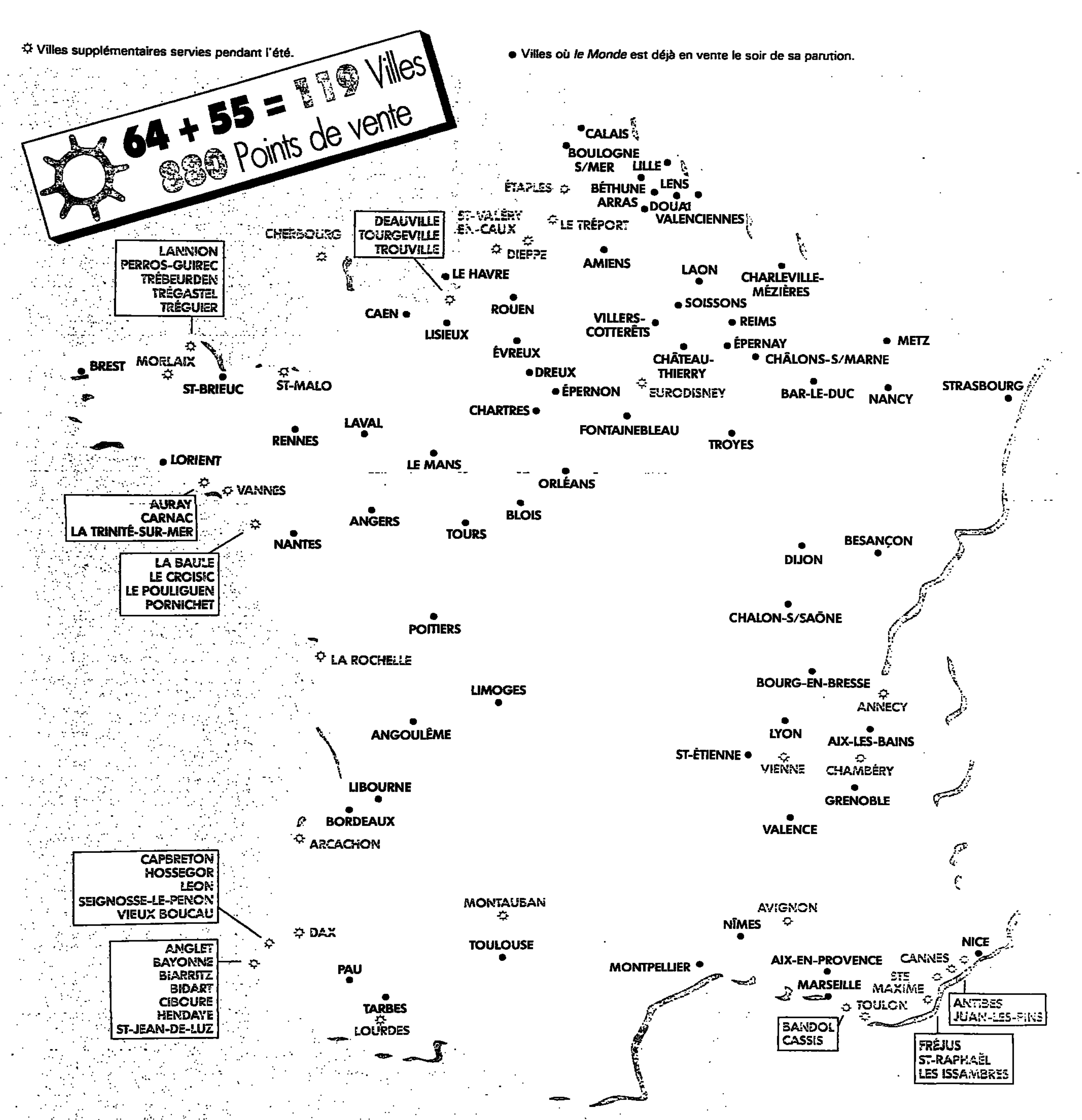
M. Jean Clouet, sénateur UDF et *maire de Vincennes*, estime, dans l'éditorial de son bulletin municipal, que mettre *«sur le même palier»* une famille de *«type européen»* et une famille malienne créerait une *«situation insupportable pour les deux familles»*. Commentant le *«spectacle indigne et navrant»* qu'offrent les 321 familles, pour la plupart maliennes, installées depuis le 21 mai au pied du *château de Vincennes*, pour réclamer un logement, le maire précise : *«Comment peut-on imaginer que des populations africaines, par essence rurales, bénéficiant ou souffrant d'une fécondité galopante (9 ou 10 enfants) sont susceptibles d'être logés dans des habitats collectifs de type européen ?»*.

Par ailleurs, des familles, également d'origine malienne, qui, depuis trois semaines, occupaient chaque après-midi la mairie de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), à laquelle elles réclament un logement, ont été évacuées par la police, mercredi 8 juillet. La municipalité communiste affirme que toutes ces familles avaient été reçues une par une. *«Certaines ont obtenu un logement neuf et d'autres demandes sont en cours d'examen»*, déclare-t-on à l'hôtel de ville de Gennevilliers.

□ **Un cadre licencié abusivement reçoit 1,3 million de francs d'indemnités.** – Le conseil des prud'hommes de Nancy (Meurthe-et-Moselle) a accordé, mercredi 8 juillet, 1,3 million de francs d'indemnités à M. Gérard Martin, sous-directeur d'un établissement bancaire, licencié en 1986 parce que sa sœur, employée de la même banque, avait commis des détournements de fonds. Le tribunal des prud'hommes lui a accordé 52 000 F de préavis, 416 000 F d'indemnités de licenciement et 832 000 F de préjudice moral. Licencié du Crédit universel pour *«faute grave»* et *«absence de formalisme»*, M. Gérard Martin avait été blanchi au mois de mars par la cour d'appel de Nancy, après six ans de bataille juridique *(le Monde* du 20 mars).

PENDANT L'ÉTÉ, DANS 55 STATIONS DE VACANCES, Le Monde EST EN VENTE LE SOIR DE SA PARUTION

Cinquante villes en février, soixante-quatre deux mois plus tard, cent dix-neuf aujourd'hui : *le Monde* poursuit le rapprochement engagé vers ses lecteurs, grâce à un aménagement de sa distribution. Du 9 juillet au 31 août, *le Monde* sera en vente le soir même chez certains marchands, là où un moyen de transport permet de faire parvenir le journal, chaque jour de la semaine, suffisamment tôt dans l'après-midi. Ces acheminements pour l'été s'ajoutent aux soixante-quatre que *le Monde* a déjà installés pour toute l'année : au total, dans 880 points de vente en province, *le Monde*, cet été, est désormais disponible, le soir même de sa parution.



VILLES SUPPLÉMENTAIRES SERVIES PENDANT L'ÉTÉ . **ANGLET (64)** – centre commercial B.A.B.2. **ANNECY (74)** – Gare – 9, rue Royale – 18, rue du Pâquier – 34, rue Carnot – 12, rue des Glières – 3 et 25, rue Sainte-Claire – 1, pl. Saint-François – 24, rue Filaterie – 2, rue Revon – 37, av. du Parmelan – 22, av. de France – 7, rue Centrale – 12, rue des Pommaries – 8, quai Eustache-Chappuis – rue Jean-Jaurès. **ANTIBES (06)** – 24, bd du Général-Leclerc – 30, rue Aubernon. **ARCACHON (33)**- gare – 45, bd du Général-Leclerc – 47, cours Lamarque – 224, bd de la Côte-d'Argent – « Bar Tony » Le Mouleau – allée de la Chapelle. **AURAY (56)** – gare. **AVIGNON (84)** – gare – 22, cours Jean-Jaurès – 29, rue de la République – 6, pl. de l'horloge – 11, pl. Carnot – 15, pl. des Corfins – 1, rue du Lima **BANDOL (83)** ex-Maison de la presse, 10, av Jean-Moulin. **BAYONNE (64)** – gare – 15, rue de la Salie – 46, rue Jules-Labat – pl. de-Gaulle. **BIARRITZ (64)** – aéroport – av. Edouard-VII – 12, rue Mazagran **BIDART (64)** pl. du Village. **CANNES (06)** – gare – « Lib. de la presse », 4, rue d'Antibes – « Le Khédive », 67, rue d'Antibes – « Le 116 », 63, rue Félix-Faure. **CAPBRETON (40)** – « Les Arcades », bd du Front-de-Mer – 12 et 57, rue du Général-de-Gaulle. **CARNAC (29)** – av. Mile – av des Druides – 2, pl de l'Eglise **CASSIS (13)** – ex-Maison de la presse, av. Victor-Hugo – 13, av. de la Vignerie – 32, rue de la Reine. **CHAMBERY (73)** – gare – 19, rue Sommeiller – rue Saint-Antoine – 22, av des Ducs-de-Savoie – 97, rue Croix-d'Or – pl. du Théâtre.– 139, pl Saint-Léger **CHERBOURG (50)** – Gare. **CIBOURE (64)** quai Maurice-Ravel **DAX (40)** – gare – 7, cours de Verdun – pl. Fontaine-Chaude **DEAUVILLE (14)** – Au p'tit kiosque – Beach Bazar – 190, av. de la République – 88, rue Eugène-Colas – 58, rue Désiré-le-Hoc **DIEPPE** – gare **ETAPLES (62)** – Maison de la presse, pl. du Général-de-Gaulle. **FRÉJUS (83)** – 379, bd de la Libération – « Le Méditerranée », bd d'Alger **HENDAYE (64)** – gare – « Les Arcades », bd Leclerc – Le Rond-Point – rue du Port. **HOSSEGOR (40)** – av. de la Grande-Dune – 232, av Paul-Lahary **JUAN-LES-PINS (06)** – Maison de la presse. **LA BAULE (44)** – 232, av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny – 41 et 71, av du Général-de-Gaulle – espace François-André – 39, rue Lajarrige. **LA ROCHELLE (17)** – gare – 55, quai Valin – 16, rue Saint-Sauveur – 1, rue Chef-de-Ville – cours Wilson – 16, allée du Mail **LA TRINITÉ-SUR-MER (56)** – Presse mille trucs et Trinité presse – cours des Quais **LANNION (22)** 9, rue Geoffroy-de-Pontblanc – quai d'Aiguillon – 32, av. du Général-de-Gaulle – rue de Viarmes. **LE CROISIC (44)** – rue de la Marine – 13, quai de l'Aiguillon. **LE POULIGUEN (44)** – promenade **LE TRÉPORT (76)** – Maison de la presse, quai François-1er **LES ISSAMBRES (83)** San Peïre. **LEON (40)** route des Lacs. **LOURDES (65)** gare. **MARNE-LA-VALLÉE (77)** – Eurodisney. **MONTAUBAN (82)** – gare. **MORLAIX (29)** –gare **PERROS-GUIREC (22)** –14, pl de la Marne – pl. de l'Eglise – 3, rue du Maréchal-Joffre – 89, rue Ernest-Renan – pl. de la Chapelle-Clarté – pl du centre Ploumanach – bd Thalassa. **PORNICHET (44)** – 129, av. de Mazy. **SAINT-MALO (35)** – gare **SAINT-JEAN-DE-LUZ (64)** – gare – 59, rue Gambetta – pl. Louis-XIV **SAINT-RAPHAEL (83)** – promenade René-Coty – kiosque du Vieux-Port, cours Guilbaud – Port de Santa-Lucia. **SAINT-VALERY-EN-CAUX (76)** – 20, quai du Havre. **SAINTE-MAXIME (83)** – Maison de la presse et librairie des Dauphins, bd du Général-de-Gaulle. **SEIGNOSSE-LE-PÉNON (40)** – 5, pl. de Castille. **TOULON (83)** – gare – « Hall de presse », av. du Maréchal-Leclerc. **TOURGEVILLE (14)** – centre commercial Champion. **TRÉBEURDEN (22)** – 4, route de la Corniche-Goastrez. **TRÉGASTEL (22)** – rue du Général-de-Gaulle – 6, pl du Koz-Pors **TRÉGUIER (22)** – 9, pl du Martray **TROUVILLE (14)** – 8, pl Fernand-Moureaux – bd Fernand-Moureaux – 59, rue des Bains – place Tivoli – 33, rue de Paris – 96, rue du Général-de-Gaulle. **VANNES (56)** – gare – 2, pl. Gambetta – centre commercial Continent – route d'Auray – 5, pl des Lices. **VIENNE (26)** – 45, cours Romestang – 33, cours Brillier. **VIEUX-BOUCAUX (40)** av de la Plage – le Mail VILLES SUBISSANT QUELQUES MODIFICATIONS PENDANT L'ÉTÉ : **AIX-LES-BAINS (73)** – gare – 6, rue du Casino – bd Wilson – 14, rue de Chambéry – 8, pl. Clemenceau – 10, av de Verdun **MONTPELLIER (34)** – gare – 8, rue Boussairolles **NIMES (30)** – gare – 2, bd Victor-Hugo – « Azur Provence », pl. des Arènes – « l'Esplanade », bd de la Libération – 23, av. Feuchères

AVEC LA COLLABORATION LOGISTIQUE DES NMPP, D'AIR INTER, DE LA SNCF ET DU SERNAM POUR L'ACHEMINEMENT

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Présentée par M. Bernard Kouchner

La réforme du système de greffes assurera une plus grande transparence

Un peu plus d'un mois après la publication du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) (*le Monde* du 4 juin), M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, devait rendre publiques, jeudi 9 juillet, les grandes lignes de la réforme du système de transplantation d'organes et de tissus que le gouvernement souhaite mettre en œuvre. Cette réforme, complémentaire de certaines dispositions contenues dans les projets de lois sur la bioéthique, prévoit la création d'un Comité de transparence et la mise en œuvre de plusieurs mesures destinées à rationaliser les procédures d'inscription des étrangers non résidents en France sur les listes d'attente.

Transparence, rationalisation et sécurité sont les maîtres mots de la réforme annoncée par M. Kouchner. Les pouvoirs publics ont tiré rapidement les conséquences du rapport consacré par l'IGAS aux transplantations d'organes et qui évoquait l'existence de véritables *« filières de recrutement »* pour les patients étrangers, en particulier italiens, en attente d'une greffe. Désormais, il devrait exister une véritable transparence tant en ce qui concerne les critères d'inscription sur les listes d'attente qu'à propos des modalités d'attribution des organes entre les équipes.

Plus concrètement, le gouvernement a décidé de regrouper les différentes associations intervenant dans le domaine des greffes en fonction de leur rôle et de leurs activités principales. Un premier pôle sera constitué par les organismes chargés de la greffe ou de la transplantation elle-même. Ainsi, France-Transplant, le GEGMO (Groupe d'étude greffe de moelle osseuse) et la FAG (les transplanteurs autologues de mœlle) viennent-ils de décider de coordonner leurs activités dans un cadre institutionnel unique. Même chose très prochainement, espère-t-on avenue de Ségur, pour les greffeurs de tissus.

Un deuxième pôle regroupera les organismes dont la mission est la conservation, la collecte ou l'importation et la transformation des tissus. Un regroupement devenu indispensable : on compte en effet, outre France-Greffe de moelle, la Banque des yeux et France Cryo, pas moins de vingt-trois centres de transfusion sanguine, une dizaine de laboratoires d'anatomopathologie de CHU et de nombreux établissements de soins privés qui ont des activités dans le domaine de la conservation et de la transformation des tissus.

Un suivi dans le pays d'origine

Il sera possible dorénavant d'identifier tous ces organismes et de définir les règles de sécurité sanitaire et de transparence qui leur seront applicables. On fait remarquer au ministère de la santé que les responsables du secteur privé hospitalier sont eux aussi favorables à une remise en ordre. C'est essentiellement dans des cliniques privées que se font actuellement les greffes d'os et de vaisseaux, souvent même à l'insu du directeur.

Ce dispositif sera placé sous le contrôle d'un Comité de transparence, en liaison directe avec le ministre de la santé. Il élaborera le cahier des charges des différentes associations, évaluera les critères de répartition des organes, proposera au ministre des réformes ou des améliorations du système, le saisira en cas de dysfonctionnement et remettra chaque année un rapport d'activité. Composé de seize membres (en particulier deux représentants pour chaque type d'activité médicale : cœur, poumon, rein, pancréas, foie, oelle, tissu), il devrait être présidé par un non-médecin (un magistrat ou un conseiller d'Etat).

En ce qui concerne la planification sanitaire, il sera créé une carte des activités de greffes de moelle (vingt-huit centres seront autorisés). Les cartes sanitaires actuelles relatives aux transplantations d'organes seront révisées.

Pour les procédures d'inscription des étrangers non résidents sur les listes d'attente, le gouvernement a décidé plusieurs mesures :

– Une réglementation de l'admission des étrangers non résidents qui sera subordonnée à l'existence d'un accord entre la France et le pays d'origine du patient. Cet accord devra prévoir une liste d'établissements agréés, seuls habilités à adresser les patients, la mise en œuvre d'un programme de transfert de technologie destiné à développer localement la pratique des greffes et des prélèvements d'organes, l'existence d'un suivi post-opératoire sur place. Cette dernière mesure est importante : il ne servirait à rien de greffer en France un patient qui, une fois rentré dans son pays, ne pourrait bénéficier d'un suivi médical.

– L'institution d'un visa spécial greffe pour les ressortissants soumis au visa.

– La répartition des étrangers non résidents entre toutes les équipes sous le contrôle du comité de transparence. Il s'agit de mettre fin à des pratiques qui voyaient, ainsi que l'observait l'IGAS, des équipes françaises opérer de façon *« quasi-exclusive »* des étrangers non-résidents.

– Une réévaluation des forfaits opératoires et hospitaliers à leur valeur réelle.

On fait remarquer au ministère de la santé que contrairement à ce que réclamait l'IGAS, il n'était pas possible d'instituer des quotas de patients étrangers non résidents en France susceptibles d'être greffés. Cela aurait été contraire aux règlements communautaires. En revanche, on insiste sur le fait que la nécessité de passer des conventions avec les Etats d'où proviennent les patients qui viennent subir une greffe suppose une transparence qui devrait permettre de *« démanteler »* les filières de recrutement.

En outre, M. Kouchner a décidé de demander à l'IGAS, d'une part un complément d'enquête sur les listes non analysées dans son dernier rapport (certaines équipes avaient refusé de communiquer les informations qui leur étaient demandées), d'autre part une enquête sur la collecte, l'importation, le fonctionnement et l'organisation des banques et la transformation des tissus. Enfin, le ministre de la santé a décidé, lors de l'examen au Parlement, à l'automne prochain, des projets de lois sur la bioéthique, de déposer un amendement destiné à mettre en place en France un registre national des citoyens s'opposant au prélèvement d'organes (*le Monde* des 6 et 12 juin).

F. N.

Effets d'annonce

par Franck Nouchi

APRÈS le sang et la santé publique, les greffes. En quelques semaines, entrecoupées de voyages spectaculaires à Sarajevo et au Kurdistan, M. Bernard Kouchner a décidé la mise en œuvre de trois réformes essentielles. Même s'il est vrai que certaines d'entres elles avaient été largement préparées du temps de MM. Bianco et Durieux, il faut souligner la rapidité avec laquelle M. Kouchner a réagi.

Collant parfaitement à l'actualité – l'affaire du sang contaminé, la démission du professeur Claude Got du Haut-Comité de la santé publique, l'affaire du CHU d'Amiens, – il n'a pas son pareil, disent ses détracteurs, pour désamorcer les sujets sensibles. D'autres le comparent au contraire à une espèce de Red Adair soucieux de mettre fin, avant les élections législatives, aux incohérences et aux dysfonctionnements les plus *criants de notre système de santé.*

Les mesures annoncées vont dans le bon sens. Reste à les mettre en pratique. Et pour cela, deux conditions sont nécessaires : *d'une part une volonté de ne pas* s'en tenir aux effets d'annonce. Ce qui sous-tend un patient et obscur travail de mise en œuvre. M. Kouchner saura-t-il s'en acquitter ? D'autre part, un financement budgétaire à la hauteur des ambitions proclamées par le gouvernement. De ce point de vue, les premières indications en provenance du ministère du budget n'incitent pas à l'optimisme.

Selon une revue publiée par la Direction générale de la santé

Vingt-huit cas d'infections professionnelles par le virus du sida ont été recensés

Vingt-huit infections professionnelles par le virus du sida ont été déclarées en France au 31 mars 1992, *« parmi lesquelles seules huit sont des séroconversions professionnelles certaines »*, rapporte une enquête publiée dans le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* (BEH) (1), revue qui dépend de la Direction générale de la santé (DGS). Ces infections concernent *« essentiellement »* des infirmières.

La grande majorité de ces contaminations sont consécutives à une piqûre avec des aiguilles creuses contenant du sang (aiguilles de prélèvement ou de perfusion).

Que faire en cas d'accident pouvant être contaminant ? Jusqu'à présent, se fondant sur des arguments expérimentaux, certains médecins proposaient une chimioprophylaxie par AZT en cas d'accident à risque. Or, rapporte le BEH qui cite des informations du Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta, il n'existe aucune preuve de l'efficacité de ce produit dans cette indication.

« Une cinquantaine de cas de séroconversion professionnelle ont été publiés dans le monde, dans les pays industrialisés, mais ce chiffre ne reflète pas le nombre réel de contaminations professionnelles. Le risque professionnel étant maintenant clairement démontré, les nouveaux cas ne sont plus systématiquement publiés », constatent les médecins du BEH.

L'origine professionnelle de la contamination est considérée comme certaine lorsqu'une sérologie (test sur le sérum), effectuée aussitôt après l'accident lors de soins auprès d'un malade porteur du virus, s'est révélée négative, et si le même examen est devenu positif par la suite (entre la 6e semaine après l'accident et le 6e mois) et alors qu'aucun autre facteur de risque n'a été retrouvé.

Sur les 28 cas, 16 concernent des infirmières, 3 des médecins, 2 des aides-soignants, un dentiste, un laborantin, 2 étudiants en médecine, un interne en médecine, un assistant dentaire et un membre du personnel d'entretien. La majorité (soit 18 sur 28) concernent des soignants exerçant en région parisienne.

(1) Daté du 29 juin 1992, ce numéro spécial comporte en particulier une importante étude de Florence Lot et Anne Laporte de la division Sida-DGS intitulée « Sida et personnel soignant ». De même, l'article d'Elizabeth Bouvet, « Les nouveaux matériels pour la sécurité des soignants », est riche d'enseignements pour l'ensemble des professionnels de santé, en particulier les infirmières et les aides-soignantes.

□ **Contre-indications renforcées pour le Teldane.** – Après avoir observé de *« rares incidents cardio-vasculaires possibles »*, le laboratoire américain Marion Merrell Dow a annoncé, mercredi 8 juillet, que les précautions d'emploi des médicaments anti-allergiques à base de terfénadine – en France, le Teldane – allaient être renforcées. Le laboratoire insiste sur les dangers de cet antihistaminique lorsqu'il est associé à un antifongique, le kétoconazole, ou à un antibiotique, l'érythromycine. La prescription du Teldane est également interdite pour les patients souffrant d'une grave maladie du foie. La posologie ne doit en aucun cas dépasser 60 mg deux fois par jour.

Après la fin du mouvement de protestation des routiers

Les bouchons risquent de succéder aux barrages

Il ne subsistait plus aucun barrage de routiers en France, jeudi 9 juillet, dans la matinée. Le dernier avait été levé à 7 h 30 à Saint-Gaudens (Haute-Garonne). Les départs en vacances ne seront pas facilités pour autant. Beaucoup de juillettistes ayant différé leurs départs, et 5 millions de personnes s'apprêtant à prendre la route entre le 10 et le 14 juillet. Les bouchons risquent de succéder aux barrages.

Les automobilistes retrouveront sur leur chemin des poids lourds, roulant cette fois. En effet, leurs restrictions de circulation ont été levées par décret pour le week-end. Le gouvernement a ainsi voulu faciliter le rapatriement des camions et le rattrapage du retard des livraisons.

A propos des résultats des négociations, Mme Martine Aubry, ministre du travail, a souligné les « avancées considérables » obtenues par les routiers. A l'opposé, M. Hervé de Charette, vice-président de l'UDF, s'est déclaré « choqué par l'autoritarisme maladroit du gouvernement ».

Mercredi après-midi, les forces de l'ordre étaient encore intervenues pour dégager des barrages dans la région toulousaine. Au même moment, trois nouveaux chauffeurs routiers étaient inculpés dans l'Hérault. Parmi eux, M. Jacques Bernardou, président de la Fédération départementale des transporteurs routiers (FTR), soupçonné d'avoir participé à un barrage sur l'A 9. Deux personnes étaient mortes et deux autres blessées lors d'une collision entre une voiture et un poids lourd.

A Lyon, les routiers et les chauffeurs de taxis interpellés mardi, après les incidents de la place Antonin-Perrin, ont été relâchés. Seuls deux habitants du quartier sont inculpés pour avoir lancé des pierres en direction des forces de l'ordre.

Le rattrapage sera impossible pour les producteurs de fruits et légumes

La levée progressive des barrages routiers ne met pas un terme à la situation difficile de nombreux producteurs de fruits et légumes. Il n'en va pas des cerises, pêches et melons comme des pâtes alimentaires et des pièces détachées pour automobiles. Un producteur de pêches de la vallée du Rhône réalise 25 % à 30 % de son chiffre d'affaires annuel sur une dizaine de jours. Impossible de différer la mise sur le marché et d'amortir le choc économique causé par dix jours de blocage des transports.

Au ministère de l'agriculture comme dans les organisations professionnelles, on cherche à chiffrer le préjudice subi, condition préalable aux négociations ultérieures sur l'indemnisation des dégâts : récoltes qui pourrissent sur pied ou se dégradent dans les compartiments frigorifiques des stations fruitières, cageots jamais arrivés à destination, etc. Fournir une estimation précise des pertes est un exercice périlleux. Le chiffre de 350 millions de francs en une semaine, pour l'ensemble des productions, a été évoqué à l'ONIFLHOR (Office national interprofessionnel des fruits et légumes et de l'horticulture).

Pour le seul marché d'intérêt national (MIN) de Toulouse, la perte quotidienne a été évaluée à 4 millions de francs par son directeur, M. Jean Bessoles. Lors de la visite de M. Louis Mermaz, ministre de l'agriculture et de la forêt, dans la Drôme le 6 juillet, les arboriculteurs avaient fait état de 20 millions de francs de pertes par jour. La situation est d'autant plus critique qu'elle intervient à un moment difficile pour les producteurs de fruits et légumes de saison. Faute d'une entente entre pouvoirs publics et professionnels, les indemnités au titre des graves gelées du printemps 1991 n'ont pas encore été versées. Aux dettes contractées par les producteurs pour « passer le cap » s'ajoutent cette année des marchés déprimés en raison de récoltes abondantes. En stoppant les écoulements, les barrages routiers ont fait monté d'un cran l'exaspération des paysans. Le dispositif d'intervention de la CEE qui a été déclenché prévoit le retrait des stocks non commercialisés, mais à un prix largement inférieur à celui du marché : 0,70 F à 1,50 F par kilo de pêches, vendu normalement entre 4 F et 6 F. Ces mesures ne satisfont pas les organisations professionnelles, qui ont toutes réclamé d'urgence des mesures complémentaires pour assainir un marché excédentaire et compenser le préjudice subi.

Des cellules de crise pour les petites entreprises

Les préfets vont organiser localement des *« cellules de crise »* pour examiner *« au cas par cas »* les problèmes des entreprises qui ont le plus souffert du blocus des routiers, a annoncé, mercredi 8 juillet, le ministre de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn. Interrogé sur France-Inter, il a estimé que les dégâts occasionnés par le blocus étaient encore difficilement chiffrables.

Il a néanmoins souligné que se posaient principalement deux types de difficultés : les pertes de chiffre d'affaires pour les activités saisonnières, comme le tourisme, qui aurait d'ores et déjà subi un manque à gagner de 1 milliard de francs, et comme *« l'agriculture, qui ne retrouvera pas la marchandise perdue »*. Autre problème majeur, le *« ralentissement d'activité dû à un chômage technique dans l'industrie, plus grave dans les petites entreprises que dans les plus grosses, mais qui peut être rattrapé dans une large mesure »*.

C'est essentiellement à l'intention des petites entreprises, *« plus fragiles »*, que les cellules de crise seront mises sur pied pour proposer des *« aménagements »*. *« Il existe déjà dans chaque département des cellules de cette nature en temps normal qui fonctionnent pour les entreprises en difficulté de paiement. Ces cellules-là vont travailler à bouchées doubles »*, a ajouté le ministre. Il a toutefois estimé qu'il ne *« faudrait pas qu'un conflit de cette nature soit à l'origine de demandes généralisées de la part des chefs d'entreprise »*.

Le blocus annule l'année bissextile

Les automobilistes ne seront pas les seuls à avoir pâti des barrages des routiers. C'est en effet l'ensemble de l'économie qui a perdu du temps, certains économistes ayant estimé que le blocus des transporteurs routiers risquait de coûter au pays un jour de produit intérieur brut (PIB).

« La moitié ou les deux tiers des pertes seront rattrapés », estime un conjoncturiste de l'INSEE qui confirme l'incidence de la grève sur les chiffres trimestriels de la production industrielle et de la balance des paiements : *« Le troisième trimestre sera un peu chahuté. »*

Une consolation tout de même : l'année 92 étant bissextile, elle compte un jour de plus qu'une année ordinaire. Les routiers viendraient ainsi corriger cette petite anomalie du calendrier. Comme si, aux frais du pays tout entier, ils s'étaient offert le vingt-neuvième jour de février...

Souvenirs de grève

« Vous voyez cette photo ? » Sur *le marchepied de sa cabine* entrouverte, le camionneur brandit fiévreusement la « une » d'un quotidien du jour. Un cliché un peu flou y montre un policier crispé pointant son arme en direction d'un routier. *« Le visage de ce policier, aucun routier, je le jure, ne pourra l'oublier »* (1).

Le petit homme qui porte un short bleu, des socquettes blanches et des lunettes de soleil sombres tape rageusement sur la photo déjà bien froissée. *« Je vais la photocopier, l'épingler et la distribuer. Le policier qui a osé mettre en joue un routier paiera cher son indignité »*.

On a *« souillé »*, dit-il, la grande jacquerie des routiers. On l'a même poignardée. Dans le dos. Et dans Rungis un peu déserte, un brin groggy, Michel, le routier de Valence égaré une semaine au barrage de Mâcon, digère mal, mercredi, l'épilogue de la belle épopée. Il y a des assauts qui ne sonnent pas comme des batailles mais comme des trahisons. Celui mené par la police contre les barrages routiers portait en plus, à ses yeux, le sceau de l'humiliation. *« Un conflit se règle d'homme à homme, à armes égales. Or, on nous a bafoués, méprisés, piétinés. Pire que tout : on a touché aux camions »*.

Le pin's de la gendarmerie

Il n'y a eu aucune violence au barrage de Mâcon, mais Michel, *installé comme chaque soir à* l'heure des journaux télévisés dans la cabine d'un camarade bien équipé, a vu quelques images *« terribles »* d'interventions musclées : bris de vitres, arrachage de CB... Il en aurait pleuré. *« Le camion, c'est un truc... intime. Il faut n'avoir ni père ni mère pour oser une telle infraction »*.

Dommage. Cela a gâché l'ambiance, *déchiré la torpeur qui commençait* à gagner quelques barrages, et des routiers grisés d'avoir pu, enfin, dire *« nous »*, et de s'être vus l'objet soudain de tant d'attention. Oh, ce n'était pas la fête permanente, il y avait des tensions, l'information circulait mal, certains profitaient même de la CB pour lancer de faux-bruits ou appeler au retrait. On se méfiait des syndicalistes *« qui allaient à Paris pour tout négocier sauf le fameux permis »*. On perdait la notion de calendrier, on avait de longs temps morts malgré les boules, les cartes, la sieste, le bavardage.

« Mais il y avait une vraie solidarité ». Entre les camionneurs. Avec les gens des villages alentour *qui criaient : « Tenez bon ! »*, en offrant des légumes, de la viande, des boissons. Même avec les gendarmes. *« Ceux de Mâcon ont été formidables »*. Ils venaient aux nouvelles, s'inquiétaient des commissions, apportaient *le Progrès de Lyon*. *« Ils nous ont informés de façon fiable et même bien conseillés. Chapeau les mecs ! Les gars leur ont promis d'aller leur dire bonjour en passant dans la région. C'est sur ma route, je m'arrêterai déjà dans deux jours »*. Ce n'est pas du bluff. D'une poche de sa saharienne, Michel sort un trophée : le pin's – coquet – de « la gendarmerie nationale de Mâcon ». Souvenir d'un barrage, souvenir d'amitié. *« On était un peu la grande famille »*. Ce sont d'ailleurs les gendarmes qui, mercredi 8 juillet à l'aube, ont averti que les voies s'éclaircissaient et qu'il fallait partir. *« L'accord fut unanime »*.

Ce fut une très belle grève... *Michel en est certain. Il en est* même très fier. Elle manquait, certes, de coordination – *« Mais cela vaut mieux que des syndicats omnipotents »* – elle venait surtout trop tard. Tout de même, certains avantages acquis ne sont pas négligeables : la suppression du contrôle des disques, la tolérance sur la vitesse – *« on a obtenu 96 kilomètres/heure ! »* – le paiement des heures d'attente... *« Encore faudrait-il finaliser tout cela noir sur blanc. Comment avoir encore confiance dans ce gouvernement ? Il était à deux doigts de sauter et n'a dû son salut qu'à l'utilisation de la violence. »*

Ce fut une grève d'honneur... *« J'aurais eu honte de ne pas en être ! Certains ont eu leur camion brisé pour obtenir une poignée d'avantages dont quelques dégonflés profiteront forcément. Il fallait être de ce mouvement. »*

Michel a donc livré, avec une semaine de retard, sa cargaison de colis. Il repart ce soir à Chalon-sur-Saône pour remonter ensuite à Paris et filer vers Marseille. Cela fait trente ans qu'il use le bitume en solitaire. Le temps d'apprendre beaucoup, dit-il. Toujours *« à ses dépens ! »*.

ANNICK COJEAN

(1) NDLR : on indique, au ministère de l'intérieur, que le policier en question était un îlotier de Lyon – et non un CRS comme l'ont affirmé les journaux qui ont publié cette photo – et que le camionneur en direction duquel on le voit brandir son arme l'avait menacé de l'écraser avec son camion. Le policier effrayé aurait alors brandi instinctivement son pistolet.

risquent de succéder aux

CULTURE

L'Été festival

La trace d'une absence

Jean-François Lacalmontie expose ses peintures récentes, sobres, fortes au Musée des arts de Nantes

NANTES

de notre envoyé spécial

Le patio central du Musée de Nantes est un espace presque hostile à force de démesure et de pureté. C'est un cube vide, très large et très haut, clos de murs blancs, absolument blancs, et couvert d'une verrière. Les deux rangées d'arcades qui se superposent sur les quatre côtés ajoutent à l'effet de majesté sacrée. L'architecture muséale devient ici religieuse, et dans le genre le plus dépouillé.

Accrocher des peintures dans un lieu si disproportionné et sévère tient de la tentative impossible. Hors Pierre Soulages, qui avait découpé le patio au moyen de hautes cimaises et placé là ses polyptyques les plus puissants, les artistes invités à Nantes ces dernières années en ont fait l'expérience douloureuse. Leurs œuvres paraissaient un peu trop petites, un peu trop faibles pour l'endroit. Elles semblaient rapetisser, elles échouaient à occuper un espace trop vaste pour elles.

Cette immensité, Jean-François Lacalmontie, dont c'est là, à quarante-cinq ans, la première grande présentation dans un musée, a décidé de l'aggraver, si l'on peut dire, et de pousser à leur paroxysme l'ascèse et la sobriété. Sur un côté du carré, il a fait édifier une cloison qui obstrue les arcatures et, sur ce mur, il a accroché presque tous les tableaux de l'exposition, les uns au-dessus des autres, quels que soient leurs formats, tableaux en noir et blanc. Trois autres, les seuls à former une série, sont en face – trois crânes réduits à une ligne noire sur un fond blanc, trois vanités en somme. Sur un autre mur, il a dessiné des signes, noirs encore, qui montent le long de la paroi, glissent dans l'embrasure des arcs et *paraissent s'envoler. Cette œuvre-là* s'intitule *Sacrifice*, disposées en retrait le long du cloître qui entoure le patio, deux suites de dessins à l'encre, éparpillements de figures sur la feuille, complètent l'accrochage. Du noir, du blanc, des signes inintelligibles le plus souvent : voilà tout.

Suppression de tout chromatisme

Voilà tout – et cependant l'exposition, ainsi mise en place, impressionne et émeut longuement. La puissance concentrée et raisonnée de Lacalmontie s'y manifeste admirablement. Tableaux noir et blanc très simples, goudron sur acrylique ou encre sur papier, pictogrammes non figuratifs : à ces indices, on aurait tôt fait de ranger le peintre parmi les épigones et continuateurs de l'Arte povera, ascétiques par système. Erreur.

Le dépouillement, l'élimination des détails et du volume, la suppression de tout chromatisme répondent chez lui à une tout autre nécessité – nécessité intérieure, nécessité d'expression. Ce qu'il tente d'atteindre, ce qu'il veut rendre évident, ce n'est pas la matérialité de l'œuvre, mais, tout à l'inverse, une tension, un spectre ou, pour dire la chose plus simplement, que tout n'est que passage et disparition.

La fragilité et la douleur

Vanités, a-t-on écrit à propos des toiles où le tracé goudronneux suggère un crâne et une tache, le creux d'une orbite sans regard. L'œuvre entier supporterait la même définition. Tantôt c'est en raison des objets évoqués sous forme d'ombre ou de fantôme : un poignard, une lame, le fer courbe d'une hache, un jet de sang qui sèche – le sang noir d'Homère, – la ligne d'une blessure qui crève la peau de la toile. Tantôt, et le plus souvent, c'est à cause de la légèreté des traits, de leur évanescence, de leur fluidité inquiétante.

Le blanc ronge le dessin, il scinde et fragmente les signes si bien que les lignes finissent en pointillés et que les contours s'effritent, menacés d'anéantissement. Combat de la figure et du fond ? Ce serait trop simple, puisque le fond, loin de demeurer une surface immobile et neutre, paraît avancer afin de recouvrir, d'absorber ce qui a été tracé sur lui, cette figure à demi-détruite qui s'enfonce dans l'épaisseur livide. *« Catastrophe immédiate »*, écrit Louis Marin dans la préface du catalogue.

Chaque tableau, chaque dessin évoque ce drame discret, une apparition suivie de son effacement inévitable. Aucun pathos pour autant, aucun expressionnisme gesticulant, mais une élégance très maîtrisée, des compositions équilibrées, des échos de formes justement calculés. Lacalmontie peint la fragilité et la douleur avec retenue, avec pudeur, *avec lenteur aussi.*

Chaque œuvre naît d'un processus méthodique. Sur des bouts de papier, dans ses carnets, l'artiste trace ses signes mystérieux, où l'on cherche en vain une réminiscence préhistorique ou primitive. A l'aide d'un projecteur, il les agrandit ensuite à la dimension de sa toile et les trace avec du goudron liquéfié par la chaleur. Le procédé exige du temps et de la méthode. Il s'oppose donc à ce qui constitue le sujet de l'œuvre, le sentiment de l'éphémère.

Sans doute est-ce pour cette raison que l'exposition de Lacalmontie, si majestueuse, si grave, ne tourne ni à la déploration ni au funèbre : parce que, dans l'épuration, la peinture gagne en vigueur et en amplitude. Tel est du reste le simple paradoxe des vanités : icônes de la mort, elles en triomphent par la beauté.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée des beaux-arts de Nantes, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000 Nantes ; tél. : 40-41-65-65. Jusqu'au 31 août.

La tournée des ex

Accompagné de musiciens au passé glorieux le batteur des Beatles joue la nostalgie

RINGO STARR
ALL STARS BAND
au Zénith de Paris

C'est quand il s'installe derrière sa batterie qu'on s'y retrouve un instant. Perché très haut au-dessus des caisses, il dodeline de la tête en battant simplement, joliment. Aujourd'hui, il ne lui reste plus assez de cheveux pour que sa frange balaie son front à chaque temps, mais c'est quand même lui, le Beatle, Ringo Starr, né Richard Starkey.

Après des années d'éclipse alcoolique (il a fait interdire la sortie d'un album enregistré dans un brouillard éthylique), le plus vieux Beatle du monde (cinquante-deux ans) a enregistré un disque décent, charmant par instants, *Time Takes Time* (Private-BMG) et repris la route. Le 8 juillet, il passait par Paris, pour la première fois depuis 1965.

Ringo Starr n'a jamais eu la réputation d'un bourreau de travail. C'est sans doute la raison d'être de la cohorte qu'il a emmenée avec lui en tournée. Quatre guitaristes, et non des moindres : Joe Walsh (James Gang, Eagles, producteur musicien de session, responsable de quelques albums solos), Nils Lofgren (Grin, Neil Young au moment de *Tonight The Night*, E Street Band de Bruce Springsteen, deux ou trois disques qui marquèrent, dont *Nils*), Dave Edmunds (Gallois, pilier du pub rock britannique, complice de Nick Lowe au sein de Rockpile, adaptateur de *la Danse du sabre* de Khatchaturian, numéro cinq dans les hit parades britanniques en 1968) et Todd Rundgren (enfant prodige au sein de Nazz, fabricant d'albums conceptuels, multi-instrumentiste, producteur et excentrique américain).

On y ajoutera Timothy B. Schmitt (ex-Eagles) à la basse, Burton Cummings (ex-Guess Who) aux claviers, un percussionniste-saxophoniste et Zak Starkey, fils de son père, à la batterie et l'on obtient le Ringo Starr All Stars Band. C'est-à-dire que le plus petit Beatle du monde laisse souvent ses camarades évoquer le souvenir de jours meilleurs. Timothy B. Schmitt chante *I Can't Tell You Why* des Eagles, Dave Edmunds *Girls Talk*, et ainsi de suite. Ringo Starr les accompagne parfois à la batterie (soutenu d'une main de béton par son fils aîné), quand il ne quitte pas la scène. On croirait entendre l'équivalent scénique d'un disque de compilation de vieux titres, où les bons et mauvais souvenirs s'annulent réciproquement.

Dans la salle du Zénith (petite configuration, aux deux tiers pleine, le statut de Beatle ne met pas à l'abri de la crise de fréquentation qui frappe les concerts à Paris en ce début d'été), *les Beatlemaniaques* sont frustrés : ils ne sont pas venus entendre les vieux succès des Guess Who. Alors, Ringo leur accorde *Yellow Submarine*, version intégrale, avec les effets sonores concoctés par Lennon, McCartney et George Martin il y a vingt-six ans ou *You're Sixteen*, l'un des tubes de *Ringo*, son seul grand album, qui date de 1973. Mais le batteur du plus grand groupe du monde ne peut donner que ce qu'il a.

THOMAS SOTINEL

▶ Festival de Montreux, le 13 juillet. Tél. : (19) 41-21-963-82-82.

Héritages

Les installations d'un Chinois de Paris et les sculptures d'un Français de New-York

CHEN ZHEN
à Grenoble
ALAIN KIRILI
à Saint-Etienne

Chen Zhen, artiste chinois installé à Paris depuis 1986, a passé trois mois à Grenoble cet hiver. Il était l'invité d'Adelina von Fürstenberg, directrice du Centre national d'art contemporain, pour une résidence au Magasin. Durant ces trois mois, il a souvent regardé les montagnes, mais le lieu le plus inspirant, pour lui, a été une décharge, en banlieue, où s'amoncellent des rebuts de l'industrie lourde : des carters et des pignons hors d'usage, des fragments de machines détruites. Il en a rapporté les matériaux de deux installations – l'une diurne, l'autre nocturne, – où il exprime une vision poétique du monde marquée par la conception taoïste des voies de l'immortalité.

Dans la salle claire, les objets ramassés sur la décharge, nettoyés et nickelés, sont exposés dans des sortes de reliquaires ou de stèles. Ces boîtes de bois laqué, dont l'accumulation savamment ordonnée quadrille l'espace, réservent un passage entre deux chaises en partie recouvertes de terre. On peut imaginer une référence à la *Chaise avec graisse*, de Joseph Beuys, ou chercher une explication moins occidentale dans la forêt de symboles du Tao. Ou se rappeler cette remarque de Victor Segalen : *« En Chine, l'esthétique est toujours double : celle du site, celle de l'art statuaire. »*

La pratique de l'installation, aujourd'hui, est peut-être un moyen nouveau, pour un artiste chinois, de travailler sur le site. On perçoit dans cette chambre, en tout cas, le sens de l'espace des anciens constructeurs de tombeaux dynastiques. Les deux chaises désignent des points cardinaux : les stèles évoquent les statues de princes tributaires dont Segalen croit le cortège en marche vers la montagne des dieux.

Dans la pièce obscure, d'autres débris de machines sont disposés, ainsi que des vases fumants et de vieux livres couverts de pigment terreux, sur trois « lits » funéraires. A la tête de chaque lit, un montage photographique montre les tas de rebuts qui, reflétés dans l'eau d'un lac, redeviennent massifs alpins aux cimes enneigées.

Par cette œuvre, Chen Zhen s'efforce d'inverser symboliquement un processus de destruction, et il le fait avec sa culture orientale, utilisant encore le texte d'un vieux livre de médecine, projeté sur un des « lits », et des phrases du Tao qui parlent des mutations cycliques de la matière, de l'importance de la croyance et du pouvoir salvateur de la mémoire. On pourrait ne voir là, sans doute, que bonnes intentions mystiques. Mais Chen Zhen n'est pas seulement pénétré de la pensée taoïste : ses installations s'imposent par leur beauté avant que le visiteur n'entreprenne de les décrypter.

Recréer la nature

La beauté des œuvres d'Alain Kirili, à Saint-Etienne, entraîne le visiteur aux antipodes de cet art d'Orient, bien qu'elles procèdent aussi de la mémoire et du sacré – ou plutôt, selon la formule de Philippe Sollers, d' *« une synthèse de tous les sacrés possibles »*.

La mémoire de ce Parisien, installé depuis une quinzaine d'années à New-York, est celle d'un artiste d'Occident qui a beaucoup fréquenté les sculptures de Rodin, Matisse, Picasso, Barnett Newman et David Smith. Il leur doit en partie sa conception de la statuaire, entreprise de recréation subjective – et non de conservation, – de la nature. Aux élaborations de monuments conceptuels, il oppose une *« kinésie nouvelle »*, l'*« écriture du geste dans un espace tactile »* par laquelle le corps de l'artiste sollicite les sens d'autrui.

A part une de ses plus belles pièces de forgeron, *Commandement I*, qui date de son installation à New-York, on peut voir à Saint-Etienne de récentes calligraphies minérales, ensembles de fragments de carrare ou de pierre rose de Cîteaux, et les terres cuites qui, travaillées dans la rapidité et la violence, constituent la face *« grotesque »*, *expressionniste, de son* œuvre.

Dans une salle, certains modelages de glaise, isolés, sont confrontés à des œuvres des collections du Musée : sculptures de Barye, de Carpeaux ou de Laurens, photographies de nus d'Hausmann, dessins de Picasso, que Kirili accompagne dans leur quête de l'énergie et leur célébration très occidentale de la féminité.

BERNADETTE BOST

▶ Magasin, Centre national d'art contemporain, Grenoble, jusqu'au 2 août. A voir au même endroit, un dessin mural réalisé *in situ* par l'Américaine Pat Steir.

▶ Musée d'art moderne de Saint-Etienne, jusqu'au 14 septembre. A voir au même endroit, un ensemble de dessins de Victor Brauner.

Carte blanche, rouge, jaune

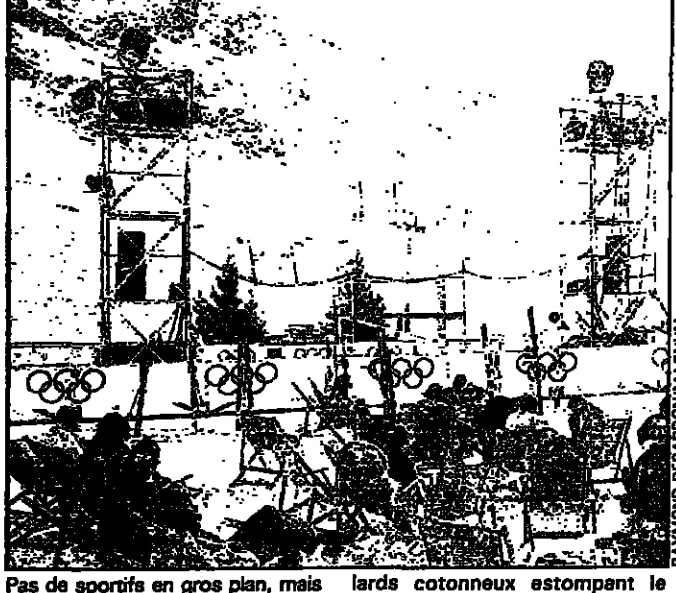
Les à-côtés de la fête olympique saisis par Raymond Depardon

ALBERTVILLE

de notre envoyée spéciale

C'était en février 1992, à Tignes, à Val-d'Isère, à Méribel, aux Arcs et aux Saisies. Raymond Depardon avait déployé son équipement incongru, avec pied et voile à l'ancienne, cachant son objectif allemand hypersophistiqué et ses films couleur de haute technologie. Indifférent aux prouesses des champions, il photographiait les non-événements des Jeux olympiques : l'arrivée d'un skieur retardataire écroulé sur des bâtons tordus, le conciliabule rigolard de trois membres du service d'ordre tournant le dos à la piste, le passage d'un télésiège sous la potence d'un pylône, la pause bain de soleil de spectateurs démobilisés, affalés dans des transats.

Exposé une première fois à Chambéry, ce reportage anticonformiste – résultat d'une « carte blanche » de la Fondation nationale de la photographie – a irrité la plupart des visiteurs. Ils n'y retrouvaient pas « leurs Jeux », sublimés par le filtre des médias.


RAYMOND DEPARDON/MAGNUM

Pas de sportifs en gros plan, mais des rangées de dos d'inconnus massés devant les barrières. Guère de neige scintillante sous le grand soleil, mais des nuées dans des ciels d'ardoise, des brouillards cotonneux estompant le tracé des pistes. Même les amateurs de photo – un certain nombre de visiteurs se disant tels, du moins – déploraient que Depardon, fourvoyé dans la vulgarité de la couleur, n'ait pas fait du Depardon ! On peut regretter, en effet, le noir et blanc du reportage sur l'élection présidentielle, de *San Clemente* ou du *Désert américain*.

On peut aussi s'émerveiller de l'utilisation très picturale de la couleur dans *Sites et jeux*, quand Depardon compose un tableau presque abstrait avec les lignes courbes de trois barrières – une bleue, une jaune, une rouge – dans un grand vide blanc, ou quand il joue avec la polychromie des anoraks, combinaisons, sacs à dos et parapluies, dans d'éclatantes photos de foules. Et lorsque la neige qui tombe assourdit la fête colorée, on retrouve ces belles demi-teintes hivernales rendues précédemment dans les images en noir et blanc de la campagne beaujolaise, pays natal du photographe. Bien plus que la palette, c'est le sentiment du paysage qui fait la qualité de l'atmosphère.

B. B.

▶ Jusqu'au 22 août, au Dôme Théâtre, Albertville, tél. : 79-37-70-88.

Israël entre les gouttes

La jeune danse israélienne était à Montpellier. La pluie aussi

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

La représentation des Sankaï Juku a été annulée pour cause de pluie. Les intermittents du spectacle ont juste *eu le temps de lire leur texte* de protestation. Quant au décor de Karine Saporta, empêtré dans les barrages de routiers, il était signalé du côté de la Nièvre. Coût pour maintenir danseurs et techniciens sur place, en attendant l'arrivée du camion : 160 000 francs.

Toutes ces représentations de Montpellier-Danse sont donc repoussées les 10 et 11 juillet, en espérant un ciel serein . Heureusement il reste la Salle Pasteur, du Corum, qui peut parfois, quand les décors ne sont pas trop importants, servir de lieu de repli. On y a vu la suite de la programmation israélienne : *Circle's of Lust* de Liat Dror et Nir Ben Gal, nés tous deux dans un kibboutz. Leurs danseurs viennent d'achever leur service militaire. Une reconversion difficile.

Percussions jouées en direct, costumes et bottillons rouges, impossible de l'ignorer : on est dans l'énergie pure. Les corps portés par la musique dansent au maximum de leurs possibilités. Une chorégraphie qui louche fortement du côté des Flamands : certains trios et quatuors ressemblent à ceux de Anne Teresa de Keersmaeker, mais avec des bras et des hanches orientales. Deux filles, superbes, en soutien-gorges et slips noirs, doivent beaucoup à Jan Fabre. L'ensemble est naïf et les corps ne sont pas assez dirigés : une manière de se tenir dans l'espace constamment floue.

Liat Dror et Nir Ben Gal, sans treillis ni musique guerrière, nous disent mieux que Brigitte Farges ou que la Batsheva Dance Company, que la vie est fragile. Et qu'il est aussi facile de la briser que de casser un verre. Ce que les danseurs font en direct sur le plateau. Si les chorégraphes sont habiles à saisir le corps, sans ambage, sans détour, juste pour ce qu'il est, avec tout son poids et sa sensualité, on regrette leur manque de précision, de subtilité aussi. Il leur reste également à trouver un univers esthétique personnel.

Au Chai de la Paillade, il y avait des « Petites Danses », c'est à dire des solos. Quand les lumières s'allument, Tamar Borer est déjà sur scène, en robe de mariée, le visage émacié sous une coiffe en plastique transparent. La robe semble gonflée par un cerceau. Les tambours de Kodo (Japon) commencent à battre : La danseuse suit le rythme en ne bougeant que les muscles de son torse. Ensuite, le mouvement se concentre sur ses mains, ses doigts. Quand elle soulève sa jupe pour s'en faire une traîne, on découvre ses jambes paralysées, son bassin pris dans une gaine noire. Révélation à peine supportable. Elle le sait. Tamar Borer était danseuse quand elle fut victime d'un accident de voiture. Elle a décidé de continuer. C'est avec son regard qu'elle nous amène à la suivre. Elle danse avec ses cheveux, son sourire. Tout ce qui est encore vivant chez elle participe à sa danse. Elle arrive même à mettre en scène, avec érotisme, son corps atrophié.

Les solos, qui suivirent, eurent beaucoup de mal à nous intéresser. Anat Shamgar, dans la tradition expressionniste allemande de Mary Wigman, illustra ni plus ni moins la *Symphonie pour Piano et Violon* de Ravel. Une musique qui a assez d'esprit pour qu'il ne soit pas utile de vouloir en rajouter, avec force mimiques. Le solo d'Amos Hetz, sans musique, était un parfait exercice de style. Aucune déperdition d'énergie, mais la démonstration frôlait l'ennui . L'homme a toutefois une superbe présence en scène.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Prochains spectacles assurés : Guesh Patti, du 9 au 11, 21 heures, Opéra-Comédie. Doug Elkins, le 10, 21 heures, Chai de la Paillade. Pour les report des spectacles des Sankaï Juku et de Karine Saporta, tél. : 67-61-11-20.

CULTURE

MUSIQUES

Mort du trompettiste Joe Newman

Soliste de Count Basie
il avait été l'accompagnateur de Lionel Hampton

Le trompettiste et chanteur Joe Newman est mort d'une crise cardiaque, à New-York le 4 juillet. Il avait soixante-dix ans. *« Armstrong fut ma première idole »*, dit Joe Newman à Stanley Dance avant d'invoquer Dizzy Gillespie. Musicien d'orchestre et chanteur, Joseph Dwight Newman était né à la Nouvelle-Orléans le 7 septembre 1922. Son père, pianiste, dirigeait les Creole Serenaders à la Maison de l'absinthe et fut l'un des pionniers de la radio dans les années 20. David Jones, qui avait joué avec Armstrong, est le premier professeur de trompette de Joe Newman, avant que celui-ci n'intègre l'orchestre qu'il va bientôt diriger, celui de l'Alabama State Teachers College.

En 1941, Lionel Hampton le découvre chez les Collegians et l'embarque pour deux ans. En décembre 1943, il remplace Buck Clayton, mobilisé chez Count Basie, avec qui il va travailler jusqu'en 1958 sauf pendant la période de vacances forcées des big bands où Joe Newman dirige un petit ensemble aux côtés d'Illinois Jacquet. En 1952, il participe à la refonte de l'orchestre de Basie, chez qui, au même titre que Thad Jones, il est soliste des pupitres de trompette. Musicien de tournée, il appartient à la New York Jazz Repertory Company, ce qui le mène partout. On le voit beaucoup ces dernières années à la Grande parade du jazz de Nice dans un rôle d'évocation (trompette et voix) d'Armstrong pour qui il avait composé *Suite for Pops*. En soliste, il dirige de petits groupes au Méridien à la même époque.

Sa période la plus dynamique se situe entre son activité freelance et son engagement dans les grandes tournées. Musicien très proche de l'esthétique bop dans les années 40, il s'était forgé un style d'une modernité raisonnable et d'une originalité mesurée dont la qualité fondamentale lui avait valu des invitations à de très nombreuses séances (Basie, Milt Jackson, Buck Clayton, Andy Kirk, Zoot Sims, *Benny Goodman In Moscow, Quincy Jones Plays Hip Hits*) et autant de participations à des orchestres d'accompagnement (Aretha Franklin, Judy Garland, Frank Sinatra).

Son rôle de vice-président puis de président (1967) de l'association Jazz Interactions Inc le conduit à des conférences et des démonstrations dans les églises et des écoles religieuses. Il organise des causeries sur Armstrong, diffuse dans un bulletin hebdomadaire et sur une ligne téléphonique (Jazzline) les informations et les programmes de clubs et enseigne dans le Jazz Interaction Workshop.

Avec son phrasé très contrôlé, son expression douce et sa voix voilée, Joe Newman est l'image même de l'autre idée du jazz : son ambassadeur, son prosélyte paisible, toujours engagé pour partir (la Scandinavie dès la fin des années 40, l'Union soviétique très précocement, l'Europe régulièrement), ramenant avec le sourire le jazz de la Maison de l'absinthe à celles de Dieu (*Oh Sing To The Lord A New Song, The Story of Pentecost*, 1972). Ce retour a quelque chose d'appliqué. Le jazz est plutôt un spécialiste du chemin aller. Il faut voir dans le programme que Joe Newman a réalisé pour la télévision un motif et un objectif : *Positively Black*.

FRANCIS MARMANDE

CINÉMA

Le malheur d'être chicano

Un cri d'alarme violent et documenté

SANS RÉMISSION
d'Edward James Olmos

Le film commence par une impressionnante reconstitution d'une émeute raciale déclenchée par des marins, en 1943, dans le barrio de Los Angeles, contre les chicanos. Tenus à l'écart de la société, les Mexicains de la ville affichaient leur différence par le port de *zoot suits* (costumes de zazous). Un jeune couple est pris dans la bagarre. L'homme est sévèrement tabassé et ses vêtements sont mis en lambeaux. La femme est violée. Un fils leur naît par la suite. Marqué, dès l'origine, par le malheur.

Après ce prologue, voici l'histoire de Santana. Ne connaissant que la violence pour se faire respecter, il fonde à seize ans un gang de jeunes, échoue dans une maison de redressement, en prend pour quinze ans après avoir égorgé un violeur, et devient un caïd de la mafia mexicaine à l'intérieur de la prison de Folsom.

Edward James Olmos, né en 1947 dans les bas quartiers est de Los Angeles, incarna « El Pachuco », la conscience des chicanos, dans *Chicanos Story*, de Louis Valdez, qu'on vit au début des années 80. C'est un acteur connu, apprécié. C'est aussi le héraut de la cause hispano-américaine. Avec le producteur Robert M. Young, il défend une culture en train de s'autodétruire, cherche à enrayer l'engrenage de malheur, de misère et de corruption qui pousse les jeunes *latinos* vers le trafic de drogue, le jeu, toutes les formes de criminalité.

Réalisateur et interprète principal de *Sans rémission* (titre original *American Me*), Olmos pratique sans fioritures esthétiques et sans précautions oratoires un cinéma d'intervention, qui rend compte de faits réels avec la brutalité d'un déluge de coups de poing. Il a obtenu l'autorisation de tourner dans la prison de Folsom, avec d'authentiques gardiens et prisonniers. Son style n'est pourtant pas documentaire, mais spectaculaire (entrée et circulation de la drogue dans les établissements pénitentiaires, rivalités des gangs, « punitions » par la sodomie et la mort, impossible réinsertion dans la société). Une intrigue amoureuse adoucit à peine cette chronique de bruit et de fureur qui fut remarquée cette année au Festival de Cannes, dans la section Un certain regard.

JACQUES SICLIER

Les Pièges du ring

LES GLADIATEURS
de Rowdy Herrington

Ces gladiateurs-là ne se battent pas contre des lions, mais entre eux. Ils boxent à mains nues. Et si la foule, qui hurle et salive tandis que le sang gicle, porte des vêtements d'aujourd'hui, son comportement est tout aussi bestial que celui de la plèbe en tuniques qui attend le pouce baissé de son empereur. Même si le film de Rowdy Herrington *les Gladiateurs* n'a rien d'un péplum.

Évidemment moins ambitieux que le *Raging Bull* de Scorsese, moins ambitieux même que le premier *Rocky*, et moins spectaculaire que les autres, il ressemble à n'importe quel téléfilm sur la boxe, avec un nombre réduit de décors, des méchants très méchants – interprétés par des acteurs habitués à ces emplois –, une romance entre une jeune fille qui a des problèmes et le héros.

Le héros est connu des fans de *Twin Peaks* : James Marshall, le « James » qui menait une idylle avec la meilleure amie de Laura Palmer. Il a gardé sa coiffure en brosse, son sourire à fossettes, rare mais craquant. Fils dévoué d'un père immature et pressuré par des gangsters, il échoue dans l'école d'un quartier à risques. Il nous la joue « force tranquille », ce qui lui vaut d'être remarqué par un manager-exploiteur. Comment, pour sauver son père, il va accepter un match minable ; comment, n'étant pas raciste, il va copiner avec un Noir, un boxeur dont la rétine se décolle, et que l'immonde manager va l'obliger à combattre, on s'en doute, on l'a vu mille fois : tout cela n'a guère d'intérêt.

Mais la manière dont il va s'en sortir redevient intéressante, lorsque le film se transforme en manifeste pour les coups bas et la triche. *Comme si, exaspérés par la niaiserie imposée, réalisateur et scénariste se vengeaient sournoisement.*

C. G.

THÉATRE

Le goût du plaisir

L'ÉLOGE DE LA FOLIE
A l'Artistic Athévain

La folie est femme, *Laurence Février l'affirme*. Comment ne pas la croire quand elle en dresse un portrait aussi séduisant ? Elle en porte le costume bariolé, elle en adopte le ton joyeux, arrivant de là où on ne l'attend pas, dans la salle de l'Artistic Athévain. Les gradins sont remplacés par des chaises, de plain-pied avec la scène, simple plancher entouré d'une palissade, fermée au fond par une portière de velours rouge.

La folie, par nature, échappe à toute définition ; elle échappe à tout ce qui pourrait lui donner une continuité. A l'opposé de la démence, mère de la fureur, de la haine, des guerres, elle est ce qui sauve de l'ennui, elle est volupté, gourmandise, déraison, fantaisie.

Elle et la fortune s'entendent comme deux voyoutes. Laurence Février s'est plongée dans *l'Éloge de la folie* d'Erasme et en a tiré un manifeste hédoniste, dont a *disparu l'agressivité contre* l'Église et la morale du temps, puisque aussi bien les temps ont changé. Mais elle fait bien entendre ce qui demeure de tous les temps : le goût du plaisir.

En l'écoutant, on se rend compte qu'aller ainsi à contre-courant de la morosité, du désarroi, de l'angoisse, que se servir d'un rire gai, ni niais, ni amer, *ni* méchant est finalement devenu inhabituel.

La légèreté est la qualité du spectacle et sa limite. Pourtant, comme Laurence Février est une comédienne intelligente, et d'un tempérament fort, presque sauvage, elle évite la mièvrerie.

Et si, par moments, on regrette de ne pas la voir jouer un vrai personnage de théâtre, sa joie à parler du plaisir est manifeste. Elle le transmet, elle brille et vibre, elle tient la salle avec panache.

COLETTE GODARD

▶ Mardi, mercredi, vendredi, samedi à 21 heures. Jeudi à 19 heures et samedi à 18 heures. Tél. : 48-06-36-02.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre, section B, de la cour d'appel de Paris du 14 juin 1991 (pourvoi rejeté le 17 septembre 1991), **Mme BITTON Jacqueline, dite Jackie LOMBARD**, née le 23 juillet *1947 à CASABLANCA (Maroc)*, demeurant 12, rue Jules-Clarette, 75016 PARIS, a été condamnée à 1 an de prison avec sursis et 20 000 F d'amende pour FRAUDE FISCALE en matière d'impôt direct (impôt sur le revenu des années 1983, 1984) et en matière de T.V.A. (année 1984) et omission de passation d'écritures.

La cour a en outre ordonné, aux frais de la condamnée, la publication de cet arrêt dans *le Journal officiel, le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.
POUR LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.
CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE.

Par jugement contradictoire (sur opposition, jugement du 24 octobre 1989), en date du 3 février 1992, la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour FRAUDE FISCALE – omission de passation d'écritures dans un livre comptable – à la peine de 8 mois d'emprisonnement avec sursis **M. GIROLLET Jacques, Fernand**, né le 27 décembre 1942 à AVIGNON (Vaucluse), chef d'entreprise, actuellement DPAC à la Maison d'arrêt de VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONNES.

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication, par extrait, de ce jugement au *Journal officiel*, dans *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition.
N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre, section B, de la cour d'appel de Paris en date du 15 mai 1992, **M. FRANÇOIS Robert**, né le 13 décembre 1950, demeurant 19, rue des Roses, BEAUMONT-MOINEVILLE (54580) AUBOUE, a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec sursis et à 20 000 F d'amende pour FRAUDE FISCALE (soustraction frauduleuse à l'établissement et au paiement de la T.V.A. et de l'impôt sur les revenus) et d'omission de passation d'écritures – faits commis courant 1984, 1985 et 1986.

La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Journal officiel, le Monde* et *le Figaro*. L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de BEAUMONT-MOINEVILLE (54580) AUBOUE et sur la porte extérieure du 2, place des Marronniers (S.A.R.L. Ile de France Désossage) à CHILLY-MAZARIN (91380) où M. FRANÇOIS exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.
POUR LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre, section A, de la cour d'appel de PARIS du 13 juin 1990, pourvoi rejeté le 21 octobre 1991, **M. GEORGEAULT Roger**, né le 26 août 1928 à PARIS (3e), demeurant *19, avenue d'Italie, à PARIS (13e)*, a été condamné à 1 an de prison avec sursis et 50 000 F d'amende pour FRAUDE FISCALE, omission de passation d'écritures – délits commis à PARIS de 1982 à 1984 – art. 1741, 1743 et 1750 du code général des impôts.

La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans *le Journal officiel, le Monde* et *le Figaro*. L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS (13e).

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.
POUR LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 13 juin 1990 (pourvoi rejeté le 21 octobre 1991), **Mme GEORGEAULT, née MARCHE Marie-Annick**, née le 26 mars 1936 à VILLECRESNES (94), demeurant 19, avenue d'Italie, PARIS (13e), a été condamnée à 1 an de prison avec sursis et 50 000 F d'amende pour FRAUDE FISCALE, omission de passation d'écritures – délits commis à PARIS de 1982 à 1984 – art. 1741, 1743 et 1750 du code général des impôts.

La cour a en outre ordonné, aux frais de la condamnée, la publication de cet arrêt, *par extrait, dans le Journal officiel, le Monde* et *le Figaro*. L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS (13e).

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.
POUR LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e chambre, section B, de la cour d'appel de Paris en date du 18 décembre 1991, M. PINTE **Geoffroy, Fernand, Gérard, Marie**, né le 30 mai 1941 à PAU (64), directeur commercial, de nationalité française, demeurant à PARIS (15e), 100, rue de la Convention, a été condamné à 10 mois d'emprisonnement avec sursis et à 30 000 F d'amende pour :

– en 1986, 1987 et 1988, soustraction frauduleuse à l'établissement de l'impôt sur le revenu pour les années 1985, 1986 et 1987 et de la T.V.A. afférente à la période du 1er janvier 1985 au 31 décembre 1987 ;

– courant 1986 et 1987, omission de passation d'écritures.

La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, au *Journal officiel* et dans *le Monde* et *le Figaro*. L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS (75015).

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.
LE GREFFIER.

Légende en bribes

BOB MARLEY, TIME WILL TELL
de Declan Lowney

Le destin de Bob Marley est *unique dans l'histoire de la* musique populaire. A ce jour, il reste la seule star planétaire venue du tiers-monde, l'incarnation d'une idée de la culture qui allie l'affirmation d'une identité et le métissage librement accepté.

L'histoire de Robert Nesta Marley, fils d'un officier anglais et d'une fille de paysans jamaïcains, inventeur (avec quelques autres) du reggae, a été écrite, entre autres, par Stephen Davies, auteur d'une excellente biographie parue l'an passé chez Syros. *Time Will Tell*, documentaire de montage, tente de refaire en images le chemin de Marley.

Le film s'appuie sur un parti pris *a priori* intéressant. Ne montrer que Marley sur scène et à la ville, ne faire parler que lui. Mais le matériau de base s'avère vite insuffisant. Généralement tournés pour la télévision, les extraits de concerts et les interviews en disent plus sur la pauvreté du regard télévisuel sur la musique que sur Bob Marley et le reggae.

Et le refus de faire appel à d'autres témoins condamne les auteurs à passer rapidement sur l'enfance et les premières années de la carrière du chanteur, sur son travail de musicien. D'autant que Marley était – devant la caméra, en tout cas – un médiocre causeur, défaut que n'arrangeait pas la consommation intensive de *ganja*.

Ceux qui connaissent déjà l'histoire de Marley en retrouveront des bribes, parfois émouvantes. Les autres se perdront dans un labyrinthe d'allusions et de références mystérieuses, qui ne donne même pas envie d'en savoir plus sur un homme qui méritait beaucoup mieux.

THOMAS SOTINEL

EN BREF

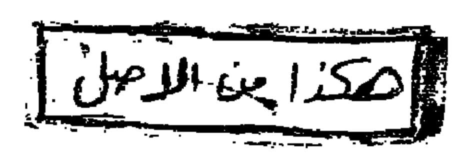
□ **Mort du peintre américain Frederic Matys Thursz.** – Le peintre minimaliste Frederic Matys Thursz est mort le 4 juillet à Cologne des suites d'une opérations à cœur ouvert. Il avait soixante-deux ans. Né le 7 juillet 1930 à Casablanca, il avait vécu aux Etats-Unis de 1941 à 1990, date à laquelle il s'était installé à Paris. Le Musée d'art moderne à Saint-Etienne (1989) et la Documenta de Kassel (1992) avaient consacré des rétrospectives aux œuvres minimalistes et monochromes de Matys Thursz.

□ **Un tableau de Rembrandt vendu 41 millions de francs.** – Daté de 1633, *le Portrait de Johannes Uyttenbogaert* – un pasteur hollandais contemporain du célèbre peintre – a atteint mercredi, lors d'une vente aux enchères à Sotheby's de Londres, 4,18 millions de livres (41,8 millions de francs). Le tableau appartenait au comte de Rosebery et *Midlothian. Il a été acquis par un* collectionneur étranger qui était présent lors de la vente mais qui a souhaité rester anonyme.

□ **Ouverture d'un dôme Imax à la Défense.** – Déjà implantés en France grâce à la Géode et au Futuroscope de Poitiers, les promoteurs de l'image géante s'installent aujourd'hui au pied de l'Arche de la Défense. Un nouveau dôme Imax, doté d'un écran hémisphérique de 1 000 mètres carrés, y ouvrira ses portes le 14 juillet. Situé dans la future « colline de l'automobile », le dôme de la Défense offrira deux types de séances : une heure (un film) pendant la journée, ou deux heures (deux films) en soirée. Le coup d'envoi sera donné avec *Antarctica*, un documentaire-spectacle dans la grande tradition Imax.

▶ Renseignements : au 42-61-80-81. Réservations à la FNAC, sur place, ou par Minitel 3615 DOME IMAX.

□ **Des salles pour le cinéma européen.** – Afin de soutenir la diffusion en salle du cinéma européen, le programme Media (destiné à aider le développement de l'industrie audiovisuelle au niveau européen) *a décidé de créer une nouvelle* association, soutenue financièrement par la CEE et le Centre national du cinéma. « Europe Cinémas » réunira un réseau d'une centaine d'écrans baptisés « salles-pavillons ». Une majorité de films européens devront y être présentés, et des opérations de promotion seront encouragées, afin de mobiliser le public et les exploitants en faveur d'œuvres qui ont de plus en plus de difficultés à circuler favorablement sur le continent. Imaginée par le distributeur et exploitant Claude-Eric Poiroux, cette initiative, qui a pour but d'élargir le marché de 20 % à 30 %, a déjà été lancée à Paris, dans la salle Europa-Panthéon.



EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et fêtes de 10 h à 22 h.

LA CAMPAGNE DE JEAN-LOUP TRASSARD. Galerie de la Bpi. Jusqu'au 28 septembre.

LA DATION PIERRE MATISSE. Salle d'art graphique Mnam. Jusqu'au 13 septembre.

ICARE ET COMPAGNIE, UN PREMIER REGARD SUR LA PHOTOGRAPHIE. Cabinet d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 28 septembre.

MANIFESTE. 30 ans de création en perspective 1960-1990. Jusqu'au 28 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 9 h à 18 h, jeu. de 9 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

AUGUSTE LEPÈRE ET LE RENOUVEAU DU BOIS GRAVÉ. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

CHRONIQUES ITALIENNES, DESSINS D'ERNEST HÉBERT (1817-1908). Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

GUIMARD. Entrée : 32 F (billet jumelé musée-exposition : 45 F). Jusqu'au 26 juillet.

MASSENET, AFFICHES D'OPÉRAS. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 13 septembre.

PHOTOGRAPHIE : ACQUISITIONS RÉCENTES (1990-1992). Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 septembre.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15, un lun. sur deux et tous les mer. jusqu'à 21 h 15.

HOMMAGE A CHARLES STERLING (1901-1991). Des primitifs à Matisse. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 13 juillet.

L'ŒIL DU CONNAISSEUR : HOMMAGE A PHILIP POUNCEY. Pavillon de Flore. Entrée : 31 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 7 septembre.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

HOMMAGE A ANDRÉ CADERE. Entrée : 35 F. Jusqu'au 4 octobre.

BRICE MARDEN. Œuvre graphique 1961-1991. Entrée : 30 F. Jusqu'au 4 octobre.

OPALKA. Jusqu'au 4 octobre.

MICHEL VERJUX. Jusqu'au 11 octobre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913. Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre.

LES VIKINGS. Les Scandinaves et l'Europe 800-1200. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 20 juillet.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Visites-conf. jeu. à 12 h, sam. à 16 h, dim. à 11 h.

HELIO OITICICA (1937-1980). Rétrospective. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 30 F. Jusqu'au 23 août.

MUSÉES

ALECHINSKY. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 13 septembre.

L'ARCHITECTE FOU DE SUCRE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 26 août.

ARRÊT-RETOUR SUR IMAGES : LES CINÉMAS DE PICASSO. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 14 septembre.

POL BURY. Images pour la théorie de la démarche d'Honoré de Balzac. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 12 juillet.

LUIS CABALLERO. Hôtel de Miramion, musée de l'Assistance publique, 47, rue de la Tournelle (46-33-01-43). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

AUGUSTIN-VICTOR CASASOLA. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 13 octobre.

DENISE COLOMB. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 23 août.

DE BONNARD A BASELITZ. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

DESIGN 1950-1990. Cinquante acquisitions du Fonds national d'art contemporain. Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 septembre.

LE DESSIN ET L'ARCHITECTE. Excursion dans les collections de l'Académie d'architecture. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-26-53). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 6 septembre.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 19 juillet.

DU TAGE A LA MER DE CHINE. Une épopée portugaise. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 8 septembre.

GLOIRE AUX VIGNERONS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 novembre.

LA GRANDE EXPOSITION DES FRUITS ET DES LÉGUMES. Muséum national d'histoire naturelle, galerie de botanique, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 17 h. Groupes scolaires sur rendez-vous au 43.36.54.26. Entrée : 25 F. Jusqu'au 14 septembre.

GUERIN ET DELACROIX. Musée national Eugène Delacroix, 6, rue de Furstenberg (43-54-04-87). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 22 septembre.

OSWALDO GUYASAMIN. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 juillet.

LES HERBES DE LA SAINT-JEAN, GRAVURES DE CHARLOTTE NOYELLE. Jardin des Plantes, pavillon d'accueil, 2, rue Bouffon (40-79-30-00). T.l.j. sauf mar. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 27 septembre.

IMAGES D'AMÉRIQUE 1880-1980, LES MAGAZINES A L'AFFICHE et les aventures publicitaires d'un dromadaire. Musée de la Publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 13 septembre.

INSTRUMENTARIUM EUROPÉEN. Jardin des Plantes, ménagerie, 57, rue Cuvier (45-35-82-08). T.l.j. sauf lun. de 15 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 août.

LES JARDINS DE L'UTILE ET DE L'AGRÉABLE. Orangerie du palais du Luxembourg, 15 à 19, rue de Vaugirard. T.l.j. de 11 h à 20 h. Jusqu'au 12 juillet.

ANNIE LEIBOVITZ. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 juillet.

SHERRIE LEVINE. Fondation nationale des arts, Hôtel des Arts, 11, rue Berryer (42-56-71-71). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 10 août.

MARY ELLEN MARK ; 25 ANS DE PHOTOGRAPHIE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 13 octobre.

ANTOINE-IGNACE MELLING. ARTISTE VOYAGEUR A CONSTANTINOPLE. En France et dans les pays du Nord. Musée Carnavalet, 2e étage, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 19 juillet.

LA MÉNAGERIE DU PALAIS. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 octobre.

MODE ET LIBERTÉS. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, nocturne le mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 25 octobre.

MONTMARTRE, VILLAGE URBAIN, QUARTIER RURAL. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 septembre.

GUSTAV-ADOLF MOSSA. L'œuvre symboliste : 1903-1918. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.

PIER LUIGI PIZZI. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 18 octobre.

PLISSON. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 septembre.

PROMENADE DE VOILE. Parc de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès (42-78-70-00). T.l.j. sf lun. de 6 h à 1 h du matin. Jusqu'au 16 août.

TINGATINGA. Peintures de Tanzanie. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam. et dim. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 31 août.

TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS. Musée de l'Homme - galerie d'anthropologie, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 30 novembre.

TRADITION ET MODERNITÉ. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et le 14 juillet de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 9 août.

UN VOYAGE GOURMAND, 60 AFFICHES DE GASTRONOMIE DE 1850 A 1950. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 septembre.

VAN CLEEF & ARPELS. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliéra, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Visites-conférences le jeu. et sam. à 14 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 30 octobre.

CENTRES CULTURELS

A LA RECHERCHE DE SAMARCANDE... Friedrich Sarre, Ali Sarmadi, photographes. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 13 septembre.

FERDINANDO AMBROSINO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 juillet.

PIERRE ANTONIUCCI. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 13 septembre.

AZULEJOS : MURS DE RÊVE. Fondation Calouste Gulbenkian, centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (47-20-86-84). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 juillet.

BELLEVILLE - BELLEVILLE. Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (42-40-27-28). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 10 octobre.

BOLESLAS BIEGAS (1877-1954). Sculpteur et peintre. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres à Neuilly (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h 30. Entrée : 30 F, prix d'entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 30 août.

BIJOUX DE RÊVE, RÊVE DE BIJOUX. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 octobre.

HUMBERTO CASTRO, MOISÉS FINALÉ, MANUEL MENDIVE. Trois artistes cubains. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er août.

COLLECTION CAISSE DES DÉPOTS. Nouvelles acquisitions. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Exposition fermée du 1er au 31 août. Jusqu'au 17 octobre.

LES COLLECTIONS PERMANENTES DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS, accrochage d'été. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. de 13 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 septembre.

EFFETS DE MÉMOIRE. Centre de recherche des Archives Nationales, 11, rue des Quatre-Fils (40-27-60-09) T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 20 juillet.

LE GRAND HÉRITAGE. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.

LES JARDINS DU BARON HAUSSMANN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 octobre.

MOORE A BAGATELLE. Parc de Bagatelle, bois de Boulogne (40-67-97-00) T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 3 octobre.

BRIGITTE NAHON, LÉO DELARUE, BASSERODE, FRÉDÉRIC FENOLLABBATE, BRUNO CARBONNET, OLEG KORNEV, FRANCK PÉQUIGNAT, BRIGITTE ZIEGER. Hôpital Ephémère, 2-4, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Du 12 juillet au 20 septembre.

DOMINIQUE PERRAULT, ARCHITECTE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 juillet.

JEAN ET ALBERT SEEBERGER. Photographies de mode. Société française de photographie, 9, rue Montalembert (42-22-37-17). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 juillet.

SÉVILLE : LE PARI ANDALOU. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 19 septembre.

TERRES SECRÈTES DE SAMARCANDE. Céramiques du VIIIe au XIIIe siècle. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 27 septembre.

WALTER. Gœthe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (Iéna). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 17 juillet.

ZADKINE. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (43-29-45-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 septembre.

GALERIES

CLAUDE ET FRANÇOIS-XAVIER LALANNE. Les portes du jardins. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 27 juillet.

CLAVÉ. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 18 juillet.

JOSEPH CORNELL. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Du 9 juillet au 20 septembre.

MAURICE DENIS. Galerie Huguette Berès, 25, quai Voltaire (42-61-27-91). Jusqu'au 13 juillet.

ERIK DIETMAN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 11 juillet.

HERVÉ DI ROSA. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 31 juillet.

DIVERSITÉ ABSTRAITE ET MONOCHROMES. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 30 juillet.

EROTIQUES. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Jusqu'au 25 juillet.

ET L'EUROPE CRÉA HOLLYWOOD. Espace Kronenbourg aventure, 30, avenue George-V (44-31-16-00). Jusqu'au 31 juillet.

CHIARA FIORINI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 25 juillet.

BERNARD FRIZE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 18 juillet.

JEAN-CLAUDE GAGNIEUX. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 25 juillet.

MARC GARANGER. Regards vers l'Est. Galerie Picto Bastille, 53 bis, rue de la Roquette (47-00-28-28). Jusqu'au 5 septembre.

ELIZABETH GAROUSTE, MATTIA BONETTI. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Jusqu'au 18 juillet.

HÉLION. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 17 juillet.

JOHN HILLIARD. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 25 juillet.

REBECCA HORN, JEAN-PIERRE BERTRAND. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 31 juillet.

LOUIS JAMMES. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 juillet.

ILYA KABAKOV. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 18 juillet.

PIERRE KLOSSOWSKI. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 31 juillet.

STANISLAV KOLIBAL. Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 31 juillet.

MARIE-JO LAFONTAINE. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 18 juillet.

PATRICK LANNEAU. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-64). Jusqu'au 30 juillet.

HENRI LARRIÈRE. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 25 juillet.

JONATHAN LASKER, RONA PONDICK. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 14 juillet.

DAVID MACH. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 29 août.

DAVID MAES. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 25 juillet.

MAIS QUI EST DONC GASTON LACHAISE ? et célébration lyrique du nu féminin, IRVING PENN. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 15 juillet.

MAITRES FRANÇAIS DES XIXe ET XXe SIÈCLES. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 16 juillet.

LES MAUVAISES FRÉQUENTATIONS. *Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte* (43-29-76-23). Jusqu'au 30 juillet.

MIRO. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 20 août.

MOORE INTIME. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 24 juillet.

MOREAU-ROMAIN. Suppositions éprises. Galerie Jean-Louis Chapelon, 37, rue de Lappe (43-38-20-60). Jusqu'au 25 juillet.

ŒUVRES SUR PAPIER. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 19 septembre.

PARIS EN JUILLET. Galerie Chisseaux rive gauche, 33, av. la Bourdonnais (45-55-49-17). Jusqu'au 31 juillet.

PAYSAGES DE MER. Galerie Ariel, 21, rue Guénégaud (43-54-57-01). Jusqu'au 18 juillet.

PASCAL-HENRI POIROT. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 18 juillet.

JEAN RACAMIER. Espace temporaire Orcofi, 48 bis, av. Montaigne (44-43-40-00). Jusqu'au 31 août.

MARKUS RAETZ. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 15 juillet.

MAN RAY. Galerie Couvrat-Desvergnes, 15, rue des Beaux-Arts (43-54-28-08). Jusqu'au 15 juillet.

RÉTROSPECTIVE DES EXPOSITIONS A LA GALERIE ZABRISKIE DE PARIS ET DE NEW-YORK. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 31 juillet.

JEAN RUSTRE. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg, passage des Ménétriers (42-77-27-81). Jusqu'au 23 juillet.

SIMPLY RED. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 25 juillet.

BERNARD THOMAS-ROUDEIX. Espace Art & Patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). Jusqu'au 1er août.

CY TWOMBLY. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 31 août.

UBAC, DESSINS A L'ENCRE DE CHINE, ARDOISES TAILLÉES. Galerie Lambert Rouland, 62, rue La Boëtie (45-63-51-52). Jusqu'au 30 juillet.

MAMIKO UEMATSU. Galerie Gutharc Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 31 juillet.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Visages d'enfants, visages des rues. Les années 70 par Errol Sawyer. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 août.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE. André Fougeron. Musée de la Résistance nationale, 88, av. Marx-Dormoy (48-81-00-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. et fêtes de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

COULOMMIERS. Plantes et jardins au Moyen Age. Commanderie des Templiers (64-65-08-61). T.l.j. sf lun. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 juillet.

LA DÉFENSE. *Arrêt sur viaduc.* Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 7 septembre.

ECOUEN. Autour des Fructus Belli. Une tapisserie de Bruxelles du XVIe siècle. Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 17 F (comprenant l'accès au château). Jusqu'au 21 septembre.

FONTAINEBLEAU. Le Temps des jardins. Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 23 F (prix d'entrée du musée), dim. 12 F. Jusqu'au 13 septembre. **Un ameublement à la mode en 1802. Le mobilier du général Moreau.** Musée national du château de Fontainebleau (64-22-27-40). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 14 septembre.

IVRY-SUR-SEINE. Silvie Blocher, Jürgen Paas, Claire-Jeanne Jezequel, Philippe Lepeut et Frédérique Lucien. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-04). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 2 août.

JOUY-EN-JOSAS. A visage découvert. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 octobre.

MEAUX. Dominique Gaessler. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

MONTREUIL. Parcours roumain. Musée de l'histoire vivante, 31, boulevard Théophile-Queur (48-70-61-62). T.l.j. de 14 h à 17 h, sam. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 juillet.

NEUILLY-SUR-MARNE. André Robillard, Jean Smilowski. Art et bricolage. L'Aracine - musée d'art brut, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). T.l.j. sf lun., mar., mer. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

PONTOISE. Rose Fejtö. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 août.

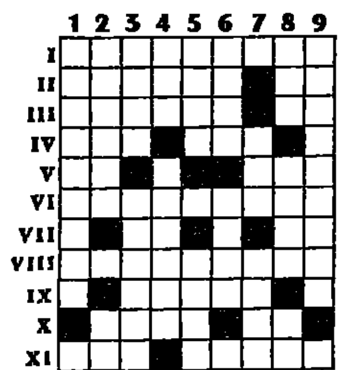
RUEIL-MALMAISON. Livres précieux du musée de Malmaison. Musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, 1, avenue de l'Impératrice-Joséphine (47-49-20-07). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-DENIS. Lucien Lautrec, retrospective. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Visite commentée sur rendez-vous. Entrée : 15 F. Jusqu'au 14 septembre.

VERSAILLES. Les Jardins de Versailles et de Trianon. D'André Le Nôtre à Richard Mique. Musée national du château de Versailles (30-84-74-00). T.l.j. sf lun. de 9 h à 18 h 30. Entrée : 31 F (donnant l'accès au château). Jusqu'au 27 septembre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5820



HORIZONTALEMENT

I. Son eau est imbuvable. – II. Eau de Vichy. Durée. – III. Celui-là, comme l'on disait jadis. Une infime partie de la Picardie. – IV. Manque de profondeur. Devises. – V. Orientation. Est malin. – VI. Leurs résultats dépendent, en partie, des travaux de la campagne. – VII. Est sorti de l'imagination d'un Chinois. D'un auxiliaire. – VIII. Supprime le pointage. – IX. Touchas vraiment. – X. Mit du temps à passer. Participe. – XI. Emet des sons assez nostalgiques. Font perdre du temps à bien des gens.

VERTICALEMENT

1. Sont l'objet d'une circulation incessante. – 2. Entrepreneur de transports. Fleuve. – 3. Sert de l'eau (graphie admise). Valoir. – 4. Terre. Tableaux de châsse. – 5. Dont personne ne saurait partager sa peine éventuelle. Sourd de naissance. – 6. Flotte. Prénom. – 7. Préfixe. Professeur de grec. – 8. Construction moyenâgeuse. Evoque une royale installation. Article. – 9. Bien reçus.

Solution du problème n° 5819

Horizontalement

I. Digestion. – II. Epinard. – III. Mer. Gers. – IV. Icône. Sas. – V. Mauss. Io. – VI. Lads. – VII. Nativité. – VIII. Dot. Tuf. – IX. Ereintera. – X. Léon. – XI. Régicides.

Verticalement

1. Demi-monde. – 2. Ipéca. Aorte. – 3. Girouette. – 4. En. NS. Ili. – 5. Sages. Nec. – 6. Tri. Li. Toi. – 7. Ides. Attend. – 8. Raideur. – 9. Nessos. Fats.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

VENDREDI 10 JUILLET

« Du Tage à la mer de Chine : une épopée portugaise », 10 h 30, musée Guimet, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

« La montagne Sainte-Geneviève, de Clovis à la construction du Panthéon », 11 heures et 17 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les peintres impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 30, devant l'entrée du musée de la Légion d'honneur (Europ explo).

« Rues et maisons du Moyen Age autour de Saint-Paul », 14 h 30, métro Sully-Morland (Paris pittoresque et insolite).

« A la découverte du tracé et des vestiges de l'enceinte de Philippe Auguste rive droite », 14 h 30, cour Carrée du Louvre, près du bassin (A nous deux, Paris).

« Le Marais. Hôtels de Marlo ou de Beauvais, d'Onon. Promenade dans les traboules du XVIIe siècle », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Chemins inconnus et jardins secrets de la butte Montmartre », 14 h 30 et 17 heures, métro place Clichy, sortie Caulaincourt (C.A. Messer).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (P.-Y. Jaslet).

« La basilique de Saint-Denis et les tombeaux royaux », 15 heures, entrée de la basilique (Approche de l'art).

« Le quartier juif du Marais. Evocation de la culture juive dans la synagogue de la rue des Tournelles », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

« Hôtels, jardins et ruelles du sud du Marais », 15 heures, métro Saint-Paul-le Marais.

« Les hôtels célèbres du marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul-le Marais (Lutèce-visites).

CONFÉRENCES

Salle Laënnec, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 15 : « L'alchimie, une science gnostique » (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. : 43-57-29-81).

ÉCONOMIE

Satisfecit et critiques

« Eloge de la désinflation compétitive » : l'OCDE aurait pu sous-titrer ainsi sa nouvelle étude sur la situation économique de la France. En 1991, note l'organisation des pays riches, *« la performance globale* [de la France] *a été parmi les meilleures des grands pays de l'OCDE »*. A n'en pas douter, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, et son ministre de l'économie, M. Michel Sapin, ne devraient pas manquer de se référer à ce document pour défendre leur politique et en justifier la poursuite.

Mais l'un et l'autre devraient lire ce rapport dans sa totalité : très élogieux sur la politique macro-économique (le budget et la monnaie), les experts de l'OCDE sont beaucoup plus critiques dès qu'il s'agit de certains *« problèmes structurels dont souffre le pays »*, et dont le chômage, *« à un niveau étonnamment élevé »*, est l'un des signes.

Reprenant ses thèses classiques sur les dysfonctionnements du marché du travail, l'OCDE met aussi en évidence un certain *nombre d'autres obstacles à une* croissance saine de l'économie française. La fiscalité par exemple. Trop lourde, elle est aussi mal répartie, selon l'organisation internationale. *« Si la charge fiscale totale des entreprises n'est pas particulièrement élevée par rapport à celle observée dans les autres pays, elle semble être excessivement fondée sur les facteurs de production par rapport aux profits »*, estiment notamment les experts du château de la Muette. Le *dérapage* et l'*« opacité »* des finances des collectivités locales les inquiètent aussi, même s'ils reconnaissent que *« les autorités centrales ont commencé d'imposer* [aux collectivités] *une plus grande rigueur »*.

Mais c'est surtout sur le front des prestations sociales que les critiques de l'OCDE sont les plus vives. *« Les autorités n'ont pas encore réussi à maîtriser la croissance des dépenses sociales »*, notent les experts. Reconnaissant quelques progrès, l'organisation internationale les juge nettement insuffisants. En matière de santé, les accords de maîtrise des dépenses signés récemment avec quelques professions médicales n'ont qu'une *« portée limitée »*. A propos de la retraite, le Livre blanc n'a pas réellement débouché sur une véritable réforme. A terme, selon l'OCDE, *« la situation du système de retraite apparaît préoccupante »*. La fiscalité, les finances locales, la protection sociale ou le *fonctionnement du marché du* travail : autant de chantiers sur lesquels des travaux devraient être engagés, selon l'OCDE. Autant de domaines où les travaux sont pour l'instant bloqués. Difficile, certes, en *période électorale*. Nécessaire pourtant. Voilà à son tour l'OCDE qui accuserait M. Bérégovoy d'immobilisme !

ERIK IZRAELEWICZ

Dans son rapport annuel sur la France

L'OCDE prévoit un reflux du chômage à partir de l'automne

Présentant de manière élogieuse la politique macroéconomique du gouvernement français, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit dans son rapport annuel sur la France, rendu public jeudi 9 juillet, *« une accélération graduelle de l'activité au cours des dix-huit prochains mois »* (une croissance de 2 % en 1992 et de 2,5 % en 1993) et une baisse du chômage à partir de l'automne. L'organisation internationale est plus critique à l'égard de la politique structurelle des pouvoirs publics.

« A l'exception du problème du chômage, la situation économique [de la France] *est fondamentalement bonne. »* Le diagnostic établi par l'OCDE dans son rapport annuel sur la France ne diffère guère de celui de l'an dernier. Les experts de l'organisation internationale approuvent largement la politique macroéconomique menée par le gouvernement. *« La France ne souffre d'aucun déséquilibre majeur qui pourrait empêcher une reprise de prendre forme dans un proche avenir »*, notent-ils.

Pour l'OCDE, *« un abandon de la politique de désinflation compétitive au moment où, de toute évidence, elle porte ses fruits, serait injustifié »*. Ses experts précisent qu' *« il n'y a guère d'inflexion possible ou souhaitable sur le front monétaire »*. La poursuite de la politique macroéconomique actuelle devrait conduire, selon l'OCDE, à un raffermissement progressif de l'activité : *« En moyenne annuelle, l'augmentation du PIB (produit intérieur brut) serait de 2 % en 1992 et de 2,5 % en 1993. Les principaux moteurs de la croissance seraient les exportations et la consommation privée. »*

Cette reprise lente – correspondant aux prévisions du gouvernement – se ferait sans pressions inflationniste. L'OCDE prévoit *« une détente sur les taux d'intérêt en 1993 »* et n'exclut pas qu'*« une reprise relativement vigoureuse des investissements puisse intervenir en 1993 »*. Enfin, *« le déficit de la balance courante pourrait continuer de se réduire en 1992 et se stabiliserait en 1993 à moins de 10 milliards de francs »*.

Les « limites acceptables » du déficit

L'aggravation du déficit budgétaire n'inquiète pas outre mesure les experts de l'OCDE. *« Le déficit des administrations publiques s'est élargi, mais cette dégradation est restée dans des limites acceptables et devrait pouvoir s'inverser pendant la reprise »*, lit-on dans le rapport. Le besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques s'est creusé d'un point de PIB entre 1990 et 1991. Représentant 2,1 % du PIB en 1991 et 2,25 % en 1992, d'après le secrétariat de l'Organisation, ce taux *« reste parmi les moins élevés de l'OCDE »*. L'OCDE retient par ailleurs l'hypothèse d'un relèvement des cotisations sociales versées par les salariés *« au début de 1993 »*, ce qui surprend compte tenu du calendrier électoral !

Sur l'emploi, le constat de l'OCDE est sévère. *« Parmi les grands pays de l'OCDE, la France est celui qui connaît, depuis le premier choc pétrolier, la hausse ininterrompue la plus longue et la plus importante du taux de chômage, avec un niveau record de plus de 10 % en 1987. »* Après les années de croissance forte et de création d'emplois (1988-1989), *« depuis la fin de l'été 1990, le chômage a recommencé d'augmenter »*, note l'OCDE, qui prévoit que, *« en dépit de nouvelles mesures d'aide à l'emploi, le taux de chômage ne se stabiliserait que dans le courant de l'été 1992, avant de refluer très légèrement plus tard dans l'année et en 1993 »*.

Soulignant les spécificités du chômage français (le nombre élevé de chômeurs de longue durée, le taux élevé de chômage parmi les jeunes et les femmes), le rapport de l'OCDE s'interroge sur les causes d'*« une performance médiocre du marché du travail »*. Il invoque notamment à ce sujet *« la rigidité relativement grande des salaires, le SMIC et sa hausse, le système d'assurance-chômage, avec en particulier la durée des prestations »* et suggère de *« supprimer la position de monopole de l'ANPE et de permettre à des services d'emploi privés de répondre à certains des besoins non satisfaits dans ce domaine*.

L'OCDE tente enfin cette année d'évaluer l'efficacité du système français de formation. Elle en rappelle certaines insuffisances : *« Il reste marqué par une tradition culturelle mettant l'accent sur l'encyclopédisme. Il privilégie l'enseignement général au détriment de l'enseignement professionnel et technique... Il souffre du fonctionnement défectueux des procédures d'orientation et de sélection... »* L'OCDE conclut en estimant que, *« en dépit de ses faiblesses, le système éducatif français ne semble pas être moins efficace que celui des pays de développement comparable »*.

E. I.

L'emportant sur Boeing

Airbus Industrie vend 50 avions à la compagnie américaine United Airlines

La compagnie américaine United Airlines a annoncé, mercredi 8 juillet, un contrat avec le consortium européen Airbus portant sur l'achat de 50 biréacteurs A-320 et sur la réservation de 50 options.

Double victoire pour Airbus Industrie : en emportant une commande considérable de 50 avions dans un contexte morose, le consortium européen gagne avec United Airlines un client de plus, et non des moindres, sur le marché américain.

La compagnie, qui figure parmi les trois premiers tranporteurs mondiaux aux côtés d'American Airlines et de Delta Airlines, était restée jusqu'alors fidèle à son fournisseur américain. Le contrat emporté par le consortium européen représente un coup dur pour Boeing, même si le président de United Airlines, M. Stephen M. Wolf, remarquait à l'annonce du contrat que sa compagnie *« est et restera son plus important client »*. Propriété de Boeing jusqu'en 1938, la compagnie américaine échappait jusqu'à présent à Airbus. Dernièrement, United avait opté pour l'avionneur américain en devenant compagnie de lancement du Boeing 777 qu'elle avait choisi de préférence à l'Airbus A-340.

Cette commande vient à point pour Airbus, qui n'a enregistré que 17 commandes contre 111 pour son concurrent américain depuis le début de l'année. Depuis deux ans, le marché aéronautique n'était plus habitué à des contrats géants. Pour Airbus, il faut remonter à 1986, avec la commande d'une centaine d'A-320 par Northwest, pour retrouver des marchés d'une telle ampleur.

Cette commande confirme les qualités techniques de l'A-320. L'appareil avait été de nouveau mis en cause au lendemain de l'accident du mont Sainte-Odile par certains pilotes français. *« Nous sommes très heureux de compter United Airlines, l'une des plus grandes compagnies du monde, parmi nos plus importants clients*, a noté M. Jean Pierson, l'administrateur-gérant d'Airbus Industrie. *C'est une preuve de confiance en l'A-320 et en ses qualités inégalées dans sa catégorie. »*

Le total des commandes fermes d'A-320 atteint désormais 701 unités – émanant de 35 clients – dont 317 ont déjà été livrés. United a choisi l'avion d'Airbus contre le 737-400 de Boeing pour remplacer sa flotte vieillissante de triréacteurs 727. L'avion européen dit « transcontinental » a un rayon d'action d'environ 3 000 miles nautiques (soit 5 500 kilomètres) supérieur à celui du 737. Il est capable de voler de la côte est à la côte ouest. Il dispose d'une avancée technologique avec ses commandes de vol électriques. Les premiers avions seront livrés en novembre 1993. Il seront équipés de moteurs V 2500 développés par IAE (International Aero Engines), un groupement où figurent les motoristes Pratt & Whitney et Rolls Royce.

Un contrat de leasing

Il ne s'agit pas d'un achat en pleine propriété mais d'un leasing. Les avions devraient être loués à la compagnie par des investisseurs financiers, et non par des loueurs classiques comme GPA. Airbus Industrie comptabilise ces ventes dans son carnet de commandes. Ce système complexe de financement est traditionnel dans l'industrie aéronautique.

Le montant de la commande ferme des 50 avions est de l'ordre de deux milliards de dollars, soit environ dix milliards de francs, compte tenu du prix moyen d'un Airbus A-320 aux alentours de 40 millions de dollars. Le constructeur américain ne cachait pas, mercredi 8 juillet, son amertume sans engager pour autant de polémique. *« La décision de United est extrêmement décevante pour Boeing*, déclarait officiellement l'avionneur. *Nous avons fait une offre très séduisante et nous sommes allés aussi loin que la prudence le permettait. Manifestement Airbus a pu faire mieux. »*

Avec cette nouvelle commande, le consortium européen gagne un huitième client outre-Atlantique. United Airlines, deuxième compagnie mondiale par son chiffre d'affaires, rejoint American Airlines et Delta Airlines, les deux autres « majors » mondiaux, America West, Federal Express, Northwest Airlines et TWA.

MARTINE LARONCHE

Après deux années de bataille

Les assureurs AGF (France) et AMB (Allemagne) parviennent à un accord de coopération

Après deux années de bataille, la compagnie nationale d'assurances AGF (Assurances générales de France) et la société allemande AMB (Aachener und Muenchener Beteiligungs) *sont parvenues, mercredi* 8 juillet, à un accord surprise aux termes duquel les AGF détiennent 25 % des actions et la minorité de blocage d'AMB. M. Michel Albert, président des AGF, a indiqué qu'il ouvrait la voie *à une coopération entre les* deux firmes.

« Il faudra bien que la raison l'emporte », avait déclaré M. Yves Mansion, directeur général des AGF dans un entretien au *Monde* (daté du 28 mai). En signant, mercredi 8 juillet, un accord qui prévoit de donner les droits de vote correspondant à la participation détenue par les AGF dans le capital d'AMB, MM. Michel Albert, président des Assurances générales de France, et Helmut Gies, président du conseil de surveillance d'AMB (Aachener und Muenchener Beteiligungs), ont fait un pas de plus vers la raison. Ils mettent un terme à une bataille qui aura duré deux ans.

Pour M. Albert, l'accord qui vient d'être signé est *« la consécration d'un projet de partenariat élaboré* (entre les deux groupes d'assurances) *avant 1991, qui avait échoué en mai de la même année, non pas sur la stratégie mais sur l'évaluation de la filiale d'AMB, la banque BfG (Bank für Gemeinwirtschaft) »*. De fait, la coopération entre les deux assureurs européens avait démarré au début de 1990, alors que M. Gies – l'actuel signataire pour AMB – était encore président du directoire de l'assureur allemand.

Quatre principes

Comme le rappelait le directeur général des AGF dans son entretien au *Monde*, cette coopération devait être fondée sur quatre principes : des participations croisées dans les deux sociétés centrales, une responsabilité sans partage de chacun des deux groupes sur leur marché national, une coopération sur les autres marchés et une coordination en assurance des grands risques industriels et en réassurance. Les AGF devaient détenir alors une minorité de blocage dans le capital d'AMB, soit 25 % plus une action. Le remplacement en janvier 1991 de M. Gies par M. Wilfrid Baumgartl à la tête du directoire va bouleverser le jeu. Hostile à l'entrée des Français dans le capital d'AMB, le nouveau président va multiplier les opérations de résistance et s'alliera à l'assureur italien Fondiaria.

La recherche d'un compromis

Malgré l'arrivée de M. Baumgartl, les AGF vont ramasser des actions d'AMB en Bourse, portant finalement au 7 janvier 1992 leur participation à 23 % du capital (un investissement évalué à 3,2 milliards de francs). Ils ne détiennent cependant alors que 8,5 % des droits de vote. Un bloc de titres (de 18,8 %), mis en vente par le britannique Royal Insurance, aura entre-temps échappé aux AGF, et sera *tombé dans l'escarcelle* du Crédit Suisse, qui fera du « portage » en attendant que l'assureur italien – déjà détenteur de 5,8 % du capital – puisse les acquérir.

S'ouvre alors une polémique sur les droits de vote associés aux actions acquises par les AGF. La partie allemande soutient que ces droits n'ont pu être cédés, faute d'un accord nécessaire du conseil d'administration. Ce que contestent les AGF. Les deux protagonistes cherchent un compromis. Ils se rencontrent le 14 janvier au siège d'AMB à Aix-la-Chapelle. Pour M. Baumgartl cependant, les AGF mènent une *« OPA hostile »*. Il se réfugie derrière les statuts d'AMB, invoquant la clause selon laquelle les actions nominatives peuvent ne pas être inscrites dans les registres si la société devait être *menacée... Il aide la Fondiaria à* acquérir une partie des actions portées par le Crédit Suisse, en lui rachetant les 70 % de sa filiale allemande. Dernière parade, il annonce la création d'un groupement d'assureurs, European Partners for Insurance Cooperation (EPIC), holding où l'on retrouve AMB, la Fondiaria et Royal Insurance.

Exaspérées, les AGF portent plainte auprès du tribunal d'Aix-la-Chapelle le 19 février. Un seul objectif : obtenir les droits de vote correspondant aux actions achetées. Après un jugement en première instance favorable à AMB (*le Monde* du 21 mai), la compagnie française fait appel de la décision. Les AGF ont une autre carte en main, la banque BfG, filiale en difficulté d'AMB. A la demande de l'assureur allemand, les AGF s'étaient mises, dès septembre 1991, en quête d'un repreneur pour cette encombrante filiale. Le Crédit lyonnais, compte tenu du redressement de la BfG, était intéressé. Lors d'un entretien au *Monde* (daté du 20 mai), M. Wolf Dieter Baumgartl, convenait qu'un aboutissement des négociations à propos de la reprise de la BfG *« aurait certainement une influence sur les relations entre les AGF et AMB »*.

La prochaine étape de ce conflit entre les deux assureurs devait avoir lieu le 14 juillet, jour de l'assemblée générale des actionnaires. A cette date, l'assureur de la rue de Richelieu devrait proposer trois *résolutions mettant personnellement* en cause, pour la première fois, M. Baumgartl...

FRANÇOIS BOSTNAVARON

« Ni vainqueur ni vaincu »

« Ni vainqueur ni vaincu. » Tel est le constat de M. Michel Albert, président des AGF. Après deux années d'un conflit dont la solution, *a priori*, ne pouvait sortir que du prétoire, les AGF ont obtenu du directoire de l'assureur allemand les droits de vote correspondant à leur participation dans AMB. Sans expliquer le revirement de l'assureur allemand, M. Albert a présenté, mercredi 8 juillet, l'accord tant convoité. Aux termes de celui-ci, les deux assureurs sont convenu de *« mettre en œuvre le projet d'alliance et de participations croisées qui avait été préparé en 1990 (...) sans remettre en cause l'accord relatif à l'EPIC conclu dans l'intervalle entre AMB, Royal et Fondiaria »*.

Le second point de l'accord porte sur le sort de la BfG, la filiale bancaire de l'assureur allemand. AMB et AGF feront *« leurs meilleurs efforts pour que le Crédit lyonnais utilise la possibilité d'acheter avant le 1er janvier 1993 une participation majoritaire dans le capital de la banque BfG, et cela en complet accord de toutes les parties... »*.

M. Albert *a précisé que la* vente de la BfG n'était pas une clause suspensive de l'accord. Un porte-parole d'AMB, interrogé par l'AFP mercredi soir, indiquait en revanche que *« la prise de participation du Crédit lyonnais dans la BfG était* « la » *condition à laquelle AMB accepterait de donner les droits de vote correspondant à la participation »*.

Les AGF renoncent à leurs actions en justice et vont donc approuver les résolutions présentées par le directoire et le conseil de surveillance aux assemblées générales des sociétés. L'accord stipule que les deux signataires *devraient procéder à des* échanges d'administrateurs. En ce qui concerne une éventuelle augmentation des participations respectives, M. Albert déclare que *« si les AGF devaient augmenter leur participation* [dans AMB], *cela se ferait en étroite concertation avec les actionnaires »*.

A propos de la participation d'AMB dans le capital des AGF, M. Albert souhaite qu'elle tourne autour de 3 %. Le nouvel ensemble devrait, avec 96 milliards de francs de chiffre d'affaires, se situer au troisième rang parmi les assureurs européens, selon le président des AGF.

Succédant à M. Bernard Pache

M. Jacques Bouvet va devenir président de Charbonnages de France

L'ancien président de l'ex-AFME (Agence française pour la maîtrise de l'énergie), M. Jacques Bouvet, cinquante-huit ans, sera le prochain président des Charbonnages de France (CDF). Le *Journal officiel* du jeudi 9 juillet annonce en effet sa nomination comme administrateur, en remplacement de M. Bernard Pache, devenu PDG de Bull. *Pour être effective*, l'arrivée de M. Bouvet à la présidence de CDF, proposée par un conseil d'administration extraordinaire de CDF, le 9 juillet au matin, devra être officialisée par le prochain conseil des ministres, mercredi 15 juillet.

L'arrivée de M. Bouvet à la tête des Charbonnages et de leurs 19 600 salariés ne constitue pas une réelle surprise. Chargé en début d'année d'une mission sur le recyclage des emballages ménagers, achevée fin juin par la remise d'un rapport aux pouvoirs publics, cet X-mines souhaitait se voir confier un poste plus opérationnel.

La direction de Technip, le numéro un français de l'ingénierie, lui ayant échappé récemment *in extremis*, M. Bouvet se voit donc confier, comme lot de consolation, la direction des Charbonnages. A ce poste, pour lequel il était en concurrence avec deux autres candidats, celui qui fut PDG d'Usinor-Acier (1985-1987) devra en priorité, comme son prédécesseur, gérer la baisse des effectifs des *Houillères sans drame social*.

ÉCONOMIE

L'épargne des Français se diversifie

en % des ménages	LIVRETS (ensemble) 1986	LIVRETS (ensemble) 1992	ÉPARGNE LOGEMENT (ensemble) 1986	ÉPARGNE LOGEMENT (ensemble) 1992	VALEURS MOBILIÈRES (ensemble) 1986	VALEURS MOBILIÈRES (ensemble) 1992
PROFESSIONS LIBÉRALES	75	78	51	60	49	64
CADRES	86	84	46	51	52	50
EMPLOYÉS	81	75	22	28	11	18
OUVRIERS NON QUALIFIÉS	73	71	14	18	6	9

Source : Enquêtes "Epargne 76", Enquêtes "Actifs Financiers" 1986 et 1992

Le livret d'épargne demeure de très loin le placement financier préféré des Français, mais l'épargne-logement et les Sicav se développent à un rythme soutenu, indique une enquête de l'INSEE sur les actifs financiers des Français en 1992, publiée mercredi 8 juillet.

Aujourd'hui 77 % des ménages français détiennent un livret d'épargne, alors qu'ils étaient 82 % en 1986. Le moindre succès des livrets A et Bleu explique principalement cette baisse . Les Codevi plafonnent chez 21 % des ménages depuis six ans et le Livret d'épargne populaire n'accroît que lentement sa diffusion. Les ménages qui détiennent à la fois un Codevi et un livret A ou bleu sont de moins en moins nombreux.

La combinaison d'actifs la plus fréquente reste constituée d'un livret d'épargne et d'un logement (14 % des ménages). Mais les portefeuilles ont tendance à se diversifier : 6 % des ménages ont à la fois un livret d'épargne, un produit d'épargne-logement, des valeurs mobilières, un contrat d'assurance-vie ou d'épargne retraite et un logement, alors qu'ils n'étaient que 0,8 % dans ce cas en 1976. Plus du tiers des ménages possèdent désormais un produit d'épargne-logement, bien que la nouvelle génération de prêts consentis soit moins avantageuse.

Le taux de détention des valeurs mobilières est passé de 20 % à 24 % entre 1986 et 1992, essentiellement grâce à la diffusion des Sicav : 3 % des ménages en possédaient en 1976, 13 % en 1986 ; ils sont aujourd'hui 17 %. Malgré les soubresauts de la Bourse, les actions connaissent un succès grandissant, puisque 9 % des ménages en détiennent contre 7 % en 1986.

L'intérêt porté à l'assurance-vie et à l'épargne-retraite augmente. Ces produits concernent 39 % des ménages, alors qu'ils n'en touchaient que 31 % en 1986. Principale raison de cet engouement : le développement spectaculaire du Plan d'épargne populaire créé il y a deux ans. Tous actifs confondus, 4 % des ménages ont un patrimoine supérieur à 2,5 millions de francs et 11 % un patrimoine inférieur à 20 000 francs.

Les conclusions d'une étude commandée par le ministre de l'industrie

Un portrait-charge de Volvo

Commandé sous le précédent gouvernement, par M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie, l'audit industriel et commercial de Volvo, réalisé par la société SRI International, est un véritable portrait-charge du constructeur automobile suédois, allié de Renault.

Constatant *« l'érosion continue des ventes »* de la firme, l'audit conclut que *« Volvo ne dispose plus aujourd'hui véritablement des moyens en propre de son redressement. Le constructeur suédois, qui a besoin de trois modèles pour maintenir son réseau, n'a plus, en fait, les moyens de n'en développer qu'un seul (...), expliquant du même coup la stratégie d'alliance menée depuis 1990. L'alliance avec Mitsubishi va permettre de rénover le milieu de gamme Volvo et d'apporter au réseau européen, à partir de 1996, les produits nécessaires à son maintien. L'alliance avec Renault n'apportera pas, à l'inverse, de complément de gamme avant 1997-1999. (...) D'ici là, il est probable que la position commerciale va continuer de s'effriter et il est prudent de n'espérer aucun redressement sensible des volumes aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe »*.

Selon l'auteur de l'étude, *« certains points forts traditionnels du constructeur suédois sont à présent en voie de banalisation (...). Volvo a été rejoint en Europe, sur ce terrain de la qualité, par les principaux constructeurs généralistes (dont Renault). (...) Enfin, la fidélité à un style anguleux, le traitement austère de l'habitacle, caractéristiques de la marque, semblent trouver leurs limites dans un rejet franc d'une partie de la clientèle »*. En outre, *« l'entreprise souffre d'un problème chronique de compétitivité industrielle »*. Seuls points forts reconnus dans l'étude, *« Volvo dispose d'atouts sérieux qui sont son image et son réseau »*.

M. Dominique Strauss-Kahn estime *« n'avoir pas appris grand chose de ce rapport »*. Il s'attendait à ce type de critiques, et en conclut que si la situation est délicate, la partie est loin d'être perdue d'avance. Cette étude, ne devrait donc pas avoir d'incidence particulière sur la fusion de Renault envisagée avec Volvo, projet pour lequel *« aucune décision n'a encore été prise »*.

En revanche, Volvo et Renault contestent le contenu du rapport. Le rapprochement entre les deux firmes se poursuit. Un accord pourrait ainsi être prochainement signé entre Renault et Mitsubishi (partenaire de Volvo dans la filiale hollandaise du constructeur suédois). Renault fournirait à Mitsubishi les moteurs et boîtes de vitesses nécessaires à la fabrication des 100 000 véhicules assemblés par le constructeur japonais dans l'usine de Born (Pays-Bas).

A. K.

EN BREF

□ **Hausse de 4 % et 4,75 % des loyers de la loi de 1948.** – Selon un décret publié au *Journal officiel* du 7 juillet, les loyers soumis à la loi de 1948 sont augmentés à compter du 1er juillet au maximum de 4 % pour les locaux des catégories III A et III B et de 4,75 % pour ceux des catégories II C, II B et ceux de la catégorie II A restant encore soumis aux dispositions de la loi de 1948. En revanche, les locaux de la catégorie IV ne subissent aucune majoration. La hausse est applicable à compter du 1er juillet 1992.

□ **Le capitaine d'un chalutier français inculpé en Grande-Bretagne.** – Le capitaine du bateau de pêche français, arraisonné mardi 7 juillet au large du pays de Galles – *l'Astrée, de Boulogne-sur-mer,* – a été inculpé pour avoir utilisé des filets aux mailles trop étroites, a-t-on appris auprès du ministère britannique de l'agriculture. Escorté jusqu'au port de Milford-Haven, le chalutier a été inspecté, mercredi 8 juillet, par des fonctionnaires qui ont constaté que ses filets permettaient de pêcher des poissons trop petits et qu'il avait enfreint les règlements européens. Des incidents avaient opposé des bateaux de pêche français et anglais, il y a deux semaines, au large de la Cornouaille, lorsque des pêcheurs anglais avaient accusé deux chalutiers bretons d'avoir délibérément saccagé leurs filets. Londres avait officiellement protesté auprès des autorités françaises. – *(AFP.)*

La fin du sommet de Munich

Un concours mesuré à la Russie

MUNICH

de notre envoyé spécial

Après avoir dit que la situation économique en Russie était pire que les descriptions que l'on en fait, M. Boris Eltsine a déclaré, mercredi 8 juillet, aux sept chefs d'Etat et de gouvernement qui avaient participé au sommet des pays les plus industrialisés à Munich que leur soutien était *« indispensable »* à son pays. Dans le long communiqué (50 paragraphes) *publié à la suite de la* réunion des Sept, *« les changements profonds survenus dans l'ex-URSS »* et les concours que les participants au sommet entendent leur apporter occupent une large place.

« La stratégie de coopération par étapes entre le gouvernement russe et le FMI (...) ouvrira la voie à la pleine utilisation des 24 milliards de dollars de mesures de soutien annoncées en avril. » Ces mesures de soutien comprennent un ensemble complexe de concours : 4,5 milliards de dollars au titre des crédits alloués par les organisations internationales (FMI, Banque mondiale, BERD). Un premier milliard, correspondant à la première étape du programme patronné par le Fonds monétaire international, doit être débloqué le 7 août. A cela s'ajoute le rééchelonnement d'une partie des dettes de l'ex-URSS pour l'exercice 1992. Le total en est d'environ 70 milliards de dollars, chiffre qui paraît plus proche de la réalité que les 60 milliards mentionnés par M. Eltsine. Le service de cet endettement – intérêts et principal – est désormais à la charge des Etats successeurs, la Russie (à concurrence de plus de 60 %) et les autres pays de la CEI.

Lors de la conférence de presse, mercredi, M. Eltsine a déclaré : *« Nous rembourserons, nous ne suivrons pas l'exemple des bolcheviks en 1917. »* En attendant, les Etats successeurs vont bénéficier cette année de nouvelles mesures d'allègement. L'économie qui doit en résulter pour eux sur les versements à leurs créanciers respectifs est évaluée *à 2,5 milliards. La moitié* environ est due à des Etats étrangers. L'autre moitié est due à des banques.

Ce que le communiqué annonce est en réalité l'ouverture prochaine au club de Paris (où sont représentés les Trésors publics des pays créanciers) de négociations avec la Russie et les autres Républiques débitrices pour la consolidation (ajournement des échéances) d'une fraction de cette dette publique. *Ces pays entameront aussitôt après* d'autres négociations avec les banques créditrices. En résumé, les 2,5 milliards de dollars de remises de dettes devraient être supportés pour moitié, d'une part par les Etats créanciers – l'Allemagne suivie par la France sont les principaux – et d'autre part, par les banques (allemandes, françaises, anglaises, autrichiennes, etc.). En gros, cette somme globale correspond aux intérêts que la Russie (et les autres Républiques) n'auront pas à verser du fait de l'ajournement.

Onze autres milliards recouvrent divers crédits déjà accordés (à concurrence, sans doute, de 4 à 5 milliards) ou promis par différents Etats. Là encore, certains d'entre eux – l'Autriche, la Suède et d'autres – n'appartiennent pas au groupe des Sept. Ces concours, dits *« bilatéraux »*, prennent les formes les plus diverses, y compris ce qu'il est convenu d'appeller l'« aide alimentaire » (en réalité, des crédits).

« Accords généraux d'emprunts »

On arrive ainsi à un premier total de 18 milliards de dollars (4,5 + 2,5 + 11). A quoi on ajoute les 6 milliards *« destinés à un Fonds de stabilisation du rouble (...) mis à disposition dès que les conditions macro-économiques seront réunies »*. Vers la fin de l'année ? Tout dépendra du jugement qui sera porté sur le déroulement du programme de redressement appliqué par le gouvernement Gaïdar. A propos de ce dernier, M. Eltsine a affirmé : *« Nous ne sommes pas comme certains pays où le gouvernement change à tout bout de champ. M. Gaïdar a lancé le programme de réforme, c'est lui qui le mènera à son terme. »* Sans doute le président russe faisait-il allusion à la Pologne.

Quels pays fourniront les 6 milliards de dollars du Fonds de stabilisation pour le rouble ? Ce montant sera versé par le FMI, lequel les empruntera aux pays du « groupe des dix » (les Sept plus la Belgique, les Pays-Bas et la Suède) plus la Suisse et l'Arabie saoudite, *en vertu des « accords généraux d'emprunts »*. Ces accords permettent aux pays pourvoyeurs d'imposer directement leurs conditions.

D'autres concours avaient été annoncés par certains participants, pour des montants moins importants mais pour des tâches spécifiques. Il avait été en particulier question de créer un *« mécanisme multilatéral supplémentaire »* à travers lequel les Sept auraient pu apporter des secours d'urgence en cas de sinistre survenant dans une centrale nucléaire située soit dans les pays de l'ex-URSS soit dans les pays de l'Europe centrale et orientale. Visiblement, les pays occidentaux préfèrent, pour faire face à ces *« besoins d'aide immédiats »* s'en remettre aux accords bilatéraux et aux firmes privées. Le communiqué fait bien état de la constitution d'un « fonds » à cet effet, mais au conditionnel. Certains Etats ont cependant promis leur concours. M. Eltsine les a remercié publiquement. Il s'agit de l'Allemagne, du Canada, de la France, des Etats-Unis.

PAUL FABRA

Les principaux extraits de la déclaration économique

« Agir ensemble pour une croissance plus forte et un monde plus sûr »

Dans leur déclaration économique, intitulée « Agir ensemble pour une croissance plus forte et un monde plus sûr », les Sept affirment leur volonté d'*« agir ensemble de manière à ce que la reprise de l'activité économique se renforce et à ce que la croissance reprenne »*. A cet égard, les Sept soulignent qu' *« une issue favorable du cycle d'Uruguay* [les négociations commerciales multilatérales, actuellement bloquées] *constituerait une contribution significative pour l'avenir (...). Des progrès ont été réalisés au cours de ces derniers mois (...). Nous nous attendons à ce qu'un accord puisse être conclu avant la fin de 1992 »*.

« Nous nous engageons à adopter des politiques axées sur la création d'emplois et la croissance. Nous chercherons à prendre les mesures appropriées en fonction de la situation de chacun pour :

– continuer à poursuivre des politiques monétaires et financières saines en vue de soutenir la reprise sans relancer l'inflation (...).

– créer les conditions pour un abaissement des taux d'intérêt en réduisant les déficits publics excessifs et en encourageant l'épargne (...). »

Concernant les pays en développement, les Sept veulent orienter leur aide davantage *« vers les pays les plus pauvres (...). Les négociations sur une reconstitution substantielle des fonds de l'AID devraient être conclues avant la fin de 1992 (...). Nous demandons qu'une décision soit rapidement prise par le FMI en ce qui concerne la prolongation pour un an de la facilité d'ajustement structurel renforcé (...) . »*

Pour les nouveaux Etats indépendants de l'ex-URSS, les Sept se félicitent de *« la chance historique d'un monde meilleur, plus sûr, plus démocratique et plus prospère. Sous la direction du président Eltsine, le gouvernement russe s'est engagé dans un processus de réformes difficile (...) Nous offrons aux nouveaux Etats de les aider à s'aider eux-mêmes. (...) La stabilisation macro-économique ne doit pas être différée. Elle ne réussira que si tous les fondements d'une économie de marché sont aussi mis en place : privatisation, réforme agraire, mesures visant à promouvoir l'investissement et la concurrence, protection sociale appropriée de la population (...) »*.

Concernant l'aide financière, les Sept soutiennent *« la stratégie de coopération par étape entre le gouvernement russe et le FMI »*. Ils se sont engagés d'abord à fournir une assistance technique et ont évoqué la question de la sûreté des centrales électro-nucléaires à l'Est, qui est *« une source de grande préoccupation (...). Nous soutenons la mise en place, dans les conditions appropriées, d'un mécanisme multilatéral supplémentaire pour répondre, au-delà des programmes bilatéraux, aux besoins d'amélioration immédiats (...) »*.

COMMUNICATION

Virgin Mégastore autorisé à ouvrir le dimanche sur les Champs-Elysées

En application de la circulaire du 17 juin (*le Monde* daté 21-22 juin), le préfet de Paris et de la région Ile-de-France, M. Christian Sautter, a autorisé l'ouverture du dimanche pour deux magasins des Champs-Elysées qui en avaient fait la demande, Virgin Mégastore et Parfums de France. Cette dérogation, qui est accordée pour une durée d'un an, entre dans *les cas prévus par le ministère du* travail. Les préfets peuvent en effet permettre l'ouverture dominicale des magasins dans les zones touristiques qui connaissent une affluence exceptionnelle. Il a été admis que l'avenue des Champs-Elysées, à Paris, faisait partie de ces sites et que l'activité des *deux magasins participait* de l'animation touristique. Six autres demandes sont actuellement en instance à la préfecture.

VIE DES ENTREPRISES

Après la vente d'Adidas à Pentland

La plus-value de Bernard Tapie Finance donne lieu à des estimations contradictoires

Sept cents millions de francs? Quatre à cinq cents? Nettement moins? La plus-value réalisée par Bernard Tapie Finance (BTF), en cédant Adidas au groupe britannique Pentland, donne lieu aux estimations les plus contradictoires.

La *«petite guerre» des communiqués* à laquelle se sont livrés, mardi 7 juillet, les deux parties, brouille un peu, il est vrai, l'appréciation que l'on peut porter sur le profit réel réalisé par M. Tapie lors de cette opération (*le Monde* du 9 juillet). Pentland dit avoir payé 621 millions de deutschemarks (2,11 milliards de francs) pour 79,95 % des actions du holding allemand portant la participation de BTF dans Adidas. BTF, de son côté, ne donne pas de *montant global pour la transaction*, mais précise avoir reçu 29,5 millions de livres (287,6 millions de francs) pour *«environ»* 15 % du produit de la vente.

La présence d'un holding et d'un sous-holding, la multiplicité des actionnaires – communes pour ce type de contrôle, – achèvent de rendre délicat tout calcul extérieur de la plus-value réelle dégagée par cette transaction. Mais un simple calcul «grossier», ne prenant en compte qu'Adidas, relativise les gains potentiels réalisés par l'homme d'affaires. Réalisé à chaud par un cabinet d'analyse financier, il tend à prouver que le *«coup»* Adidas pourrait se solder par une *«opération blanche»* pour BTF.

Bernard Tapie Finance a acquis 95 % d'Adidas en deux temps pour un total de 2 milliards de francs (1,6 milliard pour 80 %, puis 400 millions pour 15 %). Un an plus tard, il en cède 45 % pour 950 millions de francs. A cette date, BTF contrôle donc 50 % d'Adidas et le «prix de revient brut» (avant frais financier) de cette opération s'élève à 1,05 milliard de francs. A cela, viennent s'ajouter 200 millions de francs de frais financiers la première année (*grosso modo* 10 % des 2 milliards de francs empruntés) et 105 millions de francs la deuxième année. Après frais financiers, le prix de revient se monte à 1,355 milliard de francs.

En payant 621 millions de deutschemarks pour 79,95 % du holding de contrôle d'Adidas, Pentland valorise *cette dernière société à 860* millions de marks (2,88 milliards de francs). Les 50 % de BTF valent donc 1,44 milliard de francs, à rapprocher du prix de revient de 1,355 milliard.

Au final, la plus-value dégagée par le groupe Tapie s'élèverait donc à 85 millions de francs seulement. Nettement moins qu'on ne l'avait d'abord pensé.

P.-A. G. et C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

□ **RVI-Limoges : nouveaux incidents autour de réductions d'effectifs.** – De nouveaux incidents se sont produits, mercredi 8 juillet, dans l'usine RVI (Renault-Véhi*cules industriels) de Limoges* (Haute-Vienne) où 308 emplois doivent être supprimés. Dans l'après-midi, le directeur et deux de *ses collaborateurs ont été «chassés»* de l'établissement par environ 200 salariés. Ils ont été contraints, par la force, de partir à bord d'un taxi. Lors d'une réunion extraordinaire du comité d'établissement, la direction avait annoncé qu'elle plaçait le personnel en chômage technique les 8 et 9 juillet et que l'usine serait fermée jusqu'au 15 juillet, à la suite du saccage du matériel de bureau, le 7 juillet. Le matin, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO et CGC, environ 400 manifestants avaient défilé pendant trois heures dans les rues de Limoges. Une table ronde devait se tenir jeudi 9 juillet.

□ **Toyota licencie 6 000 grévistes sud-africains.** – La branche sud-africaine de Toyota a licencié environ 6 000 grévistes, lundi 6 juillet, à la suite de deux grèves en deux mois dans ses usines automobiles de Durban (côte est) et Prospecton, près de Durban. M. Gavin Hartford, porte-parole du Syndicat des métallurgistes d'Afrique du Sud (280 000 membres), a déclaré que les grévistes ne se considéraient pas comme licenciés et n'iraient pas percevoir leurs indemnités de licenciements et autres versements. Toyota a confirmé qu'environ 400 employés de sa division commerciale avaient cessé le travail lundi en signe de solidarité avec les grévistes des usines automobiles.

□ ***Alcoa supprime 2 100 emplois.*** – Aluminium Co. of America (Alcoa) a annoncé récemment son intention de supprimer 2 100 emplois, soit environ 3 % de ses effectifs, avant la fin de l'année pour réduire ses coûts de production et améliorer sa rentabilité. Les résultats d'Alcoa au deuxième trimestre comprendront une provision exceptionnelle de 40,6 millions de dollars (245 millions de francs) pour le financement de ces départs. La direction d'Alcoa table sur une perte de l'ordre de 30 millions de dollars (160 millions de francs environ) pour ce trimestre et sur un retour aux bénéfices durant le *deuxième semestre.*

PARTICIPATION

□ ***La Société générale remplace* Suez dans le capital d'Euro-RSCG.** – Poursuivant un recentrage de ses activités, le groupe Suez a annoncé, mercredi 8 juillet, qu'il avait vendu la participation qu'il détenait (8,5 %) dans le capital d'Euro-RSCG, un des leaders du marché de la communication. Cette cession qui a eu lieu en accord avec Havas, actionnaire majoritaire, a amené une reprise des titres par la Société générale pour un prix qui n'a pas été communiqué. *Le bénéfice net consolidé d'Euro-RSCG a* atteint 183,1 millions de francs en 1991, en recul de 5,2 % par rap*port à 1990. Après amortissement* des survaleurs et hors plus-values exceptionnelles, le bénéfice net consolidé part du groupe atteint 146,1 millions de francs.

BOURSE

□ ***The Telegraph* mal reçu à la Bourse de Londres.** – Le titre du groupe de presse Telegraph, éditeur du *Daily* et du *Sunday Telegraph*, a subi une chute de 12 % de son cours dès son introduction à la Bourse de Londres mercredi 8 juillet. Le public avait déjà manifesté son peu d'intérêt pour cette cotation, en ne demandant que 3,04 millions de titres sur les 13 millions qui lui étaient offerts. Les institutions financières qui *garantissaient l'émission ont donc* dû reprendre ces titres en plus des 13 millions qui leur étaient réservés. Cette opération était destinée à lever 84,5 millions de livres (820 millions de francs) pour le groupe canadien Hollinger du patron de presse Conrad Black, en échange d'une réduction à 68 % de sa participation dans le groupe Telegraph.

□ **OPR du Printemps sur Conforama.** – Au Printemps, les grands magasins contrôlés par le groupe Pinault lancent une offre publique de retrait (OPR) sur le distributeur d'ameublement Conforama, dont ils détiennent déjà 99,9 % du capi*tal et des droits de vote*, a indiqué, mercredi 8 juillet, la Société des Bourses françaises (SBF). Le Printemps propose 1 218 francs par action et 71,60 francs par bon. La cotation du titre sur le second marché est suspendue.

JUSTICE

□ **BCCI : gel des avoirs américains du cheik saoudien Khalid Ben Mahfouz.** – Un tribunal fédéral américain a gelé, mercredi 8 juillet, les avoirs américains d'un banquier saoudien inculpé dans le scandale de la Bank of Commerce and Credit International (BCCI) et auquel la Réserve fédérale (Fed) réclame une amende de 170 millions de dollars (970 millions de francs). Dans une décision rendue à New-York, le juge, M. Kimba Wood, a interdit au cheik Khalid Ben Mahfouz de transférer en dehors des Etats-Unis l'ensemble de ses avoirs américains dont le montant n'a pas été révélé. La Fed veut également obtenir une amende de six millions de dollars de l'associé londonien du cheik, M. Haroon Kahlon.

RÉSULTAT

□ **Marie Brizard : hausse de 35 % du bénéfice net en 1991.** – Le groupe Marie Brizard (spiritueux et boissons sans alcool) a dégagé en 1991 un bénéfice net consolidé de 61,4 millions de francs contre 43,3 millions lors de l'exercice précédent, soit une progression de 35 %. Après éléments exceptionnels (cession d'actifs et de participa*tions financières), le résultat net* total s'est monté à 91,4 millions de francs. Le chiffre d'affaires a atteint 1,766 milliard de francs contre 1,215 milliard en 1990, soit une hausse de 45,3 %. A périmètre constant, l'augmentation du chiffre d'affaires a été de 6,3 %. Le chiffre de 1991 inclut les ventes réalisées par les sociétés Cidou et Mohawk (Etats-Unis).

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant, directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-Francois Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 9 juillet ↑

Correction

La Bourse de Paris corrigeait jeudi *«les excès de la veille»* où elle avait perdu 1,67 %. Les valeurs s'appréciaient en moyenne de 0,55 % vers 14 heures après avoir ouvert en baisse (– 0,23 %). L'indice CAC 40 se maintenait alors à 1 857,84 points. *«Il y a tout de même une morosité assez catastrophique sur le marché»*, constatait un opérateur pour qui la Bourse a quand même un potentiel de hausse : *«Certaines baisses ont été exagérées mercredi. La séance de jeudi devrait être une séance de correction.» «En toute logique, on devrait assister à une stabilisation du marché au niveau actuel. Toutefois, en cas de mauvaise nouvelle, ce support sera facilement cassé et les valeurs pourraient glisser bien en dessous des 1 800 points»*, renchérissait un analyste.

L'accord auquel sont parvenus mercredi cinq promoteurs immobiliers en difficulté (*le Monde* du 19 juillet) et leurs banques *«calme les investisseurs»*, mais ne rassure pas encore totalement sur le niveau des *provisions que devront faire les banques* en 1992.

Euro Disney, l'une des plus fortes baisses de l'année (– 30 %), s'appréciait légèrement. Son président, M. Robert Fitzpatrick, *a déclaré aux Echos qu'il fallait «compter un délai de trois ans»* pour mesurer la réussite d'Euro Disney. Il a annoncé que le parc de loisirs allait mettre en place des incitations pour pousser la clientèle à venir visiter le parc l'hiver en semaine.

Du côté des plus fortes hausses, on notait SFIM, Pechiney et MMB. En baisse figuraient notamment UFB Locabail, Fives-Lille et Intertechnique.

LONDRES, 8 juillet ↓

Tassement

Les valeurs ont terminé en recul mercredi 8 juillet au Stock Exchange, affectées par la faiblesse de la livre qui a éloigné les espoirs de baisse des taux d'intérêt britan*niques et par les maigres perspectives de* reprise économique au lendemain du G7 de Munich.

A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 21,1 points (-0,8%) à 2.472,6. Le marché avait reculé de 38 points en milieu de séance, avant de réduire partiellement ses pertes après l'ouverture incertaine de Wall Street.

Les investisseurs étaient rassurés car la Bourse de New-York se ressaisissait après sa chute de 1%, la veille. A la City, le volume des échanges s'est élevé à 393,8 millions de titres contre 379,7 millions, *mardi. Le titre de presse The Telegraph* a fait son entrée en Bourse et a clôturé à 283 pence, bien en dessous de son prix d'offre de 325 pence.

NEW-YORK, 8 juillet =

Hésitant

Wall Street a terminé sur une note quasi stable, mercredi 8 juillet, après avoir cédé jusqu'à une vingtaine de points durant la séance en raison du pessimisme des investisseurs sur la reprise économique américaine et sur les résultats des entreprises pour le deuxième trimestre.

Après avoir été affecté dans l'après-midi par des ventes déclenchées par des programmes informatiques, l'indice Dow-Jones a *repris du terrain pour clôturer* à 3.293,28, en baisse de 1,89 point (-0,06%).

L'activité a été soutenue avec quelque 200 millions de titres échangés, dont 42 millions dans la dernière heure de transactions. Le nombre de titres en baisse a modestement dépassé celui des valeurs en hausse: 896 contre 802; 593 titres ont été inchangés. Les statistiques économi*ques décevantes publiées récemment* laissent anticiper des résultats trimestriels faibles. D'ailleurs, de nombreuses compagnies ont déjà indiqué que leurs résultats devraient être inférieurs aux esti*mations initiales des experts.*

Certains courtiers se demandent avec inquiétude quand les assouplissements successifs de la politique de crédit de la Réserve fédérale se traduiront par une amélioration des résultats. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est resté inchangé par rapport à la veille à 7,60% .

VALEURS	Cours du 7 juillet	Cours du 8 juillet
Alcoa	71 5/8	72 1/2
ATT	43 7/8	43 7/8
Boeing	41 1/8	40 3/8
Chase Manhattan Bank	28 1/8	27 7/8
Du Pont de Nemours	48 7/8	48 7/8
Eastman Kodak	40	41 1/4
Exxon	61 3/4	61 5/8
Ford	42 5/8	43
General Electric	78 1/8	77
General Motors	40 3/4	40 1/8
Goodyear	67 5/8	66 3/8
IBM	98 3/4	97 3/4
ITT	65 7/8	65 5/8
Mobil Oil	62 1/2	62 1/8
Pfizer	76	78 5/8
Schlumberger	61 7/8	59 7/8
Texaco	63 1/4	63 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	117 1/2	114 3/4
Union Carbide	11 3/8	12
United Tech.	51	50 1/4
Westinghouse	17 3/8	17 1/2
Xerox Corp.	69 3/8	70 5/8

TOKYO, 9 juillet ↑

Vive hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en forte hausse jeudi 9 juillet. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 248,40 points à 16.848,66 points, soit une progression de 1,5%.

Les cours ont progressé grâce à d'im*portants rachats de découvert sur le mar*ché des contrats à terme et grâce à des achats à bon compte sur certaines valeurs. D'autre part, le marché a renoué avec l'espoir d'une baisse des taux. Selon un opérateur, il n'est pas surprenant de voir le Nikkei flirter avec les 17.000 points car les volumes actuellement sont particulièrement étroits.

VALEURS	*Cours du 8 juillet*	*Cours du 9 juillet*
Ajinomoto	1 260	1 250
Bridgestone	1 150	1 140
Canon	1 340	1 330
Fuji Bank	1 380	1 380
Honda Motors	1 260	1 250
Matsushita Electric	1 330	1 310
Mitsubishi Heavy	656	647
Sony Corp.	4 160	4 200
Toyota Motors	1 430	1 480

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4400	4400
Amauk Associés	230	....
B.A.C.	30 40	...
Bque Vernes	715	715
Boiron (Ly)	468	464
Boisset (Lyon)	203	200
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	739	735
Calberson	355	...
Cardif	730	727
C.E.G.E.P.	160	160
C.F.P.I.	274	270
C.N.I.M.	1109	1030
Codetour	288	288
Conforama	1159	....
Creeks	151	151
Dauphin	303	....
Delmas	1070	1060
Demachy Worms Cie	349	....
Devanlay	1100	1053
Deville	185	....
Dolisos	114 90	110
Editions Belfond	149	....
Europ. Propulsion	190	190
Finacor	99	....
G.F.F. (group.fon.f.)	64 50	66 50
G.L.M.	389	390
Gravograph	163	162
Guntoli	810	....
I.C.C.	192	194 50
Idianova	81 10	....
Immob. Hôtelière	1010	1020
Interm. Computer	150	..
I.P.B.M.	53	55 60
Locamic	115 20	117
Matra Comm.	215 10	....
Molex	138 30	...
Publ.Filipacchi	459	460
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	294	308
Select Invest (Ly)	92 50	...
Serbo	270	268
Sopra	290	....
TF1	469	465
Thermador H. (Ly)	353	....
Unilog	250	250
Viel et Cie.	95 50	95
Y. St-Laurent Groupe	785	777

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 juillet 1992
Nombre de contrats estimés : 79 424

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	107,80	108,12	108,42
Précédent	107,90	108,16	108,46

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Déc. 92
108	0,54	1,15	0,69	NC

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 26 629

COURS	Juillet 92	Août 92	Septembre 92
Dernier	1 862	1 875,50	1 892
Précédent	1 886,50	1 983	1 911,50

CHANGES

Dollar : 5,01 F ↓

Le dollar restait très faible jeudi 9 juillet, au lendemain de la réunion du groupe des Sept, *qui n'a pas fait allusion aux* questions des taux de change. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,01 francs contre 5,0225 francs mercredi après-midi.

FRANCFORT	8 juillet	9 juillet
Dollar (en DM)	1,4793	1,4875
TOKYO	**8 juillet**	**9 juillet**
Dollar (en yens)	124	124,57

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (9 juillet) 9 13/16-9 15/16%

New-York (8 juillet) .... 2 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	7 juillet	8 juillet
Valeurs françaises	108,50	106,90
Valeurs étrangères	98,30	95,30
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	509,70	506,62
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 879,09	1 847,75

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	7 juillet	8 juillet
Industrielles	3 295,17	3 293,28

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	7 juillet	8 juillet
100 valeurs	2 493,70	2 472,60
30 valeurs	1 906,20	1 891,10
Mines d'or	86,60	83,60
Fonds d'Etat	89,64	89,62

FRANCFORT

	7 juillet	*8 juillet*
Dax	1 767,51	1 751,18

TOKYO

	8 juillet	9 juillet
Nikkei Dow Jones	16 600,26	16 848,66
Indice général	1 274,13	1 284,93

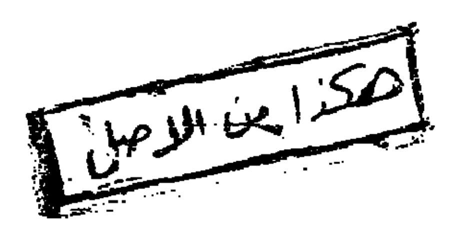
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,0100	5,0120	5,0928	5,0978
Yen (100)	4,0180	4,0210	4,0739	4,0796
Ecu	6,8870	6,8890	6,8769	6,8841
Deutschemark	3,3708	3,3718	3,3721	3,3758
Franc suisse	3,7302	3,7346	3,7391	3,7469
Lire italienne (1000)	4,4570	4,4590	4,4657	4,4707
Livre sterling	9,6350	9,6400	9,6329	9,6452
Peseta (100)	5,3122	5,3201	5,2735	5,2872

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	4 7/16	4 9/16	4 1/4	4 3/8	4 1/8	4 1/4
Ecu	10 7/16	10 9/16	10 7/16	10 9/16	10 3/8	10 1/2
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	8 7/8	9	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16
Lire italienne (1000)	14 7/8	15 1/8	14 3/8	14 5/8	14 1/8	14 3/8
Livre sterling	10 1/16	10 3/16	10	10 1/8	10	10 1/8
Peseta (100)	12 1/8	12 3/8	12 1/4	12 1/2	12 15/16	12 9/16
FRANC FRANÇAIS	10	10 1/8	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 9 JUILLET

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4680	C.N.E 3%	4679	4679	4679	....
920	B.N.P. T.P.	920	920	920	...
900	Cr.Lyon. T.P.	900	900	900	...
1495	Renault T.P.	1518	1517	1507	- 0 72
1760	Rhone Poul. T.P.	1700	1670	1670	- 1 76
1135	Saint Gobain T.P.	1135	1140	1121	- 1 23
882	Thomson T.P.	870	880	885	+ 1 72
740	ACCOR	707	701	708	+ 0 14
750	Air Liquide	770	765	770	....
625	Alcatel-Alsthom	646	644	647	+ 0 15
1780	Als.Superm.	1825	1795	1825	...
310	A L S P I	300	293 20	304 80	+ 1 60
475	AGF Sté Centrale	475	477 50	474	- 0 21
150	Avenir H. Média	141	140	142	+ 0 71
910	Axa (ex Cie Midi)	858	867	870	+ 1 40
138	Bafip	135	135	134	- 0 74
114	Bail-Equipem	105	105 40	105 40	+ 0 38
810	Bail investiss.	776	779	770	- 0 77
400	Bancaire	376 10	375 20	384	+ 2 10
800	Bazar H.-V	790	781	780	- 1 27
1400	Berger (M)	1380	1370	1370	- 0 72
400	Bertrand Faure	404	....	...	...
820	Bic	806	806	809	+ 0 37
1050	B I.P.	1060	1060	1060	..
295	BIS	298	298	298	.
370	B N P (CI)	341	340	341	....
760	Bollore Tech.	748	760	760	+ 1 60
3170	Bongrain	2990	3000	2980	- 0 33
665	Bon-Marché	604	606	606	+ 0 33
590	Bouygues	568	570	575	+ 1 23
108	BP France	102	103 50	103 90	+ 1 86
1090	B S N	1107	1106	1115	+ 0 72
1180	Canal Plus	1200	1185	1185	- 1 25
280	Cap Gem.S.	268 50	265	264	- 0 94
2610	Carrefour	2610	2607	2645	+ 1 34
148	Casino	148 90	146 10	150	+ 0 74
92	Casino ADP	93 80	91 10	91 40	- 2 56
505	Castorama D.L.	497	500	502	+ 1 01
178	C C.F.	177 50	177	177 10	- 0 23
40	CCMC Ly	38 90	38 80	38 80	- 0 26
405	C.D.M.E.	407	407	405 50	- 0 37
172	C.E.G.I.D.	155 10	160 80	160 70	+ 3 61
87	Centrest (Ny)	80	80 80	81	+ 1 25
385	C.E.P. Comm.	348 10	346	345 50	- 0 17
120	Cerus	108 10	109 10	110	+ 1 76
750	Cetelem	750	742	750	....
235	CF Inc.	226	228	222 10	- 1 73
280	CGI Info.	299 90	297	297	- 0 97
1090	C G I P.	1050	1032	1055	+ 0 48
645	CGP	640	640	640	....
1180	Chargeurs S A.	1166	1151	1173	+ 0 60
315	Christian Dior	314 90	311	315	+ 0 03
585	C I C A (M)	561	570	570	+ 1 60
385	Ciments franc.	390	365	385	- 1 28
730	Clarins	715	711	710	- 0 70
460	Club Méditer.	469 40	469	465 20	- 0 89
183	CMB Packa	172 90	173	174	+ 0 64
805	Coles	810	811	805	- 0 62
245	Cpt. Entrep.	200	194	191 50	- 4 25
1090 80	Compt Mod.	1055	1060	1050	- 0 47
235	CPR (Paris Ré.)	241 50	243 50	241 90	+ 0 17
870	Créd. Foncier	819	815	822	+ 0 37
230	Crédit Loc France	244 80	245 10	250 50	+ 2 33

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
560	Cr Lyon (CI)	540	535	537	- 0 56
945	Crédit Nat	898	891	891	- 0 78
270	CSEE	266	265	265	- 0 38
3210	Damart	3200	...	...	...
390	Dassault Aviation	390	390	392	+ 0 51
174	Dassault Electr.	173 50	174	170	- 2 02
1750	De Dietrich	1805	1805	1786	- 1 05
78	Dév.P.d C.(Li)	70	...	...	
125	Dév.R Sud-Est	114	112 50	113	- 0 88
350	D M C	320	320	326	+ 1 88
410	Docks France	401	398	394	- 1 75
295	Dynaction	249 90	247	247	- 1 16
2240	Eaux (Gle)	2250	2256	2268	+ 0 80
890	E.B.F.	875	875	850	- 2 96
440	Ecco	442	440	427 10	- 3 37
375	Elf Aquitaine	356	355	357	+ 0 28
1050	ElfSanofi(ExSanofi)	1026	1020	1002	- 2 34
265	Erap-Elf (Certif)	240	245	245 70	+ 2 38
675	Eridania-Beghin	652	650	654	+ 0 31
410	Essilor	425	410 30	415	- 2 35
210	Essil.Int.(DP)	205	203	202	- 1 46
750	Esso	770	765	785	+ 1 95
1370	Eurafrance	1300	1300	1305	+ 0 38
680	Eurocom	650	653	645	- 0 77
112	Eurodisneyland	105	103 80	106 20	+ 1 14
970	Europe 1	1000	1000	1040	+ 4 00
35	Eurotunnel	32 70	32 95	32 90	+ 0 61
1400	Exor	1451	1451	1460	- 0 07
120	Finextel	106	105	107	+ 0 94
390	Fives Lille	366	353	352	- 3 83
3200	Fromager. Bel	3380	3382	3410	+ 0 89
2190	Gal.Lafayette	1950	1940	1902	- 2 46
1770	G.A.N.	1645	1650	1641	- 0 24
540	Gascogne (B)	523	515	515	- 1 53
1430	Gaz et Eaux	1411	1410	1405	- 0 43
715	Géophysique	700	700	700	...
720	Groupe André SA	660	652	649	- 1 67
560	Groupe Cité	530	525	526	- 0 75
415	GTM-Entrep	402	403	410 90	+ 2 21
1700	Guyenne-Gas.	1600	1600	1609	+ 0 56
127	Hachette	123	121 70	121	- 1 63
515	Havas	488 50	488	489	+ 0 10
300	Ida	305	...	....	...
340	Imétal	319 50	321	319 10	- 0 13
134	Immob. Phénix	118	117	118	....
106	Ingénico	100	98 50	98 50	- 1 50
6640	Inst. Mérieux	6270	6280	6350	+ 1 28
470	Interbail	408	412 90	410	+ 0 49
770	Intertechnique	695	685	672	- 3 31
835	J. Lefebvre	737	730	745	+ 1 09
465	Klépierre	470	470	470	....
750	Labinal	715	719	715	..
340	Lafarge	312 50	313	318 30	+ 1 86
330	Lebon	311	310	310	- 0 32
4670	Legrand	4699	4650	4590	- 2 32
2800	Legrand (DP)	2415	2450	2400	- 0 62
430	Legris Industries	399 80	395	395 20	- 1 15
740	Locindus	849	641	643	- 0 92
3930	L V M H	3662	3657	3730	+ 1 86

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
525	Lyon.Eaux/Dumez	518	517	521	+ 0 58
95	Maporetta Ly	95	96	93	- 2 11
300	Mar. Wendel	287 50	299	288	+ 0 17
180	Matra	187 20	186	186 70	- 0 27
495	Merlin-Gerin	498	490 10	497	- 0 20
86	Metaleurop	73 40	72 10	72 70	- 0 95
35	Métrologie In	28 90	28 90	28 85	- 0 17
192	Michelin	199	199 50	203	+ 2 01
156	Min. Salsig (Ms)	156 10		..	
72	MMB	77	76	78 50	+ 1 95
152	Moulinex	157 80	156	153 60	- 2 54
1050	Navig. Mixte	990	1000	1000	+ 1 01
118	Nord-Est	114 50	114 10	117 10	+ 2 27
285	Nordon (Ny)	233	240	240	+ 3 00
650	Nouv Galeries	647	647	647	
141	Olipar	109	111	109 90	+ 0 83
890	Oréal	925	922	933	+ 0 85
385	Paribas	324 50	324 70	326	+ 0 46
192	Pechiney Int.	171	173	177 30	+ 3 66
340	Pechiney (CIP)	300	300	281	- 6 33
392 50	Pernod Ricard	401	399	403 10	+ 0 52
745	Peugeot	701	695	705	+ 0 57
360	Pinault	355	352	353	- 0 65
750	Plastic-Omn.	775	775	773	- 0 25
580	Poliet	529	.	.	
720	Primagaz	741	731	745	+ 0 54
770	Printemps	746	750	752	+ 0 80
696	Promodes	681	684	680	- 0 15
535	Radiotechn.	494 50	488 50	490	- 0 91
5800	Redoute (La)	5780	5770	5750	- 0 52
170	Remy Cointreau	162 70	164 80	165	+ 1 41
620	R. Poulenc CIP	558	558	570	+ 2 15
305	Robur Financ	272	275	270	- 0 74
80	Rochette(La)	59	58 75	59	..
2230	Roussel Uclaf	2195	...	.	...
3050	R. Impé.Ly *	2980	2990	2970	- 0 34
179	Sade (Ny)	169 40	169	165	- 2 60
2190	Sagem	2215	2200	2190	- 1 13
565	Saint Gobain	554	552	558	+ 0 72
1260	Saint Louis	1198	1190	1202	+ 0 33
1360	Salomon Ly.	1370	1350	1350	- 1 46
315	Salvepar (Ny)	310	...		.
1350	S A T	1350	1350	1350	. .
245	Saut. Chât.	223 10	228	226	+ 1 30
1060	Saupiquet (Ns)	1060	1060	1060	....
635	Schneider	626	621	627	+ 0 16
14	SCOA	13 85	13 80	13 90	+ 0 36
350	Scor s.a.	330	329	329	- 0 30
2080	S.E.B.	2000	1999	2021	+ 1 05
420	Sefimeg	386	387 90	387	+ 0 26
126	Selectibanque	127 10	127	127	- 0 08
215	Sextant A.	191	188	191	...
710	S F I M	623	623	623	. .
210	S.G.E.	200	200	203 80	+ 1 90
410	Simco	389	390	389	...
885	Sk. Rossignol	633	616	626	- 1 11
460	Sligos	446 50	441	438	- 1 90
505	Société Géné.	476	475 10	480 40	+ 0 92
54	Sodecco(B)	54 90	52	52	- 5 28

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
100	Sateros(Ns)	96	90	95	- 1 04
1020	Sodexho	1005	999	1010	+ 0 50
74	Sogerat(Ny)	71	71	71	
420	Sogerap	386 10	386 10	385 10	- 0 26
1490	Sommer-Allib.	1430	1444	1430	
355	SOPHIA	349	341	350	+ 0 29
1700	Source Perrier	1700	1700	1701	+ 0 06
785	Sovac	759	759	770	+ 1 45
320	SPEP	300	305	296 10	- 1 30
215	Spie-Batignol	295	299	294 40	- 0 20
800	Strafor Facom	785	795	785	
295	Suez	266 90	267	272 50	+ 2 10
1030	Synthelabo	993	990	996	+ 0 30
150	Thomson CSF	148	144 60	147	- 0 68
235	Total	232 50	234	234 60	+ 0 90
181 50	- (certif.)	173	173	175 30	+ 1 32
190 89	Truffaut Fin.	191	191	196	+ 2 62
475	U A P	447 10	448	451	+ 0 87
295	U F B Locab.	285	280	273	- 4 55
650	U I C	525	525	522	- 0 57
445	U I F	400	400	400	.
750	U I S.	768	760	760	- 1 04
425	Unibail	420 60	420	421	+ 0 10
750	Valeo	769	767	762	- 0 91
205	Vallourec	184 90	184 90	181	- 2 11
280	Vie Banque	245	246	234	- 4 49
320	Worms et Cie	312	301 60	305	- 2 24
1260	Zodiac	1217	1209	1200	- 1 40
1060	Elf Gabon	1020	1017	1020	.
111	Amax	102	101	101 50	- 0 49
143	Amer. Barrick	142 40	141	140 50	- 1 33
124	Amer. Express	119 30	121	121	+ 1 42
220	A T T	219 40	220 30	217	- 1 09
167	Anglo Amer.C	146 80	144 30	144 50	- 1 57
285	Amgold	256	257	256 50	+ 0 20
240	Banco Santander	231	..		.
815	B.A.S.F	800	810	810	+ 1 25
950	Bayer	922	925	919	- 0 33
54	Blenheim Plc	47	45 50	48	+ 2 13
34	Buffelsfont.	31	30 40	29 90	- 3 55
137	Chase Manh.	139	138 70	140 70	+ 1 22
2700	Daimler Benz	2579	2573	2573	- 0 23
121	De Beers	105 50	105 20	105 40	- 0 09
2320	Deutsche Bank	2393	2390	2341	- 2 17
1150	Dresdner Bank	1150	1179	1153	+ 0 26
59	Driefontein	54 50	52 90	53	- 2 75
260	Du Pont-Nem.	246 70	244	243	- 1 50
210	Eastman Kodak	200 10	205 80	206 10	+ 3 00
13	East Rand	11 40	11 70	11 30	- 0 88
31	Echo Bay	31 60	32	31 90	+ 0 95
230	Electrolux	220	213	213	- 3 18
129	Ericsson	117	119	116	- 0 85
325	Exxon Corp	302	307 90	308 50	+ 1 49
240	Ford Motor	214 90	217 30	214 50	- 0 19
46	Freegold	41	40 60	40 30	- 1 71
17	Gencor	15	15	14 85	- 1 00
405	Gén. Elect.	388	387 50	391	+ 0 77
225	Gén. Motors	206	202 90	300 30	- 2 77
345	Gén. Belgique	341 20	342	341 30	+ 0 03

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
47	Gd Metropol	44 80	44 50	44 70	- 0 22
55	Guinness	52 10	52	52 60	+ 0 96
21	Hanson PLC	20 30	20 25	20 10	- 0 99
23	Harmony Gold	18 70	18 50	18 40	- 1 60
360	Hewlett Packard	343	329 80	325	- 5 25
32	Hitachi	31 70	31 85	32 30	+ 1 89
855	Hoechst	830	830	830	.
69	Homestake	69 10	69 10	69 10	.
118	I C I	114	108 20	109	- 4 39
500	I.B.M.	489 90	489 30	496	+ 1 25
335	I T T	327 60	326	326 70	- 0 27
177	Ito Yokado	159 50	156 50	156	- 2 19
53	Matsushita	53 10	52 90	53	- 0 19
3 55	Maxwell	3 55			. .
235	Mc Donald's	234	222 40	222 40	- 4 96
265	Merck	256	256	255	- 0 39
505	Minnesota M.	482	484 70	484 70	+ 0 56
37	Mitsubishi	36 15	35 65	35 65	- 1 38
335	Mobil corp	315 60	313 70	313 70	- 0 60
280	Morgan J.P	301	297 80	297	- 1 33
35400	Nestlé	35100	35180	34950	- 0 43
134	Norsk Hydro	130	128 10	126 20	- 2 92
96	OFSIL	88 20	87 30	87 30	- 1 02
1680	Petrofina	1778	1788	1787	+ 0 51
390	Philip Morris	397 50	394	399	+ 0 38
91	Philips	86 90	86	85 10	- 2 07
56	Placer Dome	51 50	52 80	52 80	+ 2 52
250	Procter Gamble	247	247	249	+ 0 81
180	Quilmès	176	176	176	
22	Randfontein	19 35	19 35	18 80	- 2 84
280	Rhone Poul. Rorer	291	290 50	291 70	+ 0 24
455	Royal Dutch	449 20	448 80	448 10	- 0 24
58	R T Z	60	56 60	56 60	- 5 67
17	Saat.& Saatch	12 65	12 80	12 70	+ 0 40
28	St Helena	25 90	25 30	25	- 3 47
345	Schlumberger	303 50	301	306 80	+ 1 09
48	Shell transp	47 70	46 10	47	- 1 47
2250	Siemens	2219	2201	2225	+ 0 27
168	Sony	167	167 70	167 30	+ 0 18
54	Sumitomo Bank	55	55 10	55	. . .
168	T D.K.	170	171	172	+ 1 18
56	Telefonica	56	56 60	56 60	+ 1 07
25	Toshiba	25 70	26	26 30	+ 2 33
545	Unilever	550	552	555	+ 0 91
265	Unit.Techn.	251	250 90	254	+ 1 20
255	Vaal Reefs	220 50	...		. .
1370	Volkswagen	1276	1295	1277	+ 0 08
380	Volvo	365	340	340	- 6 85
141	West. Deep.	111	110 20	109 50	- 1 35
360	Xerox Corp	350	352 40	355	+ 1 43
104	Yamanouchi	99 15	100 20	100 10	+ 0 96
3 90	Zambia Cop	2 80	2 91	3 20	+ 14 2

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	101	9 72
10,80% 79/94	101 40	9 11
Emp.Etat 13,4%83	104 74	7 35
Emp.Etat 12,2% 84	100 50	9 18
10,26% mars 86	103 81	3 34
OAT 10% 5/2000	107 30	1 17
OAT 9,9% 12/1997	104	5 65
OAT 9,8% 1/1996	102 20	4 31
PTT 11,2% 85	...	6 25
CFF 10,30% 88	103	4 33
CFF 10,25% nov 90	106 50	3 25
CNA 10 % 1979	100	3 46
CNB Bques 5000F	99	0 18
CNB Paribas 5000F	98 20	0 18
CNB Suez 5000F	98 50	0 18
CNI 1/82 5000F	98 33	0 18
CNT 9 % 86	98 70	2 06
CRH 10,90% déc.85	108 55	5 14
CHARB FCE 3% 100	..	....
CNCA	1040	....
Cenus	...	...
Alcatel 6 % priv 89	639	..
Ly. Eaux cv 6,5%	790	...
Thoms. cv 9,2% 86	800	...

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	681	714
Applications Hydr	1530	1574
Arbel	489	480
Bains C.Monaco	980	950
B Hypoth.Europ.	357 80	...
B.N.P Intercont.	361 20	361
Beghin-Say (C I)	505	500
Bénédictine	2650	..
Bidermann Internat.	459	..
Blanzy Ouest	2250	..
B T P	59 20	59 05
Cambodge	1150	1150
Carbone Lorraine	450	449 50
Casa Poclain	5 80	5 55
C.B.C.	321	320
C.E.G.F (Frigor.)	721	720
Centenaire Blanzy	370	370
Cerabati	53 50	....
Champex Ny	80	60

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	185	180 50
C.I.M.	975	...
C.I.T.R.A.M. (B)	2701	....
Cogifi	290	290
Comiphos	462	480
Cie Industrielle	5990	..
Cpt Lyon Alemand	331 10	331
Concorde	635	630
Constr.Mét.Prov.	19	19
Crédit Gén.Ind.	81	...
Cr Universel (Cie)	275 10	....
Darblay	645	...
Degremont	1860	1840
Delmas Vieljeux	2350	...
Didot Bottin	550	550
Eaux Bassin Vichy	2819	2815
Eca	384	373 50
Ent.Mag. Paris	4200	...
Euro. (ex Euromi)	2040	2020
Finalens	299	297 90
F.I.P.P.	80 40	
F.N.A.C.	1900	1920
Foncière (Cie)	479	471
Fonc.Lyonnaise	582	582
Foncina	340	342
Fougerolle	840	820
France I.A.R.D.	569	.
France SA (La)	1698	1620
From. Paul-Renard	1429	..
Gaumont	445	450
Genefim	270 80	270
Gévelot	499	
G.F.C.	316	319
Groupe Victoire	940	920
G.T.I (Transport)	196 10	196
Immobail	306	308
Immobanque	596	598
Im.Marseillaise	4940	4940
Immofice	379 50	373
Invest.(Ste Cle.)	3201	.
Lambert Frères	275	.
Lille Bonnières	940	....
Locafinancière	490	..
Louis Vuitton	645	645
Louvre	2650	2620
Luca	689	.
Machines Bull	35 50	35
Mag Uniprix	192	.
Magrant	550	550
Métal Déployé	428 50	.
Mors	64	65
Navigation (Nle)	199	199
Optorg	273 10	280
Oréal (CI)	497	503
Origny-Desvroise	718	718
Palais Nouveauté	1421	1419
Paluel Marmont	630	..
Parfinance	160	163

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	195	194 80
Paris Orléans	210	....
Parthena Invest	290	275 20
Pathé Cinéma	1005	...
Piper Heidsieck	1000	.
Porcher	480	480
Promodès (CI)	398	390
Publicis	652	...
Rochefortaise	123 50	123 50
Rosario	180	157 10
Rougier	220	.
S.A.C.E.R.	427 50	....
S.A.F.A.A.	190	
S.A.F.I.C Alcan	225	...
Saga	394 80	390
Saint Dominique (F.)	108	106
Salins du Midi	580	580
Savoisienne M.	164	...
S.C.A.C.	720	..
Senelle	408 30	400
S.Etud.Part. (M)	114	..
Silic	590	590
Sinvim	112 20	110
S.I.P.H.	125	125
S.M.C.I.	100	.
Sofal	698	
Soffo	341	.
Sofical	1090	1130
Sofitam (ex Satam)	72	.
Sofragi	2550	..
Soudure Autogène	772	781
Sovabail	332	.
Sterni	465	
Taittinger	2635	2604
Testut-Aequitas	210	.
Tour Eiffel	189	.
Ufiner	1100	1100
Vicat	490	490
Virprix	1600	1600
Virax	120	120
Maroc Sté Brasserie	300	

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	585	.
Akzo Nv Sico	455	...
Alcan Aluminium	108	108
American Brands	259	.
Arbed	620	.
Asturienne Mines	95 10	.
Banco Popular Espa	560	558
B.Reglements Ins	16800	16600
Can.Pacifique	75	74 90
Chrysler Corp.	95 70	91
C.I.R.	8 40	.
Commerzbank	845	846
Dow Chemical	281	270
Fiat	21	21 10
GBL (Brux Lamb)	500	510
Gevaert	1019	
Glaxo Holdings Ltd.	67	66 70
Goodyear Tire	355	340
Grace and Co (WR)	180	
Honeywell Inc Im.	373 80	
Johannesburg	92 15	
Koninklijke Pakhoed	132 30	..
Kubota	18 60	
Midland Bank	43 60	
Noranda Mines	75 10	78
Olivetti priv	8 55	..
Pfizer Inc.	385	390
Ricoh	22	.
Robeco	274 20	274 90
Rodamco NV	140 70	144 90
Rolinco	273	273 40
Sapem	6	
Sema Group	27 30	27 20
SKF Aktiebolaget	89 40	.
Tenneco Inc.	171	
Thorn Electrical	80	.
Toray Ind.	23 20	
West Rand Cons	6 10	5 90

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	.
Calciphos	90	91
C G H Cogenhor	6	6
Coparex	586	.
Drouot Assurances	339	
Electro-Banque	301	
Europ Accum.	81	77 50
Europ Soufres Ind.	19	
Gachot S.A.	52	51 90
Guy Degrenne	445	
Lecteurs du Monde	175	170
Nicolas	1199	.
Particip. Percier	350	
Quadrant	22	
Rorento N V	221 30	221 30
St-Gobain-Emballage	1775	
S.E.P.R.	1256	
S M T Goupil	0 40	
S.P.R. act. B	283	
Waterman	1200	

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 022	... ...	4 7	5 2
Ecu	6 889	... ...	...	...
Allemagne (100 dm)	336 860	... ...	325	346
Belgique (100 F)	16 354	... ...	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	298 800	... ...	287	307
Italie (1000 lires)	4 457	... ...	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 530	... ...	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 868	... ...	9 3	10 1
Grèce (100 drachmes)	2 750	... ...	2 4	3 1
Suisse (100 f)	373 560	... ...	361	381
Suède (100 krs)	93 100	... ...	89	97
Norvège (100 k)	85 880	... ...	82	90
Autriche (100 sch)	47 861	... ...	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 328	... ...	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	3 995	... ...	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 216	... ...	4	4 4
Japon (100 yens)	4 030	... ...	3 9	4 1

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/7
Or fin (kilo en barre)	56300	56500
Or fin (en lingot)	56400	56800
Napoléon (20f)	324	325
Pièce Fr (10 f)	353	425
Pièce Suisse (20 f)	321	325
Pièce Latine (20 f)	317	320
Souverain	424	423
Pièce 20 dollars	1845	1895
Pièce 10 dollars	925	950
Pièce 5 dollars	615	615
Pièce 50 pesos	2105	2115
Pièce 10 florins	336	336

SICAV (sélection) 8/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	194 25	189 05
Amén-gan	6755 52	6495 69
Amplia	268698 63	268698 63 •
Amplitude	620 21	602 15
Arbitrages Court.T.	7279 21	7279 21
Associc	1101 85	1101 85
Atout Futur	412 97	402 90
Aurecic	1124 63	1091 87
Avenir Alizes	1681 66	1648 69
Axa Capital	169 72	164 78
Axa Court Terme	8006 15	8006 15
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	878 94	853 34
Axa Ep.Fr.Ex Ageparg	784 52	761 67
Axa Europe	125 01	121 37
Axa Investments	102 49	99 50
Axa NPI	114 05	110 73
Axa Ob Fr Extrans	140 06	135 98
Axa Ob.In.Ex Ma U.Se.	132 50	128 64
Axa Prem.Ex Agepre	114 56	111 22
Axa Sél Ex.Dr Sele.	140 07	135 99
Axa Valeurs PER	121 25	117 72
Cadence 1	1032 22	1011 98
Cadence 2	1042 15	1021 72
Cadence 3	1033 67	1013 40
Capmonetaire	6349 87	6343 53
Capoblig	6426 75	6300 74
Captacic	1315 68	1296 24
Coeos	1325 62	1293 29
Comptavalor	3540 50	3535 20
Convertimmo	345 86	339 08
Credinter	441 74	428 87
Crédit Mutuel Capital	1290 31	1265 01
Cred.Mut Ep Cour T	676 36	676 36
Cred Mut Ep Indus	94 94	92 40
Cred Mut Ep J	70123 96	70123 96
Cred Mut Ep Long T	188 46	183 42
Créd Mut Ep Monde	1111 96	1082 20
Cred Mut Ep Quatre	1091 55	1052 34
Dieze	1328 53	1296 13
Drouot France	843 64	819 07
Drouot Sécurité	221 07	214 63
Ecocic	1063 89	1032 90
Ecupar	126 66	122 97
Ecureuil Capitalisation	2582 51	2556 94
Ecureuil Géovaleurs	2313 68	2246 29
Ecureuil Invest	446 70	433 69
Ecureuil Monepremière	67605 90	67605 90
Ecureuil Monétaire	39759 45	39759 45
Ecureuil Trésorerie	2452 57	2452 57
Ecureuil Trimestr	2017 65	1997 67
Elicash	2 818358	2 618958 •
Energia	260 87	249 04
Eparcic	3631	3631
Eparcourt-Sicav	4348 70	4337 86
Epargne Associat	25508 42	25217 98
Epargne Capital	10787 84	10681 03
Epargne Croissance	1672 27	1627 51
Epargne Obligat	194 33	189 13
Epargne Première	14476 12	14368 36
Epargne-Unie	1249 12	1218 71
Epargne Valeurs	425 54	414 15
Eufi Cash capi	8380 68	8380 68 •
Eufinvest capi	657 41	638 26 •
Eurocic Leaders	1073 27	1042 01
Eurodyn	1187 64	1158 67
Euro Gan	6238 93	5998 97
Europe Nouvelle	547 30	522 48
Forsicav	14535 94	14535 94
France-gan	9714 06	9340 43
France Garantie	260 71	260 19
France Index Sicav	111 03	107 78

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Obligations	470 27	465 61
Francic	477 91	463 99
Francic Pierre	98 60	95 73
France-Régions	1210 60	1175 34
Fructi-Associations	35 57	35 57
Fructi-Capi	42 16	41 54
Fructidor	237 07	233 57
Fructifrance action C	910 44	888 23
Fructifrance action D	890 03	868 32
Gestilion	14903 89	14829 74
Gest.Associations	166 79	163 12
Horizon	1199 46	1164 52
HLM Monétaire	14043 75	14043 75
Indust Fse.Court T.	1482 84	1482 84
Interepar	103617 52	100699 53
Interoblig	13644 95	13377 40
Intersélection Fce.	530 50	520 10
Japacic	146 28	142 02
Jeunepargne	287 55	283 30
Latitude	2273 53	2270 12
Leumi C T	12655 78	12655 78
Leumi L T	6378 81	6193 02
Lion Association	11350 23	11350 23
Lion Institution	29680 79	29606 77
Lionplus	981 93	962 68
Lion Trésor	2121 06	2100 06
Lion 20 000	26464 16	26464 16
Livret Bourse Inv	559 53	543 23
Livret Portefeuil	689 73	669 64
Méditerranée	174 07	169
Mensuel CIC	10135 89	10035 53
Moneden	68590 21	68590 21
Mone.J	73244 06	73244 06 •
Monévalor	82726 35	82726 35
Mutualité dépôts	13551 68	13524 63
Natio Court Terme	286584 00	286584
Natio-Epargne	17783 93	17607 85
Natio-Ep. Ret.	129 55	126 08
Natio Eparg Trésor	7835 47	7819 83
Natio-Immo	1092 25	1063 02
Natio-Inter	1381 18	1344 21
Natio-Monétaire	25523 19	25523 19
Natio-Patrimoine	1326 76	1291 25
Natio-Placements	64654 15	64654 15
Natio-Revenu	1031 40	1021 19
Natio Sécurité	12164 66	12164 66
Natio-Valeurs	869 42	845 18
Nippon-Gan	4660 45	4481 20
Nord Sud Dévelop.	1571 39	1568 25
Obli-Associations	152 74	151 23
Oblicic-Mondial	2601 32	2562 88
Oblicic-Régions	1018	1002 96
Oblifutur	2853 24	2783 65
Oblig. tres caté	176 77	174 16
Oblilion	1347 13	1333 79
Oblisécurité Sicav	13016 48	13016 48
Orachon	987 72	963 63
Orvalor	6742 85	6610 64
Paribas Capitalisation	1500 58	1478 40
Paribas Opportunités	123 23	118 21
Paribas Patrimoine	563 40	540 43
Patrimoine Retraite	224 25	219 85
Pervalor	619 98	607 82
Placement A	1468 49	1439 70 •
Placement J	7290 06	7275 51 •
Placement M	67544 57	67409 75 •
Placement Nord	991 81	972 36 •
Plénitude	132 58	129 02
Poste Croissance	21959 44	21937 50
Poste Gestion	66356 14	66356 14
Première Oblig.	10667 91	10657 25

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy Ecureuil	110 68	109 58
Priv'Associations	29711 05	29711 05
Proficus	929 29	906 62
Quartz	131 31	128 11
Réalvalor	751 19	736 46
Rentacic	161 28	158 90
Revenus Trimestr	5321 23	5268 54
Revenu-Vert	1155 06	1126 89
St Honoré Vie & Santé	969 87	925 89
St Honoré Bons du Tr	11328 92	11272 56
St Honoré Global	222 38	212 30
St Honoré Invest	763 47	728 85
St Honoré Pacifique	546 25	521 43
St Honoré PME	524 48	500 70
St Honoré Real	15096 36	15036 22
Sécuricic	1758 05	1758 05
Sécuri-Gan	12937 92	12684 24
Sécuritaux	1404 55	1404 55
Sicasden	718 09	705 51
Sicav Associations	1860 86	1860 86
SFI-CNP Assur	635 59	617 08
S G Fr opportunités	1165 08	1142 24
Sicav 5 000	439 70	427 93
S I Est	1270 95	1233 93
Silvafrance	706 53	687 62
Silvam	382 87	372 62
Silvarente	207 57	203 50
Silvinter	413 76	402 69
S.N.I	1077 90	1046 50
Sogenfrance	1114 32	1092 47
Sogépargne	317 15	310 93
Sogevar	1016 40	996 47
Sogenter	1237 29	1213 03
Soleil Investissements	552 42	531 17
Solstice	2155 81	2150 43
State Street Act Eur	9756 93	9426 99 •
State Street Act Frce	10800 67	10436 09 •
St Str Act.Japon	9844 90	9511 98 •
State Street Emer Mkts	11215 58	10676 37 •
St.Street OAT Plus	10258 84	10057 69 •
Stratégie Actions	804 91	773 95
Stratégie Rendement	1407 17	1362 88
Technocic	1064 18	1033 18
Techno-Gan	5519 22	5306 94
Thesora	666 78	660 18
Trésor Plus	1290 47	1277 89
Trésor Trimestriel	1034 99	1024 74
Trésoricic	130958 36	130958 36
Trilion	5133 05	5067 18
UAP Investissement	421 30	406 07
UAP Actions France	586 85	565 64
UAP Act Select	608 51	586 52
UAP Aedificandi	507 88	489 52
UAP Altefi	196 25	189 16
UAP Alto Sicav	156 46	150 80
UAP Moyen Terme	140 06	135
UAP Première Cat.	10787 72	10397 80
Uni-Associations	124 07	124 07 •
Uni-Foncier	1161 18	1132 86
Unifrance	585 96	571 67
Uni-Garantie	1295 69	1270 26
Uni Régions	1372 60	1339 12
Univar	238 24	238 24 •
Univers Actions	1220 96	1191 18
Univers Obligations	1765 19	1722 14
Valorg	2068 08	2066 01
Valréal	53732 38	53705 53

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

SPORTS

La justice donne raison à Jeannie Longo

Le tribunal administratif de Paris a donné gain de cause, mercredi 8 juillet, à Jeannie Longo dans le différend qui l'oppose à la Fédération française de cyclisme (FFC).

La cour a jugé illégal le règlement de la fédération qui impose une marque de pédales à l'équipe de France, *une condition indispensable pour participer aux Jeux olympiques* quand la multiple championne veut utiliser un matériel différent (*le Monde* daté 8-9 mars).

Ce règlement est, de fait, *« annulé »*, car il constitue une *« erreur de droit »*. Le tribunal a également condamné la FFC à verser la somme de 5 000 francs à la championne, qui en réclamait 10 000.

Les Yougoslaves pourraient participer aux Jeux à titre individuel

La commission exécutive du Comité international olympique (CIO), réunie le 8 juillet à Lausanne, *a proposé aux athlètes yougoslaves* (Serbie et Monténégro) de participer aux Jeux Olympiques de Barcelone à titre individuel. Le comité olympique yougoslave devra se prononcer sur cette possibilité avant l'ouverture du village olympique de Barcelone, samedi 11 juillet.

Le 79e Tour de France

Taste-vin

Le Tour s'est déplacé avec armes et bagages, du Sud au Nord, *pour reprendre sa course, jeudi 9 juillet, avec une étape de 196 km* qui le conduira de Nogent-sur-Oise à Wasquehal, dans la banlieue lilloise. La course s'est quelque peu décantée avec le contre-la-montre *par équipes remporté, mercredi 8 juillet*, autour de Libourne, par la formation néerlandaise Panasonic. Au classement général, si les coureurs de RMO, Pascal Lino et Richard Virenque, tiennent bon, les Italiens Bugno (à 5 min 06) et Chiappucci (à 5 min 20), ainsi que l'Irlandais Stephen Roche (à 5 min 28) devancent maintenant l'Espagnol Indurain (à 5 min 33), qui a également vu se rapprocher deux autres candidats au podium, le Français Laurent Fignon (à 5 min 49) et l'Américain Greg LeMond (à 5 min 55). Mauvaise journée, en revanche, pour les Français Leblanc (à 6'51) et Mottet (à 6 min 59) ainsi que pour le Hollandais Breukink, (à 6 min 29).

LIBOURNE

de notre envoyé spécial

Du côté de Libourne, il est bien rare qu'on fasse la fine bouche à l'annonce d'une dégustation. Située au confluent de l'Isle et de la Dordogne, cette ancienne bastide règne en effet sur un pays de vignobles. A quelques coups de pédale, le plateau de Pomerol, par exemple, produit, précise le Guide bleu, *« des vins veloutés au subtil parfum de truffe, alliant la finesse du médoc à la générosité du saint-émilion »*, ce cru de couleur rubis ou topaze dont le terroir s'étend à une portée de dérailleur. Les coteaux de Fronsac et de Canon, eux, donnent *« un vin coloré, charnu, franc de goût, avec une sève parfumée et une saveur délicate légèrement épicée »*. C'est dire combien les connaisseurs locaux attendaient avec impatience la venue sur leurs terres, en ce mercredi 8 juillet, d'une sélection internationale bien charpentée.

Les organisateurs avaient bien fait les choses, avec un plateau des plus relevés où figurait le nec plus ultra de la profession. Afin que chacun puisse établir son jugement, un parcours de près de 64 kilomètres, titubant de Libourne à Libourne via Fronsac, Saint-Germain-la-Rivière, Villegouge, Galgon, Guîtres, Lagorce et Coutras, avait été tracé. Avec, comme il se doit et hormis quelques peupliers et champs de maïs, des vignes à gauche et des vignes à droite. Et la foule des amateurs et des connaisseurs serrés comme des ceps le long des bas côtés. Pour admirer, humer et savourer le bouquet de vingt-deux lots de fort belle prestance, prêts à s'affronter dans le moutonnement des collines verdoyantes du Libournais et du Fronsadais.

Satisfecit et encouragements

A l'issue de cette dégustation champêtre, le verdict des connaisseurs tombait, une fois attribué un prix spécial du jury à l'ensemble des appellations pour l'originalité des robes présentées : casques aérodynamiques, cadres profilés, roues lenticulaires ou à bâtons. Vainqueurs, les Panasonic (une appellation néerlandaise) de l'Italien Fondriest, du Russe Ekimov et du Belge Nelissen avaient été les plus généreux en jambe et en cuisse, devançant respectivement de 7 et 21 secondes les Carrera et les Gatorade, *dont les meilleurs crus* voyaient leur cote progresser notablement.

C'est ainsi que, chez Gatorade, le Bugno, qui a confirmé qu'il avait du corps, et le Fignon, velouté et moelleux, passaient respectivement aux 3e et 10e rang du classement général des nectars professionnels. De leur côté, le Chiappucci, fruité et fleuri, et le Roche *(Garrera) venaient occuper les 4e et* 5e places tandis que l'appellation Banesto et son prestigieux cru Indurain, médaille d'or de l'an dernier, se révélaient, une nouvelle fois, discrets et liquoreux. Quant à RMO, elle se voyait confirmer aux avant-postes avec un Lino léger et un Virenque encore vert, solidement campés en tête du classement général.

Des satisfecit, mais aussi quelques encouragements (celui de l'Américain LeMond, de moins en moins chambré) et des gueules de bois : *Leblanc*, promis à des vendanges tardives et qui se trouve relégué à la 27e place du classement général, Mottet, qui rétrograde à la 29e place, et Breukink, bouchonné, qui occupe maintenant le 19e rang. Restait enfin, pour les seconds crus, l'espoir qu'en allant se promener au Benelux et en Allemagne le Tour allait enfin donner leur chance aux vins de terroir.

PATRICK FRANCÈS

Les classements

QUATRIÈME ÉTAPE :
63,5 km contre la montre
par équipes à Libourne

1. Panasonic, 1 h 13 min 15 s; 2.Carrera, à 7 s; 3. Gatorade, à 21 s; 4. Z, à 40 s; 5. Once, à 47 s.

Général : 1. Lino (Fra.), 18 h 34 min 51 s; 2. Virenque (Fra.), à 1 min 54 s; 3. Bugno (Ita.), à 5 *min* 6 s; 4. *Chiappucci (Ita.)*, à 5 min 20 s; 5. Roche (Irl.), à 5 min 28 s.

□ **ATHLÉTISME : Stéphane Diagana bat le record de France du 400 mètres haies.** – Stéphane Diagana a battu, mercredi 8 juillet, à la réunion d'athlétisme de Lausanne, son propre record de France *du 400 mètres haies, en 48 s 55*, améliorant de 37 centièmes son précédent record.

CARNET DU Monde

Naissances

– Isabelle CHOQUET-DAUMARÈS
et
Luc-Henry CHOQUET
ont la joie d'annoncer la naissance de

Paul,

frère de Maud.

Le 2 juillet 1992 à Paris.

Décès

– Oingt. Lyon.

Mme Luce Beauverd-Bonaudo,
Claude, Patrick Goursat,
et Sonia,
Claire, Alain Picot,
Stéphanie et François,
Jérôme, Catherine Beauverd,
et Marion,
Mme Dandel,
Mme Kassenberg,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Guerin,
Mme Galles,
Et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger BEAUVERD,

survenu à l'âge de soixante-cinq ans.

La levée du corps aura lieu au funérarium de l'hôpital de Gleize-Villefranche (Rhône), le vendredi 10 juillet 1992, à 14 h 15.

L'inhumation aura lieu à Oingt, à 15 heures.

Plutôt que des fleurs, dons à la Ligue contre le cancer (comité du Rhône).

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Juliette CRAMER,

survenu le 30 juin 1992, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le mardi 14 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, 75007 Paris.

De la part de Mme Ilse Rohland,
sa sœur,
et de ses amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Sébald, Jourdan et Charles-Dominique ont la tristesse de faire part du décès survenu le 26 juin 1992 dans sa quatre-vingt-huitième année de

Max JOURDAN,
ingénieur agronome honoraire.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cliousclat,
26270 Loriol-sur-Drôme.

– Claude, André, Alain, Christian, Anne-Marie, Monique, Philippe, Isabelle Doyère,
Leurs conjoints,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles alliées,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul, Charles DOYÈRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite militaire,

survenu le 14 juin 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Le service funèbre a eu lieu le 19 juin, à Saint-Ouen, dans l'intimité familiale.

« Qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet. »

– Les collègues et amis
de l'université de Bologne,
de l'université de Florence,
de l'université de Turin,
de l'UFR Arts de l'université Paris-VIII,
du Service des relations internationales de l'université Paris-VIII,
ont l'infinie tristesse d'apprendre la disparition de

Jacques JOLY,
professeur à l'université Paris-VIII,
responsable du programme ERASMUS
« Théorie et pratique
des arts du spectacle »,

le 3 juillet 1992.

Remerciements

– M. et Mme Alfred Daber,
Et la famille,
Mme Jacques Daber,
Thierry et Florence,
très émus de vos témoignages de sympathie reçus lors du décès de

M. Jacques DABER,

le 23 juin 1992.

vous expriment toute leur gratitude.

Anniversaires

– Il y a vingt ans,

Jacques MOUTONNET (X 61)

nous quittait.

Que ceux qui l'aimaient aient une pensée pour lui.

Soutenances de thèses

– M. Francis Feddal, avocat à la cour d'appel de Paris, a soutenu sa thèse de doctorat en droit : « La famille en droit fiscal », le vendredi 15 mai 1992, à l'université de Paris-V, et a obtenu la mention très honorable.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 9 juillet 1992 :

UNE LOI

– No 92-625 du 6 juillet 1992 sur la zone d'attente des ports et des aéroports et portant modification de l'ordonnance no 45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

UN ARRÊTÉ

– Du 8 juillet 1992 portant nomination au conseil d'administration de l'Agence française du sang.

LÉGION D'HONNEUR

Défense

MM. Jean Fleury et Louis Fourcade grand-croix

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :

MM. Jean Fleury, général d'armée aérienne, et Louis Fourcade, général de brigade.

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Lucien Blanche.

Jacques Granger, Philippe Arnold, Bernard Dupont de Dinechin, Albert Latournerie, Bertrand Le Poitevin de Lacroix de Vaubois.

Jean-Claude Lebrun.

Sont promus *commandeurs* :

MM. Lucien Most, Jean-Charles Mouscardès, Jean Varret.

Jean-François Lazerges, Guy Schmit.

André Depras, Marc Anglard, Guy Barascud, Jean Battini, Henri Coustillac, Robert Delorme, Marc Deschamps, Christian de Germay, Xavier Hersart de la *Villemarqué de Cornouaille, Gilbert* Jean-Baptiste, André Lafont, Pierre Langlois, Raymond Le Corre, Pierre Mariani, Yves Martinie, Yves Ménard, Philippe Morillon, Claude Mouton, Christian Neyron de Saint-Julien, Alain Pelletier, Jean Roué, Gérard Sanz, Jacques Sicard, Daniel Valéry.

Jean Bétermier, Ghislain de Langre, *Michel Merveilleux du Vignaux*.

Jean-Pierre Duvivier.

Alain Bouffard, Bernard Brisou, Jean Clément, Louis Courbil, Pierre Pesquiès, *René Poncy*.

Pierre Capion, Noël Playe.

Sont promus *officiers* :

MM. Erik de Brebisson, Claude *Champeau, Jean-Jacques Fourrière*, Daniel Gazeau, Jacques Genest, Marcel Morvan, Michel Rocolle.

Gaston Gachot, Philippe Morel.

Jean-Jacques Brun, Yvon Chair, Hugues Danis, Gérard Le Bretton, Hugues Poncet, François Regnault.

Jean Puygrenier, Jacques Videlaine.

Jean-Paul Esquirol, Claude Hello, Alain Pellan.

Yves Capdepont, Jean Conrié, Michel Duhamel, Sylvain Girard, Roger Guillaume, Jean Guyot, Claude Hoffmann, *Pierre Jamme, Guy Journaux*, Christian Lemée, Barthélémy Pialot, René Quantin, Roland Ruer.

Henri Allary, Jean Ancel, Pierre *André, Joël Artaud, Jacques Augusseau*, Guy Barjou, Jean-Paul Barral, Jean-Pierre Barthélémy, Jean-Paul Bégond, Claude Bénito, Michel Besson, Yves Biville, Jean-Pierre Blot, Jean-Philippe Bordahandy, Francis Bourdieu, Michel Bravard, Paul Brutin, Robert Carmona, André Cazeaud, François Cellérier, Pierre Champy, Michel Clavery, Bernard Colcomb, *Marcel Collet, André* Cousine, Roger Daeschner, Robert Dosque, Pierre Du Laurens d'Oiselay, Roland Dubois, Jean Dubreuil, Edouard *Duvot, Joseph Facon, Jacques Ferron*, Maurice Folliet, Claude Gabaston, Philippe de Gayffier, Rolland Gouttenoire, Hervé Huon de Kermadec, Michel Jouvet, Abdelkader Kénane, Régis Klein, Michel Kréher, Joseph de La Motte de la Motte Rouge, Maurice de La Roque, Pierre Lacabanne, Michel Landon, Gérard de Lastic Saint Jal, Jean Laurent, Jacques Le Cuir, *Jean Le Roy*, Joseph Léonardi, Bruno Lessoré de Sainte-Foy, Patrick Manificat, Bernard Maret, Henry Maury, Henri Meunier, *François Moulinier, Gérard Mouret*, Dominique Nivelleau de la Brunière, Jean Ott, Paul Parraud, Pierre Paturel, Gabriel Perrier, André Poulot, Jean-Paul Raffenne, Jean-Pierre Renevier, Guy Rival, Jean Royer, Guy Soulier, Philippe de Susbielle, Dominique de Tanouarn, Daniel Toulouse, Roger Valat, Alain Valtier, Jacques Vauterin, Jean Venet, Dominique de Viville.

François Besson, Jean-Claude Blanvillain, François Caron, René Combes, François Dupont-Nivet, Philippe *Euverte, Joseph Ferri, Jacques Fiévet*, Claude Gaucherand, Jean-Claude Gohlinger, Pierre Latourette, André Le Goff, Jean-Charles Lefèbre, Jean-Jacques Leize, René Martin, *Jean Mathey*, René Munch, Félix Pelliard, Jacques Potel, François Regnier, Camille Sellier.

Alain Blasdat, Jean-Georges Brévot, Jean-Yves Colinet, Michel Courteille, Michel Courtet, Alain Courthieu, Jean-Claude Croiset, François Estrangin, Daniel Foucher, Jacky Fricard, Michel Gachelin, Paul Gaillard, Pierre Haubois, *Jean Hervé, Jean-Claude Ichac*, Bernard Javouhey, Francis Lardeux, Guy Manach, Claude Mennessier, Sylvain Mioche, Jean-Claude Mouroux, Michel Nicolas, Philippe Pluvinet, Hervé Raison du Cleuziou, Jacques Ratié, Jean Rémignon, Alain Robert, Michel Sarazin, Hervé Schalk, François Sido, Raymond Tournelin, Christian Zyromski.

Pierre Aubry, Bernard Carteron, Jean Cavalan, Claude Courtade, Pierre Daniellou, Jean-Claude Debrie, Lucien Didier, Michel Dupiot, Louis Forçain, *Claude Giudicelli, Jean Gréciet, Jean* Jacq, Christian Jeanneton, Hervé Laurent, Michel Lecordier, Michel Regimbaud, Claude Rivière, Alain Simon, Claude Steinberg, Emile Urvoas.

Jacques Viallefond, Jacques Willer, Jackie Beheydt, Yves Bertrandias, Jean Castellan, François Chappuis, Michel Colin de Verdière, Alfred Dumez, *Léonid Kouznetzoff, Francis Maurel, Guy* Rémy, Pierre Romain, Alain Saleur, Claude Sengeissen, Joseph Trétout, Georges Vellen, Georges Verdié.

Sont nommés chevaliers :

MM. Gérard Gamba.

Jean Allard-Méeus, Daniel André, Yves André, Emmanuel d'Avout d'Auerstaedt, Jean-Louis Baert, Jacques Balch, Jacques Barnier, Francis Barthélemy, Patrice Barthlen, François Bartoli, Henryk Bidzinski, Patrick Blervaque, Alain Boulnois, Gérard Boulon, Alain *Bourdenet*, Jean Bourrel, Baudouin de Cambourg, Jean-Marie Capet, Jean-Pierre Carli, Jean Cazenave, Jacques Ceilles, Jean-Pierre Chalancon, Jean-Michel Chereau, Hocine Chieb-Bouares, Michel Coullomb, Guy Danigo, Jean-Louis Darrius, Michel Delmas, Jean-Pierre Descrettes, Jean Dorandeu, Alain Druilhe, Patrice du Port de Poncharra, Jean-Luc Dupouy, Jean Fabre, Gérard Ferrand, Roger Fix, François Fraye, Michel Frère, Michel Gardey, Gérard Gatto, Guy Girault, Jean-Pierre Gonirand, Jean Hanselmann, Christian Houdet, Daniel Hubscher, *Yves Humann*, Louis Joly, Xavier Lambert, Christian Lapaque, Simon Larbi, Charles de Lassus Saint-Geniès, Claude Lastennet, Philippe Lavigne, *Yves Le Couster, Jean Le* Duigou, Raymond Le Feuvre, Antoine Lecerf, Jean-Marie Lemaitre, Thierry Maes, Roland Maire, Patrick Marengo, Bénédict Mercier, Christian-Michaud-Soret, René Miniou, Abel Moittié, Jean-Paul Monfort, Bertrand de Monicault, Daniel Morizet, François Muller, Patrice Muller, Marc-Christian Muller de Schongor, *Michel Ostermann, Jean-Jacques* Paradeis, Charles Pellerin de la Vergne, René Peter, André Piaskowski, Jean Pierrel, Michel Pouly, Daniel *Prima*, Bernard Ramond, Bernard Ratel, Francis Repellin, Pierre Revelle, Jean Reydellet, Bernard Robert, Manuel Salazar, André Salomon, Sylvain Santoni, Denis Serpollet, Jean-Marie Thiers, Jean-Marie Thomas, François Thurel, Christian Verron, Jacques Vieille, Patrice Vivien, Philippe Willecot Chevalier de Rincquesen.

Bernard Arsa, Michel Bilbao, Jean Bourzès, François-Bruno Gourlez de Lamotte, Denis Lambert, Claude Montillet, Michel Paulmier, Jean-Paul Penverne.

Pierre Auffret, Robert Balme, Benoît Bourdilleau, Michel Boutron, Bernard Brault, Yves Dejonghe, Jean-Paul Dissane, Robert Ducos, Gérard Fischer, Yves Goux, *Jacques Mengelle, Jules* Mérouze, Philippe Meyer, Bernard Molard, Patrick Paimbault, Roger Renard, Alain Richard, Bernard Salomon, *Christian Tisserand*.

Bernard Colombié, Yves Cudennec, François Fléouter, Gabriel Jacob, Alain Lamberton, Robert Le Réveillé, Jean-*Pierre Martin*, Robert de Rességuier, Philippe Rocher.

Denis Labrosse.

Gérard Bonnardot, Pierre Doucet, René Enoran, Gilles Grollemund.

Jean Allamand, Elie Arnault, Bernard Assimon, Jean-Marie Ast, Jean-Marc Bernis, Roger Chauvin, Alain Corbillon, Michel Costaz, Michel Dekeister, Florent Dengreville, Frédéric Denis, Jean-Pierre Dubasque, Jean-Michel Dubois, Gérard Dumas, Raphaël Estadieu, Michel Gaborit, Jean-Pierre Garrabé-Barbassat, *Pierre Gérard, Alain Godet*, Daniel Goret, André Hérault-Munière, Pierre Hermetey, William Jean, Jean-Claude Kervinio, Richard Kopp, Jacques Le Borgne, *Alain Le Caro*, Raymond Lechat, Bertrand Lepeu, Joël Lijeour, Claude Mendousse, Bernard Misserey, Guy Ozenne, Jean-Yves Prigent, Yves Quentel, Jean-Louis de Raspide, Jean-Louis Recordon, Gérard Rémy, Roger Renaud, René Ségura, Daniel Séron, Sauveur d'Urso, Jean-Pierre Vincent, Patrice Vinnemann, Alain Weber, *Lambert Roy-Larentry*.

Gérard Abba, Hervé d'Achon, Alain Addé, Jean Allin, Maurice Amarger, Jean André, Jean-Marie Andréansky, *Jean Arrault, Louis d'Astorg, Bernard* Bachschmidt, Claude Barbet, Chantal Barneaud, Maurice Barthelemi, Marc Baudet, Jack Beau, Daniel Beaufreton, Jean-Louis Benoist, Jean-Louis Béreil, Jean-Louis Bernis, Michel Berthélémy, Gérard Bezacier, Gilbert Bignon, Gérald Bigot, Jean-Claude Blache, Jean-Gabriel Blanc, Gérard Bonmarchand, Guy Bordeaux, *Jacques Bossu, Jean-François* Boury, Thierry de Bouteiller, Roger Brenot, Robert Bresse, Bruno Britsch, François Buchwalter, René Cagnat, Bernard *Calastreng, Christian Cardamone, Christian* Carde, Jean Caroulle, Alain Cauwet, Francis Cayré, Philippe Celier, Christian Chanteclair, Philippe Chappuy, Philippe Chapuis, Gérard Charguellon, François Chauvot de Beauchêne, Jean Chevalier, Jean-Paul de Choudens, Pierre Clerc, Michel Coiffe, Charles Costantini, Xavier Cotton de Bennetot, André Coustou, Jean-Paul David, Jacques Debarnot, Jean-Marie Denichou, Emmanuel Desprès, Jacques Doireau, Alain Dolégeal, Jean-Louis Dubois, *Jean-Marc Dubut, Bernard Dubut*, Pierre-Noël Duhamel, Olivier Dupety, Paul Fady, Georges Falcon, Christian-Charles Falzone, Jean-Marie Faugère, Claude Faussadier, Jean Feral, Charles Fernandez, Lucien Ferranti, Paul Fontbonne, Jean-Claude Forney, Robert Frappat, Jean-Pierre Fromont, Gilbert Fout, Gilbert Gadaut, Christian Galeraud, Jean Gambotti, Francis Gamelin, Pierre Garrigou-Grandchamp, Alain Genin, Alain Gilles, Daniel Gimbert, Léopold Girieud, Jean-Paul Godfroy, *Jacques Gratteau, Yves Guilloux, Pol* Guinard, François Guintrand, Jean-François Imbert, Alain Jacod, Yves de Kermabon, Gilles de Khovrine, Jean-Michel *Klein, Michel Klein, Pierre* Labat, Christian Lacince, Richard Laffoucrière, Alain Lagarenne, André Lanotte, Arnaud Latapie, Jacques Latappy, Yves Laurent, Jean-Claude Laville, Paul Le Bastard, Hervé Le Bastard de Villeneuve, Jean Le Berre, Ludovic Le Masson, Michel Lebouvier, Gérald Lefort, André Lefrançois, Claude *Lejeau, Thierry Lenoir, Jacques Letourneur*, Jean-Pierre Lhommée, Michel Loho, Gérard Macquet, Jean-Claude Malbec, Gilles Mantel, Pierre Maral, Jean-Marie Marchives, Guy Mariotti, Jean Marquet, Gérard Marrot, Roger Martin, François Mestrallet, Georges Meurisse, Ferdinand Meyer, Louis Michon, Guy Michy, Maurice Moguen, *Patrice Mompeyssin, Jacques de Moncuit* de Boiscuillé, Roger Montel, Jean-Loup Moreau, Marie Murguet, Alain Naquet, Jean-Yves Nielly, Jean-Pierre Nisse, Pierre Olivaud, Luc Ozaneaux, Jean-Luc Pagniez, André Palazzoli, Jean Parent, Jacques Pâris de Bollardière, Guy de Parscau du Plessix, Bernard Périco, Jean Pernet, Jean-Claude Perrin, Marie Perrin, Christian Philpin de Piépape, Joël Pierre, Henri Pinard Legry, Pierre Piva, Jean Planell-Carrio, Marcel Plum, André Poiget, Daniel Pompigne, Jean-Bernard Pons, *Bernard Potel*, Michel Poumeau de Lafforest, Renaud Poumeau de Lafforest, Louis Powell, Alain Raevel, Patrick du Reau de la Gaignonnière, Pierre Retur, Jean Richard, *Pierre Riedinger*, Gilbert Robinet, Jean Roche, Gérard Rose, Joseph Rossi, Hervé Roumain de la Touche, Jean Russier, Christian Salva, Gilbert *Sanchez, Patrice Sartre, Armand Sauret*, Roger Schuller, Jacques Schwoerer, Michel Simonot, Benoist de Tarlé, Jean Tesson, Marc Théry, Bruno Thévenon, François Tiquet, Michel Trélaün, Jean-Paul Tricoire, Guy Turpinat, Jean-Marie Veyrat, Robert Villien, Yves Vuillardot, Jean Walteiet.

Patrick Allain, Yves Allègret, Philippe Alquier, Joël Audic, Antoine Azaïs, Ber-*nard Bacholle, Régis Béranger*, François Blaise, Yves Boiffin, Joël Boné, Félix Bonnion, Jean Breton, Jean Buchaillet, Jean-Pierre Calmès, Yves Camaret, *François* Capelier, François Capelle, Jean-François Cleret, Alain Coatanoan, Jean-François Coustillière, Michel Couvé, Daniel Dechavanne, Marc Delaunay, Christian Derégel, Pierre Devaux, Pierre Fifis, Pierre-François Forissier, Claude Fradin, Louis Fustier, Jean-Pierre Garand, Dominique Gilbert, Jean-Claude Ginhoux, Christian Girard, Francis Grosjean, Jean Humbert-Droz, Benoît de La Bigne, Pierre Le Duc, Henri Le Roux, Jean-Guy Mailleuchet, Yves Masset, Paul Maurand, Jacques *Mazars, Bernard Merveilleux du* Vignaux, Joseph Orvoën, Christian Penillard, Jean-François Perrouty, Guy Pierron, Arnaud Réglat-Boireau, Bernard Tarrène, Jean-Michel Tuffal, Loïc Urvoy, Jean-Pierre Vadet, Robert Versailles.

Jean-Claude Amiot, Jean-Claude *Bachelet, Alain Baillaud, Guy Bardon*, Jean-Pierre Bauchet, Jean-Claude Baumard, Armand Bautin, Michel Beaugnon, Robert Bénazet, Christian Berdié, Marc Berger, Jean-Paul Bernabeu, Joël Berthon, Daniel Bertrand, Jean-Pierre Bertrand, Marc Billiet, Claude Bosc, Jean-Louis Bonchard, Gérard Boursier, Bernard Bragard, Hubert Brun, Jean Cambuzat, *Marcel Castay, Jean-François* Catherinot, Gilles Collart, Jean Copponnex, Daniel Courvoisier, Guy Creutin, Jean-Pierre Cugniet, Jean Darnaude, *Alain Delahodde, Gérard Delannoy*, André Denys, Adrien Durand, Michel Erschler, Gérard Falconnet, Dominique Faurot, Roger Ferrando, Jean Frey, *Claude Gonthier, Bruno Gougeon*, Daniel Grognet, Michel Guérin, Gilles Guérin-Talpin, Ange Herpe, Georges Houzé, Raymond Iehlen, Jean Jahanneau, François Kasperski, André Lacaille, Jacques Leclère, Marc Leduc, Philippe Leheup, Patrick Level, Bernard Lewden, Frédéric Maigne, Daniel Malassinet, Antoine Marthiens, Christian Marty, Denis Moisset, *José Moralès*, Marc Nioche, Michel Olagnier, Jean-Paul Palomeros, Jean-François Pascal, Daniel Peinaud, Guy Perreau, Robert *Potey, Michel Pousse, Charles Pute* Cotte de Reneville, Louis Ramière, Philippe Raux, Jean-Pierre Rayssac, Yves Ricard, Jean-François Richard, Michel Richard, *Denis Richardot*, Gérard Rigourd, Bernard Roy, Gilbert Sarrail, Christian Taillebois, Patrick Varenne, Fortuné Vasta, Pascal Vinchon, Philippe Zurlinden.

Jean Ambrosini, Michel Aubert, Jean-Pierre Barets, Maurice Battier, Michel Bernadac, Bernard Berthelot, Michel Blanchot, *Jean-Pierre Bonsignour, Alain* Bordier, Guy Briole, Alain Broch, Patrick Buffe, Pierre Carlier, Jean-Pierre Casteil, Jacques Chabrier, Jean-Louis Chariéras, Michel Curtet, Michel Dubos, Pierre Eozénou, Dominique Fatôme, Jean Flageat, Maurice Galin, Pierre Giry, Bernard Grosclaude, Jean-Pierre Gueguen, Jean Guilbert, Bernard Jannier, Hervé Jaouen, *Jean Kéranguéven*, Jean Le Berre, Guy Le Roux, Jacques Le Vot, Jacques Michaudel, Michel Morelle, Henri Moutet, Jean Ollivier, *Claude Pelé, André Pierre, Pierre Paidebat*, Jean-François Quinot, *René Roué*, Bertrand Sandoz , Jean-Pierre Vincent.

Jean-Pierre Barthe, Claude Caillard, Jean-Pierre Pouliquen.

Jean-Pierre Aimé, Alain Artaud, Daniel Baburel, Dominique Brouard, Philippe Caillard, Denys Caraux, Jean Cassel, Alain Chadeau, Pierre Courtiade, Jean Crémonini, Georges Di Nicola, Raymond Ducouret, Yvon Emourgeon, Claude Favre, Henri Giguet, Jean-Paul Gillybœuf, Jean Goubie, François Guerrier, Claude Hervieu, François Istin, Daniel Itié, Michel Jacquet, André Labesse, Gérard Lepeuple, Philippe *Magnien, Pierre Montelescaut, Jean* Panié, Pierre Petit, Denis Plane, Denis Randet, Henri Roulland, Marcel Roux, Pierre Vialatte, Michel Wemert.

Paul Archambaud, Célestin Arlès, Ambroise Bilot, Louis Bruzi, Henri Dupond, Eugène Egrot, Marcel Gandy, André Hanns, Clément Léonelli, Casimir Normand, Ariste Pujos, Marius Quenet, Adrien Robineau, Joannès Vacher.

CORRESPONDANCE

A propos du jury du CAPES

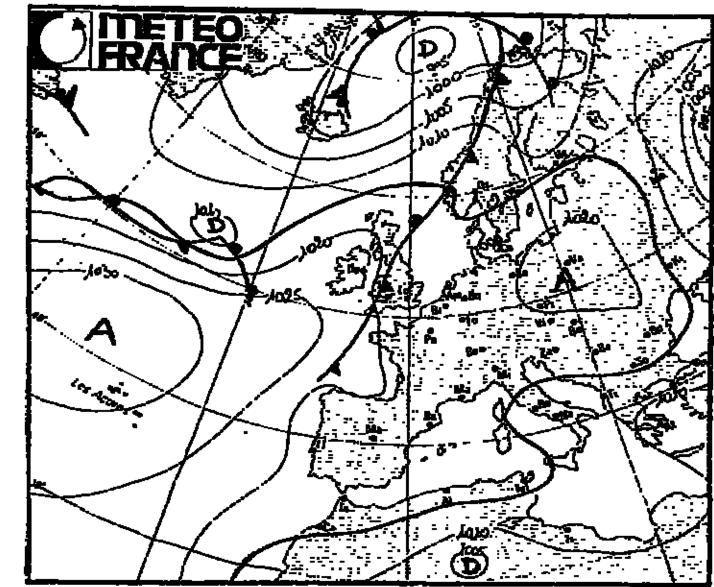
A la suite d'une lettre d'un lecteur publiée dans « Education-Campus » (le Monde *du 25 juin), nous avons reçu de M. Pierre Dasté, directeur des personnels enseignants des lycées et collèges, la lettre suivante :*

Que *le Monde* publie une lettre de lecteur, la décision lui appartient. Que *le Monde* ait cru devoir intituler cette lettre « Pitoyable jury » est un jugement que rien ne fonde, car je ne saurais penser qu'*un* seul témoignage puisse autoriser une telle prise de position.

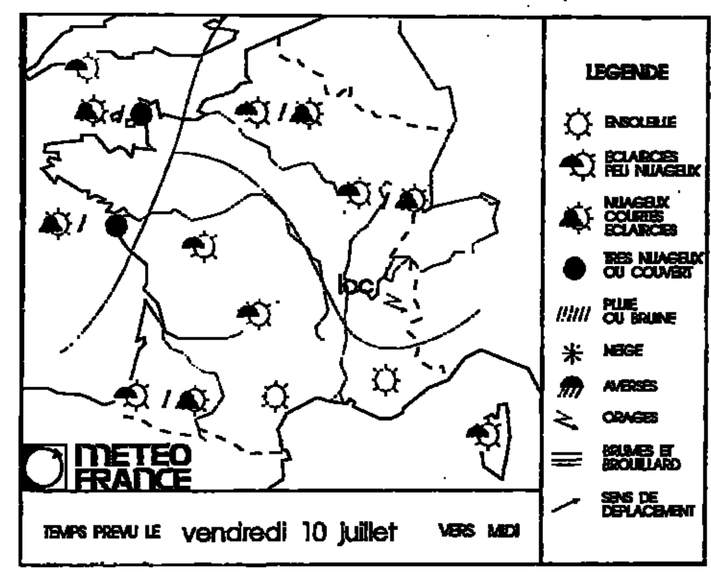
Je comprends l'émotion des membres du jury du CAPES de philosophie à la lecture de votre journal du 25 juin, et vous comprendrez que je me fasse leur interprète. *Comme* vous ne pouvez l'ignorer, en effet, un jury mis en cause par *un* candidat malheureux ne dispose d'aucun moyen pour « répondre », car la déontologie lui interdit de rendre publiques ses délibérations. Or le titre de la lettre – son caractère agressif – ne peut qu'éveiller ou nourrir le soupçon contre les jurys des concours nationaux et, au-delà, contre le principe des concours eux-mêmes qui fonde l'accès à la fonction publique dans notre pays et assure aux candidats l'égalité de traitement à laquelle ils ont droit. Je ne saurais accepter une telle mise en cause.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 10 JUILLET 1992

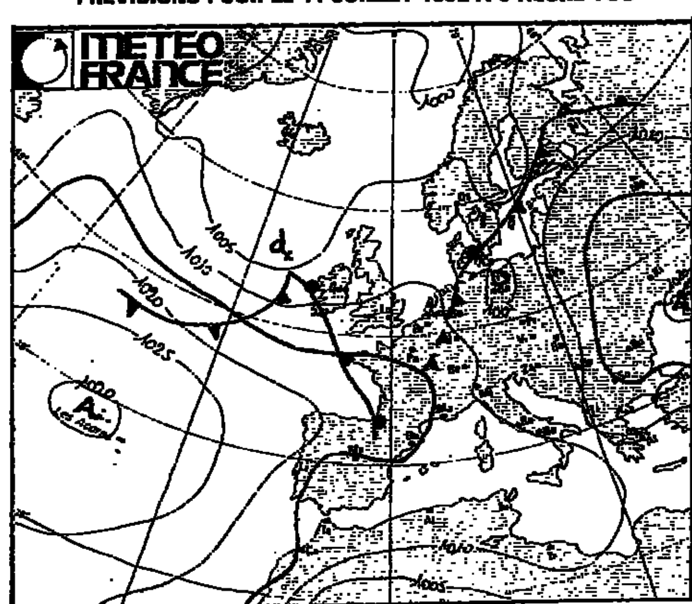


Vendredi : très nuageux. – Au lever du jour, le ciel sera très nuageux du Nord-Est aux Alpes et à la Corse, mais le soleil reviendra en cours de matinée. Au nord-ouest d'une ligne Nantes-Reims, les nuages seront abondants. Ailleurs, malgré les nuages, les éclaircies seront prédominantes. L'après-midi, le ciel sera couvert sur la Bretagne avec des bruines gagnant vers les pays de Loire et la Basse-Normandie. Le soleil sera généreux au sud d'une ligne Bordeaux-Valence. Sur le reste du pays, le ciel sera très nuageux avec de rares éclaircies.

Les températures minimales avoisineront 12 à 14 degrés au Nord et à 13 à 15 degrés au Sud.

L'après-midi, le thermomètre marquera 18 à 20 degrés de la Bretagne à la Normandie, 24 à 26 degrés sur le pourtour méditerranéen et 22 à 24 degrés sur le reste du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 11 JUILLET 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 9-7-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 8-7-1992 à 18 heures TUC et le 9-7-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	24	17	C
BIARRITZ	20	17	C
BORDEAUX	25	14	D
BOURGES	23	16	N
BREST	21	14	B
CAEN	20	10	D
CHERBOURG	20	8	N
CLERMONT-FER	22	13	N
DIJON	23	15	C
GRENOBLE	25	14	C
LILLE	24	14	N
LIMOGES	21	14	N
LYON	23	16	C
MARSEILLE	25	17	D
NANCY	23	11	D
NANTES	25	13	D
NICE	23	17	N
PARIS-MONTS	24	16	C
PAU	21	16	C
PERPIGNAN	24	17	N
RENNES	24	11	D
ST-ETIENNE	21	15	C
STRASBOURG	23	15	D
TOULOUSE	24	15	N
TOURS	24	16	C
POINTE-A-PITRE	31	23	N
ÉTRANGER			
ALGER	22	16	B
AMSTERDAM	22	10	D
ATHÈNES	34	23	D
BANGKOK	–	–	–
BARCELONE	–	–	–
BELGRADE	–	–	–
BERLIN	27	16	D
BRUXELLES	25	13	B
LE CAIRE	37	22	N
COPENHAGUE	22	14	D
DAKAR	29	25	D
DELHI	–	–	–
GENEVE	23	15	N
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	31	19	D
LISBONNE	31	16	D
LONDRES	17	15	P
LOS ANGELES	29	21	C
LUXEMBOURG	–	–	–
MADRID	29	16	D
MARRAKECH	–	–	–
MEXICO	23	13	A
MILAN	–	–	–
MONTRÉAL	25	16	P
MOSCOU	23	8	D
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	28	19	A
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ	–	–	–
PÉKIN	–	–	–
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	26	18	D
SÉVILLE	32	19	D
SINGAPOUR	–	–	–
STOCKHOLM	26	14	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	–	–	–
TUNIS	27	18	D
VARSOVIE	–	–	–
VENISE	–	–	–
VIENNE	26	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Fluide

TOUT beau. Du jour au lendemain ou presque, ils coulent entre les doigts, on n'en retient rien. Jeux insipides, rediffusions méritantes, fonds de tiroirs : du sable, du vent, de l'eau. Comme si la télé, à peine levés les barrages, s'était ruée sur l'autoroute, vers le soleil, nous abandonnant à la folichonne compagnie d'un pilote automatique.

Etait-on, au fil des semaines, devenu médiatico-dépendant ? Soudain on se sentit tout chose, comme abandonné à la solitude des villes. Etait-on seul dans ce cas ? Et les vieux ? Et les malades ? Et les pauvres ? Et tous ceux qui n'ont ni l'envie ni les moyens de savourer les fins de soirée aux terrasses ?

Soyons justes : Masure et PPDA sont encore là, mais on les sent la valise prête, la tête ailleurs, vaguement prisonniers. Si MM. Bourges et Le Lay ne gardaient pas dans leur poche la clé du studio, on gage qu'ils seraient déjà à l'île Maurice. Il restait aussi Charles Pasqua et Philippe Séguin, magnifiques de dévouement. Rien que pour les remercier de nous être fidèles, costumés, cravatés, imperturbables et hâves, alors que Chirac, sûrement, barbote déjà au cap d'Antibes, on se sentait prêts à voter non. Vont-ils se partager l'été ? A toi juillet, à moi août ? A toi Le Touquet, à moi Arcachon ? Mais que restera-t-il à de Villiers ? Ah ! la belle campagne qui se profile ! En attendant, ils s'étaient réparti le terrain, à toi la Une, à moi la Deux, et on se sentait tout à coup oppressés par une lancinante angoisse : et si, pendant deux mois, on n'avait plus le choix qu'entre Mike Hammer et Maastricht ?

Le journal écouté, le bouton resta par habitude ouvert sur la Une, et il apparut que la maison Bouygues se penchait sur le surnaturel, les bizarreries, les étrangetés, les trucs qui apparaissent, qui disparaissent sans laisser de traces, ces sortes de malfaçons de l'existence. Rien à dire : c'était un sujet d'été, à se demander comment personne n'y avait songé plus tôt. Qui n'a pas, un soir, lancé une conversation sur les tables qui tournent ? C'est inépuisable. Une jeune femme de Saint-Quentin (Aisne) avait découvert d'inexplicables traces de sang sur les murs de son salon. Un brigadier-chef vint confirmer : la chose était inexplicable. Un radiesthésiste avait retrouvé la trace d'un jeune homme disparu dans la montagne : les gendarmes confirmèrent derechef. Comme c'est la mode, les héros des ces saynettes surnaturelles jouaient leur propre rôle. Pourquoi se moquer ? L'émission coulait comme une menthe à l'eau. C'était de la télé de plage.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 9 juillet

TF 1

20.45 Feuilleton : Mort à Palerme. De Luigi Perelli (2ᵉ épisode).
22.35 Magazine : Dans le baba.
23.35 Journal et Météo.
23.45 Le Débat.

A 2

20.45 ▶ Documentaire : Des trains pas comme les autres. Kenya : safari pacifique.
21.50 Cinéma : Le Cri de la victoire. ■■ Film américain de Raoul Walsh (1955).
0.10 Journal des courses, Journal et Météo.
0.25 Magazine : Les Arts au soleil.

FR 3

20.45 Cinéma : Marseille Contrat. ■ Film franco-britannique de Robert Parrish (1974).
22.20 Journal et Météo.
22.40 Théâtre : Voltaire-Rousseau. Pièce de Jean-François Prévand, mise en scène de l'auteur.
1.10 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Mon père. □ Film américain de Gary David Goldberg (1989).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Misery. ■■ Film américain de Rob Reiner (1990) (v.o.)

M 6

20.40 Cinéma : Si elle dit oui, je ne dis pas non. □ Film français de Claude Vital (1982).
22.20 Série : La Malédiction du loup-garou. De Graig Tepper.
23.50 Magazine : Le Glaive et la Balance.
0.40 Six minutes d'informations.

ARTE

20.40 Soirée thématique. Peuples en mouvement. 2. Du Sud vers le Nord.
20.50 Documentaire : Afrique, les raisons de l'exil.
21.20 Débat.
22.40 Reportage : Marseille, ville ouverte ou fermée.
21.50 Débat : Dans la « Teestube ». *Analyse des causes et des conséquences de la migration des populations en provenance du Sud.*
22.10 Reportage : L'Eau du développement. *Au nord du Maroc, une installation ingénieuse.*
22.20 Débat. Animé par Wilfried Hoffer.
22.40 Reportage : Des armes ou de l'aide ? De Wilfried Hoffer.
22.50 Débat. Animé par Wilfrie Hoffer.
23.10 Reportage : Francfort, l'expérience pluriculturelle. De Bernd et Jenny Schölze.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Frehel, de Béatrice Audry.
21.30 Profils perdus. Lucie Faure, romancière et directrice de revue (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Le cheval (3).
0.05 Du jour au lendemain. avec Jeanine Worms (Vies de la mort).
0.50 Musique : Coda. Les îles grecques : les Cyclades (4).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Gérard Gromer. Œuvres de Schoenberg, Mahler, Liszt, Hume. A 20.30, concert, en direct de Fribourg : Quatuor à cordes nᵒ 2 en fa dièse mineur op. 10 avec soprano, de Schoenberg ; Quatuor à cordes nᵒ 14 en fa dièse majeur op. 142, de Chostakovitch ; The Preacher's Word, de Shchetinsky, par le Quatuor Arditti, Phyllis Bryn-Julson, soprano. A 22.30, Œuvres de Bach, Zimmermann, Xenakis, Karetnikov.
0.05 Jazz. Par Philippe Carles.

Vendredi 10 juillet

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.25 Téléfilm : Le Cavalier masqué. De John Hough.
17.00 Club Dorothée vacances.
17.35 Série : Loin de ce monde.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tapis vert.
20.40 Feuilleton : Les Cœurs brûlés. De Jean Sagols, avec Mireille Darc, Pierre Vaneck (2ᵉ épisode). *Amour, haine, passions...*
22.20 ▶ Magazine : Passionnément vôtre. De Jean Bertolino. Invitée : Catherine Destivelle.
23.20 Divertissement : Arthur, émission impossible.
0.15 Journal et Météo.
0.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

A 2

13.45 Série : Détective gentleman. Qui est cet homme ?, de Robert Young.
14.35 Sport : Cyclisme. Tour de France : Roubaix-Bruxelles, 6ᵉ étape (150 km).
16.35 Magazine : Vélo club.
17.25 Magazine : Giga.
18.35 Série : Teasing Jo.
18.40 Série : Magnum.
19.30 Sport : Le Journal du Tour (et à 0.55).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Jeu : Fort Boyard. Animé par Patrice Laffont et Valérie Pascale. *Où l'on retrouve les mêmes ingrédients que l'an passé.*
22.20 Téléfilm : Christophe Colomb. D'Alberto Lattuada (1ʳᵉ partie). *3 août 1492, la* Santa-Maria, *la* Pinta *et la* Nina *appareillent vers ce que Colomb croit être les contrées d'Asie.*
23.50 Journal des courses, Journal et Météo.
0.05 Magazine : Les Arts au soleil.

FR 3

13.25 Les Vacances de Monsieur Lulo.
14.50 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
15.40 Série : La Grande Vallée.
16.30 Magazine : 40ᵉ à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Météo des plages.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. En direct de Brest, pour la semaine Brest 92. Allons-y gréement !, de Yannick Charles et Guy Nevers.
21.40 Traverses. L'Enfance sous les verrous, de Gilles de Maistre et Marcia de Sanctis. *Des jeunes en prison aux Etats-Unis, au Pérou, en Pologne, aux Philippines, en Sierra-Leone*
22.35 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Musicales. Festival de musique en mer (2ᵉ partie). Avec Marielle Nordmann, Anne-Sophie Schmidt, Isaac Stern, Mstislav Rostropovitch, Vladimir Spivakov, Jean-Pierre Rampal, Ileana Cotrubas, les Philharmonistes de Budapest, l'Ensemble Sinfonia Varsovia.
0.45 Musique : Mélomanuit. Invité : Jean-François Kahn. Airs de Meyerbeer, Offenbach par Sumi Jo, Marie-Christine Porta, Jean-Philippe Laffont ; « Où sont tous nos amants ? », de Fréhel.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Le justicier braque les dealers. □ Film américain de Jack Lee Thompson (1987).
15.10 A la recherche de la plus belle fille du monde.
15.35 Cinéma : Sushi Sushi. ■ Film français de Laurent Perrin (1991).
17.05 Le Journal du cinéma.
17.35 Dessin animé : La Grande Supercherie.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Dessin animé : Beetle Juice.
18.55 Le Top.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessin animé : Les Simpson.
20.00 Les Nuls... l'émission.
20.30 Le Journal des J. O.
20.35 Téléfilm : Croisière au fond des abîmes. De Robert Lewis.
22.05 Documentaire : America. De Jean-Pierre Vedec. *Des toreros nains.*
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Havana. □ Film américain de Sydney Pollack (1990).
1.20 Cinéma : Nous sommes tous des voleurs. ■■ Film américain de Robert Altman (1974). Avec Keith Carradine, Shelley Duvall, John Schuck (v.o.).

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : L'Homme de fer.
14.40 Série : Destination danger.
16.50 Magazine : Zygomachine.
17.15 Musique : Flashback.
17.35 Série : Brigade de nuit.
18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Capital. Présentation du sommaire.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Mannequins sur liste rouge. De William A. Graham.
22.25 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Série : Troubles.
23.50 Capital.

ARTE

19.00 Documentaire : Palettes. D'Alain Jaubert. La couleur de l'instant. *Bassins aux nymphéas,* de Claude Monet.
19.30 Documentaire : Le Corbusier. De Jacques Barsac. 2. 1928-1937.
20.20 Documentaire : Fantômes de nos actions passées. De Marianne Visier. *La villa de Charles et Marie-Laure de Noailles, près de Hyères.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Michel Hermant. *L'actualité à travers des reportages, des documentaires et des débats.*
22.10 Téléfilm : Singles. D'Ecki Ziedrich, avec Helmut Zierl, Leonard Lansink. *Un jeune publicitaire se retrouve brusquement membre de la confrérie des célibataires.*
23.25 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. Avec Young Gods, Pardesi Musique Machine, Heroes of Hiphoprisy, Kronos Quartet, musique traditionnelle albanaise, Massive Attack, The Doors.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. René Char.
21.30 Musique : Black and Blue. Jazz et littérature : American Boulevard par Tony Cartano.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le cheval (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Bernard Treton.
0.50 Musique : Coda. Les îles grecques : Les Cyclades (5).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert La soirée de Jacques Merlet. A 21.00, Opéra (donné le 16 février à Lausanne) : Le Mariage secret, de Cimarosa, par l'orchestre de chambre de Lausanne, dir. Jesus Lopez-Cobos ; sol. : Elsbieta Szmytka, Jeannette Fischer, Anne-Maire Owens, Tracey Welborn, François Le Roux, Angelo Romero ; Véronique Carrot, clavecin.
0.05 Jazz. Par Philippe Carles.

Le Monde

Avec l'aval de la chambre d'accusation de Rennes

M. Renaud Van Ruymbeke a décidé d'inculper M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a retenu le principe d'une inculpation de M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, au titre d'ancien trésorier du Parti socialiste, poste qu'il a occupé de juillet 1988 à janvier 1992. Elle a attendu la fin de la session parlementaire, qui est intervenue mercredi 8 juillet à minuit, pour adresser au dirigeant socialiste une convocation aux fins d'inculpation, que ce dernier n'avait pas reçue jeudi matin 9 juillet.

Prise dans le cadre de l'instruction judiciaire sur l'activité des bureaux d'études liés au PS menée par l'un de ses conseillers, M. Renaud Van Ruymbeke, l'inculpation, dont le chef pourrait être celui de *«trafic d'influence»* serait prononcée dans le courant du mois d'août. La chancellerie, qui assure n'avoir pas encore été officiellement informée par les magistrats rennais, s'attendait depuis quelques jours à ce rebondissement qu'elle juge *«dans la logique du dossier»*. Au PS, où des discussions ont déjà eu lieu sur l'attitude que devra prendre M. Emmanuelli, troisième personnage de l'État, la nouvelle est accueillie comme une manœuvre politique à la veille du congrès du parti.

Pour une fois, la «fuite» ne vient pas de la justice. Très solidaire de l'instruction menée par son conseiller Van Ruymbeke, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes avait su garder le secret sur une décision prise récemment. C'est en fait l'émoi des hautes sphères socialistes qui a ébruité la nouvelle, les dirigeants du PS s'attendant de longue date à un nouveau *«coup bas»* des juges – qui, selon eux, les *persécutent* – dans le laps de temps séparant la fin de la session parlementaire et l'ouverture du congrès extraordinaire de leur parti.

La décision de la chambre d'accusation fait suite à une demande de M. Van Ruymbeke, chargé d'instruire le dossier relatif au financement politique du PS et du PC dans la Sarthe. Elle s'inscrit dans une logique décrite il y a déjà plusieurs mois dans ces colonnes (*le Monde* du 30 avril). Dans le même esprit qui l'avait conduit à réaliser une perquisition spectaculaire au siège du PS à Paris, en janvier, le jour de la prise de fonctions de M. Laurent Fabius comme premier secrétaire, le magistrat rennais était de longue date déterminé à «remonter» jusqu'à l'ancien trésorier du Parti socialiste.

Dans le dossier sarthois, qui a pour point de départ les activités de trois bureaux d'études spécialisés dans le financement politique occulte – Urba (PS), Bretagne-Loire-Equipement (PC) et SAGES (indépendant mais lié au PS). – M. Van Ruymbeke procède de façon méthodique, de la base au sommet. C'est ainsi qu'après avoir inculpé les responsables régionaux d'Urba il avait épinglé l'ancien patron du bureau d'études mis en liquidation judiciaire depuis janvier 1990, M. Gérard Monate. Compte tenu des liens organiques entre Urba et le PS, il lui paraissait logique, dans la progression hiérarchique des responsabilités, d'aboutir à M. Emmanuelli.

L'interrogatoire de M. Monate

Cette démarche fut nettement perceptible durant l'interrogatoire de M. Monate, lundi 6 juillet. Selon la défense de l'ancien syndicaliste policier, toutes les questions posées par M. Van Ruymbeke cherchaient à obtenir une mise en cause de M. Emmanuelli dans des termes accusateurs. M. Monate a refusé d'entrer dans ce jeu en affirmant qu'il gérait Urba de façon autonome, sans directives ni ingérence des trésoriers du PS. L'atmosphère de cet interrogatoire a été très tendue, M. Monate estimant que le juge ne tenait pas assez compte de ses déclarations. Son avocat, M[e] Yves Baudelot a écrit depuis, à M. Van Ruymbeke pour s'étonner d'avoir dû ferrailler afin de faire inscrire les déclarations de M. Monate *«mettant hors de cause M. Emmanuelli»*.

Interrogé jeudi matin 9 juillet, M. Emmanuelli, qui n'avait toujours pas reçu la convocation annoncée, nous a déclaré : *«Je m'interroge sur ces méthodes. Ce juge fait savoir qu'il va me convoquer aux fins d'inculpation. Cette information, dans l'opinion, vaudra inculpation alors qu'aucun acte de procédure n'a encore été accompli. C'est une curieuse façon de protéger le secret de l'instruction.»*

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes estime cependant que, au vu des pièces du dossier, il n'est pas possible, sous peine d'annulation de la procédure, d'entendre M. Emmanuelli sans l'inculper. La même logique voudrait que, de façon symétrique, du côté des communistes, le juge, après avoir inculpé plusieurs responsables régionaux et M. Jacques Grossman, patron de GIFCO, qui coiffe l'ensemble des bureaux d'études du PC, inculpe le trésorier du PC, M. Pierre Sotura. Dans le troisième volet des dossiers instruits à Rennes, le PDG de la SAGES, M. Michel Reyt, inculpé, se trouve placé en détention depuis février.

Mais M. Van Ruymbeke, qui s'apprête à partir en vacances, risque fort de ne pas s'arrêter là. Une deuxième charge explosive a en effet été déposée par ses soins à la porte des socialistes à la veille du congrès de Bordeaux. Elle concerne la transmission au parquet général de Rennes de neuf nouveaux dossiers concernant un nombre indéterminé d'élus socialistes susceptibles d'être inculpés. Le parquet devrait les transmettre prochainement à la Cour de cassation. Il s'agit ici du volet SAGES du dossier instruit par le magistrat rennais, et plus particulièrement des relations de certains élus socialistes avec le réseau de sociétés mis sur pied par M. Reyt.

Le cas de l'Essonne

Parmi les élus concernés par ces dossiers, certains ont récemment été mis en cause publiquement par leurs propres camarades de parti. Il s'agit notamment de deux élus de l'Essonne, MM. Claude Germon, député (PS) et maire de Massy, et Jacques Guyard, maire d'Evry et ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement technique dans le gouvernement de M[me] Cresson. Tous deux avaient été nommément cités par M[me] Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement et au cadre de vie, dans un entretien où elle dénonçait la corruption de certains élus socialistes (*le Monde* du 15 mai). Les dossiers concernant ces deux élus porteraient sur des sommes importantes – plus de 13 millions de francs dans le cas de la ville de Massy. Dans ces neuf dossiers, qui feraient apparaître des présomptions d'enrichissement personnel, apparaîtraient également les noms d'élus du Puy-de-Dôme. Ces dossiers étaient mercredi en cours d'examen par le parquet et la chancellerie afin de décider des éventuelles poursuites à engager, car les faits relevés n'entrent pas dans le cadre de la saisine du juge Van Ruymbeke.

Saisi à l'origine pour des faits constatés dans la Sarthe, le magistrat rennais se trouve en charge depuis quelques jours de nouveaux dossiers concernant cinq élus socialistes : MM. Jean-Yves Le Drian, maire de Lorient (Morbihan), ancien secrétaire d'État à la mer, Paul Allemand, premier adjoint au maire du Teil (Ardèche), Guy Briantais, maire de Courcouronnes (Essonne), Gérard Letailleur, maire de Petit-Couronne (Seine-Maritime) et Jacques Floch, député et maire de Rezé (Loire-Atlantique), déjà inculpé dans une autre affaire de fausses factures instruite à Angers. Ces derniers développements aboutissent à une extension considérable de son champ d'action qui pourrait être encore élargi si les neuf dossiers qu'il vient de transmettre lui reviennent après examen.

Par ailleurs, le juge poursuit ses investigations dans l'affaire Trager. Il vérifie les déclarations de l'industriel nantais et a dirigé ces dernières semaines son enquête vers les conditions d'attribution d'hypermarchés dans les années 80 dans la région de Nantes, plus particulièrement à Saint-Herblain, alors que M. Ayrault était maire, et à Saint-Sébastien-sur-Loire, municipalité dont le maire, M. Yves Laurent, s'est donné la mort en septembre 1991. D'autre part, le juge s'intéresse à la façon dont s'est passée l'implantation à Rezé, ville dont M. Floch est le maire, de la sous-direction des naturalisations alors que le ministre concerné par cette attribution était M[me] Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la santé.

Le bras de fer entre le juge rennais et le pouvoir ne fait de toute évidence que commencer.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX et EDWY PLENEL

SOMMAIRE

DÉBATS

Parti socialiste : «Quant aux libertés...», *par Francis Terquem*. OTAN : «Inutile psychodrame», par François de Rose. Revues : «La France dans le monde», par Frédéric Gaussen 2

ÉTRANGER

La fin du sommet de Munich 3
Le changement de premier ministre en Algérie 4
La lutte pour le pouvoir dans le territoire de Gaza 4
Le rapport d'Amnesty International 5
La situation en Bosnie-Herzégovine 5
«Européens avant l'heure» : Jacqueries sardes 5

POLITIQUE

La préparation du congrès du PS ... 6
La fin de la session extraordinaire du Parlement 6
La campagne pour le référendum sur le traité de Maastricht 7
L'affaire de Port-Fréjus 7

SOCIÉTÉ

Le procès des responsables de la transfusion sanguine au tribunal de Paris 8
La réforme du système de transplantation d'organes et de tissus 10
La fin du mouvement de protestation des routiers 10
Le Tour de France cycliste 18

CULTURE

L'été festival : Le batteur des Beatles joue *la nostalgie; La jeune danse* Israélienne à Montpellier; Les à-côtés de la fête olympique saisis par Raymond Depardon; Les installations d'un Chinois de Paris et les sculptures d'un Français de New-York 11
Mort du trompettiste Joe Newman 12
Cinéma : Bob Marley ou la légende en bribes; Le malheur d'être chicano 12

LIVRES ◆ IDÉES

L'homme de Palafrugell ● *Proust et l'expérience intérieure* ● Les mauvais comptes du Groupe de la Cité ● Le feuilleton de Michel Braudeau : «Etre lu dans dix ans» ● Histoires littéraires : «Thé, café et chocolat», par François Bott ● Philosophies : «Francs-tireurs», par Roger-Pol Droit ● D'autres mondes : «La Méditerranée, notre mer intérieure», par Nicole Zand ..... 21 à 28

ÉCONOMIE

Le rapport annuel de l'OCDE sur la France 14
Accord de coopération entre les assureurs AGF et AMB 14
Le sommet des Sept à Munich 15
Un portrait-charge de Volvo 15
Vie des entreprises 16

Services

Abonnements 2
Annonces classées 15
Carnet 18
Légion d'honneur 18
Loto 13
Marchés financiers ..... 16 et 17
Météorologie 19
Mots croisés 13
Radio-télévision 19
Spectacles 13

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté 21 à 28

Le numéro du « Monde » daté 9 juillet 1992 a été tiré à 480 012 exemplaires

Demain dans « le Monde »

«Le Monde sans visa» : Olympie, le stade des dieux

Olympie, berceau des Jeux. Mais pour quelles raisons les Jeux ont-ils commencé et pourquoi en cet endroit précis? Sur le site, les chercheurs tentent de trouver les indices qui leur permettraient de répondre à ces questions. A lire également : En Lozère, la route de Paul Eluard croise celle de la Bête du Gévaudan; les vents du lac Léman.

M. Walesa a accepté le gouvernement proposé par M[me] Suchocka

Le président polonais, M. Lech Walesa, a accepté mercredi 8 juillet la candidature de M[me] Hanna Suchocka au poste de premier ministre ainsi que le cabinet qu'elle a constitué, cabinet dominé par les forces favorables à l'économie de marché *(nos dernières éditions du 9 juillet)*. Le gouvernement de M[me] Suchocka va à présent être soumis à l'approbation de la Diète.

M[me] Suchocka, juriste de quarante-six ans, enseignait jusqu'ici le droit constitutionnel à l'université de Lublin et à Poznan. Député depuis 1980, elle avait adhéré dans un premier temps au Parti démocratique (SD), l'un des partis satellites du PC polonais, dont elle fut suspendue après avoir pris position contre l'état de guerre et voté contre l'interdiction de Solidarité en 1982.

Membre du syndicat Solidarité depuis 1980, elle fut réélue en 1989 sur la liste soutenue par Lech Walesa, puis en 1991 sur celle de l'Union démocratique, le parti de l'ex-premier ministre Tadeusz Mazowiecki. Contrairement à certaines de ses collègues féminines de l'Union démocratique, M[me] Suchocka, célibataire, est ouvertement hostile à l'avortement, ce qui a contribué à lui gagner le soutien de partis conservateurs comme l'Union chrétienne-nationale (ZChN).

La composition de l'équipe gouvernementale que M[me] Suchocka, accompagnée de M. Mazowiecki, a soumise mercredi à M. Walesa reflète l'accord passé la veille entre sept partis issus de Solidarité afin de mettre un terme à la paralysie politique. Les postes-clés sont attribués à des membres ou sympathisants de l'Union démocratique – défense (M. Onyszkiewicz), affaires étrangères (M. Skubiszewski), intérieur (M. Milczanowski), travail (M. Kuron), finances (M. Osyatynski), administration (M. Rokita) – tandis que la plupart des autres portefeuilles sont attribués au Congrès libéral-démocrate (MM. Bielecki, Lewandowski, Arendarski) et à l'Union chrétienne-nationale. L'Entente du centre, qui s'est retirée de l'accord, ne devrait pas faire obstruction au Parlement, où le vote risque toutefois d'être serré, les partis signataires de l'accord n'étant pas majoritaires.

FOOTBALL

Gérard Houllier nouveau sélectionneur national

Le conseil de la Fédération française de football (FFF), réuni jeudi 9 juillet à Paris, a nommé Gérard Houllier au poste de sélectionneur national. Agé de 45 ans, cet ancien professeur d'anglais a successivement entraîné Nœux-les-Mines (deuxième et troisième division, entre 1976 et 1982), puis le RC Lens (1982 à 1985) et le Paris Saint-Germain (1985 à 1988) avec lequel il a été champion de France en 1986. Depuis 1988, il occupait les fonctions de directeur technique national du football et était aussi, pour l'équipe de France, l'adjoint de Michel Platini auquel il succède.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Cocktail

HIER, je me demandais où vous étiez passés. Aujourd'hui, je sais. Vous avez la tête enfoncée dans votre coffre à bagages : Passe-moi la valise noire... Non, pas là, le masque de plongée ! Vous allez rester coincés pendant des heures dans les embouteillages avant de vous retrouver sur le sable de vos vacances, le teint gris, complètement lessivés, étendus au soleil comme une serpillière sur une serviette-éponge.

C'est pas pour jouer les gendarmes, mais, je vous préviens, interdiction de stationner entre 13 et 16 heures, sinon je vous colle un UV. Permettez, madame, que je regarde ce qu'il y a dans votre sac de plage ? Une tablette de chocolat à 40 % et une lotion solaire indice de protection 7 ? Vous êtes en infraction. A moins de 70 % et d'IP 25, on chope des kilos et le cancer de la peau. Prière de bronzer sans sucre et de manger sans soleil, ou inversement, sinon bonsoir les milliards de dollars que rapporte la vente, en formidable expansion, de produits attrape-gogo.

Prenez l'huile. Pour la salade, elle est légère. Pour les cheveux, épaisse. Vous vous en enduisez les tifs. Ensuite, vous les décapez au shampooing pour bébé chauve. Après quoi, vous les regraissez au baume de vison. Prenez le lait. Qu'on le boive ou qu'on l'étale, c'est de la flotte colorée en blanc. Ce qui oblige à en renouveler l'application toutes les huit minutes et chaque fois qu'on a fait trempette dans la mer. En version waterproof, c'est pas mieux, mais c'est plus cher.

Rentrée à l'hôtel ou sous la tente, vous vous enduirez d'un autre lait. Après-soleil. Suivi d'un troisième lait. Auto-bronzant. Avant de vous coucher, votre couenne, vous allez la nettoyer, la nourrir, la régénérer et la raffermir. Avec quoi ? Ben, tiens, du lait. Quatre laits différents. Ou quatre crèmes à 399 balles le pot. Et, surtout, n'oubliez pas de vous asperger à l'eau. Non, pas celle du robinet, vous rigolez ! Une eau en atomiseur. Ça revient à 2,49 francs la gouttelette. Et ça, croyez-moi, c'est pour rien.

L'ouverture du procès des islamistes

Tunis veut en terminer avec ses «barbus»

Le premier grand procès d'islamistes tunisiens depuis l'arrivée au pouvoir du président Zine El Abidine Ben Ali, en novembre 1987, devait s'ouvrir, jeudi 9 juillet, devant le tribunal militaire de Tunis. Les accusés comparaissent pour «actes terroristes et atteinte à la sûreté de l'Etat».

TUNIS

de nos envoyés spéciaux

Ils ne seront que sept islamistes algériens – mais de très gros calibre – à comparaître de nouveau, dimanche prochain, devant le tribunal militaire de Blida. Ils sont quelque deux cents intégristes à s'entasser, jeudi, dans le box des accusés du tribunal militaire de Tunis. Les uns et les autres en veulent à l'ordre établi et militaient, selon leurs propres méthodes, pour l'avènement d'un Etat théocratique.

Ici, ce sont des membres du mouvement clandestin Ennahdha, au nombre desquels une bonne cinquantaine de militaires – hommes de troupe et officiers, – qui sont sur la sellette. Une quarantaine d'entre eux seront jugés par contumace, notamment M. Rached Ghannouchi, «l'Emir» qui sert de guide, et dont le discours ambigu tenu depuis Londres a constamment dénoncé la violence tout en la justifiant. Autres absents de marque : MM. Mohamed Chemam, chef du réseau militaire, longtemps établi en Algérie et, aujourd'hui, commis voyageur du Coran en Europe, Salah Karkar et Habib Mokni, installés en France où ils bénéficient, depuis 1987, de l'asile politique.

Tous ont à répondre de complot contre la sûreté de l'État – et pour dix d'entre eux de tentative d'assassinat du président Ben Ali – et encourent la peine de mort. C'est en mai 1991 que l'affaire a été révélée, à grand renfort de publicité, par le pouvoir : un plan machiavélique en plusieurs étapes, dont les premières ont connu un début d'exécution. Il s'agissait de créer progressivement un climat insurrectionnel qui contraigne le gouvernement à faire appel à l'armée, au sein de laquelle une dizaine de *«groupes militaires de divers grades»* dévoués à la cause islamique étaient prêts à passer à l'action à Tunis et en province et à entraîner leurs camarades sur la voie de la désobéissance. La mise en échec de cette stratégie entraîna alors, selon la version officielle, la préparation d'un *«plan exceptionnel»* qui, lui, visait à la création d'un vide constitutionnel par l'élimination physique du chef de l'État, du président de la Chambre des députés et de plusieurs ministres. Le scepticisme des observateurs n'a pas entamé l'assurance des autorités, qui ont continué d'affirmer que, pour arriver à leurs fins, les *«terroristes extrémistes»* avaient réussi à se procurer en Afghanistan, *via* le Soudan et l'Algérie, un missile Stinger pour abattre en vol l'avion présidentiel.

Il ressort de ces divers scénarios un terrible aveu, à savoir que l'armée était sérieusement infiltrée par l'idéologie intégriste. M. Sadok Chourou, le nouvel «Emir» clandestin, aujourd'hui dans le box des accusés, n'était-il pas enseignant à l'Académie militaire de Fondouk-Jedid, près de Tunis, où sont formée une partie des cadres de l'armée tunisienne? Il semble même qu'au nombre des accusés figure le commandant d'une unité de blindés.

Depuis plusieurs mois, des centaines, sinon plus de mille *«seconds couteaux»* impliqués dans la conspiration sont passés discrètement en jugement devant les tribunaux civils et ont écopé de peines allant de six mois à plusieurs années de prison. Les éléments les plus actifs de cette troupe *«terroriste»* ont, aujourd'hui, droit à un procès public, en présence d'observateurs étrangers, dont le secrétaire général d'Amnesty International, car, a affirmé M. Ben Ali, *«nous n'avons rien à cacher»*.

Contrairement à ce que certains redoutaient à l'approche du procès, les islamistes rescapés des grandes rafles de ces quinze derniers mois ne se sont en aucune manière manifestés. Pour sa part, le pouvoir semble vouloir minimiser la portée de cette affaire sur laquelle les juges sont enfin appelés à se prononcer.

Toujours à l'écoute des événements d'Algérie, les autorités tunisiennes n'étaient sans doute pas pressées de boucler ce dossier avant que le tribunal de Blida ait statué sur le sort des dirigeants du Front islamique du salut (FIS). Mais sans attendre leur voisin, qui nage en pleine confusion, elles préfèrent peut-être en terminer avec leurs «barbus».

JACQUES DE BARRIN et MICHEL DEURÉ

□ ***Retour sur Terre de la navette Columbia.*** – La navette américaine Columbia a atterri jeudi 9 juillet sans encombre au centre spatial Kennedy, en Floride, d'où elle avait été lancée le 25 juin. – *(Reuter, AFP.)*

Le Monde
DES LIVRES

L'homme de Palafrugell

Découverte de Josep Pla, un grand écrivain catalan qui choisit les verbes les plus usuels la prose la plus désincarnée pour décrire la réalité confuse de la vie

LE CAHIER GRIS
(El Quadern Gris)
de Josep Pla.
Traduit du catalan
par Pascale Bardoulaud.
Ed. Jacqueline Chambon,
612 p., 195 F.

On traduit, enfin, Josep Pla. Cet écrivain aura connu à l'étranger le même purgatoire qu'en Espagne. Les Catalans lui reprochaient sa compromission avec le pouvoir central, Madrid s'est toujours méfié de cet iconoclaste qui prêchait un nationalisme sans frontières et les progressistes de tous bords ne lui pardonnaient pas d'avoir écrit, quelques mois après la révolution soviétique : *« Les Russes sont en train d'implanter la justice dans leur pays. Ils vont beaucoup souffrir. Ils vont vivre cela très mal. Ils se verront dans l'obligation de créer un Etat tout ce qu'il y a de plus policier, froid et sinistre. Ils auront faim et soif, il leur faudra agrandir les prisons, il leur faudra abolir tout ce qui rend la vie agréable. Et malgré tout ils n'implanteront aucune sorte de justice. »*

Maintenant tout le monde se rend à l'évidence : Josep Pla est l'un des grands écrivains de ce siècle, dont l'universalisme s'est nourri à l'humus de son petit village : *« On peut écrire dans la langue la plus répandue et la plus riche du monde et passer plus vite qu'un fugace feu de paille. Ecrivez par contre quelque chose de bien en catalan de Palafrugell et vous verrez comment on vous traduit, on vous commente, on vous casse les pieds pour finalement vous donner le prix Nobel. »*

A Palafrugell, sur la Costa Brava, tous ses ancêtres s'étaient consacrés à l'agriculture. Lui, il serait avocat. Pour échapper à la décision paternelle, Pla décide de devenir homme de lettres et se lance dans Pio Baroja (1), Montaigne, Voltaire, Heine, Sterne, Proust ; il dévore des manuels de botanique, de psychologie, de sociologie, même le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, *« qui a plus de volumes que d'étoiles dans le firmament »*. Mais ce sera Joseph Joubert qui deviendra son véritable maître.

Le secrétaire de Diderot lui apprend que l'art évite l'art et que, pour bien écrire, il faut une facilité naturelle et une difficulté acquise. La facilité, il l'a. Avec une conscience aiguë du parfait et du fini, il s'impose la tâche ingrate de se débarrasser de l'art : *« Faire des phrases est relativement facile, mais les défaire après, voilà qui est préoccupant. Il y a des phrases d'aucune utilité, dont on ne peut rien faire, des phrases fausses que l'on transporte comme un poids mort pendant des années. »*



D.R.

L'œuvre de Josep Pla représente plus de 40 000 pages sans compter les articles de presse

Au fil des 600 pages de ce *Cahier gris*, commencé en 1918 à l'âge de vingt et un ans et terminé vingt mois plus tard, nous vivons avec lui sa peur de l'échec et ses angoisses pour atteindre un style plat. Les redondances, les allitérations, les consonances ne le gênent guère. On pourrait même dire qu'il choisit les verbes les plus usuels, la prose la plus désincarnée, pour décrire, avec la plus grande fidélité, la réalité confuse de la vie. Dans cette écriture massive, rêche, un détail, un adjectif insolite suffisent à évoquer tout un monde ; parfois la juxtaposition contrastée des adjectifs, dans un effet crescendo, module vers des images sensuelles mêlant la vue, l'ouïe et le toucher : *« Le carillon du peuplier est ludique et gracile, il fait presque penser à la musique de Mozart si déliée et si liquide. Les pins font une musique d'orgue, de requiem. Les vignes sont l'élément qui donne de la couleur au paysage, son air changeant et varié. En ce moment elles sont d'un gris doré très élégant. Elles sont en général plantées sur une ondulation bien dessinée pareille au sein d'une adolescente du pays. »*

Le jeune Pla se rend à Barcelone pour poursuivre ses études. Mais sa vie n'est pas à l'université, ni avec ses professeurs qu'il épingle dans son cahier. Il passe ses nuits à déambuler le long des Ramblas en compagnie d'écrivains, d'artistes et en particulier du sculpteur Manolo Hugué, dont il écrira la biographie quelques années plus tard. Il devient l'enfant terrible des lettres catalanes : *« J'essaie, une fois de plus, de lire Verdaguer. Jusqu'à présent je n'ai même pas pu terminer un seul chant de* l'Atlantide *ou du* Canigo. »

Après avoir raillé le grand patriarche, il prône une langue moderne, intelligible pour tous. L'architecture et le contenu de l'abbaye de Montserrat, qui garde les valeurs de la nation catalane, sont également l'objet de ses moqueries, et, sacrilège suprême, il exhale son dégoût pour les bourgeois de son pays, *« dont on dirait qu'ils travaillent pour avoir faim, qu'ils ont faim pour pouvoir manger, qu'ils mangent pour faire tranquillement l'amour à leur femme, et qu'ils font l'amour pour avoir la tête et les entrailles reposées »*.

A Barcelone, Pla constate qu'il a des yeux de taupe. Sa vue est habituée à d'autres dimensions et se replie vers le monde rural et marin de son petit Palafrugell. Il nous rapporte à nouveau ses causeries avec les notables de la ville et avec les gens du pays, nous offre de véritables récits, des nouvelles élaborées sur des faits divers de la région.

Sensuel et réservé, il combine le réalisme télégraphique lorsqu'il évoque sa vie privée – *« Passé la dernière partie de la nuit au bordel. Paquita »*, – avec des peintures attendrissantes de l'homme de l'Ampurdan, qui surgit et disparaît dans le cahier comme les vagues et les nuages, les pluies et les matinées. *« L'humidité du vent de suroît a fait s'enrouer la cobla des sardanes. La musique qui s'écoule de ces instruments de bois et de métal, d'une si grande sûreté, évoque une pâte feuilletée. Il n'y a pas de proportion entre le volume musical que la cobla répand et le gonflement des joues des exécutants. Ils soufflent comme des désespérés, mais l'humidité insidieuse du vent affaiblit les sardanes qui prennent une forme molle. »*

Le Cahier gris s'arrête le 15 novembre 1920, lorsque Pla vient en France en tant que correspondant de presse. Vers le milieu des années 60 – il a alors soixante-dix ans et il lui reste quinze ans à vivre, – on commence à publier ses œuvres complètes : essais, voyages, biographies ; plus de 40 000 pages, sans compter ses articles de presse. Il fait partie de ces écrivains comme Alvaro Cunqueiro, comme Torrente Ballester et même Camilo José Cela, à qui l'on pardonne leur passé « réactionnaire ». Son nom est même cité pour le prix Nobel. En bon paysan ampurdanéan, il accepte ces hommages, tout en ne ménageant pas ses sarcasmes : *« Au début on m'a considéré comme un cynique et un anticonformiste. Je suis resté le même, mais l'anticonformisme et le cynisme ont tellement proliféré que je fais maintenant figure de conservateur. »*

Ramon Chao

(1) Ecrivain espagnol (1872-1956), anticlérical et nietzschéen qui fut surnommé le « *Dostoïevski espagnol* ».

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Etre lu dans dix ans

En 1938, Cyril Connolly écrivait un livre distrayant, insolent, joyeux, nécessaire, l'un des plus actuels de cette fin de saison littéraire : *« Pour qu'un livre paraisse avec quelque espoir de durer la moitié d'une génération, de vivre plus longtemps qu'un chien ou qu'une voiture (...) il doit être écrit à contre-courant dans une prose qui met à contribution à la fois les ressources de notre langue et l'intelligence du cœur. »*

Page 22

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Thé, café et chocolat

Balzac a consacré un traité aux *« excitants modernes »*. Il consacre ses plus belles pages au café. Il en buvait des océans pendant ses nuits de veille et de labeur : *« Tout s'agite, les idées s'ébranlent comme les bataillons de la Grande Armée sur le terrain d'une bataille, et la bataille a lieu. »*

Page 22

ENQUÊTE

Les mauvais comptes du groupe de la Cité

Structures floues, choix éditoriaux nébuleux, résultats en recul, valse des dirigeants. Le groupe de la Cité est en crise. Une réorganisation est en cours. Bertrand Le Gendre a enquêté sur « le premier éditeur en langue française ».

Page 27

Proust et l'expérience intérieure

Il vit, il se voit vivre, il invente sa vie, il est son propre cobaye : « Ce qui semble extérieur, c'est en nous que nous le découvrons »

MARCEL PROUST
de George D. Painter.
Traduit de l'anglais par Georges Cattaui et Roger-Paul Vial,
nouvelle édition revue et corrigée.
Mercure de France, 970 p. 185 F.

CORRESPONDANCE
de Marcel Proust.
Edition de Philip Kolb, tome XX,
Plon, 719 p., 300 F.

Proust est allé une fois jusqu'à dire que la seule vie réellement vécue était la littérature, comme si toute autre perception de l'espace et du temps était partielle, partiale, illusoire, somnambulique. Si l'on a sans cesse envie de revenir à sa biographie, c'est que nulle autre n'aura été à ce point une *« autobiographie créatrice »* où chaque rencontre, chaque moment, trouve à plus ou moins long terme sa transposition en fiction. Pourtant, George Painter, pour justifier son livre monumental et magnifique (véritable roman dans le roman), en est encore à rappeler en 1959 (tels sont les préjugés de l'époque) la célèbre formule de Keats : *« La vie d'un homme d'une certaine valeur est une continuelle allégorie. »*

Certes, on comprend que les écrivains restreints, casaniers ou médiocrement aventureux propagent la méfiance sur l'importance de la vie concrète dans l'élaboration d'une œuvre. Ils seront sans cesse approuvés par les professeurs et les critiques qui, après avoir voulu que toute vie soit comprise comme élément social, ont préféré, pour finir, qu'il n'y ait plus de vie du tout. Proust, d'ailleurs, était-il politiquement correct ? N'a-t-il pas été saisi d'un narcissisme décadent et exhibitionniste ? La littérature ne doit-elle pas d'abord servir au bien commun ? Vieilles lunes sans fin de retour, sans cesse ramenées par les locataires de la condition humaine. A quoi Proust répond, en 1921 : *« Un savant, pour instituer des expériences valables, ne doit se préoccuper ni du Bien ni du Mal, ni de faire plaisir à X ou Y. La plus sûre manière qu'elles servent ensuite au Bien, c'est qu'il n'ait pas pensé au Bien. »*. Proust, ardent dreyfusard dans sa jeunesse, n'a-t-il pas été beaucoup plus ambigu sur la fin ? Sans doute. Exemple : *« J'exècre la littérature du pauvre Péguy et n'ai jamais varié. »* C'est Daniel Halévy qui l'avait convaincu de s'abonner aux *Cahiers de la Quinzaine* et, *« dès lors, mon appartement a été encombré par le plus insipide fatras des proses les plus inutiles que je connaisse »*.

Eh oui, la vie d'un écrivain de quelque valeur est une passionnante allégorie pleine de replis, de contradictions, de pièges. C'est vrai, au vingtième siècle, de Proust, de Joyce, de Kafka, de Nabokov, de Céline, de Faulkner, de Hemingway. Les événements de ces vies ne sont pas tous forcément spectaculaires, mais chaque bloc existentiel rayonne, dirait-on, de tous les autres ; les jours sont des fragments d'équations, une cristallisation en cours.

C'est même une liturgie complexe, qui, dans le cas de Proust, comporte un pôle fixe, qu'il appellera étrangement l'*« adoration perpétuelle »*. Peu de ses contemporains ont compris l'enjeu : Jacques Rivière, certainement ; mais aussi le jeune Paul Morand, alors en poste à Londres (*« Proust est rudement plus fort que Flaubert »*). Painter raconte qu'au moment où Léon Daudet, avec les meilleures intentions du monde, décrit Proust comme un enfant excentrique et bourré de talent, Henry James, lui, pense que Proust est en train d'écrire *« le plus grand roman français depuis* la Chartreuse de Parme ».

Philippe Sollers

Lire la suite et l'article de Jacqueline Risset page 24

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR NE PLUS ÊTRE ÉCRIVAIN

(Enemies of Promise)
de Cyril Connolly.
Traduit de l'anglais par Alain Delahaye.
Fayard, 360 p., 150 F.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Etre lu dans dix ans

VOILA sans doute le livre le plus original, le plus joyeux, le plus distrayant, le plus insolent, le plus nécéssaire de l'année littéraire qui s'achève, au moment où les éditeurs partent comme les lecteurs faire à la plage des pâtés. Un livre écrit en 1938, relu en 1948 par son auteur qui lui a donné une petite préface pour annoncer qu'il n'avait rien à changer à son propos. Cyril Vernon Connolly n'était jusqu'à présent traduit en français que pour ses romans qui n'ont pas fait ici beaucoup de bruit, *Marée basse* chez Bourgois, *les Diplomates disparus* chez Salvy, *le Tombeau de Palinure* chez Fayard. Mais il aura fallu attendre cinquante-quatre ans pour lire ce livre-ci qui le contient tout entier, avec une verve, une désinvolture, une drôlerie irrésistible, cet ouvrage étrange qui commence par une étude sur la situation du roman anglais en 1938 et se termine par un tableau de l'adolescence de l'auteur. En dépit du bon sens dirait-on. A tort, ce décousu est la pertinence même.

Cyril Connolly, né le 10 septembre 1903 à Coventry (ce qu'il considère comme le premier mauvais moment de sa vie), mort en 1974, fut directeur de la revue *Horizon* de 1939 à 1950 et critique littéraire toute sa vie. Et quel critique... comme le dit son éditeur, *« implacable, intraitable, infernal »*, certes, mais aussi cultivé, spirituel, ouvert, comme on en voudrait seulement une demi-douzaine en France. Les questions qui l'amènent à entreprendre *Ce qu'il faut faire...* en 1938, période angoissée, sont : que sera-t-il arrivé au monde dans dix ans ? à moi ? à mes amis ? aux livres qu'ils écrivent ? Ce qui se résume en une autre : comment écrire un livre qui continuera de se vendre pendant les dix *années suivant sa parution ? Car il lui semble déjà constater « que d'ici peu l'art d'écrire des livres, surtout des œuvres d'imagination qui durent tout ce temps-là, sera un art disparu »*, pronostic qu'aujourd'hui nous ne pouvons que reprendre, en l'aggravant si possible.



D.R.

Cyril Connolly : « D'ici peu l'art d'écrire des livres (...) sera un art disparu ».

Comment en sommes-nous arrivés là ? Pour Connolly, il s'agit d'un divorce entre la langue écrite et une partie du public, divorce qui se résorbe et se reproduit cycliquement au cours de l'Histoire. Le roman anglo-saxon en 1938 voit s'achever une longue période de domination du style mandarin *« prisé par les pontifes de la littérature, par ceux qui aimeraient rendre le mot écrit aussi différent que possible du mot parlé »*. On n'entrera pas dans les détails du panorama que dresse Connolly de la situation littéraire anglaise, tout à fait remarquable et savant. On y croise quelques nobles figures de dandies, comme celle de Ronald Firbank, de néo-mandarins comme Wilde, Virginia Woolf, Lytton Strachey, on y trouve de belles formules *(« Les romans de Conrad, c'est du James en accéléré »)*, et un hommage à Proust quasiment naturalisé anglais, qu'il importe de reconsidérer sur son piédestal, sans l'en faire chuter pour autant.

Aux mandarins s'opposent les modernes, dont Hemingway est l'exemple le plus éloquent. Son style direct, parfait pour les scènes d'action, les émotions, se prête mal toutefois aux développements intellectuels, et, surtout, la tragédie de Hemingway aura été de ne pas avoir su s'écarter assez vite de ses propres imitateurs. L'écrivain qui s'avance à l'écoute des masses rencontre au même point de la route le journaliste, le publicitaire et tous parlent la même langue pauvre. *« Pour qu'un livre paraisse avec quelque espoir de durer la moitié d'une génération, de vivre plus longtemps qu'un chien ou qu'une voiture [...], il doit être écrit à contre-courant, dans une prose qui met à contribution à la fois les ressources de notre langue et l'intelligence du cœur. »*

CONNOLLY s'attaque ensuite aux écueils qui guettent l'écrivain. L'illusion de la postérité, tout d'abord. Ne jamais oublier que, si Horace se croyait immortel, il a eu de la chance de survivre à l'Eglise : *« Sur deux milliers d'années de vie posthume, un millier s'est écoulé dans le coma. »* Ensuite l'écrivain, s'il n'est pas fortuné de naissance, doit gagner sa vie autrement que par ses ouvrages, ce qui entraîne trop de compromis avec le goût facile. L'enseignement engourdit ou déprime, le fonctionnariat est si statique et parasitaire qu'il abrite peu de sujets doués d'une véritable imagination. La publicité mobilise et tue les qualités d'esprit et de style pour vanter des chaussures ou des sodas. Reste le journalisme, bête noire de Connolly, qui sait de quoi il parle. *« Le journalisme est décousu, familier, simple et frappant ; la littérature est formelle et compacte, elle n'est ni simple ni immédiatement frappante dans ses effets.* [...] *Ce qui est destiné à être lu une seule fois peut rarement être lu plus d'une seule fois. Rien ne date autant qu'une impression d'actualité : or il n'y a dans le journalisme rien de plus précieux qu'elle. »*

Et qu'on ne s'imagine pas s'en tirer par le biais de la critique littéraire : le critique, mal payé, toujours suspect, débordé, est envahi par les ouvrages des autres et ne peut écrire les siens, à moins de faire partie du tout petit noyau de ceux qui écrivent en toute liberté sur les livres qu'ils ont choisis.

La politique aussi est un danger. Connolly, homme de gauche à tempérament anarchiste, très clairvoyant à la veille de la seconde guerre, ne condamne pas les prises de positions politiques, l'engagement, mais déconseille la propagande et les trop longs comités. Un écrivain a mieux à faire de ses dons. Fuir n'est cependant pas une solution, fuir dans les rêveries, les plaisirs de la conversation, fuir jusqu'à ne plus écrire. Sans rechercher les causes psychologiques de ce comportement, Connolly suggère que les vocations interrompues sont les plus fréquentes chez les gens qui ont été prometteurs, *« terme fatal, moitié pot-de-vin et moitié menace »*. De là le titre original du livre, *Enemies of Promise*, bien différent du titre français, amusant sans doute mais qui n'a pas beaucoup de sens (malgré les qualités évidentes et rares de la traduction, souple, élégante et, chose rare, animée d'un ton).

L'ÉCRIVAIN esquivera le mariage avec son cortège d'obligations financières, ses routines. S'il a la chance d'être homosexuel, il n'oubliera pas d'éviter de trop hardies descriptions du caractère féminin auxquelles son expérience ne l'aura guère préparé. Il se méfiera du succès, toujours dangereux, ainsi que des admirateurs. Dans tous les cas, il s'armera de courage pour le cap des quarante-deux ans, véritable ménopause de l'artiste dont Connolly donne un tableau comique et juste.

Dans un troisième volet, autobiographique, Connolly explore dans son enfance ce qui a pu forger de cette manière son sens critique. On y découvre la Corse où à sept ans l'auteur connut l'amour : *« A partir de ce moment, j'ai rarement vécu sans un amour en tête, et une vie sans amour m'est toujours apparue comme une opération sans anesthésie. »* Et l'univers gothique et sadique des *public schools* et d'Eton, où la moindre vétille se règle entre élèves à coups de canne (et plus si affinités), dont l'homme adulte constate froidement : *« C'est l'une des rares tortures qui soient réservées à la classe dominante et dont les ouvriers soient encore exemptés. »* Cruelles écoles, sans doute, mais tant qu'elles produiront des George Orwell, Cecil Beaton et autres Connolly, on attendra l'heure de la sortie.

▶ Le feuilleton de Michel Braudeau reprendra dans « le Monde des livres » du 28 août.

TRAITÉ DES EXCITANTS MODERNES

d'Honoré de Balzac
suivi de
Physiologie de la toilette
et de
Physiologie gastronomique
Edition préfacée
par Jean-Jacques Brochier,
Le Castor astral, 90 p., 68 F.

THÉORIE DE LA DÉMARCHE

d'Honoré de Balzac.
Préface et images de Pol Bury,
postface de Judith Meyer-Petit,
L'Échoppe
(30, rue Léopold-Bellan
75002 Paris), 110 p., 87 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Thé, café et chocolat

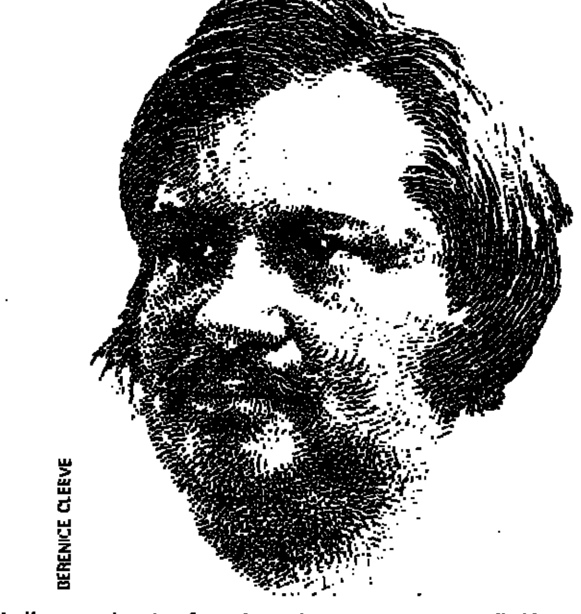
L'INSPECTEUR Honoré de Balzac payait de sa personne lorsqu'il enquêtait sur les mœurs de son époque. Dans son *Traité des excitants modernes*, que l'on vient de rééditer, il raconte qu'il se saoula un soir de 1822, pour mesurer *« les effets de l'ivresse »*. Puis il alla écouter de la musique italienne. Sa voisine murmura qu'il *« sentait le vin »*, ce qui n'était guère charitable. Il répondit : *« Non, madame, je sens la musique. »*

Après l'opéra, quand il rentra chez lui, dans sa voiture, il éprouva *« l'un des plaisirs les plus vifs, les plus fantasques du monde »*. C'était de *« traverser Paris à 23 h 30, emporté rapidement au milieu des réverbères »*. Sous la pluie, les magasins, les lumières, les silhouettes devenaient chimériques, et la ville entière semblait douteuse. *« L'ivresse jette un voile sur la vie réelle,* concluait Honoré. *Elle éteint la connaissance des peines et des chagrins, elle permet de déposer le fardeau de la pensée. »* Faisait-il l'éloge de l'alcool ? Oui et non, car il ajoutait que l'ivrognerie favorisait *« l'hébétude »* des peuples.

Cette description du Paris nocturne nous rappelle que Balzac est sans doute le meilleur peintre de la capitale. Mais on lui a fait trop vite une réputation de romancier « réaliste ». Sous sa plume, la ville a toujours quelque chose de fantasmagorique. Elle laisse voir ce mélange de rêveries et de mystères que l'on appelle *« une âme »* dans les dîners « chic » du septième arrondissement.

Selon Balzac, c'est dans les époques *« tranquilles »* que les peuples abusent de l'alcool et *du tabac, car ils ont besoin de se « dépenser »*. Lorsque la paix s'éternise, les gens *« boivent comme des Alexandre »* et *« fument comme des remorqueurs »*... L'inspecteur Honoré avait une dilection particulière pour le cigare. Il le considérait comme l'un des emblèmes du dandysme. *« Les hommes d'une immense portée,* disait-il, *avouent que les cigares les consolent des plus grandes adversités. »* La fumée trompe l'ennui, l'angoisse et divers autres désagréments. Notre époque s'efforce de la discréditer, mais l'auteur de *la Comédie humaine* savait reconnaître ses mérites. Elle recouvrait et modérait le *« spleen »*, cette mélancolie venue d'Angleterre. Elle l'habillait, en quelque sorte...

L'INSPECTEUR Honoré esquisse un portrait des *nations d'après leur régime, non* pas politique, mais alimentaire. *« Ce qui entre dans la bouche »* détermine les *« destinées humaines »*. Et la vérité se cache dans le boire et le manger. Ainsi, le caractère national diffère profondément selon que vous avez ou non l'habitude de prendre du thé. Balzac n'aimait sans doute pas ce breuvage, car il l'accusait de favoriser la *« médisance » et de donner aux* demoiselles anglaises leur *« teint blafard »*. Quant au chocolat, il était soupçonné d'avoir *« avili »* et fatigué la *« nation espagnole »*. Rien de moins.



BERENICE CLEEVE

Où Balzac est le meilleur, c'est lorsqu'il traite du café. Cela va de soi. Il en a bu des océans durant ses nuits de veille et de labeur. Comme le dit Jean-Jacques Brochier dans la préface, il représente pour le café ce que Dumas représente pour la gastronomie et De Quincey pour l'opium. Naturellement, le professeur Honoré nous livre quelques recettes. Il dépeint ensuite *l'état de grâce que procure cette* boisson lorsqu'elle a été préparée d'une manière convenable. *« Tout s'agite,* écrit-il : *les idées s'ébranlent comme les bataillons de la Grande Armée sur le terrain d'une bataille, et la bataille a lieu. »* Continuant la métaphore militaire, il précise que *« les souvenirs arrivent au pas de charge »*, devançant *« la cavalerie légère des comparaisons »*, *« l'artillerie de la logique »* et les *« traits d'esprit »* qui ressemblent à des *« tirailleurs »*... Nous essayerons ces recettes la prochaine fois. Mais Honoré nous aura prévenus qu'il faut avoir du tempérament ou du « coffre » pour en tirer les bénéfices. D'une façon générale, il déconseille les *« excitants modernes »* à l'homme ordinaire. Il en réserve l'usage à quelques monstres de son espèce ou de sa catégorie.

Balzac raconte l'histoire de trois condamnés à mort qui eurent la vie sauve à condition de se prêter à l'expérience que leur proposait le gouvernement britannique. Le premier devait se nourrir uniquement de chocolat. Le second devait prendre seulement du café. Et le dernier, seulement du thé. Le chocolat fut le *« poison »* le plus rapide, et sa victime mourut après quelques mois. *« L'homme au café »* et *« l'homme au thé »*, comme les appelle Balzac, survécurent deux et trois ans. La maigreur et la transparence de *« l'homme au thé »* permirent de lire le *Times « à travers son corps »*. Mais cela n'a pas empêché Honoré de célébrer, comme il faut, la *« philanthropie »* du gouvernement britannique.

LA *Théorie de la démarche*, qui est également rééditée, se range dans la même famille que le *Traité des excitants modernes*. Ce sont de brèves études de mœurs, ou plutôt des essais « à la française ». L'auteur observe tel ou tel aspect de la vie quotidienne pour « essayer » ses pensées. Les livres deviennent des *« salons d'essayage »*, et les frivolités ou les fantaisies se mélangent avec le sérieux de la philosophie. C'est peut-être Anthelme Brillat-Savarin qui avait relancé ou rénové le genre en 1826, avec sa *Physiologie du goût*. Honoré avait suivi, dès 1829, avec sa *Physiologie du mariage*. Et, l'année d'après, avec une *Physiologie de la toilette* et une *Physiologie gastronomique*. La *Théorie* et le *Traité* s'ajoutèrent à ces enquêtes rêveuses qui se donnaient *« les couleurs de la science »*. Balzac avait, en effet, une conception particulière de celle-ci : la science devait être à la fois *« sage »* et *« dérisoire »*, *« profonde »* et *« frivole »*.

Dans la *Théorie de la démarche*, il se demande pourquoi on s'est tellement inquiété de la *« marche des astres »*, alors qu'on se préoccupait si peu de la *« marche des hommes »*. Car l'espèce humaine déambule. Et, quand Balzac la regarde, cela l'épate et l'impressionne. L'espèce féminine, surtout. Il adore le mouvement des robes ou des jupes. *« Toute notre société est dans la jupe,* dit-il. *Otez la jupe à la femme, adieu la coquetterie ; plus de passions... »*

Il s'effraye de savoir que l'allure d'une personne peut trahir ses *« vices »*, ses *« remords »* ou sa *« maladie »*. Pour l'auteur de *la Comédie humaine*, le mouvement n'était pas une évidence, vous l'aurez deviné. Ses camarades de jeunesse le surnommaient *« l'éléphant »* et *« sa première leçon de danse finit tragiquement par une chute »*, comme le rappelle Georges Simenon dans le portrait qu'il a fait d'Honoré (1).

Ce pauvre jeune homme s'est consolé plus tard, en écrivant sa *Théorie*. C'est comme cela avec les écrivains : ils se vengent de leurs premières disgrâces et des pitoyables silhouettes dans lesquelles ils sont bien forcés de se reconnaître.

(1) *Portrait-souvenir de Balzac*, Bourgois, 1991.

▶ La chronique de François Bott reprendra dans « le Monde des livres » du 28 août.

Le président croqué

Annie Cohen brosse un portrait écrit du chef de l'Etat qui ne plaira ni aux mitterrandolâtres ni aux mitterrandophobes

HISTOIRE D'UN PORTRAIT
d'Annie Cohen.
Actes Sud.
152 p., 98 F.

On se dit d'abord : « Ah ! l'insensée ! » Une femme, écrivain, dessinatrice, forme le projet d'écrire le portrait d'un homme qui la recevra, absorbé par son propre travail, et sans s'en distraire. Elle écrira, donc, décrira. Il lira, écrira de son côté. Cela n'est pas aisé, car l'homme est des plus occupés. Il y aura plusieurs séances de pose. Parfois annulées, tant le modèle voyage. Parfois assez longues. Le déroulement est immuable, liturgique. Le modèle est protégé par *« l'odeur forte des hommes en uniforme »*, qui conduisent la portraitiste au cœur battant sur du gravier blanc, vers des huissiers à lourdes chaînes d'argent.

Les séances ont lieu généralement à la fin du jour, quand l'homme a devant lui tant de signatures à donner, tant de notes à lire, *« pour décision »*. La portraitiste devient une ombre supplémentaire, agitée de toutes les questions qu'elle n'ose pas poser, qu'elle se risque à poser, sur la vie qui va, sur les loyers trop chers, sur l'école communale, sur les programmes de télévision, sur le port de Trebeurden, sur les aliments aux hormones, bref sur tout ce qui ne va pas, et, peu à peu, elle ne se raconte plus en disant *je* mais devient un *on* encore plus ombreux, comme si le portrait de l'homme s'écrivait tout seul, sans elle, sans lui.

Parfois, il murmure une phrase d'homme : *« Etes-vous contente d'être une femme ? »* Ou bien il dit son admiration pour *Ennemonde* de Giono, ou encore il dit *« la chance et la difficulté d'être juif »* et il évoque le mur de Jérusalem, *« les femmes qui n'ont qu'un tout petit bout de mur »*. Puis il revient à ses papiers, qu'il annote de sa lourde écriture bleue, ajoutant un grand nombre de *oui* en marge, avant de réécrire tout ce qu'il a lu.

Ainsi deviennent-ils familiers l'un de l'autre. Même si *on* ne songe qu'à lui parler de Versailles. Parce qu'*on* rêve de l'emmener, pour une courte promenade, le long du Grand Canal. Lui, ce serait plutôt Jérusalem. Elle, c'est Versailles, parce que *« la nation française, le citoyenneté, l'histoire, etc. »*. Dialogue fou. *On* y tient. *On* renouvellera souvent la proposition, même si tout s'y oppose, les voyages, la guerre, le temps qui passe. De tous ces entretiens silencieux, que restera-t-il ? Relire le Talmud : *« Je n'ai rien trouvé de mieux, pour le corps, que le silence. »*

Bien. Je pensais pouvoir tenir ce ton jusqu'au bout. Difficile. Voici pourquoi. L'homme qui a reçu Annie Cohen pour ces étranges séances, c'est le président de la République. Cette *Histoire d'un portrait*, c'est le portrait lui-même, et du président, complice narquois, souvent, mais attentif, et de la narratrice apeurée, révoltée (ah ! Trebeurden !), venant à lui comme à une source de sagesse et recevant les plus mitterrandiens des aveux : « Tout me contrarie, *dit-il en riant*, tout... » *Et il montra du doigt la maquette de la Grande Bibliothèque qui se trouvait derrière moi...* « L'indifférence, *reprend-il*, la conscience de ce qu'il faut faire, et l'indifférence à tout. »

Ce portrait déplaira aux mitterrandolâtres, qui le jugeront insolent, aux mitterrandologues, qui le jugeront peu sérieux, et aux mitterrandophobes, qui crieront à la dévotion. Rien de tout cela. Ce n'est pas un énième livre sur F. M., mais un voyage initiatique, une expérience de chimie nocturne. Même si on entend souvent la vraie voix de l'homme-Mitterrand, quand il s'enquiert, par exemple, des « détails » de la vie quotidienne. Aurait-on *« une retraite ? »*, et qu'on lui répond : *« Ni retraite ni Sécurité sociale, monsieur le président. »*

Des tas d'hommes remarquables connaissent par cœur le scénario de l'entretien dans ce bureau, le silence, l'horloge, le jardin éteint, les bougonnements du président, de quoi glacer un escadron de hussards, et soudain sa petite phrase affectueuse, comme arrachée à son enfance. Aucun « témoin » n'a su faire jaillir, de cette matière or et noir, autant de vie sur un homme comme les autres, peut-être beaucoup plus obstiné, sur notre pays pas comme les autres, tant nous l'aimons. Il y fallait une femme, encore peu connue, Annie Cohen, et son rêve de Versailles ; et son talent, si pur.

François-Régis Bastide

La morale de Bergounioux



Pierre Bergounioux : une très haute idée de la littérature.

LE MATIN DES ORIGINES
de Pierre Bergounioux.
Verdier-La Cécilia.
48 p., 55 F.

Il en va des morales du style et de l'écriture comme de celle de l'esprit. Ces deux ordres n'étant d'ailleurs nullement étrangers l'un à l'autre. Le propos obéit à une loi rigoureuse, se plie à son austère sévérité. Prosateur impeccable, Pierre Bergounioux pèse ainsi ses tournures et ses phrases, ses mots et sa ponctuation au trébuchet d'une certaine et très haute idée de la littérature.

Le titre du dernier livre de Pierre Bergounioux, *le Matin des origines*, pourrait sembler disproportionné à la quarantaine de pages qu'il comprend. Il ne l'est pas. La mémoire se joue du temps et de sa longueur, lui impose sa propre dimension, ménage dans son déroulement ordinaire des espaces secrets, des enclaves protégées.

« La maison rose » (1), dans le Quercy, est l'un de ces lieux, l'un de ces instants fragiles et précieux détachés du temps de l'enfance, retrouvés dans l'âge adulte au détour d'un chemin de mémoire. C'est ce chemin qu'emprunte Pierre Bergounioux pour venir respirer *« l'odeur du temps »*, enfermé entre les murs étroits. Chemin à rebours de cette *« vie qui s'avance à notre rencontre dans sa gloire et sa magnificence pour nous éveiller tout à fait »*.

A l'instant où l'on croit la toucher, la frêle origine se disperse, renverse le rapport entre songe et réalité : *« En fait, c'est parce que j'y étais vraiment, avec mon corps et le vieux sang, dedans, que c'était la réalité, que ça l'est resté quand j'ai dit, avec la voix du dedans, que ce n'était pas possible, que je rêvais. »*

La prose de Bergounioux est d'une beauté étrange. Elle est comme extraite d'un bloc de pierre dure et grise et, par l'usage sûr du ciseau, métamorphosée en objet translucide, souple, gardant dans ses courbes le secret de cette étrangeté.

P. K.

(1) *La Maison rose* de Pierre Bergounioux, Gallimard, 1987.

Un Parisien provincial

Remarqué par une critique enthousiaste, André Blanchard affirme sa passion pour la littérature sans pourtant parvenir à l'illustrer

DE LITTÉRATURE ET D'EAU FRAÎCHE
d'André Blanchard.
Erti (68, rue de Vaugirard, 75006 Paris), 247 p., 150 F.

Bien qu'il ironise sur l'expression dont les critiques et les éditeurs, en un temps, ont abusé, André Blanchard entre exactement dans la catégorie des fous de littérature. La formule est vague et déplaisante, c'est vrai. La littérature, ces carnets nous le rappellent, un débutant se la représente souvent comme le milieu fermé du parisianisme. Et voilà peut-être la raison du soudain engouement que suscite la parution de ces carnets : les Parisiens découvrent chez un solitaire provincial, misanthrope, dur d'oreille, lecteur attentif et passionné, admirateur d'autres misanthropes (l'inévitable Thomas Bernhard, Calaferte et Léautaud), le miroir de leur univers. Car la dérision et le cynisme n'ont jamais mis en danger les valeurs contestables du Paris des lettres. Ils en sont, au contraire, tout le tissu. Il n'y a pas un seul écrivain qui ne critique les médias et ne tourne en dérision le système : cela ne l'empêche nullement de s'en servir. C'est la règle du jeu.

Il y a donc quelque chose de triste à lire ces carnets intimes (subventionnés par le Centre régional des lettres de Franche-Comté), qui font suite à une première publication, plus modeste (1). Triste, parce qu'une grande partie de l'énergie intellectuelle de cet écrivain isolé et mordant est utilisée à découvrir un monde qu'il ne fréquente pas, dont il a des échos antipathiques par la presse écrite et la télévision, et surtout par l'indifférence qui a accueilli chez les éditeurs ses précédents manuscrits. Heureusement, il y a aussi autre chose dans ces pages. Si l'on excepte quelques naïvetés, complaisances et poncifs sur Duras, Proust, le Japon, Barthes, l'enseignement (son amie est professeur de latin), on peut s'amuser à cueillir certains *« bonheurs de plume »*, comme André Blanchard l'écrit lui-même. Ainsi : *« Points de suspension : la plume attrape le hoquet »*, ou *« Copier et simuler : nos deux mamelles »*, ou encore : *« La fatigue, ce désaveu de la vie qu'on mène. »*

Mais à côté de ces mots d'esprit, dont beaucoup sont des paradoxes faciles à renverser, trop de lieux communs qu'un regard plus sévère aurait dû traquer. De même, le choix *délibéré d'un vocabulaire « familier »* et qualifié comme tel par l'auteur révèle la rigidité même de sa conception de la langue. Dans le style, le problème n'est jamais le niveau de langage, mais les glissements incontrôlés d'un niveau à l'autre. C'est là que l'on s'expose à la vulgarité, danger que n'évite pas toujours Blanchard.

Pourquoi s'acharne-t-il sur les Editions de Minuit ? Sans leurs lecteurs, il n'y aurait pas de lecteurs d'André Blanchard. Défaut de tant de polémistes qui ne savent pas distinguer leurs ennemis de leurs alliés. On peut ne pas raffoler d'Echenoz et de Robbe-Grillet (encore qu'ils n'aient pas grand-chose en commun) sans pour autant jeter au panier ce qui survit de la littérature romanesque en France.

Le dépit de n'avoir pas vu ses romans publiés (pour des raisons qu'il n'analyse pas) fausse considérablement son jugement sur la fiction française. Et, malgré tout le respect qu'on leur doit, on peut sourire de ne voir réchapper de l'hécatombe que Xavier Patier et Dan Franck. Fallait-il vraiment se moquer d'Hélène Cixous ? Mais il s'agit là peut-être des injustices fortuites du genre même, avec ses déclarations péremptoires et arbitraires, souvent corrigées, du reste, quelques pages plus loin.

René de Ceccatty

(1) *Entre chien et loup*, Ed. Le dilettante, 1989.

La mer ! La mer !

D'UN RIVAGE
de François Solesmes.
Encre marine (Fougères, 42220 La Versanne).
137 p., 115 F.

Se citant lui-même, André Blanchard écrit : *« Je pensais que demain reproduirait aujourd'hui, et cette monotonie même m'était poésie. »* Idée frappante que vient illustrer un autre livre inclassable mais combien plus inspiré que *De littérature et d'eau fraîche* : les rêveries de François Solesmes devant la mer. Si l'on cherchait en vain chez le premier les traces d'une perception originale et poétique de la réalité, on est plongé d'emblée, avec le second, dans un monde où l'écrit ne commente pas le réel mais le crée. Ce livre, nous dit l'auteur, est extrait d'un millier de pages rédigées il y a trente ans.

Ces « critiques d'un littoral » se contentent de décrire la mer vue du rivage, tantôt métaphoriquement, tantôt lyriquement, tantôt aventureusement. En effet, de la monotonie peut surgir un envoûtant sentiment poétique. *« Parce qu'elle était la ressemblance et la continuité, il retrouvait avec elle celui que les jours d'absence, de désertion avaient masqué ou gauchi. »*

Outre la prouesse stylistique, ce qui stupéfie dans ce très beau poème en prose est sa richesse analogique. Souvent les phrases peuvent être lues à double sens : celui qui voit le paysage est aussi un amant. Réminiscences sensuelles mais aussi découverte des limites du regard et des « correspondances » baudelairiennes des sens. Les grillons *« forent des galeries dorées »* dans la nuit. La rumeur *« flamboie »*. Cet exercice infini de l'aiguisement de la sensibilité aboutit nécessairement à des réflexions qui dépassent la simple contemplation. *« Oui, la mort pourrait être cela : en un lieu vaste et lisse et nu, la vie absorbée par un univers avide et jaloux de sa pureté. »*

Mais plus que la mort, ou l'angoisse et ses *« dents de martre »*, c'est le désir qui trouve dans la mer son objet idéal. Il y eut un âge d'or des romans d'aventure qui ne craignaient pas de prendre la mer, la montagne, les éléments pour protagonistes, plus que pour décor. Ces romans symboliques ont *fait leur temps*. François Solesmes en propose ici une version plus difficile parce que dispensant de toute intrigue secondaire. Avec son observateur silencieux et immobile qui reste sur la rive, il tente une description unique concentrée du paysage, de la passion, de l'homme. C'est là que la littérature triomphe, irremplaçable.

R. de C.

Cela s'appelle l'horreur

Une fable noire d'Emmanuel Roblès

L'HERBE DES RUINES
d'Emmanuel Roblès.
Seuil, 187p., 89 F.

Pour *l'Herbe des ruines*, Emmanuel Roblès s'est inspiré d'un décor réel qu'il a traversé en tant que soldat : celui de Pforzheim, une ville du Wurtemberg, détruite en février 1945 par les bombardements alliés. Il en décrit, en ouverture de son roman, le paysage de décombres avec une précision hallucinée. Puis, effaçant les allusions à la décomposition de l'Allemagne nazie, il préfère évoquer un pays gouverné par un dictateur qui s'est spécialisé dans les persécutions religieuses avant d'annexer un pays voisin. Par ce glissement vers l'intemporalité, Roblès donne à son récit la dimension d'une fable noire et rend plus exemplaire l'itinéraire de son personnage, le lieutenant Weller.

Bien qu'il soit *« saturé d'horreur »* en revenant du front dans sa ville natale pour une permission d'un mois, l'inhumanité de la guerre n'a pas altéré en lui les mouvements de la sensibilité. Weller est hanté par le souvenir d'une scène sauvage : celle où il a commandé l'exécution – avant de lui donner lui-même le coup de grâce – d'un jeune soldat coupable seulement d'avoir eu peur, de s'être caché au fond d'un trou d'obus alors que sa compagnie partait à l'attaque d'une ferme. Roblès s'attache à montrer la volonté de Weller de se désolidariser de la barbarie à laquelle il a participé, son désir d'expurger de lui-même une férocité dont il a désormais honte.

Les deux femmes qu'il rencontre au cours de ses déambulations à travers la ville dévastée lui offrent l'occasion de se délivrer de son obsession. C'est d'abord Fiora, une comédienne qu'il découvre dans la seule partie intacte du théâtre où elle s'est jadis illustrée dans le rôle de Célimène : en entrant dans son jeu, en acceptant la comédie de l'amour masqué qu'elle improvise, il lui permet de recréer un espace d'illusion, nécessaire à sa survie. Roblès réussit ce portrait de femme à la fois ardente et irréelle qui, comme tant d'héroïnes de ses romans, ne s'accomplit que dans les saisons violentes de la scène et de la vie.

Mais la chance d'un rachat lui est surtout offerte par Ilona. Elle dirige un *« centre d'accueil pour officiers »*, en réalité un bordel où les pensionnaires sont des jeunes *filles catholiques raflées par les* gardes noirs de la milice et n'exprimant leur résistance que dans les symboles des poissons stylisés inscrits sur les murs. En se retenant, avec une délicatesse émue, au bord du désir qu'il a pour Ilona, en établissant avec elle une communion plus sentimentale que sensuelle, Weller la soustrait à l'avilissement et lui rend sa dignité.

Le double mouvement final – l'engagement d'Ilona comme infirmière volontaire dans une forteresse-hôpital et la souffrance de la grave blessure que Weller semble avoir recherchée sur le front où il est rappelé – ouvre le roman sur le temps de la rédemption, la lumière du moment où les *« étincelles vertes »* des herbes apparaissent entre les ruines. Cette heure où l'horreur se métamorphose en grâce, où la tension tragique se dénoue en lyrisme pacifié, s'appellera toujours, pour Roblès et ses lecteurs, l'aurore.

Jean-Noël Pancrazi

La recherche d'Albertine

L'histoire des manuscrits d'« Albertine disparue » avec Giovanni Macchia dans le rôle de détective littéraire

ALBERTINE DISPARUE
de Marcel Proust.
Édition de Jean Milly,
Champion, 427 p., 140 F.

L'énigmatique et épineuse affaire du texte retrouvé d'*Albertine disparue*, publié par Nathalie Mauriac en 1987, et que vient de republier en « version intégrale » Jean Milly, vient sans doute de trouver – ailleurs – sa clef.

Rappelons les faits : en pleine ferveur de rééditions proustiennes paraît chez Grasset un petit volume gris intitulé *Albertine disparue* (1) et donné par ses éditeurs comme la « dernière version » de l'avant-dernière partie de la *Recherche*, préparée, achevée et *« partiellement corrigée »* par l'auteur, tout juste avant sa mort, le 22 novembre 1922. Il s'agit d'une rédaction considérablement abrégée (150 pages au lieu de 300). Tout à fait inconnue, elle a été découverte en 1986 dans les archives de Suzy Mantes-Proust, et correspondrait à l'ultime volonté de l'écrivain, celle d'une *« condensation dramatique »* de son texte.

Tous les proustiens furent déconcertés, tous les lecteurs aussi : qu'était-ce donc que ce revirement brusque, que ce sacrifice étrange d'une série de pages magnifiques, parmi les plus belles de la *Recherche* (sur la douleur, et aussi, plus rares chez Proust, sur le bonheur d'amour) – et souvent indispensables à l'architecture de l'ensemble – la scène du baptistère de Venise par exemple, ou l'épisode du mariage de Gilberte avec Saint-Loup, qui est en même temps le mariage entre le *Côté de chez Swann* et le *Côté de Guermantes*, et encore la figure de l'alliance contaminatrice (« brassage »), loi générale proustienne) qui relie le bas de la société (la fille d'une cocotte) et l'aristocratie la plus sourcilleuse ?

Faudrait-il désormais considérer comme un simple leurre la si célèbre coïncidence entre le mot *Fin* et la mort de l'auteur, et imaginer Proust se relevant sur son lit de mort pour tout changer – pour tout recommencer ? *« Barrez tout »*, tel était le message de l'un des petits papiers envoyés à la fidèle Céleste dans les tout derniers temps...

Ainsi, après tant d'efforts d'édition, de réédition, de philologie de plus en plus minutieuse, ne connaîtrions-nous, somme toute, qu'une fausse *Recherche ?* Quel était le vrai sens, quel était le vrai lieu – la destination effective – de cette *Albertine* doublement disparue, à présent retrouvée, mais plus petite ? Aucun élément réellement convaincant n'émergeait des avant-propos et appendices de la version abrégée. Et ensuite, après 1987, rien...

Rien jusqu'à ce livre publié à présent par Jean Milly chez Champion – étrange objet, où les pages supprimées dans l'édition Grasset se trouvent réinsérées, mais bordées d'un trait noir, telle une marque de deuil ; où les ajouts et repentirs sont signalés à l'intérieur du texte par d'encombrants signes diacritiques ; où souvent les passages entre les rédactions différentes ne sont pas signalés, même en note. Ce qui émerge de façon assez claire, malgré tout, est un certain repli par rapport à la certitude, exprimée dans l'édition de 1987 par Nathalie Mauriac, celle d'avoir exhumé le « vrai texte » : à présent, Jean Milly décrit les parties bordées de noir comme relevant d'un *« abandon définitivement provisoire »*. Mais, à ce jeu, dans l'incertitude accrue des contours, Albertine disparaît de plus en plus...

Cependant, à l'écart, Giovanni Macchia (dont on connaît en France *Paris en ruines* (2) et *le Silence de Molière* (3) fouillait parmi les trésors de sa bibliothèque romaine, et, tout à coup, avec la grâce du grand érudit, avec l'élégance d'un détective à la Dupin, donnait la solution, lumineuse et simple, qui manquait : la petite *Albertine* n'était pas la « version définitive » de l'avant-dernière partie de la *Recherche*, *mais bien une autre* version, destinée à un autre lieu. Précisément, à une revue publiée chez Fayard, *les Œuvres libres*, et qui devait contenir, c'était sa règle, des « œuvres » (romans, poèmes) *inédites* et *complètes. Sollicité en juillet 1921 par* son ami Jacques Boulanger, Proust lui répondait aussitôt en lui proposant, pour divers numéros de la revue, divers extraits autonomes qui formeraient un tout, quelque chose comme le *« Roman d'Albertine »*, *qu'il tirerait des dernières* parties de la grande œuvre à laquelle il travaillait encore.

« J'ai besoin d'argent »

Deux extraits parurent effectivement dans *les Œuvres libres* (on peut les trouver, même en dehors de la célèbre bibliothèque de Macchia) ; le premier, publié en 1922, sous le titre *Jalousie*, s'achève par la valse sensuelle d'Albertine et d'Andrée sous les yeux du narrateur. Le deuxième, en 1923 (posthume, donc), s'intitule *Précautions inutiles* – ce sont les précautions du jaloux, mettant en vain sous clef son objet obsédant.

L'*Albertine disparue* de Grasset n'est donc pas autre chose que le troisième extrait des *Œuvres libres*, celui qui n'a jamais paru (puisque l'auteur est mort avant de l'avoir remis). Un fait caractéristique, noté par Macchia, et qui marque le travail d'adaptation de Proust à la publication en revue, est le suivant : alors que l'*Albertine disparue* (ou *fugitive*) que nous connaissons s'ouvre sur le cri de Françoise : *« Mademoiselle Albertine est partie ! »*, la version *Œuvres libres* commence tout de suite après, avec une petite phrase qui décrit la réaction du narrateur : *« Ainsi ce que j'avais cru n'être rien pour moi, c'était toute ma vie ! »* L'exclamation de Françoise, dans cette version en trois épisodes, se trouve déplacée quant à elle à la fin du deuxième épisode, dans le numéro précédent de la revue : le suspense nécessaire au feuilleton est ainsi ménagé. Les lecteurs des *Œuvres libres* attendent. Ils attendront longtemps encore, puis le troisième volet, qui devait sortir en 1923, disparaît des papiers de Proust après sa mort, jusqu'en 1986.



« J'ai eu le malheur de commencer un livre par le mot « Je » et aussitôt on a cru qu'au lieu de chercher à découvrir des lois générales, je m'analysais au sens individuel et détestable du mot. »

B. ANNEBICQUE/SYGMA

Mais Proust, que voulait-il, que visait-il, au juste, par cette publication parallèle – il nomme explicitement, à Gaston Gallimard, en 1922, *« deux dactylographies, l'une pour* les Œuvres libres, *l'autre pour mon travail »* (le mot « travail » indiquant ici, très clairement, la *Recherche*) ? Il se pliait avec sérieux, on le saisit dans le détail significatif du déplacement de « Mademoiselle Albertine », à la logique du feuilleton, qui l'intéressait sans aucun doute, et à la conquête d'un public plus vaste, que ce type de revue impliquait. Le terme même d'*Œuvres libres, pour lui qui venait de publier Sodome et Gomorrhe*, sonnait comme un encouragement.

Proust savait certes, au moment de sa décision, que Gaston Gallimard *« se mettrait au lit »* s'il décidait de publier ailleurs. La correspondance des deux dernières années, brillamment utilisée par Macchia, révèle l'importance que revêtait aux yeux de Proust une telle publication – publication à laquelle Gaston, avec toute l'amitié, l'admiration et la sollicitude qu'il prodiguait dans ses lettres à son difficile auteur, tentait de s'opposer, retournant patiemment tous ses arguments – *« J'ai besoin d'argent »* : *« Cela ne vous en donnera pas beaucoup »*, – essayant de lui faire prendre une distance critique *par rapport à la revue – « C'est une publication de gare »*, – posant des conditions restrictives – (le moins de pages possible, un titre différent, la référence au texte de la *Recherche*, – enfin lui rappelant, non sans auto-ironie, son affection jalouse – *« Vous connaissez ma détestable jalousie en ce qui vous concerne »*.

Proust, touché, promettait, jurait de ne plus rien donner aux *Œuvres libres*, puis, apprenant que l'autre auteur préféré de la maison, Paul Morand, *publiait* un texte dans la même revue, revenait tout à coup sur sa promesse. Jacques Rivière, qui n'était pas plus enthousiaste que Gaston, et qui publiait par ailleurs lui aussi, dans le même temps, des morceaux de *la Recherche* dans la *NRF* (Proust, pour sa part, s'irritait un peu à l'aspect de « morceaux d'anthologie » de ces belles pages joliment écrites, *Aubépines*, etc.) exhortait néanmoins l'éditeur à céder : *« Je crois qu'il y aurait péril à lui refuser l'autorisation. »*

A l'intérieur du rapport complexe que Proust entretenait avec son propre écrit *« in progress »*, l'idée d'un « petit *roman* » *extrait* du roman long avait sans doute à la fois le sens d'une sorte de halte, de respiration donnée au travailleur de la vaste entreprise, avec la possibilité de jouir, par la publication d'un *tout*, d'un sentiment de complétude concrète qu'il ne pourrait, en effet, jamais atteindre autrement dans sa vie. Mais cette opération avait aussi, peut-être, le sens d'une sorte de mise en scène de son propre ouvrage : un peu comme le projet de théâtre (de théâtre de boulevard) qu'il avait formé, bien des années auparavant, à partir de l'épisode sadique de Mlle Vinteuil, dans *Du côté de chez Swann*. Et, sans doute, Proust n'avait pas tort d'imaginer d'autres points de vue possibles sur son œuvre : puisque le lecteur de la version abrégée d'*Albertine*, tout en souffrant de cette abréviation, peut y voir des mots, des phrases, des pans de texte, s'éclairer tout à coup, lui semble-t-il, d'une lumière nouvelle, et surprenante.

Aujourd'hui, grâce à l'impeccable détective littéraire qu'est Macchia, nous pouvons lire les éclairages différents donnés par les fragments parus ou à paraître, sûrs de ne pas devoir renoncer, par ailleurs, à la totalité du grand livre que nous aimons.

Jacqueline Risset

(1) *Le Monde* du 16 octobre 1987.
(2) Flammarion-1988.
(3) Desjonquères, 1989.

★ Sur Proust, signalons aussi : *la Venise intérieure. Proust et la poétique de la traduction*, d'Edward Bizub, La Baconnière, 203 p., 188 F. *Proust à la lettre. Les Intermittences de l'écriture*, d'Almuth Grésillon, Jean-Louis Lebrave, Catherine Viollet, Éd. du Lérot (Tusson, Charente), 210 p., 180 F ; *le Double Miroir. Le Livre dans les livres. De Stendhal à Proust*, de Joëlle Gleize, Hachette, coll. « Recherches littéraires », 285 p., 160 F.

Du côté d'Illiers et de Cabourg

MARCEL PROUST
de Diane de Margerie.
Ed. Christian Pirot,
coll. « Maison d'écrivain ».
120 p., 89 F.

PROUST A CABOURG
de Christian Pechenard.
Quai Voltaire, 204 p., 100 F.

Avant sa grave crise d'asthme qui se déclare à dix ans, Marcel Proust ira à plusieurs reprises passer ses vacances de Pâques à Illiers, chez sa tante paternelle, Elizabeth Amiot, dite *« Tante Léonie »*. Il y reviendra souvent par la pensée et au fil d'une transmutation littéraire qui fera de cette modeste demeure d'un bourg de la Beauce le mythique Combray.

Illiers, c'est l'éden de l'enfance, la « maison des origines ». Un lieu privilégié d'où est jalousement exclu Robert, le frère, mais qui aussi, par le jeu des correspondances entre le vécu et l'imaginaire, la réminiscence et la mise en ordre de son legs, impose l'idée d'une unité, d'une « circularité » où tout s'associe, s'équivaut, s'annule. C'est sur ces thèmes liés à un paysage sentimental que Diane de Margerie a entrepris une quête subtile, poétique et fervente.

Autre transposition proustienne, Cabourg qui deviendra Balbec. Proust s'y était rendu avec sa grand-mère quand la campagne (Illiers) lui fut déconseillée. Mais c'est dans un Grand Hôtel flambant neuf qu'il débarque en 1907 pour se rendre *régulièrement, jusqu'en 1914*, dans cette *« forteresse de charme »* néo-baroque où il s'établit comme un prince oriental. C'est là qu'il rencontrera Agostinelli, le chauffeur de taxi appelé à susciter la « cristallisation » que l'on sait et Gaston Gallimard, cinq ans avant que *Du côté de chez Swann* ne paraisse chez Grasset. D'une touche légère, précise, et non sans humour, Christian Pechenard brosse un tableau évocateur de l'écrivain aux bains de mer. On ne peut qu'en recommander la lecture aux fervents proustiens, même hors période estivale.

Pierre Kyria

★ Signalons également la biographie de Geneviève Strauss, qui sera l'un des modèles de la duchesse de Guermantes, par Chantal Bischoff : *Geneviève Strauss, 1849-1926. Trilogie d'une égérie* (Balland, 308 p., 180 F).

Proust et l'expérience intérieure

Suite de la page 21

On connaît le mot ahurissant de Barrès à Mauriac devant le cercueil de Proust : *« Ah oui, c'était notre jeune homme ! »* Mais on a le cœur serré de lire la lettre de l'auteur de la *Recherche du temps perdu* à Sydney Schiff pour lui demander d'intervenir auprès du patron du Ritz : *« Je loue une chambre pour le temps du dîner. Je voudrais qu'on m'évite les courants d'air et qu'on ne me dise pas : « Vous serez obligé de partir avant la fin du dîner si un Américain arrive par le bateau. »*

Composition musicale et redéfinition des corps : la vie savante de Proust s'organise, de plus en plus, selon ces deux axes. On ne se lasse pas de le voir mettre au point le passage du septuor de Vinteuil, en conviant chez lui, la nuit, des musiciens de quatuor. Ils viennent jouer dans sa chambre tapissée de liège. Céleste leur sert du champagne et des pommes frites ; les manuscrits de la *Recherche* sont sur le plancher. Proust veut observer de plus près les instrumentistes qu'il paye d'ailleurs royalement, avant de les faire raccompagner en taxi. Le jour, on écrit ; le jour est une nuit profonde.

La nuit, si les crises d'asthme le permettent, on sort pour d'autres expérimentations nerveuses, à l'Hôtel Marigny, le bordel de Jupien, c'est-à-dire d'Albert Le Cuziat. Les salons de jeunesse sont loin, on y fait de temps en temps une apparition spectrale. Une société se décompose, Proust est dans son laboratoire pour traiter et retraiter les particules dissoutes. Pour les renseignements, la police secrète à la Balzac, on peut compter sur Olivier Dabescat, un Basque, premier maître d'hôtel au Ritz. Mme Ritz, dans ses *Mémoires*, écrit avec une parfaite candeur : *« On aimerait savoir de quoi ils pouvaient bien parler. »*

A Céleste, qui lui reproche sa fréquentation de Le Cuziat, Proust répond gentiment : *« Vous avez raison, ma chère Céleste, mais il m'est indispensable en raison des renseignements qu'il me fournit. »* Ce que Proust ne dit pas, c'est qu'il meuble l'hôtel de passe pour homosexuels de ce Breton avisé et érudit en généalogie avec les fauteuils et les canapés de ses parents. Dans ce théâtre noir à l'intérieur du théâtre officiel, il va d'ailleurs se livrer à des rituels de profanation de photographies privées et à des actes de sadisme sur des rats encagés.

Painter, avec un humour involontaire très anglo-saxon, trouve *« peu édifiants »* ces moments capitaux de la vie de Proust. Il pense que nous devons lui pardonner comme à un pécheur, *« notre frère »*, qui aurait eu besoin de ces bizarreries pour son *« salut »*. Du moins, il rapporte des faits incontestables, et c'est l'essentiel.

Gide, interloqué, écrira plus tard : *« Lors d'un mémorable entretien nocturne, Proust m'explique sa préoccupation de réunir en faisceau, à la faveur de l'orgasme, les sensations et les émotions les plus hétéroclites. La poursuite des rats, entre autres, devait trouver là sa justification ; en tout cas, Proust m'incitait à l'y voir. »* Proust aimait scandaliser l'auteur de l'innocent *Corydon*. Lequel lui demande : *« Ne nous présenterez-vous jamais cet Eros sous des formes jeunes et belles ? »*.

Cruelle ironie de Proust : *« J'ai fâché beaucoup d'homosexuels avec mon dernier chapitre. J'en ai beaucoup de peine, mais ce n'est pas ma faute si M. de Charlus est un vieux monsieur, je ne pouvais pas lui donner brusquement l'aspect d'un pâtre sicilien. »* On atteint ici à une série de paradoxes où la vérité éclate. Rivière, en toute bonne foi, écrit à Proust, à propos de *Sodome et Gomorrhe*, qu'il a rarement vu *« quelqu'un d'aussi sain et d'aussi équilibré »*. Gide, lui, crie à la trahison, au camouflage, et traite Proust de *« grand maître de la dissimulation »*. Personne, au fond, ne veut voir que le sujet central de Proust est, à travers l'homosexualité, le snobisme et la cruauté, la permanence toute-puissante du péché originel. La réaction la plus divertissante est enfin celle de Natalie Barney, prêtresse du saphisme de ces années-là. Proust, séducteur, lui écrit que, dans ses livres, tous ses *« sodomites sont affreux »* mais que *« toutes ses gomorrhéennes sont charmantes »*. Peine perdue : Barney juge qu'Albertine et ses amies ne sont pas charmantes mais invraisemblables et a cette merveilleuse phrase de puritanisme mystique : *« N'enfreint pas qui veut ces mystères d'Eleusis. »*

« On est rattrapé par la vie »

Aveuglement et refoulement d'un côté ; crédulité infantile de l'autre : on a l'impression que Proust est un des rares *adultes* de son temps. On le prend pour un chroniqueur alors qu'il compose une formidable orchestration des apparences et de leur envers. Là où la plupart de ses contemporains vivent sur une actualité se déroulant sur une ou deux lignes, avec un passé réduit à une monodie, lui perçoit tout sur dix lignes superposées, avec présent-passé polyphonique anticipant sur le futur. *« On est rattrapé par la vie »*, dit-il.

Il vit, il se voit vivre, il invente sa vie, il transgresse le grand interdit qui veut qu'on perde sa vie sans retour ou qu'on la gagne par un sacrifice consenti au silence. Proust, impeccable et subversif, est bien cette figure inacceptable pour la représentation sociale (et cela, Georges Bataille, seul, l'a compris) : le saint débauché. Il reproche aux *« vieilles philosophies »* de trop séparer l'art de la science. Il est son propre cobaye : *« Ce qui semble extérieur, c'est en nous que nous le découvrons. »* Ou encore : *« Tout ce qui peut aider à découvrir des lois, à projeter de la lumière sur l'inconnu, à faire connaître plus profondément la vie, est également valable. »*

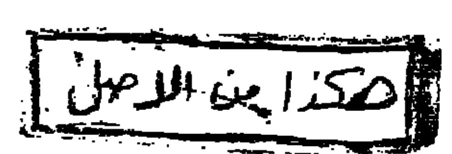
L'introspection est une aventure de chaque instant, vérifiable aussi bien au concert qu'au bordel, dans un timbre vocal que pendant un bombardement, dans l'hémorragie imprévue de la mémoire comme dans le sommeil (le sommeil, grand personnage de la *Recherche*, puisqu'il s'agit de *« l'examiner avec l'intelligence sans se réveiller »*). On lui dit qu'il a inventé le *« roman d'analyse »* grâce à son *« microscope »* ? Mais non, sa trouvaille est le télescope intérieur, dit-il, il aperçoit des choses petites, certes, mais c'est parce qu'elles sont situées à grande distance dans le temps : *« J'ai eu le malheur de commencer un livre par le mot « je » et aussitôt on a cru qu'au lieu de chercher à découvrir des lois générales je m'analysais au sens individuel et détestable du mot. »* Rien de plus troublant, pour les fonctionnaires collectivistes, qu'un *je* atteignant la généralité par sa singularité même. Qu'une vie se transforme en loi n'est pas prévu par la Loi.

Chaque publication d'un volume de lettres de Proust est un événement majeur, et on peut s'étonner que certains, animés d'un sentiment de supériorité incompréhensible, n'y voient que routine sans révélations. Voici l'exemple du contraire. Painter, pourtant très complet, n'utilise pas toutes les lettres de l'année 1921 (le tome XX de l'édition de Philip Kolb). Cette année-là, un nouveau correspondant apparaît à l'horizon de Proust. Il s'agit de François Mauriac. Proust, lui parlant d'un de ses livres, *Préséances*, lui écrit : *« J'ai reconnu cette manière particulière, énergique et charmante, que vous avez de dire les mots. »*

Mauriac va témoigner à Proust une admiration constante, alors qu'il est saisissant de constater à quel point le nom de Proust, après la mort de Rivière, est « oublié » par les écrivains et les intellectuels des années 30 ou 50. Pas un mot chez Drieu ; rien chez Paulhan, Malraux ou Aragon ; rien chez Camus ; rien chez Sartre. Où est donc passé Proust ? L'Histoire, désormais, semble plus importante que lui. Non, décidément, il n'est pas politiquement correct. D'ailleurs, n'est-il pas immoral ? Mauriac, dès 1921 : *« Qu'il ne soit plus, à propos de cette œuvre, question d'immoralité. Proust projette dans nos abîmes une lumière terrible. Son art a l'indifférence du soleil : tout est tiré de l'ombre et même ce qu'avant lui nul n'osait nommer. »*

Mystérieux Marcel Proust. Il demande à Mauriac de dire à Francis Jammes de prier pour qu'il ait une mort douce, *« bien que je me sente fort le courage d'en avoir une très cruelle »*. Et puis, ce : *« Peut-être me sera-t-il permis de vous voir autrement qu'en esprit et en vérité »*. Ici, nous sommes donc renvoyés à Jean IV, 24 (*« Dieu est esprit, et ceux qui adorent, c'est en esprit et en vérité qu'ils doivent adorer »*). Message clairement codé, donc, mais aussi définition personnalisée, secrète et inattendue, du Temps enfin retrouvé.

Philippe Sollers



La méthode Bénichou

Quatrième volume d'une somme admirable consacrée à l'histoire philosophique du romantisme français

L'ÉCOLE DU DÉSENCHANTEMENT
Sainte-Beuve, Nodier, Musset, Nerval, Gautier
de Paul Bénichou.
Gallimard, « Bibliothèque des idées », 615 p., 250 F.


SOPHIE BASSOULS/SYGMA

Paul Bénichou un humanisme exemplaire

L'indiscutable qualité de pensée, l'ampleur de vues, l'étendue des connaissances, la clarté d'exposition qui caractérisent les travaux de Paul Bénichou donnent à ce grand professeur une place à part, et tout à fait privilégiée, dans le tableau de la critique française contemporaine. L'ouvrage qui lui a valu sa renommée est un classique insurpassé, *Morales du Grand Siècle*, paru en 1948 et constamment réédité depuis (1). Ce livre fut, avec *le Dieu caché*, de Lucien Goldmann (1955), puis le *Corneille ou la dialectique du héros*, de Serge Doubrovsky (1963), parmi les plus influents sur la génération d'étudiants en lettres qui furent les lecteurs de la *Nouvelle Critique* et prirent parti dans la querelle que celle-ci déclencha.

Mais contrairement à Goldmann, à Doubrovsky, et bien sûr à Barthes, qui ne s'aventura pas sur le terrain de l'histoire littéraire ni sur celui des vastes synthèses interprétatives, Paul Bénichou n'avait pas le goût de la polémique et resta en retrait, tout marxiste qu'il se pensât alors. Peut-être la fréquentation amicale de Borges, en Argentine, où il dut se réfugier pendant la guerre et l'Occupation après avoir été chassé en tant que juif de l'enseignement, lui donna-t-elle la distance nécessaire à celui qui veut construire une bibliothèque de l'ésprit plutôt que de mettre son énergie à convaincre ses collègues qu'ils ont tort de penser ce qu'ils pensent et d'écrire ce qu'ils écrivent.

Cette distance n'est pas d'abstention dans les débats intellectuels de l'époque : elle est une vive concentration sur un projet qui prend bel et bien le présent pour visée – comme le fait tout historien, quelle que soit la période qu'il étudie – mais par la mise au jour du terreau idéologique sur lequel nos idées ont pris naissance et dont elles continuent, parfois à notre insu, de se nourrir.

La déception constitutive

Ainsi Paul Bénichou, dès qu'il eut achevé son étude sur Corneille, Racine et Molière, a entrepris l'histoire philosophique du romantisme français avec la conviction que les valeurs de la démocratie de même que leur contestation trouvent au XIXe siècle leur expression la plus intense dans la littérature et qu'il convient d'explorer celle-ci comme discours public pour éclairer les enjeux sociaux et spirituels présents, qui, certes, sont ceux des droits de l'homme, mais tout autant de ses devoirs, c'est-à-dire, en somme, la responsabilité des citoyens dans un monde en conflit permanent.

Il lui fallut vingt-cinq ans de travail patient et méthodique, d'énormes lectures, pour arriver à la publication du premier volet de la somme qu'il projetait sans bien encore en distinguer les contours (2). Ce fut *le Sacre de l'écrivain, 1750-1830* (1973), qui mettait en place le dispositif de la conscience poétique et de la figure sociale du poète en étudiant la formation et les débuts du mouvement romantique, dans ses affirmations les plus enthousiastes comme dans les premières apparitions d'une déception qui sera constitutive du romantisme proprement dit.

Vint ensuite *le Temps des prophètes* (1978), exposé et discussion des doctrines de l'âge romantique (Chateaubriand, Benjamin Constant, Lamennais, Jouffroy, Saint-Simon, Pierre Leroux, Edgar Quinet, Charles Fourier, Ballanche, etc.). La méthode de Bénichou, moins étrangère qu'il n'y paraît au premier abord à celle de son cadet Michel Foucault – malgré la différence fondamentale de leur tour d'esprit, Foucault nietzschéen et anarchiste, Bénichou michelétien, démocrate social et spontanément humaniste, – se montrait à l'œuvre avec l'élégance extrême de ne pas se poser en modèle.

Cette méthode implique des lectures approfondies qui vont au cœur de la pensée dans les textes considérés ; une fois celle-ci extraite et reformulée, Bénichou met en contraste les idéologies qu'il a clairement décrites comme un système évolutif ; ainsi le libéralisme individualiste de Constant, confronté en lui-même à l'impératif d'organisation juridico-étatique, est opposé au néo-catholicisme de Lamennais issu de la contre-révolution, mais lui-même écartelé entre le dogme religieux et l'exigence de justice pour le peuple. Là où Foucault aurait parlé d' « épistémé » et de formations discursives, Bénichou parle d'idéologies, de doctrines et indique des dialectiques entre elles, mais il s'agit bien de la même chose : la façon dont des valeurs s'organisent en système pour s'affronter sur le terrain social.

Un « crépuscule anticipé »

Dans le troisième volet, *les Mages romantiques* (1988), Lamartine, Vigny et Hugo, les trois prophètes de l'âge romantique, sont envisagés moins comme poètes que comme propagateurs d'une foi. Ce qui ne veut pas dire que leurs croyances (ou leur engagement spirituel), nées pour chacun des trois sur les ruines des certitudes traditionnelles, sont dissociées de leurs œuvres poétiques, mais que celles-ci sont lues comme des affirmations sur les drames et les conflits de la société issue de la Révolution, en même temps que des affirmations sur la condition humaine en général. L'enjeu, pour chacun d'eux, avec toutes leurs différences, est un credo pour l'humanité à venir.

Avec *l'Ecole du désenchantement*, qui paraît à présent, l'ampleur du dessein historique et philosophique se confirme. Après la mise en lumière de la foi romantique, qui, avec ses vives contradictions, peut se définir comme *« l'ambition de relier le terrestre et l'humain à l'idéal »*, c'est l'éclatement de cette foi qui se voit décrit, pour ainsi dire, morceau par morceau, car il s'agit bien d'une déflagration, provoquée par ce que Bénichou appelle d'une litote *« la grande déconvenue de l'été 1830 »*, c'est-à-dire la retombée de l'enthousiasme de Juillet dans le terre-à-terre d'une monarchie bourgeoise.

Chez Sainte-Beuve, Nodier, Musset, Nerval, Gautier, qui n'appartiennent pas tous à la même génération, Bénichou montre le travail destructeur du désenchantement : la misanthropie, l'idéal torturant, le culte amer de l'art comme refuge, le poison spirituel du désir non satisfait. Au moment même où Lamartine, Vigny et Hugo continuaient leur œuvre avec l'élan du romantisme conquérant et missionnaire, sous la monarchie de Juillet, apparaissait, comme *« un crépuscule anticipé »*, la voix des cadets du romantisme, voix d'infortune et de plainte, et de glorification de la plainte, qui change du positif au négatif la revendication du sacerdoce poétique.

Un cinquième volume, que l'infatigable chercheur, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatre ans, compte publier dans quelques années s'il a le temps et la patience de l'écrire (3), devrait conclure cette somme, d'ores et déjà admirable, en analysant les idées de Baudelaire, Flaubert, Banville, Leconte de Lisle, ces écrivains qui ont porté à l'extrême le pessimisme poétique qui, selon Paul Bénichou, s'est prolongé jusqu'à nos jours (songeons simplement à Beckett), sans entamer l'humanisme auquel lui-même reste profondément attaché et dont son travail donne l'exemple le plus probe.

Michel Contat

(1) Disponible en « Folio Essais » (Gallimard).

(2) La « somme » de Bénichou est publiée chez Gallimard, sauf *le Sacre de l'écrivain*, paru chez Corti.

(3) Voir l'entretien recueilli par Y. Leclerc dans le numéro de juillet-août du *Magazine littéraire*.

★ A propos du romantisme, signalons aussi : *Nodier. La Fée aux Miettes : loup y es-tu ?* de Michel Picard, PUF, coll. « Le texte rêve », 125 p., 65 F ; *Gérard de Nerval, ou la Dévotion à l'imaginaire*, de Michel Collot, PUF, coll. « Le Texte rêve », 127 p., 58 F ; *Ouest et romantismes*, actes du colloque de 1990, Presses de l'université d'Angers, 784 p. en deux volumes ; *La Vie extérieure. Essai sur l'œuvre narrative de Théophile Gautier*, de Paolo Tortonese, Minard, Archives des lettres modernes, 149 p., 85 F.

Le romantisme en habit vert

RÉVOLTE ET MÉLANCOLIE
Le romantisme à contre-courant de la modernité
de Michael Löwy et Robert Sayre.
Payot, 303 p., 180 F.

Voici une lecture surprenante : on croit avoir entre les mains une étude sur le romantisme, c'est presque un programme politique que les auteurs proposent en conclusion du livre. Dans *Révolte et Mélancolie*, Robert Sayre et Michael Löwy se font les historiens du romantisme, mais plutôt que d'exploiter les clichés de la mélancolie, de la pose et de l'ego langoureux, ils suivent la piste de la révolte. Les chercheurs littéraires ont tendance à ignorer les dimensions politiques du romantisme, les politologues n'y voient qu'une réserve à idées nostalgiques et réactionnaires, annonciatrices des thèses du IIIe Reich. Michael Löwy, auteur d'un remarquable ouvrage sur le judaïsme libertaire (1), et Robert Sayre réussissent à éviter les deux écueils.

La dimension libertaire

Ils s'efforcent de ne pas donner une définition qui serait une simple énumération de traits. Le romantisme se définit par la contradiction qu'il nourrit en son sein. C'est une pensée orientée vers l'avenir, mais qui puise son inspiration dans le passé ; c'est un mouvement qui vit sous une double lumière – l'étoile de la révolte et le soleil noir de la mélancolie ; – c'est une école du désenchantement et un appel à ce que Coleridge nommait l'*« illusion générale »*, la transformation interne de l'homme. Bref, le romantisme est une critique *moderne* de la modernité.

Pour baliser la lecture, Michael Löwy et Robert Sayre proposent une typologie du romantisme politique : le romantisme restitutionniste de Bernanos (qui rêve d'une restauration du passé), le romantisme conservateur, teinté d'idéologie *tory*, incarné par Disraeli, le romantisme fasciste, tentation de Gottfried Benn dans les années 30. Le cœur de l'ouvrage est une réflexion sur le romantisme libertaire, à travers Marx, Rosa Luxemburg et Lukacs.

C'est dans ces pages que le livre ouvre le plus de perspectives sur le siècle, tant il paraît à contre-courant de faire l'éloge de l'utopie libertaire au moment où le communisme s'effondre. Sans doute, les études à venir sur le romantisme devraient-elles prendre en *compte cet aspect de notre époque* : la fin du rêve libertaire et le triomphe de ce que les romantiques, au siècle dernier, appelaient l'« ethos » du capitalisme.

Michael Löwy et Robert Sayre ont raison de déceler, dans les grands motifs de notre modernité, un inconscient romantique. Mais ne faut-il pas voir, dans le constat actuel de vide idéologique, dans la résurgence, partout dans les sociétés occidentales, d'un conformisme tonitruant, tant sur le plan privé que sur le plan politique, des signes de ce que le romantisme a cessé d'exercer son autorité sur notre inconscient ?

Ce n'est pas un hasard si les auteurs de ce livre, après un détour par les grandes figures du romantisme libertaire, font l'éloge du mouvement écologique, auquel ils accordent le rôle de Cassandre. Que le romantisme, après avoir eu comme héritiers Rosa Luxemburg, les expressionnistes, Ernst Bloch, trouve refuge dans l'écologie en dit long sur notre époque frileuse qui a perdu aussi bien le sens de la révolte que le goût des désenchantements enchanteurs.

Roland Jaccard

(1) *Rédemption et Utopie. Le judaïsme libertaire en Europe centrale.* Presses universitaires de France. (Voir « le Monde des livres » du 10 juin 1988.)

Vertiges du regard

ON EST PRIÉ DE FERMER LES YEUX
de Max Milner.
Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 284 p., 140 F.

« Vois, il est une limite fixée au regard », déclare un poème de Rilke. Un énigmatique mot de Freud anticipait l'énoncé de cette loi inscrite au cœur de l'homme. *« On est prié de fermer les yeux »*, lisait-on, en effet, dans l'*Interprétation des rêves*. Le conseil (l'injonction ?) donne son titre au beau livre de Max Milner et détermine son questionnement. Qu'en est-il de cette limite et de son inévitable transgression ? Quels rêves et quels espoirs soutiennent l'aventure d'un regard qui se risque au-delà des frontières du licite ? En dernier lieu, quelle part de nous-mêmes est engagée dans la vue ? Une civilisation comme la nôtre, fixée sur les multiples formes de l'image, ne saurait rester indifférente à ces interrogations. Et l'on appréciera la richesse, la profondeur d'un ouvrage dont le mouvement conduit de l'Antiquité à nos jours, associant le mythe et la littérature.

Avec les textes qu'il interroge, Max Milner rend à la littérature une fonction exploratoire. Un précédent livre, *la Fantasmagorie* (1), avait montré combien les auxiliaires et les ruses du voir instruisent sur le désir qui les soutient. Les télescopes, lunettes et autres instruments dont s'aide la vue n'ont pas pour seule fonction de pallier les insuffisances de l'œil. Ils déterminent un imaginaire. Le voyeur, tel Nathanaël dans *l'Homme au sable* de Hoffmann, s'y brûle à son propre désir.

Enfermé dans un monde sans altérité, il anime de sa flamme une poupée et sombre dans la folie. L'enquête se poursuit ici, envisageant l'image à sa racine même. Si elle éprouve le besoin de remonter jusqu'aux Grecs, c'est parce que ceux-ci, et toute l'humanité jusqu'au XVIIe siècle, se représentent la vision selon une logique archaïque qui, pour être démentie par les règles de la physique moderne, entre cependant en résonance avec les thèses freudiennes.

L'activité dévolue à l'œil grec n'est pas sans parenté avec les désirs et fantasmes inconscients qui animent le regard, relatifs au sexe et à la différence sexuelle. Notre perception du corps vécu, à son tour, est proche de l'imaginaire grec. Mais, avant toute chose, une raison qualifie la psychanalyse à se prononcer sur les forces qui entrent dans le voir : la prudence avec laquelle elle tient à distance la fascination de l'image. La parole demeure pour elle l'accès royal aux énergies souterraines.

La présence de Henry James

Dépassant de loin les analyses partielles qui avaient été données antérieurement, la pensée de Max Milner rejoint, dans son élégance et sa souplesse, celle du moraliste. Il n'est, au fond, pas de regard sans bordure de nuit ni d'ourlet de la mort. Pour être féconde, l'expansion du regard se soutient d'un manque qui le délivre de la pesanteur et l'ouvre à l'inépuisable dialogue des âmes.

Si le romantisme allemand avait été privilégié dans la *Fantasmagorie, livre que Michel Foucault* avait su goûter en son temps, la littérature française occupe ici une place de choix par les vertiges qu'elle peint chez Gautier et Stendhal, Hugo et Proust. L'ouvrage, qui manifeste un si bel équilibre entre les divers registres de l'analyse et du savoir, ne serait pourtant pas lui-même sans la présence de Henry James et la traque du regard qu'organise *la Source sacrée*, roman peu connu en France, ni la forte voix des *Elégies* de Rilke, sur laquelle s'achève le parcours.

Stéphane Michaud

(1) PUF, 1982.

Autres parutions

- *L'Effet-personnage dans le roman*, de Vincent Jouve, PUF, coll. « Ecriture », 272 p., 196 F.
- *L'Image du tiers-monde dans le roman français contemporain*, de Jean-Marc Moura, PUF, coll. « Ecriture », 318 p., 195 F.
- *Ecritures du corps. De Descartes à Laclos*, d'Anne Deneys-Tunney, PUF, coll. « Ecriture », 328 p., 178 F.
- *Un fantôme dans le kiosque, Mallarmé et l'esthétique du quotidien*, de Roger Dragonetti, Seuil, 383 p., 170 F.
- *Le Miroir de sorcière. Essai sur la littérature fantastique*, de Jean Fabre, José Corti, 517 p., 170 F.
- *Fantastique-fiction*, de Charles Grivel, PUF, coll. *« Ecriture », 255 p., 168 F.*
- *Le Banquet de Rimbaud. Recherches sur l'oralité*, d'Anne-Emmanuelle Berger, Champ Vallon, « L'Or de l'Atalante », 281 p., 145 F.
- *Roger Caillois, la pensée aventurée*, sous la direction de Laurent Jenny, Belin, 302 p., 140 F.
- *Eros Philadelphie. Frère et sœur, passion secrète*, sous la direction de Wanda Bannour et Philippe Berthier, Ed. du Félin, 303 p., 150 F.
- *Les Infortunes de la raison 1774-1815*, de Bernard Pingaud et Robert Mantéro, Hatier « Brèves littérature », 302 p., 140 F. « Folio Essais » (Gallimard) publie *Les Anneaux du manège. Ecriture et littérature*, de Bernard Pingaud, reprise de textes parus dans *Inventaire* (1966) et *Inventaire II* (1979).
- *Flaubert et Salammbô. Genèse d'un texte*, de Bernard Gagnebin, PUF, coll. « Ecrivains », 373 p., 248 F.
- *L'Education sentimentale. Les Scénarios*, de Gustave Flaubert. Edition préparée par Tony Williams, José Corti, 378 p., 145 F.

LA RAISON DÉDOUBLÉE
La Fabbrica della mente
de Bruno Pinchard
suivi de **la Transcendance démembrée**
de René Thom.
Aubier, coll. « Philosophie »
620 p., 195 F.

THÉORIE DES IDENTITÉS
de François Laruelle.
PUF.
coll. « L'Interrogation philosophique »,
316 p., 198 F.

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Francs-tireurs



LA plupart des philosophes sont repérables. Entendez par là qu'on parvient la plupart du temps à les inclure dans une filiation intellectuelle, un courant d'idées ou une famille d'esprit. Plus simplement « repérable » peut vouloir dire qu'on arrive à entendre le sens de leur propos, et à bien voir où ils veulent en venir. Cela peut prendre plus ou moins de temps, être plus *ou moins rude. Mais, quelles que soient* leurs disparités, il y a finalement moyen de délimiter, même à titre provisoire, le genre d'espace où leurs œuvres s'inscrivent.

Et puis, il y a les rarissimes, les aérolithes, les inclassables. Ceux-là déconcer*tent les repères. Qu'on doive renoncer* à les étiqueter est tout à leur honneur. Qu'on doive douter avoir vraiment saisi leur démarche est plus gênant. Leur singulière étrangeté peut s'interpréter comme l'indice de leur nouveauté vraie. A moins qu'elle *ne soit à considérer comme le signe de leur* égarement. Quelques-uns, à les lire, auront l'impression de rencontrer ces points de rupture auxquels se reconnaît le génie. D'autres hausseront les épaules sans daigner commenter. Ces sujets de perplexité sont des philosophes hors les normes.

En voici deux. Ils n'ont pas grand-chose en commun. Bruno Pinchard, né en 1955, a encore relativement peu publié (1). François Laruelle, son aîné, a une longue série d'ouvrages derrière lui (2). Leurs familles d'esprit ne sont pas tout à fait semblables. « ...*Le chemin parcouru dans ce livre s'enracine à coup sûr dans les formes les plus hautes de la pensée chrétienne* », écrit Bruno Pinchard. Tandis que François Laruelle a pris naguère son premier élan du côté de chez Nietzsche, via Deleuze.

Malgré les dissemblances de leurs travaux, certains traits communs les rapprochent. D'abord un feu philosophique, une flamme qui les porte à vouloir fondre la pensée d'hier pour mieux fonder en vérité celle de demain. Les révolutions ne leur font pas peur, chose rare et belle en ces temps de gagne-petit. Mais on craindra toujours qu'il s'agisse seulement d'autoproclamation. Ensuite, une manière d'emprunter des modèles aux sciences, en particulier les mathématiques, po. rendre compte d'expériences de soi-même qui ressortissent plutôt au domaine mystique. Il convient de suivre attentivement de telles tentatives, sans toutefois se départir du soupçon que ces modèles scientifiques ne sont peut-être que métaphores.

EXTRÊMEMENT ambitieux, le projet de Bruno Pinchard est par là même pas*sionnant et risqué*. De quoi s'agit-il ? Concevoir autrement, pour les harmoniser, les relations de la poésie, de la religion et de la philosophie. *Ou encore* : savoir *« lier en un concept unique la logique du savoir et les représentations des communautés humaines affrontées à l'histoire »*. Pour cela mettre à jour *« l'architecture de l'esprit »* et les modalités d'engendrement d'un savoir toujours double où cessent de s'opposer *« l'exercice rationnel de la science et le poème fantastique de la vie »*.

La logique et le mythe seraient donc à penser comme deux activités hétérogènes mais fondamentalement liées par une relation de gémellité. Concept et poème s'intègreraient en bifurquant à partir d'un même élément indéterminé précédant et dépassant toute raison. Cette *« puissance antérieure à tous mes actes et à toutes mes pensées »* qui excède toutes nos représentations s'appelle Dieu. La philosophie ne saurait y échapper, selon Bruno Pinchard : *« On peut bien renoncer à philosopher mais il ne nous est pas loisible de philosopher à l'écart de l'absolu. »*

La Raison dédoublée annonce donc, en un style où se conjuguent le ton prophétique et la glose savante, une philosophie comme depuis longtemps nul n'en a rêvé : intégrale, englobant les cris du corps et les images sociales aussi bien que les structures de la connaissance et les lois des sciences, et fondant leur intelligibilité sur un rapport à l'infini en acte.

La mise en œuvre d'un tel projet ne peut être détaillée ici. Indiquons seulement qu'elle *passe par une critique* interne de l'immanence et s'appuie notamment sur une lecture des débats entre scolastiques et humanistes au *long de la Renaissance* italienne, où la question des noms divins et celle de l'analogie servent de fil directeur à l'enquête. C'est toutefois Giambattista Vico (1668-1744), dont il prépare une traduction, qui fournit à Bruno Pinchard l'essentiel de ses sources – un Vico *revisité* à la lumière de la *« dynamique des formes »* du philosophe et mathématicien René Thom. De quoi donner le tournis, parfois. De *quoi opérer* un tournant dans l'histoire de la pensée ? Il paraîtrait prématuré de le dire.

« DE nouveaux outils pour penser enfin globalement, et transformer le statut *théorique du genre philosophique »*, *voilà* ce que propose, de livre en livre, depuis une dizaine d'années, François Laruelle. Avec une assurance obstinée qui finit par impressionner, il poursuit une tentative pour créer une nouvelle pratique de la pensée. Elle part des individus comme tels, de leur solitude radicale, de leur *« absolu fini »* qui ne peut se soumettre aux autorités abstraites de la pensée philosophique (l'Etre, le Désir, le Pouvoir, l'Histoire, etc.). Dénommées par François Laruelle *« Minorités »* et aujourd'hui *« Identités-de-dernière-instance »*, ces singularités constituent le fondement d'une pensée qui est à ses yeux proprement scientifique.

Rompant à la fois avec la vision philosophique habituelle de la science, et avec le style de relations entre philosophie et science que cette vision génère, François Laruelle s'est engagé sur la voie d'une *« non-philosophie »*. Celle-ci, dit-il, n'est pas une négation de la philosophie, mais une manière de produire *« scientifiquement »* des analyses et des thèses censées échapper à l'héritage de la métaphysique. Il serait trop simple de faire remarquer qu'il n'y a plus sans doute là ni philosophie ni science à proprement parler. Car c'est justement de cet *« à proprement parler »* que les expériences de pensée de François Laruelle visent à mettre en cause le bien-fondé, pour ouvrir un espace neuf à la théorie. Dans cette *Théorie des Identités*, il travaille, à partir de l'analyse mathématique des fractales de Mandelbrojt, à élaborer une « philosophie artificielle ».

Ces lectures ne sont pas de tout repos. Mais il convient de ne pas ignorer de tels efforts, et d'inciter chacun à en faire l'épreuve. Cette chronique est dédiée à ceux qui aiment compliquer leurs vacances.

(1) Il a publié *Métaphysique et sémantique, Autour de Cajétan* (Vrin, 1987) et *Le Nœud de la colère. La fonction de la poésie selon Jérôme Savonarole* (l'Age d'homme, 1988).

(2) Après cinq livres aujourd'hui regroupés sous le titre *Philosophie I*, parmi lesquels *Nietzsche contre Heidegger* (Payot, 1977), François Laruelle a publié cinq titres de sa *Philosophie II*, depuis *Le Principe des minorités* (Aubier, 1981), jusqu'à *En tant qu'Un* (Aubier, 1991), en passant notamment par *Les Philosophies de la différence. Introduction critique* (PUF, 1987) et *Philosophie et non-philosophie* (Mardage, 1991).

□ **Centenaire de la mort de Renan.** – On célébrera, le 2 octobre prochain, le centenaire de la mort d'Ernest Renan. Mais dès le 20 juillet, et jusqu'au 25, se dérouleront cinq journées de commémoration, organisées à Tréguier – ville natale de Renan – et sa région. Outre les diverses expositions, concert et créations théâtrales proposées, un colloque, intitulé : « Renan, penseur européen », débutera le 22 juillet au lycée de Tréguier, et se poursuivra le 24 juillet à Lannion. Renseigne*ments* : Mairie de Tréguier. Tél. : *(16)* 96-92-30-19.

Un corps de pensée

par Michel Deguy

CORPUS
de Jean-Luc Nancy.
A.-M. Métailié, 112 p., 80 F.

Mettons que je ne batte pas le rappel en faveur de ces livres splendides : *l'Expérience de la liberté* (Galilée, 1990) ou *Une pensée finie* (Galilée, 1991) ; ni ne veux faire le coup classique de l'ophtalmo donneur de dioptries à la critique. Mais : ceci est le *corpus*, dévorez-le ; et vous verrez entre autres comment c'est envoyé, comme un galet bondissant, rapide, bref, ricochet musclé sur le grand fleuve océan, *monde-enfant* d'Héraclite jouant aux osselets ; libre, libre, sans amertume ni grandiloquence. Il ne tourne pas autour du pot, en ronds, ronds des crachats de l'autodidacte dans la marée de l'érudition, faisant remonter les couches les plus amères de la pensée – même s'il a *lu*, tout.

La plupart des vivants qui lisent vénèrent un grand mort pour mépriser les vivants ; le « philosophe » majore et idolâtre un *grand Récent*, avec qui depuis l'adolescence il s'enferme en *thèse*, pour négliger ses contemporains, abraser le présent, s'enivrer de mépris, nier qu'un autre puisse voir ce qui vient... Or, Jean-Luc Nancy pense, plutôt qu'il ne philosophe, plutôt que de répéter ce qu'il appelle drôlement *« le système aztèque-autrichien »*, sobriquet de la Métaphysique ; pense en écrivant, et la rétrospection qui sera celle du XXI[e] siècle verra que les grands prosateurs français furent, « auront été », les penseurs.

Il ne répète pas (je veux dire au sens rigoureux et capital de la répétition philosophique) une doctrine ; son travail n'est pas non plus celui de la déconstruction – elle aussi prise au sens gravissime, décisif. Il pense avec ; pour annoncer ; pour (faire) changer. Quoi ? Le corps. Et ainsi l'annoncé paraît déjà auprès de nous, *ici*, dirait-il, devant, autour, auprès, dedans. Ni ne maugrée, n'exècre, ne conjure, n'exorcise – n'exorcise le *phénomène* en cours, le *« technique »*, le *« culturel »*.

Le poème français actuel

Pensée affirmative, frayante, parfois effrayante. Elle prend les choses sous un autre angle ; déplace, libère, ouvre, fait voir. Comme l'œuvre imprévisible d'un peintre, dans cet espace saturé où il semble impossible que tout n'ait pas été fait, montré, essayé, tout à coup, prend place *entre*, desserre, écarte, ajoute, montre, spécifie, et l'on s'écrie : *« Venez voir ! Venez voir d'ici ! »* Et si voir autrement, faire penser différemment, étendre de la possibilité sur le monde (*« l'expansion de choses infinies »*) sont le fait de la poésie, je dirais que *Corpus* est un poème, le poème français actuel. Il faut commencer par en prendre plein la vue, et que le ressassé prenne un coup de vieux ; et d'être déplacé, remué, et tout l'héritage avec – cet héritage nullement ignoré ou mécom*pris, mais reçu, traité autrement*, emporté ailleurs, rejoué, enjoué. Il faut lire avec quelle liberté (sans arrogance, sans autobionarcissisme) la psychanalyse est interpellée, ou Kafka dégagé.

Venez voir, ici, par ici ; intéressez-vous, la terre est habitable autrement. *« L'égalité est la condition des corps. Quoi de plus commun que les corps ? »* Il a du tact ; le toucher juste. Et qu'est-ce qu'il touche au juste ? *Le toucher ; il suspend le procès* de séparation des corps, il enraye le divorce ; il mesure l'étendue corporelle, les diastèmes qui prennent source dans la danse ; il est comme une pieta qui déploie sur ses genoux le corps rayonnant d'espace, le corps mort et ressuscitant ; *l'« aréalité »*. Parmi le peu de néologismes nécessaires à cette pensée, il y a celui-là, re-suscité, qui dit la propriété d'aire. *« La naissance des seins exemplifie toute naissance comme modalisation essentielle de l'aréalité »*. Je n'ai pas le temps de vous lire le poème du sein, le privilège de l'aréole, un des plus beaux blasons jamais écrits.

La terre serait habitable autrement, la répugnance surpassée, l'enfer intégré à même la terre. *« Rien ne sera fini avec le racisme, tant qu'on lui opposera une fraternité générique des hommes, au lieu de lui renvoyer, affirmée, confirmée, la dis-location de nos races et de nos traits, noirs, jaunes, blancs, crépus, camus, lippus, obtus, poilus, graisseux, bridés, épatés, rauques, fluets, prognathes, busqués, plissés, musqués... »*

Cinquante listes, énumérations faufilant des filières lexicales, ponctuent le livre, le corpus. Artisanale comme un menuisier qui a ses clous dans la bouche, ou un tailleur avec ses épingles, la *phrase les enfonce un à un, vite*, précise : elle bâtit ; et ça et ça et ça ; parole jointe au geste. La liste est son travail, son poème. Nancy remplace l'analogue par le catalogue, l'analogiser par le cataloguer. Et je dirais volontiers, mentionnant le néologisme hardi le plus difficile de cet opus ardent et difficile, que l'*excrit* est ce qui remplace l'analogie par le catalogue, ce qu'exige la pensée, enfilant à nouveau tous les mots. La *pensée du corps écrit les milliers* de vocables que sa bouche rabelaisienne ex-crie. Elle inclut la langue, enrôle la multitude vernaculaire, la démultiplication du verbe.

Mais l'Hadès des corps ? Mais les terribles contre-finalités de l'encombrement ; mais l'étouffement, les motards de la mort aux 24 Heures du Mans ; Malthus et Lévi-Strauss ; mais l'horreur et la tuerie ; mais l'abjecte et meurtrière satisfaction de soi-corps qu'entraîne l'injonction des *magazines au « se-sentir-bien-dans-sa-peau » ?* Oublie-t-il le négatif du corporel, la part irrécupérable de la négativité ? Lui, Jean-Luc, a le sens courtois de l'extrémité ; il sent le tout de son corps, et de tout son corps, et s'écraserait plutôt que d'écraser. Mais comment articuler ce principe, compatissant mais expansionniste, de la découverte des corps avec le principe d'autolimitation (Soljenitsyne) sans l'exercice duquel, nous le savons, nous nous écraserons les uns les autres ?

Heureux comme un astrophysicien

Jean-Luc Nancy me fait penser à un astrophysicien, heureux des myriades de galaxies, des trous noirs, des rayonnements gamma... Un astrophysicien est *moins mortel que nous* (je veux dire : moins dangereusement mortel). Il a mis sa mort à des milliers d'années-lumière.

Il tient moins à ses molécules, il revient de la création, redescend du mont Mauna-Kea (Hawaii) dans l'humain par milliards, *comme* il est parmi les milliards d'étoiles, d'années-lumière, et les milliards de neurones : heureux comme un astrophysicien qui parlerait avec un neurochi*miste d'une neuve alchimie du* verbe.

Réflexions sur l'identité

Le concept de communication selon Jean-Marc Ferry

LES PUISSANCES DE L'EXPÉRIENCE
Tome 1 : le Sujet et le Verbe
Tome 2 : les Ordres de la reconnaissance
de Jean-Marc Ferry.
Ed. du Cerf, 216 et 256 p., 195 F.

Chercheur au CNRS, professeur à l'Université libre de Bruxelles, le philosophe Jean-Marc Ferry s'est risqué, à son tour, à reconstruire le monde, ou plus exactement à retracer la façon dont, jeté dans le monde, l'individu s'efforce de structurer son expérience afin de se doter d'une identité satisfaisante pour lui et acceptable par les autres. D'une entreprise aussi ambitieuse, le résultat ne peut évidemment que prêter à discussion. Mais il faut à tout le moins reconnaître à Jean-Marc Ferry le courage d'être allé jusqu'au bout de son projet, même si le livre qu'il nous offre aujourd'hui demeure, par sa difficulté et surtout par son style, malaisément accessible à un public profane.

Spécialiste de l'œuvre de Habermas – à laquelle il a consacré, en 1987, la meilleure introduction existant actuellement en français (1). – Jean-Marc Ferry pense, comme son maître allemand, que le concept de communication, entendu au sens de la linguistique, et particulièrement de la pragmatique (2), fournit la seule clé possible pour l'élucidation des problèmes psychologiques, sociaux, éthiques et politiques.

Déchiré entre l'interprétation empirique qu'en propose Habermas et celle, plus transcendantale, qu'en offre de son côté Karl Otto Apel, il s'efforce de dépasser leur opposition en mettant surtout en valeur la puissance explicative de ce concept. Certes, toute communication obéit à des règles, autrement dit à une grammaire issue de l'expérience prélinguistique du sujet. Celle-ci n'est cependant pas arbitraire, puisqu'elle contient en germe la possibilité de toutes les constructions symboliques qui, de la science à l'art et de la morale au droit, constituent la culture humaine.

Jean-Marc Ferry fonde, sur ce qu'il appelle le *« tournant pragmatique »*, un système conceptuel dont l'ampleur n'est pas sans rappeler celle de la première philosophie de l'esprit de Hegel, à laquelle il se réfère d'ailleurs souvent. Mais les fondements comptent sans doute moins ici que les conclusions : c'est un nouveau concept de l'identité collective que Jean-Marc Ferry aspire à forger. Et c'est surtout aux développements ultérieurs de sa philosophie politique que l'on jugera la validité de sa tentative actuelle.

Christian Delacampagne

(1) *Habermas : l'éthique de la communication* (PUF).

(2) Science des signes envisagés sous l'angle de leur usage concret.

ENQUETE

Les mauvais comptes du Groupe de la Cité

Résultats décevants, valse des dirigeants : Laffont et les Presses de la Cité traversent une mauvaise passe. Une réorganisation est en cours

A l'image du marché du livre, plutôt déprimé, le Groupe de la Cité traverse une crise polymorphe. Structures floues, choix éditoriaux nébuleux, résultats en recul, valse des dirigeants... Le tournant des années 1991-1992 n'a pas été brillant pour le *« premier éditeur de livres en langue française »* (avant Hachette qui ne le devance par son chiffre d'affaires « livres » qu'en raison de sa plus forte implantation à l'étranger).

Heureusement, tout cela appartiendrait au passé, à en croire Christian Brégou, le PDG du groupe. Les filiales « littérature générale » (les Presses de la Cité et Robert Laffont) seraient désormais sur les bons rails. Aux nouvelles équipes, placées aux articulations d'un organigramme déclaré plus performant, de faire la preuve de leur talent...

Les tracas du Groupe de la Cité sont les siens propres. Ils valent aussi pour l'édition en général, une « industrie » aussi vitale que vulnérable. Lorsque le groupe est né en 1988, d'un accord entre Havas et la Compagnie générale d'électricité devenue Alcatel-Alsthom, on y a vu une sorte de fatalité. La France, à son tour, progressait dans la voie des concentrations, à l'image des grands groupes d'édition anglo-saxons. Quatre ans plus tard, la question demeure : à quoi sert un groupe ? Sert-il la littérature ou la dessert-il ? Et comment s'y prendre pour la mieux servir ?

Le Groupe de la Cité est une galaxie où figurent aussi bien Larousse que Nathan, Dunod que les Dictionnaires Le Robert *(voir encadré)*. Laffont et les Presses de la Cité, les deux filiales de littérature générale dont il sera question ici, figurent dans les rayons des librairies sous de multiples étiquettes. Pour Laffont : Seghers, le Quid ou « Bouquins ». Pour les Presses : Plon, Julliard, Orban, Perrin, Presses Pocket, 10/18, Fleuve noir – on en passe – ainsi que sous le label homonyme Presses de la Cité. Par exemple, les œuvres complètes de Georges Simenon ont été publiées sous la marque Presses de la Cité, l'une des étiquettes de la filiale Presses de la Cité du Groupe de la Cité...

Due à une politique de rachats successifs, cette prolifération de marques et de sous-marques entretient un désordre en forme de casse-tête pour les dirigeants du groupe. Qui doit faire quoi dans cette nébuleuse et selon quels principes ? Y a-t-il place, à la fois, pour Claude Lévi-Strauss et les « Brigade mondaine » (« Gérard de Villiers présente »), pour *Primo Levi et l'Amour en procès* (collection « Femme passion ») ? Cette diversité est une richesse pour le groupe, qui occupe de la sorte à peu près tous les « segments » du « marché ». Elle engendre aussi la confusion, au point que Bertrand Eveno, le PDG des Presses de la Cité, nommé à ce poste au mois de décembre 1991 après la mise à l'écart de Jean-Manuel Bourgois, envisage de rebaptiser l'entreprise. Un jour peut-être, les Presses s'appelleront « les Editeurs associés ».

L'année 1991 n'a pas été brillante pour le Groupe de la Cité dont le chiffre d'affaires, de 6 281 millions de francs, est en recul de 0,4 % (ou en augmentation de 0,6 %, selon le mode de calcul retenu). La littérature générale est plus mal en point encore. Plon a perdu 13,7 millions de francs l'année dernière, Julliard, 1,7 million, tandis que Laffont justifiait le licenciement de Paul Fournel en déclarant que Seghers, dont il était le directeur général, perdait, lui aussi, *« depuis deux trois ans, 2 à 3 millions de francs par an »* (*le Monde* des 6 et 12 juin).

Ce que Christian Brégou, le patron du groupe, appelle *« la création de première édition »* – une définition qui exclut le « poche », les ouvrages pratiques, les « beaux livres » et le Quid, – représente *« moins de 10 % du chiffre d'affaires »* du groupe. Au sein de Laffont et des Presses, cette part de création pure serait aujourd'hui *« déficitaire »*, un symbole. Elle l'était en tout cas en 1991, autant qu'il soit possible d'isoler un tel ensemble dans des comptes d'une extrême complexité, dont la présentation a été récemment remaniée.

Comment l'éditeur de de Gaulle et de Sagan (les Presses), celui de Graham Greene et de *Papillon* (Laffont) en sont-ils arrivés là ? Pour Laffont, bormis le cas particulier de Seghers, cette mauvaise passe serait conjoncturelle. Elle serait due à *« un programme éditorial moins riche »* et à l'absence de *« grands best-sellers »* en 1991, selon l'explication avancée par la direction du groupe. Une explication qui fait grincer les dents des intéressés, Bertrand Favreul, le PDG, et Philippe Gadesaude, le directeur commercial de Laffont. Les Presses souffrent, elles, d'une histoire prestigieuse mais chahutée, qui a vu la maison, créée en 1944 par Sven Nielsen, fédérer au fil des années des marques aussi différentes que Plon (née en 1854), Perrin (1884), Julliard (1942) ou Olivier Orban (lancée en 1974).



Vague de départs

Pour leur malheur, les Presses de la Cité ont changé plusieurs fois de dirigeants, donc d'orientation, ces dernières années. Des éditeurs de talent sont partis : Bernard de Fallois, Jean-Luc Pidoux-Payot, Chritian Bourgois... et, dernière en date, Elisabeth Gille, directrice de Julliard. Olivier Orban, l'étoile montante des Presses en raison des succès qu'il a lancés ces derniers mois, parviendra-t-il à faire oublier ses prédécesseurs ? Le PDG, Bertrand Eveno, saura-t-il susciter la relève ? Les marques les plus prestigieuses, Plon et Julliard, doivent être revigorées. Leur catalogue n'est plus ce qu'il était. En plus d'une *« non-rentabilité chronique »*, comme dit Christian Brégou, *les « Presses » souffriraient d'« un manque de créativité éditoriale »*. Ce à quoi tend à remédier la réorganisation décidée au début de cette année.

Christian Brégou est très critique à l'endroit des frères Bourgois, Jean-Manuel, le gestionnaire, et Christian, l'éditeur, qui dirigeaient les Presses lorsque s'est constitué le Groupe de la Cité. A ces deux hommes, qu'il n'avait pas choisis, Christian Brégou reproche essentiellement une gestion trop centralisée des divers labels de la maison. Christian Bourgois prenait toutes les décisions éditoriales, abonde Bertrand Eveno, *« en faisant joujou avec les marques »*. Tantôt, affirme-t-il, c'est Plon qui héritait d'un projet, tantôt Julliard, sans vraie cohérence. *« C'est là-dessus que nous étions en désaccord »*, commente Christian Brégou.

Le nouvel organigramme des Presses vise à constituer des unités autonomes, décentralisées, à l'image plus typée. Nommé directeur de Plon et de Perrin, Olivier Orban reste président de la maison qui porte son nom. Il a la charge de la « non-fiction ». La production de l'antique Librairie académique Perrin, tournée vers l'histoire, va être réduite de cinquante à vingt titres par an à partir de 1993. Certains ouvrages qui lui étaient destinés seront publiés par Plon, promu navire-amiral de la flotte Orban. Le label Orban *« disparait »*, selon Bertrand Eveno. *« Il se recentre sur des ouvrages « grand public »*, déclare Olivier Orban. Les deux hommes forts des Presses ne paraissent pas toujours sur la même longueur d'onde.

Julliard aura pour dominante *« la fiction française de qualité »*. Le label Presses de la Cité continuera de publier, sous la direction de Georges Leser, des best-sellers américains et, en général, des ouvrages « grand public ». *« Cela n'interdira pas à Plon de s'intéresser à des romans, ni à Julliard de faire, à l'occasion, un livre d'humour »*, commente Bertrand Eveno, qui ne souhaite pas rigidifier les nouvelles structures. L'idée générale est de redonner à Plon et à Julliard une *« image forte »* sur le modèle de Grasset et de Fayard qui appartiennent l'une et l'autre au groupe Hachette. Cette clarification pourrait avoir pour point d'orgue le départ de l'ensemble Plon-Perrin-Orban de l'immeuble Grand Ecran qui abrite, place d'Italie à Paris, la galaxie des Presses.

Engagée à l'époque de Jean-Manuel Bourgois, la réorganisation de la distribution (c'est-à-dire l'acheminement des livres dans les librairies) et de la diffusion (leur promotion commerciale) serait en bonne voie. Un holding commun a été créé récemment, destiné à améliorer les performances d'Interforum (Laffont) et des Messageries du livre (Presses de la Cité) dans le domaine de la distribution. Sous la houlette de son directeur Claude Nevers, la diffusion des Presses a été centralisée et affinée par types de points de vente et de « produits ». Cette réorganisation vise à accroître l'efficacité commerciale des Presses qui a pâti récemment de ratés informatiques et de l'incendie, en 1990, d'un entrepôt de stockage.

Renouvellement des générations

Les bouleversements de ces derniers mois ont mis à nu une évolution propre au groupe, mais symptomatique des difficultés de l'édition. La cohabitation n'y est jamais sans nuages entre gestionnaires et créateurs, même lorsque les maisons d'édition ont a leur tête un éditeur. Au Groupe de la Cité, la littérature générale est désormais entre les mains de « géomètres » étrangers, à l'origine, à la profession : Bertrand Favreul, PDG de Laffont, qui a fait carrière dans la communication, et Bertrand Eveno, le patron des « Presses », un énarque, promotion Fabius, venu des Chaussures André.

Faux procès ou alarme légitime, certains « saltimbanques », les éditeurs pur sucre, ont le sentiment de défendre, face à ces « intrus », une conception forte de la littérature. Les conflits qui ont éclaté entre Paul Fournel et Bertrand Favreul (le second a mis à pied le premier une semaine pour déclarations *« intempestives »* à la presse) ainsi qu'entre Elisabeth Gille et Bertrand Eveno illustrent cette méfiance. Guy Schoeller, l'inventeur, en 1980, de la fameuse collection « Bouquins », apporte de l'eau au moulin de ses pairs éditeurs lorsqu'il affirme qu'aujourd'hui, *« ils »* (les « géomètres ») ne le laisseraient pas se lancer dans une aventure aussi folle.

Christian Brégou, le patron du groupe, mise sur un *« renouvellement des générations »* pour dépasser cette opposition, à ses yeux artificielle. L'avenir du groupe, laisse-t-il entendre, est davantage entre les mains d'un Olivier Orban (quarante-huit ans) que dans celles, expertes mais âgées, de Robert Laffont (soixante-quinze ans), encore très écouté au sein de « sa » maison, même s'il n'en a plus le contrôle.

Faut-il croire, avec Christian Bourgois, un expert, qu'un groupe ne peut être *« un grand éditeur de littérature générale »* en raison de son incapacité à laisser la bride assez longue aux éditeurs artisans (*Libération du* 19 mars) ? Les lois de la rentabilité immédiate viennent-elle inévitablement à bout des meilleures intentions ? En attendant qu'on puisse le juger sur pièces, Christian Brégou réfute ce diagnostic. Privé de ses filiales de littérature générale, un groupe d'édition serait comme une sonde spatiale sans capteurs : *« Il lui faut avoir des racines dans le siècle, être à l'écoute des courants de pensée. C'est une question de survie. »*

« C'est trop »

Plus trivialement, un groupe se doit d'alimenter ses branches « poche » et « club », hautement rentables, elles. Détenu à parité avec l'allemand Bertelsmann, France Loisirs, le secteur « club » du Groupe de la Cité, est l'un des rares à ne pas souffrir de la crise de l'édition. Son chiffre d'affaires a augmenté de 8,4 % en 1991. Quant aux « poches », ils se révèlent chaque année un filon plus prometteur.

Directeur de Presses Pocket et aussi de 10/18 dont la direction littéraire est assurée par un avocat parisien, Jean-Claude Zylberstein, Leonello Brandolini d'Adda explique réaliser un bénéfice d' *« environ 13 millions de francs »* chaque année pour un chiffre d'affaires voisin de 260 millions. Selon Claude Nevers, le directeur de la diffusion, le chiffre d'affaires de ce secteur aura *progressé de quelque 60 % en* trois ans (de 1990 à 1992). La direction de l'autre secteur « poche » des Presses est assurée par Jean-Baptiste Baroniarr qui situe le bénéfice de l'année écoulée *« aux alentours de 3 millions de francs »* pour un chiffre d'affaires de 80 millions environ. Ce secteur-là regroupe le « poche » populaire : le Fleuve noir (San-Antonio, G. J. Arnaud, Paul Kenny...), le label Vaugirard (« Brigade mondaine », « l'Exécuteur », « Soldats de fortune » ...) ainsi que la marque Passion, un décalque de la collection « Harlequin » d'Hachette.

L'extraordinaire vitalité du « poche » est une leçon dont le Groupe de la Cité a décidé de tirer les leçons quant au prix des livres grand format, jugé prohibitif par un nombre croissant de lecteurs. *Seul*, de Gérard d'Aboville, sur lequel Laffont mise beaucoup cet été, coûte seulement 100 francs (pour 185 pages et un cahier d'illustrations en couleur). La biographie de Simenon par Pierre Assouline (650 pages) sera mise en vente au mois de septembre à 135 francs (sous l'étiquette Julliard).

Ce livre, *« l'événement, pour nous, de la rentrée »*, dit Claude Nevers, a coûté 2 millions de francs de droits d'auteur aux Presses, selon Bertrand Eveno, qui en rejette la responsabilité sur son prédécesseur (*« C'est trop. »*). Pour autant, on aurait tort d'y voir l'illustration d'une dérive dont certains accusent Olivier Orban d'être le propagateur (il reconnaît avoir payé 600 000 francs les « Mémoires », à paraître au mois d'octobre, du général Schwarzkopf ; pour quel bénéfice ?). Cette dérive consisterait à débaucher chez les concurrents des auteurs « poids lourds », à coup de chèques tentateurs. C'est juré : approuvé par Christian Brégou, l'intéressé croit à la (re)constitution patiente d'un fonds, à la manière des éditeurs avisés. Rendez-vous dans quelques années.

Bertrand Le Gendre



Une nébuleuse

Le Groupe de la Cité est contrôlé à 68 % par une société financière, Hoche Friedland, dont CEP communication détient la moitié des parts et Alcatel-Alsthom l'autre moitié. A ces 68 %, s'ajoutent les 7 % que possède Havas, le reste du capital étant dispersé dans le public.

Les principaux actionnaires de CEP Communication sont Havas (38 %) et Alcatel-Alsthom (24 %). CEP Communication publie notamment *l'Usine nouvelle, le Moniteur, O1 Informatique* et *la France agricole*.

CEP Communication est l'opérateur du Groupe de la Cité, ce qui explique que Christian Brégou soit à la fois le PDG de l'un et de l'autre.

Le groupe contrôle à 100 % Bordas-Dunod, Dalloz-Sirey, Larousse, Nathan, à laquelle sont rattachés les Dictionnaires Le Robert, les Presses de la Cité, Robert Laffont, le Groupe de la Cité international et, à 50 %, France-Loisirs.

□ **Souscription pour le « Dictionnaire historique de la langue française ».** – Avant sa sortie en librairie, une souscription permettant d'acquérir le *Dictionnaire historique de la langue française* est ouverte au public. Une équipe de spécialistes réunie sous la direction d'Alain Rey, directeur de la rédaction des dictionnaires Le Robert, établit le détail philologique, sociologique et historique de la langue française ; cet ouvrage répertorie l'étymologie, les changements d'usage de chaque mot, et se présente comme le panorama d'une langue nationale ouverte aux apports d'autres cultures (prix de la sousciption : 695 F au lieu de 890 F). Deux volumes toilés sous coffret, de 2 400 pages. Souscription ouverte jusqu'au 31 octobre.

□ **L'université européenne d'été « Descartes ».** – A l'initiative de l'Association Descartes, créé depuis 1989, qui vise à favoriser la réflexion sur les rapports entre le progrès technique, scientifique, et l'évolution de la société, une université européenne d'été a lieu jusqu'au 17 juillet, sur le site de la Montagne-Sainte-Geneviève. Des questions aussi diverses que le retour du droit, l'urbanisme, l'évolution des mœurs ou l'identité européenne sont abordées par les intervenants. France-Culture diffusera une partie de ces interventions. (Carré des sciences, site de la Montagne-Sainte-Geneviève. Renseignements : Association Descartes, 1, rue Descartes, 75231, Paris Cedex 05. Tél : 46-34-37-31.)

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La Méditerranée, notre mer intérieure

BRÉVIAIRE MÉDITERRANÉEN
de Predrag Matvejevitch.
Introduction de Claudio Magris.
postface de Robert Brechon,
traduit du croate
par Evaine Le Calvé-Ivicevic.
Fayard. 262 p., 130 F.

A LA RECHERCHE DE GAUDI EN CAPPADOCE
de Juan Goytisolo.
Traduit de l'espagnol
par Joëlle Lacor et Annie Perrin.
Fayard, 138 p., 89 F.

MÉDITERRANÉE, notre mère-mer intérieure, n'a jamais cessé depuis toujours d'engendrer des rêves et des empires. D'est en ouest, d'ouest en est, Adriatique ou Tyrrhénienne, il faut la parcourir, du Ponant au Levant, de la Palestine au Maghreb, du golfe Persique à la Grande Syrte, y reconnaître ces lieux de l'affrontement de deux mondes, le divorce de deux cultures, leur fusion, leurs affrontements.

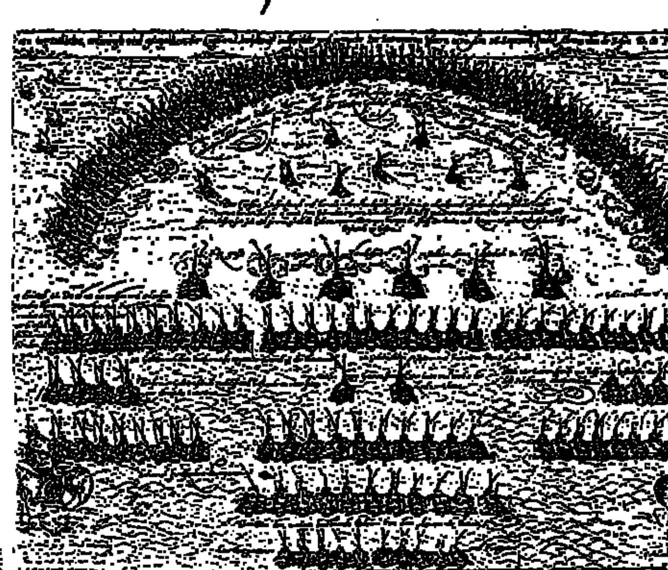
Orient-Occident. 1571... Date fatidique. A Lépante, près du golfe de Corinthe, lors *de la bataille navale la plus colossale de la* Renaissance, la Sainte Ligue, en faisant la preuve que les Ottomans n'étaient pas invincibles, changea le sens de l'Histoire. Et peut-être de l'histoire de la littérature puisqu'un écrivain espagnol y perdit un bras, y trouva le Quichotte.

Cette mer, Predrag Matvajevitch l'a mise au centre de son monde. Croate, né à Mostar, en Herzégovine, à quelque 40 kilomètres de l'Adriatique, ce spécialiste d'études romanes de l'université de Zagreb a souvent enseigné à Paris et même écrit en français : un essai sur l'engagement en littérature d'un point de vue marxiste, *Pour une poétique de l'événement* (10/18, 1979). Avec un père russe, une grand-mère juive d'Odessa, une mère croate, cet homme, qui ne fait partie d'aucun groupe, d'aucune chapelle, se sent déchiré, critique à l'égard de la jeune république croate, et ose le dire. Il refuse de hurler avec les loups, comme en *témoigne son livre de 1985, Lettres ouvertes* (à paraître chez Fayard), dans lequel il prenait la défense de Sakharov, Havel, des cosignataires de la Charte 77, etc.

Marin dans sa jeunesse, il a navigué d'île en île, de port en port, à la recherche de leurs ressemblances et de leur différences, comparant la Sicile et la Corse, Alexandrie et Venise, Split et Raguse... (*« Je n'ai pas fait escale sur toutes les côtes,* avoue-t-il. *Je me suis attardé plus longuement aux bouches des fleuves. Il est difficile de connaître toute la Méditerranée. »*)

Chronique de la Méditerranée, livre de voyage, journal de bord, journal intime, recueil de paraboles bibliques, atlas. Ce bréviaire appartient à un genre inclassable. *« Roman-essai »*, dit Claudio Magris. Matvejevitch, proche par ses goûts et ses origines des formalistes russes, est passé du discours théorique à celui de la narration dans ce livre publié en 1987 (la même *année que Danube*), qui vient de paraître en français *« traduit du croate »* (puisque le serbo-croate est désormais une langue disparue).

« Le potamologue qui, dans Danube, *a surtout tenté de dire la grande nostalgie de la mer, et en particulier de l'Adriatique, envie fraternellement le thalassologue Matvejevitch ; et je suis heureux que le Danube se jette dans la mer, même si, malheureusement, c'est dans la mer Noire et non dans la Méditerranée »*, écrit Claudio Magris dans une introduction qu'il a intitulée *Pour une philologie de la mer.*



D.R.

Lépante (1571), la bataille navale la plus colossale de la Renaissance.

LIVRE d'heures d'un office quasi divin pour une mer dont on ne peut dire avec certitude où sont les limites ; et que l'auteur explore jusqu'à la mer Noire, comme pour retrouver les lieux de ses ancêtres en même temps que l'essence même de la Méditerranée. *« L'Europe naquit en Méditerranée »*, écrit-il. Il a fait escale sur les lieux où autrefois se trouvaient des ports, les a cherchés sur les cartes anciennes, comparant leurs vestiges à ce qu'ils furent, les a nommés dans toutes les langues des dictionnaires nautiques, comparant l'habitant du bord de mer et celui de l'intérieur des terres, humant l'odeur des filins.

Matvejevitch a tellement parcouru la Méditerranée sur l'eau, dans les livres, dans les cartes et les portulans que les questions, davantage que les réponses, se pressent sous sa plume, à vous étourdir : *« Pourquoi tant d'habitants de la côte ont-ils tourné le dos à la mer ? Le tracé de frontières septentrionales de la Méditerranée marque-t-il la bordure de la présence séfarade ?*

Et pourquoi cette communauté ne dépasse-t-elle pas ces limites ? Qu'a donné l'islam aux Arabes, que leur a-t-il pris de ce qu'ils possédaient avant lui ? Les Vénitiens sont-ils les descendants d'une tribu du cours moyen de la Vistule ? Sur quelles îles grecques soumises à leur domination écrivait-on en italien ou, en dépit de tout, en grec ? Les cachots de Patmos et de Samos étaient-ils pires que ceux des autres îles des archipels helléniques ? En quoi le ghetto de Gênes différait-il de ceux de Split ou de Salonique ? »

Il s'intéresse à tout : les jurons, par exemple, évoquent, selon les lieux, des actes lubriques avec les dieux ou les saints, ou bien avec des animaux ; il recense les poids et les mesures qui se sont transformés, se conformant aux exigences de la foi ou du commerce ; il s'intéresse à la tradition de la fabrication de l'huile ; à l'odeur du *goudron dans les chantiers* navals ; aux filets de chanvre et à la science des nœuds. Aux énigmes linguistiques de cette mer qui change de genre d'un littoral à l'autre : neutre dans les langues slaves et en latin, au masculin en italien, au féminin en français, tour à tour masculine et féminine en espagnol, adoptant tous les genres en grec. Volubile, passionné, érudit, curieux, scrupuleux, il procède par digressions, accumule les détails sans souci d'itinéraire ou de synthèse, comme au gré des vagues de sa mémoire et de son imagination pour recréer un monde mouvant et divers ; et cependant unique.

A Alexandrie, Matvejevitch, le Croate avait connu un horloger catalan qui dressait minutieusement le catalogue de la fameuse bibliothèque qui fut la plus grande du monde antique. En Cappadoce, Juan Goytisolo, le Catalan diasporique, de Paris, d'Almeria et de Marrakech, a rencontré – ce fut un choc ! – son compatriote Antonio Gaudi parmi les talus, les falaises, les rochers érodés, les cônes et les mégalithes qui semblent répondre aux mêmes normes que celles qui régissent l'architecture.

« Quelle importance que les volumes et les contours tortueux de l'immense forêt de pierre d'Avcilar soient le fruit de l'action tectonique, de l'érosion éolienne ou qu'ils aient été élaborés par le Maître ? demande-t-il. *Les attentes inutiles et les humiliations de ses dernières années à Barcelone, alors qu'il ne parvenait pas à faire avancer les travaux du temple expiatoire de la Sagrada Familia, l'ont rempli d'amertume quand il cherchait instinctivement la joie et la lumière. Ici, dans sa retraite d'ermite, il a pu mener à bien ses élucubrations naturalistes ; tournant le dos à la géométrie et au fonctionnalisme purs, ses structures sont géologiques, et même organiques. »*

Dans sa cellule du parc Guell, n'a-t-il pas mené la vie des ermites trouvant là son habitat idéal ? (*« Le panorama que vous contemplez en Cappadoce est l'apothéose de son génie »*) ? Etait-ce là une Cappadoce rêvée bien qu'il n'y ait rien qui établisse un lien entre Gaudi et la Cappadoce ? *« Peut-être la connaissait-il par une gravure ou une photographie ? Existe-t-il un témoignage ou une gravure, ou une photographie ? Existe-t-il un témoignage ou une preuve qu'il en ait un jour parlé ? »* Un Gaudi à la recherche d'une Espagne profonde conduit à affirmer ses propres valeurs face à celles qui étaient universellement respectées et qui étaient incompatibles avec sa fulgurance mystique.

Juan sans terre (1), l'Espagnol errant, Goytisolo le nomade poursuit son errance, se démarquant de l'hispanité qui a si longtemps voulu effacer ses héritages islamique et judaïque, cachant ce que l'Espagne doit aux Arabes (2) et aux juifs. Vagabond apatride à travers les lieux qui le fascinent, de Barcelone à Konya, de Goreme à Marrakech. En Cappadoce, il traque Gaudi, qu'il a reconnu dans les cheminées et les cônes d'Avcilar.

Dans *l'Arbre de la littérature*, Juan Goytisolo nous révélait *la Lozana andaluza* (3), *le roman dialogué d'un marginal* du seizième siècle, Francisco Delicado, un morisque qui écrivait en castillan ; publiée anonymement à Venise en 1528, cette œuvre censurée, cachée, réputée *« peu recommandable en raison de son impudeur cynique et des mœurs dissolues qui y sont dépeintes »*, il la considère comme un chef-d'œuvre. Marginal lui-même, adepte du métissage des cultures, fasciné par la poésie des poètes de l'islam autant que par les écrits des mystiques espagnols, par saint Jean de la Croix *« l'oiseau soufi »*, par le culte populaire des saints dans l'islam maghrébin, par le repos et l'exaltation qu'on rencontre dans la Cité des Morts du Caire. C'est de la terre, et non pas de la mer, d'une rive à l'autre de la Méditerranée, que Juan Goytisolo nous entraîne dans ces essais passionnés en quête de la connaissance.

(1) *Juan sans terre* (Seuil 1977), sorte de cri hispanicide de l'exilé de partout.

(2) Lire *Ce que la culture doit aux Arabes d'Espagne*, de Jean Vernet, Sindbad 1978.

(3) Francisco Delicado : *La Lozana Andaluza*, Ediciones Catédra, Madrid 1985.

ACTUALITÉS

La mémoire des « Annales »

Comment la publication, prévue en 1993, de l'austère correspondance entre Lucien Febvre et Marc Bloch suscite conflits et polémiques

La correspondance échangée de 1928 à 1943 entre deux importants historiens français, Marc Bloch (1886-1944) et Lucien Febvre (1878-1956), devrait être publiée, à partir de l'automne 1993, par l'éditeur Fayard, aux termes d'un accord conclu le 1er juillet entre ce dernier et les représentants des héritiers, Etienne Bloch et le docteur Henri Febvre.

Devrait... Cette signature de contrats met fin ou fait suite à une telle série de conflits, malentendus, pas de clerc, retards, elle-même ouverte après une si longue période d'une discrétion parfois proche de l'occultation qu'il est difficile d'être plus catégorique.

Il y a plus : au-delà des querelles privées ordinaires et du tout-venant de la vie éditoriale parisienne, cette promesse tardive et si souvent contrariée d'une publication qui sera au demeurant dépourvue du moindre aspect scandaleux ou même spectaculaire et, pour tout dire, très austère renvoie de proche en proche à un ensemble assez saisissant de problèmes à la fois disparates et ici imbriqués.

Misère dorée et bricolage étonnant de certains éditeurs prestigieux (en l'espèce Gallimard). Liaisons parfois étrangement étroites entre certains secteurs de l'édition et certains établissements d'enseignement ou de recherche (en l'occurrence Gallimard et l'Ecole des hautes études en sciences sociales). Remise en scène répétitive et ambivalente par ce qu'il est convenu d'appeler l'école historique des *Annales* de ses origines et... de sa propre histoire. Travail sourd et au long cours, enfin, chez les héritiers, d'une mémoire douloureuse, blessée ou inquiète qui ne renvoie pas seulement au souvenir de deux fortes personnalités intellectuelles mais surtout à leurs destins si différents lorsque la seconde guerre mondiale les sépara. Telle est la singulière boîte de Pandore ouverte à l'occasion de ce qui aurait pu n'être qu'une publication savante parmi tant d'autres.

Marc Bloch est l'auteur de livres aussi importants que *les Rois thaumaturges* (1924) et *la Société féodale* (1939-1940). Exemple typique d'intellectuel issu d'une famille juive assimilée, soldat héroïque de la première guerre mondiale, soldat encore au début de la seconde, il nous a laissé de cette deuxième expérience un témoignage remarquablement perspicace : *l'Étrange Défaite*. Témoignage posthume : membre actif de la Résistance à Lyon, Marc Bloch est arrêté à la fin de la guerre, torturé et fusillé par les Allemands le 16 juin 1944.

Lucien Febvre (*Un destin, Martin Luther*, 1928 ; *le Problème de l'incroyance au XVIe siècle, la Religion de Rabelais*, 1942), auteur, comme Marc Bloch, de très nombreux articles, parvint au sommet de la hiérarchie universitaire (professeur au Collège de France à partir de 1933) et fut en outre chargé de la direction de l'imposante entreprise de *l'Encyclopédie française*. En 1929, les deux hommes, qui ont enseigné après la première guerre mondiale à l'université de Strasbourg, vitrine prestigieuse après la reconquête territoriale, créent la revue *Annales d'histoire économique et sociale*. Cette publication, qui existe encore aujourd'hui, joua un rôle considérable de renouvellement des méthodes de la recherche historique en France avant de connaître un rayonnement intellectuel presque universel. La correspondance échangée par Marc Bloch et Lucien Febvre jusqu'en 1943, du moins ce qui en subsiste (aux Archives nationales), porte essentiellement sur la conception et l'élaboration, livraison après livraison, de la revue.

Dans le coffre de Braudel

Pas de quoi provoquer chez un éditeur une excitation autre qu'intellectuelle. Telle fut, en apparence, *la titillation qui mut*, à la fin de 1987, les éditions Gallimard, premier éditeur à s'être déclaré intéressé, et plus particulièrement Pierre Nora, lui-même historien et directeur littéraire chez Gallimard. La suite n'est qu'une lente gestion, vaguement désinvolte, d'un projet à la fois lourd et secondaire, trop peu prometteur pour mobiliser vraiment les énergies et bientôt truffé de chausse-trappes.

Ici se noue ou plutôt se renoue le lien avec l'Ecole des hautes études en sciences sociales, héritière de la sixième section de l'Ecole pratique des hautes études. Cette dernière, créée en 1947, a toujours été étroitement associée à la revue *Annales*, aux mouvements de recherche et d'idées dont elle a été le carrefour, aux animateurs successifs de la revue : Lucien Febvre puis Fernand Braudel, entre autres. Pierre Nora est directeur d'études à l'EHSS, qui est associée aux éditions Gallimard et du Seuil pour la publication d'une collection cogérée. La transcription des lettres de Bloch et de Febvre est réalisée grâce aux fonds accordés par une fondation. Un chercheur suisse, Bertrand Muller (déjà auteur d'une bibliographie des articles de Lucien Febvre), accepté par Gallimard après accord des héritiers Bloch et Febvre, commence le travail d'annotation et de présentation de la correspondance avec pour seuls subsides ceux du Fonds suisse de la recherche scientifique.

Pour rémunérer Bertrand Muller, on évoque l'octroi d'un poste temporaire d'enseignant à l'EHSS que ce chercheur finira par croire lié, à tort ou à raison, à la solution Gallimard. Enfin, brochant sur le tout, la lente maturation du contrat d'édition débouchera sur un conflit puis une rupture consommée par le docteur Febvre : le rôle de Bertrand Muller s'y trouve – du moins dans une première version – considérablement minimisé, y compris financièrement, tandis que celui de l'EHSS, en la personne de Jacques Revel, y est largement évoqué.

Historien, directeur d'études à l'EHSS, Jacques Revel est responsable des publications de l'Ecole. Tandis qu'il se déclare prêt à tous les arrangements et clarifications de nature à faciliter la publication, un jour ou l'autre, chez Gallimard-Seuil-EHSS, le docteur Febvre claque la porte et noue avec Fayard les négociations qui viennent d'aboutir.

Etrange destinée de cette correspondance : longtemps enfermée dans le coffre du tout-puissant pape de l'Histoire et des *Annales*, Fernand Braudel, mort en 1985, soustraite à l'emprise de ce « patron » aussi inventif que tyrannique, la voici un moment *ramenée comme par une attraction* irrésistible dans l'orbite des *Annales* et de l'EHSS.

Naturel ou fatal ? La revue ne dispose pas d'archives propres. Elle a, ces dernières années, étouffée par sa propre fortune intellectuelle, plusieurs fois cherché à redéfinir un cap et des enjeux largement tombés dans le domaine public historien. Du reste, Jacques Revel, réactivant une historiographie des *Annales* née dans la mouvance de la revue il y a une dizaine d'années, prépare lui-même un livre consacré... aux *Annales* désormais inlassablement auscultées, d'articles en colloques.

Héros contre anti-héros

Parallèlement, l'œuvre de Marc Bloch a mis du temps à émerger après-guerre d'une relative relégation où se trouve encore celle de Lucien Febvre. Cette dimension, qui n'a pu manquer à la longue de susciter l'*inquiétude* des héritiers et de redoubler leur activisme, même tardif, s'efface toutefois devant une autre infiniment plus dramatique.

Tandis que la figure de Marc Bloch, héros impeccable et sacrifié, *ne cessait de monter au* firmament de la mémoire, celle de Lucien Febvre souffrait de plus en plus d'une comparaison au demeurant trop facile et pour une large part artificielle : héros contre anti-héros.

Pièce principale, sinon unique de ce dossier, mais infiniment difficile à soupeser exactement : la très réelle divergence de vues et le dialogue dramatique entre Marc *Bloch et Lucien Febvre, pendant* la guerre, à propos de la publication continuée ou éventuellement interrompue des *Annales*. Le premier point de vue – celui de Febvre – prévaudra, et le nom de Bloch disparaîtra de la revue.

Ces enjeux de mémoire, qui expliquent pour une large part les comportements ombrageux ou sourcilleux d'Etienne Bloch et du docteur Febvre, parachèvent ici le constat qu'impose l'histoire faussement ordinaire d'une aride publication « à problèmes » : rien de neutre ni de totalement innocent dans ce que charrient l'activité intellectuelle et ses alentours.

Michel Kajman

★ Signalons la parution de Marc Bloch, *Ecrire la société féodale. Lettres à Henri Berr*, 1924-1943. Edition établie par Jacqueline Pluet-Despatin. IMEC Editions, 144 p., 140 F.

□ **Thé au crime.** – Le Club des buveurs de thé organise un *concours de nouvelles intitulé* « Heure du thé, heure du crime ». Sur ce thème, les participants doivent rédiger une nouvelle en langue française de dix feuillets maximum, à faire parvenir, en trois exemplaires, avant le 10 septembre, au Club des buveurs de thé-Harpo, 151, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris. Le lauréat, désigné par un jury de journalistes et de spécialistes de la littérature policière, recevra son prix, le 28 septembre, des mains de la romancière anglaise Ruth Rendell, laquelle publie, à la rentrée, le premier tome de ses œuvres complètes aux Editions du Masque (renseignements complémentaires au Club des buveurs de thé, tél. : 43-07-10-31, ou à l'Institut britannique, tél. : 49-55-73-75).

□ **Précisions.** – Dans la liste des livres publiés cette année par nos collaborateurs ou auxquels ils ont participé (*le Monde des livres* du 26 juin), un ouvrage a été omis. Il s'agit de *D'Asie et d'ailleurs*, de Claude Levenson et Jean-Claude Buhrer (Balland, 333 p., 119 F).

Par ailleurs, dans l'article de Thierry Jonquet paru dans « le Monde des livres » du 3 juillet, une note faisait référence au livre le *Bonheur du jardin* publié chez Créaphis. Il s'agit en fait du titre d'un chapitre de l'ouvrage collectif paru sous la direction d'Alain Faure : *les Premiers Banlieusards* (Créaphis, 1991, 195 F).